U d'/of OTTAWA
39003011257549

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bibliothquecho23guil

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME VINGT-TROISIÈME.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS; CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR; AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS; PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI.

Ouvrage dédié au Roi.

TROISIÈME PARTIE,

SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.

TOME VINGT-TROISIÈME.

Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastidiis gratiam, omnibus vero naturam, et naturæ suæ omnia.

PLIN., *Hist. natur.*, *Præfat.*, pag. 4, edit. Elzev.

PARIS,

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M. DCCC. XXVII.

BIBLIOTHÈQUE

BR
62
.G827
1824
v.23

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PERES DE L'EGLISE GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE.

LIVRE SEPTIÈME.

VINCENT DE LÉRINS, SALVIEN.

I. Saint Hilaire, archevêque d'Arles.

En 429.

L'ouvrage le plus authentique et le plus célèbre qui nous reste de ce saint évêque est l'éloge funèbre (1), tout historique, de son prédécesseur au siège d'Arles, saint Honorat, rempli de pensées *ingénieuses* et *brillantes*, mais qui ne nuisent point à la solidité ni à l'onction. Citons en quelques traits.

« Dans un pareil sujet, la joie et la tristesse se combattent l'une et l'autre. Il est bien fâcheux et bien cruel d'en être privé. » Opera S. Leon, pag. 374 et suiv.

(1) Dans Bollandus, au 16 janvier, et dans l'édition des *OEuvres de saint Léon*, par le P. Quesnel (in-fol., Lyon, 1700; pag. 374—383). « De tous les écrits de saint Hilaire, Gennade ne marque que celui-ci, comme le plus considérable. » (Tillemont, *Mém.*, tom. XII, pag. 485.) Nous citons d'après l'édition du P. Quesnel.

Saint Honorat, originaire des Gaules, étoit né d'une famille distinguée par la noblesse et l'illustration de son origine. A cette occasion, son panégyriste dit : « Nous sommes tous égaux en Jésus-Christ ; le plus haut degré de noblesse est d'être compté parmi les serviteurs de Dieu. La noblesse du sang et les qualités de l'esprit ne peuvent relever le mérite et rendre les hommes illustres que par le mépris qu'on en fait. »

Saint Hilaire nous apprend que lui-même ne s'étoit pas toujours conduit d'après ces saintes maximes; mais long-temps engagé dans le monde, il en avoit recherché les honneurs et les plaisirs, lorsqu'enfin Honorat son parent lui avoit ouvert les yeux sur les dangers auxquels son salut se trouvoit exposé. Le récit de ses foiblesses et de ses irrésolutions rappelle la peinture touchante que saint Augustin a tracée, dans ses *Confessions*, de ses résistances opiniâtres à la grâce. « Combien de larmes cet ami véritable n'a-t-il pas versées sur moi! combien il me sollicitoit dans ses tendres embrassements de ne pas courir à ma perte! Cependant je l'emportai alors par une malheureuse victoire..... D'un côté, je voyois le Seigneur qui m'appeloit à lui ; de l'autre, le monde me retenoit en m'offrant ses charmes séducteurs. Ma volonté flottante et indécise ne savoit quel parti prendre ; enfin Jésus-Christ triompha. »

Il raconte les principales circonstances de la vie

de saint Honorat, sa retraite dans l'île de Lérins, les saints exercices auxquels il s'y livroit avec quelques amis que son exemple y avoit attirés.

« Honorat et ses compagnons recevoient de tous leurs compatriotes tant d'honneurs et de grâces, qu'ils ne pouvoient parvenir à être méprisés, ni à être pauvres. Plus ils s'efforçoient de rendre leur vie obscure, plus leur réputation devenoit éclatante. Ils craignoient leur propre gloire, et le bruit que faisoit partout leur conduite si chrétienne et si édifiante, quoiqu'ils n'eussent en vue que la gloire de Dieu.... Après avoir souffert en quelque sorte la persécution des honneurs, ils vont chercher une solitude étrangère, qui puisse les dérober aux louanges et à la faveur du monde. Tout le pays crut perdre ses pères dans de jeunes gens qui avoient toute la maturité d'un grand âge sans en avoir la foiblesse. »

« Si la charité pouvoit se présenter sous des traits humains, il faudroit la peindre sous l'image d'Honorat. »

Après avoir décrit sa pompe funèbre, le panégyriste observe que son corps, exposé à la vénération publique, étoit tout à la fois, et couvert par les hommages de la foi, et presque mis à nu par la sainte avidité d'une foi encore plus grande, qui se partageoit sa dépouille. Une immense quantité de personnes étoient accourues, non-seulement de tous les

quartiers de la ville, mais de fort loin, comme amenées par un instinct surnaturel, dans l'espérance d'emporter de lui quelque chose qui lui eût appartenu.

Saint Honorat avoit fondé le célèbre monastère de Lérins. « C'étoit une île, auparavant formidable et inhabitée, par la multitude de serpents qui l'infestoient. Résolu de se détacher du monde, Honorat ose affronter cette horrible solitude, rassuré par l'oracle du prophète : *Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et foulerez sous vos pieds le lion et le dragon.* Il y entre sans effroi. L'horreur du désert s'est dissipée, la foule des serpents a disparu. La plus vive lumière en a chassé la sombre obscurité. Appelé sur le siège d'Arles, il y fit monter avec lui toutes les vertus. Bien que parvenu au sommet de la perfection, il trouvoit encore le moyen d'y avancer toujours davantage. Sous sa conduite, l'Eglise d'Arles fut ce qu'avoit été le monastère de Lérins sous son gouvernement. Mais elle jouit peu d'un si saint pasteur. Les austérités qui l'avoient affoibli et miné depuis long-temps, l'enlevèrent à son troupeau après huit jours de maladie. Les souffrances aiguës n'altérèrent pas un moment la sérénité de son âme. Il reçut la mort sans la désirer ni la craindre. »

Ps. XC. 13.

Ce panégyrique fut prêché dans l'église d'Arles, aux obsèques du saint évêque, par saint Hilaire son disciple, son parent et son successeur. Il avoit

promis en finissant de le prendre pour modèle, et de marcher fidèlement sur ses traces. Il tint parole. « Tout ce qu'il y a de plus consommé dans la vertu, de plus élevé dans la perfection, de plus rigoureux dans la pénitence, de plus détaché de toutes les choses d'ici-bas, de plus édifiant dans la conduite de la vie privée, saint Hilaire, devenu évêque, le fit voir constamment dans sa personne. Non content de marcher d'un pas ferme dans le sentier de la philosophie chrétienne, il excitoit les autres à y marcher; appliqué à la méditation des livres saints, mêlant au jeûne et à la prière le travail des mains dans ses moments de loisir, nourrissant assidûment son troupeau du pain de la parole divine, ne voyageant jamais qu'à pied »; tel est le portrait que nous en a tracé un autre Honorat, évêque de Marseille (1), dans la Vie du saint archevêque d'Arles (2).

Nous y recueillons ces autres particularités, non moins intéressantes, que, « à force de vaincre la nature, il avoit acquis une si parfaite tranquillité d'âme, qu'il n'étoit jamais troublé par la moindre impatience; que sa charité pour les pauvres n'avoit *Ibid.*, p.366

(1) Homme éloquent lui-même, dit Gennade, dans son recueil *des hommes illustres*. Voyez son article dans le 1er vol. du *Gallia christiana*, pag. 636. Cet éloge est confirmé par Dupin et D. Ceillier.

(2) Dans l'édition des *OEuvres de S. Léon*, par le P. Quesnel, à la fin du premier tome.

point de bornes; et ce n'étoit qu'afin de leur procurer de plus abondants secours, qu'il vivoit lui-même dans une extrême pauvreté. Il employa pour le rachat des captifs toute l'argenterie des églises, et jusqu'aux vases sacrés, content de n'avoir que des calices et des patènes de verre pour le saint sacrifice, Il mettoit sa joie à envoyer au ciel les vœux et les offrandes des fidèles. Ceux-ci, loin de blâmer cette apparente indigence, approuvoient sa conduite en multipliant leurs oblations, ravis de ce que celles qu'ils avoient faites auparavant, après avoir servi aux mystères de Jésus-Christ, servoient ensuite au soulagement de ceux en qui il reçoit tout ce que nous donnons pour lui. »

Pag. 367 Nous y lisons encore que « saint Hilaire avoit un talent particulier pour la prédication. Lorsqu'il parloit aux savants du monde, il s'exprimoit avec cette grâce, cette élégance et ce ton de noblesse qui caractérisent les grands orateurs. Mais s'il avoit à instruire des gens sans lettres, il changeoit sa manière, et proportionnoit ses discours à la capacité des plus ignorants, alliant un style simple et naïf à la majesté de l'Evangile. Un jour qu'il voyoit quelques personnes s'échapper de l'église après la lecture de l'Evangile, il s'interrompit en s'écriant : Vous pouvez bien sortir de l'église, mais vous ne pourrez pas sortir de l'enfer. » L'historien cite les monuments qu'il en avoit laissés, entre autres une

Exposition du Symbole, et des *Homélies pour toutes les fêtes de l'année.*

Le P. Combéfis nous a transmis quelques-unes de ses Homélies (1). Nous avons peu de choses à en produire.

Sermon sur l'Epiphanie. « Consultons les événements qui accompagnent la naissance de Jésus-Christ homme, nous y verrons tout l'éclat de sa divinité se réfléchir sur les commencements de sa vie mortelle. A peine il est né, qu'Hérode en conçoit de l'épouvante, et tout Jérusalem avec lui. Ne vous en étonnez pas; quand la piété se montre sur la terre, il faut que l'impiété soit dans le trouble. Bon gré malgré, elle rend hommage à Jésus-Christ; elle reconnoît son empire; Hérode sent que sa royauté va lui échapper. Un enfant, couché dans une crèche, fait peur à ce monarque à la tête de ses légions; il fait trembler sur son trône ce tyran superbe.....

Combéfis, t. 1, p. 577.

Matth. II, 3.

» O sanguinaire impiété! tes fureurs seront impuissantes. Tu peux faire des martyrs; il ne dépend pas de toi de tenir Jésus-Christ en ta puissance. »

On s'est partagé à l'occasion du différend qu'eut saint Hilaire d'Arles avec le pape saint Léon, au

(1) Dans sa *Bibliothèque des prédicateurs*, tom. 1, *Advent*, pag. 576 et seq.

sujet de Chélidonius. Le P. Quesnel expose, dans une longue et savante dissertation (1), les motifs qui semblent justifier la conduite de l'archevêque. Le P. Maimbourg, et d'autres qui l'ont suivi, la condamnent (2). Nous ne prendrons point parti. Il nous suffit que l'Eglise ait proposé l'un et l'autre à la vénération des fidèles.

L'Eglise de France compte saint Hilaire parmi les plus illustres défenseurs de ses libertés; ce qui a fait dire à un orateur célèbre de nos jours :

« Quand de noires vapeurs se sont élevées *du puits de l'abîme* autour de nos autels, et ont voilé l'horizon de notre Eglise gallicane, qui a dissipé ces ténèbres? N'est-ce pas Augustin, dont Hilaire d'Arles a invoqué le témoignage dans le cinquième siècle, pour établir dès lors nos droits et nos maximes (3)? »

(1) Dans son édition des *OEuvres de saint Léon.* Son sentiment a été adopté par le P. Noël Alexandre, *Hist. eccles., sæcul.* v, cap. v, tom. v, pag. 168 et seq.

(2) *Hist. du pontificat de saint Léon*, liv. v, pag. 433 et suiv., édit. in-4°. Godescard dans sa Vie.

(3) Le cardinal Maury, *Panégyr. de saint Augustin*, pag. 455, à la suite de son *Traité de l'éloquence de la chaire.*

II. Saint Fulgence, évêque de Ruspe en Afrique, docteur de l'Eglise.

Né en 468, mort en 532.

Bossuet l'appelle le plus grand théologien et le plus saint évêque de son temps (1). Un tel éloge suffit à sa gloire, et n'a rien à craindre des restrictions que la critique peut y mettre.

Les ouvrages que nous avons de ce Père sont pour la plupart des Traités contre les Ariens et les semi-Pélagiens, sur les matières de l'incarnation et de la prédestination ; des Lettres et Réponses en consultation sur les mêmes sujets.

Saint Fulgence se faisoit gloire d'être disciple de saint Augustin. Il s'étoit pénétré de son esprit, tant pour la conduite que pour la doctrine. On l'a souvent comparé avec son maître. S'il lui cède du côté de l'élégance et de la pureté du style, il ne lui est pas inférieur, sous le rapport de la pénétration d'esprit, de la solidité dans le raisonnement, de la méthode lumineuse et savante, avec laquelle il applique l'Ecriture et la tradition. C'est le jugement qu'en porte l'éditeur de ses œuvres, Urbain Maugeant (2), Mais il n'aspire pas au mérite de l'élo-

(1) *OEuvres posth*, tom. II, pag. 29, édit. in-4° par les Bénédictins.

(2) *S. Fulgentii ruspensis episc*, Paris, 1684, vol. in-4°. Urbain

quence. Plus controversiste qu'orateur, même dans ses sermons, saint Fulgence est exact, mais sans chaleur.

Saint Isidore de Séville lui donne cet éloge : Qu'il est clair dans l'exposition de la foi, savant et profond dans l'intelligence des livres saints; qu'il a de la douceur dans l'expression, de la subtilité dans la discussion (1). Son langage est pur, mais sans élévation, et manque totalement de cette sève d'imagination et de cette teinte de poésie qui anime les compositions de saint Augustin, et à laquelle ses premières études sembloient l'avoir préparé (2).

Ses ouvrages sont des monuments, ils ne sont pas des modèles. Ecrits dans la langue de Tertullien et de saint Cyprien, ils sont loin de l'énergie du premier et de la souplesse du second. Son abondance est moins encore de la diffusion que de la prolixité ; et l'identité des matières qu'il traite, l'oblige à de fastidieuses redites. Nous nous borne-

Maugeant, prêtre, mort à Paris en 1727. Son ouvrage le plus considérable est l'édition qu'il a publiée de saint Prosper, vol. fol., Paris, 1711.

(1) *De Scriptor. eccles.*, cap. XIV.

(2) L'histoire nous apprend que la mère de saint Fulgence, respectable par sa grande piété, *religiosa mater*, voulut que son fils apprît par cœur tout Homère, et une partie de Ménandre, avant que d'apprendre les premiers éléments de la langue latine. » (Rollin, *Traité des études*, tom. I, pag. 223, édit. in-4°.)

rons à faire connoître les titres de ses principaux ouvrages. Ce sont :

1° *Les livres des deux prédestinations, à Monime.* Le saint docteur emploie le premier à montrer que, dans le sentiment de saint Augustin, Dieu ne prédestine point les hommes aux péchés, mais seulement à la peine ou au supplice qu'ils ont mérité par leurs péchés. Il prouve, dans le second, que le sacrifice est offert à la sainte Trinité, au nom de laquelle l'Eglise confère le baptême; après quoi, il répond aux objections des Ariens. Dans le troisième, il réfute ces sectaires, qui abusoient de ces paroles : *Le Verbe étoit avec Dieu*, pour autoriser leurs impiétés;

2° *Réponse aux dix objections des Ariens*, proposées par le roi Thrasamond;

3° *Trois livres* adressés au même prince, qui l'avoit consulté sur divers points de foi, mais sans avoir l'intention de se rendre à la vérité (1);

4° *Livre de la foi orthodoxe à Donat*, ou explication des mystères de la Trinité et de l'incarnation;

5° *Livre de l'incarnation du Fils de Dieu*, où il prouve que le Fils seul s'est incarné, et non le Père ou le Saint-Esprit;

6° *Livre de la Trinité, à Félix;*

(1) *S. Fulgent. Vita*, pag. 21. (En tête de cette édition).

7° *Deux livres de la rémission des péchés.* Il y établit qu'il ne peut y avoir de rémission des péchés sans une sincère pénitence, et hors du sein de la véritable Eglise ;

8° *Trois livres de la vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu.* Saint Fulgence y montre : 1° que la grâce est un don de la miséricorde divine ; 2° qu'elle ne détruit point le libre arbitre ; 3° que l'élection à la grâce et à la gloire est toute gratuite ;

9° *Le livre de la foi, à Pierre*, diacre, où il établit la même doctrine que dans les précédents (1) ;

10° *Sermons ou Homélies.* Il n'y en a que dix reconnus pour être incontestablement de ce Père. Le premier n'est qu'une exhortation à la pratique des vertus chrétiennes, fondée sur ces paroles de l'E-
Luc. XII, 42. vangile de saint Luc : *Qui est le dispensateur fidèle et prudent que le maître établira sur ses serviteurs, pour distribuer à chacun, dans le temps, la mesure*
Pag. 547. *de blé qui lui est destinée?* « Quel est ce maître, et quels en sont les serviteurs? Nul doute que ce ne soit Jésus-Christ. Sa famille, c'est son Eglise catholique, répandue par tout le monde, qui se glo-

(1) « Croyez donc fermement, et gardez-vous bien de douter qu'il n'y a de vrais pénitents que ceux que Dieu éclaire, qu'il touche, qu'il convertit par sa miséricorde, et par sa grande et toute gratuite miséricorde. » (Collet, citant saint Fulgence, *Serm*, tom. 1, pag. 404.)

rifie d'avoir été rachetée par son sang. La virginité de cette épouse de Jésus-Christ n'est point altérée par sa fécondité, comme sa fécondité n'est point empêchée par sa virginité ; et l'intégrité de cette mère est si grande que, si elle n'étoit pas toujours vierge, elle ne pourroit être mère (1). »

Il insiste particulièrement sur le précepte de l'aumône. Pag. 549.

Sermon II. Sur les deux naissances de Jésus-Christ. La première, au sein de Dieu son Père avant les siècles; la seconde, dans le temps, selon la chair, déterminée par son immense charité pour les hommes. Comparaison de Marie avec Ève ; de Jésus-Christ, réparateur de l'humanité, avec Adam, qui en fut le corrupteur. Pag. 554.

Sermon III. Sur le premier martyr saint Etienne, et la conversion de saint Paul. « L'Eglise n'auroit pas saint Paul, ce vaisseau d'élection, si saint Etienne n'eût prié. » Pensée que Bourdaloue a empruntée de saint Fulgence (2), et qu'il fortifie de l'exemple des prières de sainte Monique, en faveur de saint Augustin. Le P. de La Rue trace, d'après une parole du même saint docteur, à l'occasion du martyre de saint Etienne, le dessein de la seconde partie d'un de ses sermons : « Nous avons vu, dit saint Pag. 556.

(1) Traduit par Senault, *Panégyr.*, tom. III, pag. 258.

(2) *Serm. sur l'éloignement de Dieu, Carême*, tom. II, pag. 399.

Fulgence, Etienne animé contre les pécheurs : voyons le prier pour ses bourreaux : *Per caritatem arguebat errantes, ut corrigerentur ; per caritatem pro lapidantibus orabat, ne punirentur.* Son zèle a éclaté, tandis qu'il s'est persuadé que les Juifs n'en vouloient qu'à Dieu ; mais son zèle s'est changé en patience, dès qu'il s'est aperçu que c'étoit à lui qu'ils en vouloient : *In ore justitiam sonat, in corde patientiam servat* (1). »

Sermon IV. Sur l'Epiphanie, la mort des saints Innocents, et les présents offerts par les Mages. Il y joint la fuite en Egypte, dont il explique le des-
Pag. 560. sein par une dispensation divine : « Afin que dans le temps il pût être attaché à la croix, sur laquelle il devoit répandre son sang et opérer le salut du genre humain. »

Sermon V. Traité de la charité. Nous la devons à tous, et en tout temps, à ceux que nous connoissons, à ceux-mêmes que nous ne connoissons pas,
Pag. 565. à nos ennemis comme à nos amis. Elle est le principe de tous les biens comme la cupidité l'est de tous les maux. « Si, pour n'avoir rien donné aux pauvres, quand on a pu le faire, on sera précipité dans l'enfer, quel supplice pensez-vous que mérite celui qui s'est approprié injustement le bien

(1) *Avent*, pag. 445. Les leçons du Bréviaire de Paris pour la fête de saint Etienne, sont de saint Fulgence.

d'autrui : *Si sterilitas in ignem mittitur, rapacitas quid meretur* (1)? »

Sermon VI. Eloge de saint Cyprien. Rien de remarquable. Point de faits.

Les suivants ont pour titre : *Du larron crucifié avec Jésus-Christ. Du saint jour de la Pentecôte.* Ils ne doivent pas nous arrêter. La seule observation à faire sur le neuvième, en l'honneur du martyr saint Vincent, c'est qu'il n'est pas de saint Fulgence, mais de saint Augustin (2).

Le dixième est un commentaire de cette parole du prophète Michée : *Je t'apprendrai, ô homme! ce que c'est que le bien.* Mich. VI. 8.

Nous trouvons peu d'imitations importantes faites de l'évêque de Ruspe par nos modernes prédicateurs. Il appartient plus à la théologie qu'à l'art oratoire. Fromentières et Bossuet se sont rencontrés dans l'emprunt d'une de ses pensées, d'après sa lettre au sénateur Théodore. Le premier indique seulement le passage de la lettre (3); Bossuet le traduit : « Encore que ce soit un orgueil damnable de mépriser ce que Dieu commande, c'est une audace bien plus criminelle de s'attribuer ce que Dieu donne (4). »

(1) Traduit par Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. III, pag. 78.

(2) Tom. V Bened., n° CCLXXVI.

(3) Fromentières, *Carême*, tom. I, pag. 522. Autre imitation, *ibid.*, tom. II, pag. 197.

(4) *Serm.*, tom. VII, pag. 156.

Nicolle a emprunté de lui cette autre réflexion, si éloquemment développée par Massillon, *sur l'influence de l'exemple des grands*. « La bonne ou mauvaise vie ne sont jamais de peu d'importance, parce qu'étant élevés au-dessus des autres, ou ils en perdent plusieurs avec eux, ou ils en attirent plusieurs avec eux à la voie du salut. Ainsi, ils ont à attendre ou un grand supplice, si leur exemple sert de piége à plusieurs pour les engager dans le crime, ou une gloire éminente, s'ils sont cause que plusieurs se portent à la vertu par leur exemple(1). »

Nos controversistes n'ont pas manqué d'appuyer de l'autorité de ce saint docteur leurs témoignages en faveur de nos plus chères traditions (2).

L'historien de sa vie (Ferrand, diacre), lequel avoit été disciple du saint évêque, nous a transmis

(1) *Essais de morale*, tom. XIII, pag. 228; S. Fulgent.. *Epist.* VI, n° 3.

(2) Par exemple, M. de Trévern, *Discus. amic.*, tom. II, pag. 24; l'abbé Barruel, *du pape et de ses droits*, tom. I, pag. 281. Sur les saints Apôtres Pierre et Paul : « La grâce les unit de telle sorte, qu'on ne peut en nommer un, sans les nommer tous deux. Dans le culte qu'on leur rend, dans les éloges qu'on en fait, dans les prières qu'on leur adresse, ils ne sont jamais l'un sans l'autre. On diroit que le nom de l'un est comme un titre d'honneur qu'on prétend mettre toujours devant le nom de l'autre : *Utraque sibi pro cognominibus habentur vocabula.* On ne peut donc bien les louer sans les louer tous deux ensemble. » (L'abbé Clément, *Panégyr. des saints Apôtres*, t. :, p. 450.)

ces importantes particularités. Saint Fulgence se trouvant à la cour du roi Théodoric, environné des grands officiers de la couronne, et dans toute la pompe de la magnificence royale, en prit occasion d'amener ceux qui étoient près de lui sur un spectacle d'une tout autre magnificence : Si telle est, leur dit-il, la pompe qui accompagne les rois de la terre, quelle doit être celle de la Jérusalem céleste? et si des hommes qui ne cherchent que la vanité se voient investis de tant d'éclat et d'honneurs, jugez par là de la gloire, des hommages et de la tranquille félicité dont jouissent les saints bienheureux au sein de la vérité !

Il venoit à peine de prendre le gouvernement de son Eglise de Ruspe, que les Ariens suscitèrent une violente persécution contre les catholiques. Thrasamond, roi des Vandales, fit saisir soixante des évêques les plus considérables d'Afrique. De ce nombre étoit saint Fulgence. Le prince les envoya tous, chargés de chaînes, en Sardaigne. Quoique l'évêque de Ruspe fût le dernier par son ordination, sa science et sa sainteté lui donnoient le premier rang parmi ces illustres captifs. Il étoit l'âme de toutes les délibérations. Ses collègues le chargèrent de l'exécution de toutes les entreprises. Il étoit consulté de toutes parts ; les saints évêques exilés en Sardaigne y formoient comme un concile perpétuel, auquel on adressoit des consultations de toutes les provinces

d'Afrique, d'Italie et de Scythie. Notre saint étoit chargé par les autres évêques d'y répondre, et il le faisoit d'une manière qui ne laissoit rien à désirer. Ainsi, malgré l'hérésie et l'intrusion, les diocèses catholiques étoient gouvernés par leurs légitimes pasteurs qui, à l'exemple de saint Cyprien, continuoient de diriger leurs troupeaux dans les voies du salut, commandant en évêques, punissant en juges, décernant des peines, réconciliant à l'Eglise des excommuniés, quoiqu'il y eût un grand trajet de mer entre eux et leurs peuples; en un mot, réglant toutes les affaires de leur diocèse avec une pleine et entière autorité (1). Le savant canoniste Corgne n'a pas manqué d'arguer de ce fait, pour établir l'indépendance du ministère épiscopal dans l'exercice de ses fonctions (2).

(1) *Auctor vitæ S. Fulgent.*, Ferrand diac., cap. xx, n° 41; *Apud Usserium*, cap. xiv, pag. 482; Tillemont, *Mém.*, tom. xvi, pag. 724, 725, qui apporte encore d'autres exemples à l'appui de celui-ci.

(2) *Défense des droits des évêques*, tom. ii, pag. 546—551.

III. Saint Alcime Avite, archevêque de Vienne.

Fils du sénateur Ischidius (ou Isidius), et frère de saint Apollinaire, évêque de Valence, fut élevé, au commencement du sixième siècle, sur le siége épiscopal de l'Eglise de Vienne, que son père avoit aussi gouvernée pendant quelques années. Il travailla utilement à la conversion des Ariens répandus dans les Gaules et dans l'Italie, présida au concile d'Epaone, tenu en 517, et mourut en 523. Il a composé des lettres, des sermons et des poèmes, recueillis par le P. Sirmond (1). Ses lettres surtout contiennent des particularités intéressantes.

(1) Vol. in-8°. Paris, 1643. Il manque à son édition la Conférence célèbre du saint archevêque avec les évêques ariens, en présence du roi Gondebaud. Nos écrivains la racontent ainsi : Plusieurs évêques catholiques s'étant assemblés pour la fête de saint Just à Lyon, dont Gondebaud avoit fait quelque temps auparavant sa ville capitale, allèrent le saluer. Ils avoient à leur tête Avitus, évêque de Vienne. Ce prélat prit la liberté de demander une conférence avec les évêques ariens, sur les points de controverse qui les séparoient des catholiques. Gondebaud lui répondit brusquement et avec chagrin sur cet article : « Si la religion que vous professez est la vraie, d'où vient que les » évêques de votre communion n'empêchent pas le roi des François de » me faire la guerre, et de s'attacher comme il fait tous mes ennemis? » Comment s'accorde la véritable religion avec cette ambition insatia- » ble, et cette soif du sang des peuples? Qu'il fasse voir par ses œuvres » la vérité de sa foi. » L'évêque Avite répliqua en ces termes : « Sei- » gneur, nous ignorons les desseins du roi des François; mais per- » mettez-moi de vous dire que l'Ecriture nous apprend que le ren- » versement des royaumes est souvent la punition du violement de la

Pag. 2. La première, adressée à Gondebaud, roi des Bourguignons, résout la question de l'étymologie du mot *messe*. Quelques savants ont voulu en trouver l'origine dans l'hébreu. On voit ici que le mot *missa* étoit une simple formule usitée dans les églises, dans les palais et les prétoires, pour congédier les assistants (1).

Pag. 42. Dans la sixième, adressée à Victorius, évêque de Grenoble, il répond à la demande de cet évêque, qu'il n'est jamais permis aux catholiques d'employer à leur usage des autels et oratoires qui auroient servi aux hérétiques. Il fit confirmer cette sentence par un canon exprès du concile d'Epaone, exprimé dans les mêmes termes : ce n'étoit pas sans avoir prévu les plaintes qu'exciteroit cette apparente ri-

» loi de Dieu, et qu'il suscite de toutes parts des ennemis à ceux qui » se déclarent le sien. » Le roi ne s'offensa point de la liberté de cette réponse ; il leur accorda la conférence, et les Ariens y furent fort mal menés. Il permit qu'on en tînt une seconde, où il fut lui-même indigné de leur ignorance, aussi-bien que de leurs emportements. Avitus expliqua la créance de l'Eglise sur le mystère de la Trinité, qu'il prouva par des témoignages de l'Ecriture. On ne gagna rien pour le moment. Mais le bruit en ayant transpiré, plusieurs Ariens se convertirent. » (Daniel, *Hist. de France*, tom. 1, in-4°, pag. 46; Dupin, *Bibliothèque*, vie siècle, p. 21—24; Fleury, Racine, etc.; d'Achery, *Spicileg.*, tom. v; Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. 1, 2e partie, pag. 275 et suiv.; Grégoire de Tours, au livre second de son *Hist. des Francs*, rapporté par Sirmond, pag. 211.)

(1) On peut voir à ce sujet l'explication qu'en donnent le cardinal Bona, Bellarmin, D. Devert, Bossuet, etc.

gueur. Saint Avite la justifie par des textes de l'ancien et du nouveau Testament, qui condamnent toute alliance avec ce qui est impur. Le premier concile d'Orléans, tenu peu auparavant, avoit émis une décision contraire; et c'est celle qui a prévalu.

La vingt-troisième, à Hélie, patriarche de Jérusalem, commence par un beau témoignage rendu à la dignité de son siége : « Votre apostolat exerce la primauté que Dieu lui a accordée, et s'attache à prouver, non-seulement par les prérogatives de son Eglise, mais encore par ses propres mérites, qu'il tient le premier rang dans l'Eglise universelle (1). » Pag. 67.

La vingt-huitième peut passer pour être un traité de la divinité de Jésus-Christ (2) contre l'hérésie de Paul de Samozate et de Photin ; ils avoient soutenu que Jésus-Christ n'avoit commencé qu'au temps de Marie sa mère. Cette erreur, si puissamment réfutée par les anciens (3), s'étoit accréditée dans les Gaules. Saint Avite la combat par les textes connus de l'Ecriture. Pag. 75.

Dans la trente-unième, écrite au nom de tous les évêques de France, il prend la défense du pape Symmaque (4), et témoigne avec chaleur sa surprise de Pag. 79.

(1) Voyez Thomassin, *Discipline ancienne et nouvelle*, liv. I, chap. XII, pag. 100 et suiv.

(2) Flor. diacon., *Apud notas* Sirmond, *in Alcim. Avit*, pag. 27.

(3) S. August., *Hæres.*, XLIV; S. Epiph., *Hæres.* LXXI; Vincent. Lirin., cap. XVI.

(4) Voy. Noël Alexandre, *Hist. eccles.*, sæc. V, t. V, p. 371, 372.

la conduite que ceux d'Italie avoient tenue à l'égard du souverain pontife, en le déférant à leur jugement : « Si le souverain législateur ne permet pas que, dans l'ordre purement civil et politique, des sujets osent se porter pour accusateurs du prince, quel qu'il soit, qui leur a été donné; si l'Apôtre défend de recevoir une accusation intentée contre un prêtre : je ne conçois pas comment des inférieurs ont pu se constituer juges de celui que Dieu a établi leur chef dans l'ordre spirituel. Que si l'on se croit en droit de juger l'évêque de Rome, ce n'est plus l'évêque, mais l'épiscopat tout entier qui est en péril. Quand le vaisseau de l'Eglise ne navigue qu'au milieu des tempêtes, tous ceux qui sont chargés de la manœuvre doivent se rallier autour du pilote; autrement, ils compromettent leur propre sûreté. Le pasteur rendra compte au Juge suprême de l'administration du vaste troupeau qui lui fut confié; ce n'est pas au troupeau à demander compte au pasteur. »

Pag. 80.

1.Tim. v. 19.

La lettre quarante-unième est adressée à notre premier roi chrétien, à l'occasion de son baptême. Outre l'importance de l'événement qui en est l'objet, il s'y rencontre des circonstances intéressantes pour l'histoire de notre nation et pour la gloire de son souverain ; nous en donnons la traduction.

Pag. 94.

Avitus, évêque de Vienne, au roi Clovis.

Les nombreux ennemis de la paix, qui le sont également de la vérité, partagés sous des bannières diverses, et différents entre eux par les opinions, avoient réussi à jeter dans votre esprit quelques préventions contre le nom chrétien. Nous étions déterminés à renvoyer l'affaire à l'éternité, et à remettre notre cause entre les mains de celui qui prononcera dans son redoutable jugement sur la rectitude des intentions de chacun de nous. Mais un rayon de la vérité s'est fait jour de soi-même; et la divine Providence n'a pas attendu plus tard pour susciter un arbitre, et prononcer sur les différents qui partagent les communions chrétiennes. Le propre choix que vous avez fait après avoir mûrement examiné toutes choses, a résolu la question; et la foi dont vous venez de faire profession est devenue la victoire des catholiques sur toutes les hérésies. En matière de changement de religion, lorsqu'on se trouve pressé, soit par les remontrances des évêques, soit par les insinuations et les avertissements de l'amitié, il n'est que trop ordinaire de se retrancher dans les coutumes héréditaires. Ainsi l'intérêt du salut est sacrifié à un faux point d'honneur, et sous le prétexte de respecter la tradition de ses pères, on s'expose à tous les risques de leur incrédulité; c'est reconnoître par cela seul qu'on ne tient

à leur parti que par ignorance. Le merveilleux événement dont nous venons d'être témoins enlève à l'erreur cette vaine et coupable excuse. Vous avez cru qu'il suffisoit à la gloire de vos ancêtres de vous avoir transmis leur antique illustration, et que tout ce qui pouvoit ajouter à la noblesse de votre sang devoit commencer à vous-même. Redevable de tant de précieux avantages à ceux de qui vous descendez, vous avez voulu ne devoir qu'à vous seul d'autres biens encore plus précieux. L'histoire de votre règne garantit aux héros de qui vous tenez le jour, que vous n'avez pas dégénéré du haut rang où ils vous ont fait monter dans ce monde; ceux qui naîtront de vous vous devront les couronnes que vous leur préparez dans un autre royaume. Que l'empire d'Orient se félicite donc de compter un prince de plus qui s'est rangé sous notre loi chrétienne; le bienfait de
Pag. 95. la foi n'est pas un privilége qui lui soit exclusif, et tel que le reste du monde doive être étranger à ses rayons. Non : l'Occident lui-même voit un nouvel astre briller sur un trône affermi depuis si longtemps. Ce n'est point sans un dessein particulier de la Providence, que ce nouvel astre s'est montré au jour où nous célébrons la naissance de notre adorable Rédempteur, et que les eaux sacrées du baptême vous ont enfanté à la vie éternelle, le même jour que le Roi des cieux est entré dans le monde que sa naissance alloit racheter. La fête de la nativité de

Notre Seigneur devient aussi la vôtre; ce jour de Noël, déjà si cher aux chrétiens, leur sera désormais plus précieux encore, parce qu'il a été celui où vous vous êtes donné à Dieu, à sa religion et à vos frères (1). En quels termes pourrois-je exprimer la gloire de cette heureuse régénération? S'il ne m'a pas été possible d'assister en personne à l'auguste cérémonie, je ne me suis pas moins associé à la commune allégresse. Je vous devois, ainsi que toute la province, une reconnoissance particulière d'avoir bien voulu nous en informer à l'avance, par un courrier que vous avez daigné nous dépêcher à ce sujet. D'après l'assurance que vous-même nous en aviez donnée, il ne nous étoit plus permis de douter du bonheur qui alloit signaler cette nuit sacrée. Du moins je vous y accompagnois dans ma pensée; je me représentois le concours des évêques réunis autour de votre personne, leur saint empressement à essuyer l'eau régénératrice répandue sur votre majesté; je la voyois elle-même abaissant devant les serviteurs de Dieu ce noble front que ses peuples n'envisagent qu'avec une crainte respectueuse, cour-

(1) Hinckmar de Reims et Flodoard, trompés par Frédegaire (*Hist. Francor. Epitom.*, cap. XXI), disent: « Clovis reçut le baptême, et six mille François le reçurent avec lui à la fête de Pâques du Seigneur.» Saint Avite, contemporain, affirme que ce fut à la fête de Noel. Son témoignage est assurément bien plus décisif. L'auteur de l'*Histoire critique de la monarchie française* a essayé d'expliquer cette contradiction. Voyez Dubos, tom. III, pag. 120 et suiv.

bant sous l'onction sacrée cette tête blanchie dans les combats, échangeant la cuirasse et le baudrier contre la robe, symbole de candeur et d'innocence, dont votre âme vient d'être revêtue. Cette pacifique parure, n'en doutez pas, ô le plus glorieux des monarques! ne fera que rendre votre bras plus redou-
Pag. 96. table dans les batailles, et toutes les prospérités que vos armes vous ont values, acquerront de votre piété un nouveau lustre. Mon ministère sembleroit m'inviter à joindre ici quelque exhortation, s'il avoit quelque chose à vous apprendre ou à vous conseiller. Mais, que vous dirai-je? Vous encouragerai-je à vous perfectionner dans la foi, quand vous en avez montré toute la perfection, avant même que l'on vous en eût appris les régles? Vous exhorterai-je à l'humilité chrétienne, après que vous en avez donné un témoignage si éclatant par votre soumission à l'Eglise? A la miséricorde et à la clémence, quand les milliers de captifs rendus par vous à la liberté célèbrent vos bienfaits par les chants d'allégresse qu'ils font entendre, et par les pleurs de la reconnoissance? Il ne nous reste qu'un seul vœu à former, c'est qu'en même temps que la bonté divine amènera votre peuple tout entier, à l'imitation de son roi, dans la voie qui conduit à Dieu, vous, prince, de votre côté, vous étendiez votre religieuse sollicitude sur les peuples étrangers vivant encore sous le joug d'une ignorance naturelle, sans avoir été corrompus

par les germes empoisonnés de l'hérésie ; que vous les fassiez participer aux fruits de la bonne semence déposée dans le trésor de votre cœur, en la répandant sur eux, leur envoyant pour cet effet des ambassadeurs, afin d'étendre de plus en plus le royaume du Dieu qui a si glorieusement élevé le vôtre dans ce monde. Que les nations idolâtres, qui vous regardoient comme le plus grand roi de leur religion, et comme leur chef en quelque sorte, soient converties par vos soins. Qu'elles se réunissent toutes dans le même sentiment de respect pour vos volontés, quelque différentes qu'elles restent dans les autres choses. Vous êtes un soleil qui se lève pour tout le monde, et dont aucun pays particulier n'a droit, pour ainsi dire, de s'approprier la lumière. Les pays qui ont le bonheur d'être plus voisins, jouiront, il est vrai, d'une plus grande splendeur; mais ceux qui en sont le plus éloignés ne laisseront pas d'en être éclairés. Vos bienfaits se répandent déjà dans tous les lieux, et déjà vos ministres rendent service à tout l'empire. Continuez à faire les délices des provinces où brille votre couronne, et la consolation du reste du monde. Toutes les Gaules retentissent du bruit des heureux événements qui arrivent aux habitants des provinces, par votre moyen. Nous-mêmes, nous prenons une très grande part à vos succès ; et toutes les fois que vous triomphez, nous croyons avoir remporté une victoire. Votre bonheur

n'a point changé la bonté naturelle de votre âme, et vous aimez toujours à faire les œuvres de miséricorde que la religion nous recommande. C'est en exerçant votre charité que vous donnez les plus grandes preuves de votre puissance.

La cinquante-unième porte sur un démêlé littéraire, auquel donna occasion le discours prononcé par l'archevêque de Vienne, le jour de la dédicace de l'église de Saint-Etienne, en présence de la pieuse reine Carètene. Les applaudissements donnés à l'éloquence de l'orateur ne furent point du goût d'un certain Viventiolus, rhéteur de profession, qui l'attaqua aigrement sur la prononciation d'un mot latin. Avitus se crut obligé de répondre. Nous allons produire sa lettre, malgré la frivolité du sujet, parce qu'elle offre un modèle de modération et de politesse dans les disputes littéraires.

Pag. 112. J'apprends que vous relevez publiquement un barbarisme que vous prétendez m'être échappé dans mon Homélie pour la fête de la dédicace. J'avoue que j'aurois pu m'en rendre coupable, aujourd'hui surtout que l'âge a tourné mon esprit vers des études bien plus sérieuses que celles dont autrefois ma jeunesse a pu s'occuper. J'aurois mieux aimé que vous n'attendissiez pas mon départ de Lyon, pour vous en expliquer de vive voix ; j'y supplée du moins en vous écrivant. Vous trouvez mauvais, me dit-on, qu'en prononçant dans mon discours le mot *potitur*,

j'en aie fait la seconde syllabe longue, au lieu d'imiter Virgile qui l'a faite brève dans ce vers *vi potitur*. Mais ne seroit-ce point là une de ces licences familières à ce grand poète, et que lui imposoit la nécessité de son rythme, sans s'asservir régulièrement à la prosodie de la langue? Ainsi lisons-nous dans le septième et huitième livres de son Enéide : *Non erimus regno indecores... Fervere Leucatem ;* ce qui suppose évidemment des fautes de quantité... Mais ce qui peut être permis à un poète l'est-il également à l'orateur? Je ne le crois pas, et tous les gens de lettres seront de mon avis. Au reste, Virgile lui-même rend la chose indécise, puisque, dans son sixième livre, il fait cette même syllabe longue dans ce vers : *Ausoque potiti....* C'est à vous et à vos collègues, que je dois regarder comme mes maîtres, à me prescrire des lois, et à m'apprendre si je dois régler ma prononciation sur l'exemple qui me condamne ou sur celui qui me justifie.

Les lettres suivantes n'offrent rien de bien remarquable.

II. De ses Homélies, il ne nous reste en entier que celle où il rapporte l'institution des prières, connues sous le nom des *Rogations* (1). « Cette so-

(1) Les processions et litanies des *Rogations* n'ont pas eu seulement pour restaurateur l'archevêque de Vienne, saint Mamert, comme on le croit assez communément, d'après l'assertion du *Gallia christiana;* les témoignages les plus précis prouvent qu'il en est le vérita-

lennité, qui commença en France, s'étendit bientôt par toute l'Europe. La province de Vienne étoit affligée par divers fléaux : c'étoient de fréquents incendies, des tremblements de terre, des phénomènes apparoissant durant l'obscurité des nuits, des voix extraordinaires, qui s'y faisoient entendre, et sembloient menacer le monde tout entier d'une prochaine destruction. Les animaux des forêts franchissoient leurs retraites, et venoient jusque dans

ble et premier instituteur. Il est vrai que l'usage des processions et des litanies est beaucoup plus ancien que saint Mamert, et qu'on en trouve l'origine dès le troisième siècle, et peut-être dans des temps encore plus reculés. On peut consulter là-dessus l'ouvrage singulier de Serarius, qui porte pour titre : *Litaneuticus*, c'est-à-dire, *Recherches*, ou *Traité sur les litanies*. « Mais cela ne prouve rien, dit le P. Sirmond, dans une de ses notes sur Sidoine Apollinaire (*Not. in Epist.* XIV, lib. V); car il n'est pas question de savoir qui a établi le premier les litanies et les processions en général; il ne s'agit précisément que de celles qui précèdent la fête de l'Ascension du Sauveur. Or, il est certain que c'est le saint archevêque de Vienne, Mamert, qui en est le premier auteur, et que cette dévotion ayant passé de l'Eglise de Vienne dans la Basse-Auvergne, et de là dans toutes les Eglises des Gaules, fut ensuite adoptée par l'Eglise universelle. » Nous trouvons la décision formelle de ce fait dans la lettre de Sidoine à Aper. Il y assure clairement et positivement que le Père et le pontife Mamert (car c'est ainsi qu'il le nomme) est le premier qui ait
Pag. 152. introduit et établi la solennité des Rogations : *Invenit*, *instituit*, *invexit*. Saint Avite, qui remplit le siége de Vienne quelques années après saint Mamert, qui l'appelle son prédécesseur et son père spirituel dans le baptême, assure la même chose dans son homélie sur cette
Ibid. fête, qu'il appelle gauloise d'origine. Grégoire de Tours dit si clairement la même chose, dans son *Hist. de France*, lib. II, ch. XXXIV, qu'il n'est plus permis d'en faire un problème.

les cités porter l'effroi dans le cœur de leurs habitants. Ces calamités ne pouvoient s'expliquer que par les vengeances du Ciel irrité. On trembloit que la catastrophe de Sodome ne se renouvelât. On touchoit à la fête de Pâques. La veille, durant la nuit, la grande église, située sur le lieu de la ville (Vienne) le plus éminent, se trouva embrasée par un incendie furieux, au moment où le peuple y étoit rassemblé. Chacun fuit, dans la crainte que sa maison ne soit également la proie des flammes. L'évêque saint Mamert reste seul, intrépide, au pied des saints autels; et par la ferveur de ses prières, accompagnées de larmes, obtient du Ciel que le feu s'arrête, et que l'église soit sauvée. A cette nouvelle, le peuple revient en foule dans le temple; plus d'autre feu que celui des flambeaux sacrés. Ce fut cette nuit même que le saint évêque conçut le dessein d'établir des Rogations pour remercier Dieu, et prévenir de semblables malheurs à l'avenir. Il en fixa la première célébration aux jours qui précèdent la fête de l'Ascension. Elle eut lieu par des processions qui durèrent trois jours. Quelques Eglises de France n'ont pas tardé de suivre ce pieux exemple; et la fête est devenue générale. » Pag. 153. Pag. 154.

Un des plus précieux avantages que saint Avite remarque dans cette dévotion, c'est que tous les fidèles s'y réunissent pour pleurer ensemble leurs péchés. « Cette sainte confédération de prières flé-

chit bien plus sûrement la divine miséricorde. L'exemple d'une humilité et d'une confession mutuelle tourna à l'édification de tous. Une expiation
Pag. 155. individuelle auroit bien moins de force. » Exemple de la pénitence des Ninivites.

Il ne reste que des fragments des autres homélies, en assez grand nombre, composées par le saint archevêque.

Pag. 160. « A mesure que les royaumes catholiques se multiplient, nos cités se décorent d'édifices religieux, et acquièrent de nouveaux patrons. Elles s'accroissent même par l'affluence des peuples; et de simples bourgades doivent à leurs saints protecteurs d'être devenues des villes. »

Pag. 208. « Le nouveau Testament s'appelle ainsi, parce qu'il a appelé à l'héritage le seul peuple chrétien, à l'ex-
Pag. 209. clusion de tous les autres.... Les hommes ne sauroient laisser par testament que leur bien. Jésus-Christ a légué à son Eglise sa personne même, à savoir sa chair et son sang. »

III. Les poèmes de saint Avite, au nombre de cinq, traitent, le premier, de la création; le second, du péché originel; le troisième, de la sentence rendue par Dieu contre Adam après son péché; le quatrième est une description du déluge; le cinquième est un panégyrique de la virginité. Sa versification n'a pas l'harmonieuse correction des beaux temps de Virgile et d'Horace; mais elle s'en

rapproche quelque fois, sinon par la clarté, au moins par l'énergie et la concision. Le poète mêle à ses compositions des épisodes empruntés aux sources les plus pures, et relevés par la pompe des descriptions. Offrons en quelques exemples à la curiosité de nos lecteurs. Une traduction ne rendroit point le caractère de la poésie latine à cette époque.

Dans le troisième, intitulé : *De la sentence portée contre Adam après son crime*, le poète raconte l'histoire du Mauvais riche :

Sanctus namque refert de quodam divite Lucas
Quem nimio luxu dissolvens vita fovebat : Pag. 245.
Ipse cothurnatus gemmis, et fulgidus austro,
Serica bis coctis mutabat tegmina blattis :
Inde, ut bacchantem suasissent tempora mensam,
Currebant epulæ totus quas porrigit orbis.
Cumque peregrinus frugem misisset acervus,
Fervebat priscum crystallo algente falernum.
Uvida quin etiam miscebant cinnama thuri,
Et suffita domus pingui fragrabat amomo.
Quod pelagus, quod terra creat, quod flumina gignunt
Certatim mensis cedentibus undique lassus
Portabat pallens auri cum fasce minister.
Languidus ante fores pauper tunc forte jacebat
Divitis, obstrictis resoluto corpore membris,
Et supplex poscebat opem, non munera captans, Pag. 246.
Relliquias tantum; sed, si quas copia jecit,
Has tunc opperiens alvus jejuna rogabat.
Sed proclamanti dives non addidit aurem,
Nullaque languentem pietas respexit egenum.
Nec quæ completis cecidere superflua mensis
Pauperis ad victum quisquam dedit. Insuper ægri

Despicitur facies, et putria vulneris horrent.
Cumque canes miti perlambant ulcera lingua
Blandior et fesso feritas medicabilis adsit,
Sola hominum nescit mens semper dura moveri.

Hæc sed diversa penitus dum sorte geruntur,
Impendens obitus pariter pulsavit utrumque,
Divite prævento, numquam qui credidit istud.
Pauper ad optatam longo vix tempore mortem
Post venit, et victor morbos artusque relinquit.
Ille quidem celsa qui dudum floruit arce,
Fletibus ad tumulum stipato funere fertur,
Auratoque datur conditus membra sepulchro,
Et pretiosa tegunt elatum lintea marmor.
Spiritus abstruso sed mox demissus averno
Incidit æternas per sæva incendia pænas;
E quarum medio sublimi in sede locatum,
Haud procul (hoc arte censetur, nam procul inde
Ut docet eventus), sinibus conspexit ovantem
Abrahæ justi mutatum in paupere vultum,
Non ejus similem, quem dudum luce receptum,
Quarto forte die vix quisquam largus humandi,
Ne cito dispersum naturæ lege cadaver
Dira frequentatæ contagia mitteret urbi,
Obtectum laceris tenui velamine pannis,
Naribus adstrictis nuda tellure locavit:
Pag. 247. Angelicis manibus tunc in sublime levatus,
Jam dives, jam sanus erat: contraque superbi,
Qui congesta tenens opibus diffluxerat amplis,
Arida sic flammis mendicant guttura guttas.

O pater, electas animas qui sede beata
Colligis, et meritis dispensas præmia justis,
Hæc ego non mereor: sed saltem deprecor unum,
Lazarus ut missus veniat, digitoque levatum
Adferat huc labris ardentibus inde liquorem,
Quique refrigerio, si non extinxerit omnes,
Ad tempus saltem tantos vel mitiget æstus,

Donec fessa brevi respirent membra quiete.
Taliter immixto lacrymis stridore rogantem, etc.

Tout l'ouvrage est travaillé avec le même soin, et se fait lire avec le même intérêt.

Le poème *du Déluge* est peut-être supérieur encore par le pittoresque des images. Le poète décrit les vains efforts des hommes, poursuivis sans relâche par l'inondation qui les atteint jusques sur les plus hautes montagnes :

Tunc major strepitu tanto mortalibus ægris
Fit metus : ascendunt turres et celsa domorum Pag. 266.
Culmina, præsentemque juvat vel tempore parvo
Sic differe necem ; multos, dum scandere tentant,
Crescens unda trahit ; quosdam montana petentes
Consequitur, lethoque fugam deprendit inanem.
Ast alii longo jactantes membra natatu
Defessi expirant animas, aut, pondere nimbi
Obruta, flumineas commixta per æquora lymphas
In quocumque bibunt morientia corpora monte.
Ædibus impulsis alii periere ruina,
Inque undas venere simul domini que domusque.
It fragor in cælum sonitu collectus ab omni,
Quadrupedumque greges humana in morte cadentum
Augent confusos permixta voce tumultus.
Hæc inter miseri ferventia funera mundi, Pag. 267.
Prægravis insanis pulsatur motibus Arca,
Compagesque fremunt, stridens junctura laborat.
Non tamen obstructam penetrat vis improba, quamquam
Verberet, et solidam fluctu feriente fatiget.
Non aliter crebras Ecclesia vera procellas
Sustinet, et sævis sic nunc vexatur ab undis.
Hinc gentilis agit tumidos sine more furores,
Hinc Judæa fremit, rabidoque illiditur ore ;

Provocat inde furens hæresum vesana Charibdys;
Turgida Graïorum sapientia philosophorum
Inter se tumidos gaudet committere fluctus.
Obloquiis vanos sufflant mendacia ventos;
Sed clausam vacuo pulsant impune latratu.

IV. Saint Eucher, archevêque de Lyon,

Mort en 449.

Lyon avoit été, dès son origine, comptée parmi les principales villes de l'empire. La renommée de ses spectacles, de ses jeux, de son commerce, de ses maîtres d'éloquence et de poésie; les faveurs signalées que les empereurs Auguste, Claude, Néron, Adrien, avoient répandues sur cette importante cité, fixoient tous les regards. La religion n'y fleurissoit pas moins que les arts libéraux; une longue suite de saints évêques en avoit fait en quelque sorte la métropole de la France chrétienne. Le nombre de ses martyrs la rendoit aussi célèbre que ses antiquités.

Lorsque saint Eucher fut appelé pour gouverner cette Eglise, que les Pothin, les Irénée, les Just, les Patient avoient si fort illustrée, la première ferveur s'étoit ralentie considérablement parmi les chrétiens. Le goût d'une littérature profane avoit prévalu sur la simplicité des divines Ecritures, dédaignées pour les ouvrages d'Homère, de Virgile, d'Ovide et de Cicéron; c'est ce dont se plaignoit l'évêque saint Just, dans une lettre à saint Am-

broise (1). Les conquêtes des Bourguignons, qui avoient fait de Lyon la capitale de leur royaume, la liberté qu'ils accordèrent aux lettres (2), mieux encore le sentiment profond des calamités dont la Gaule celtique eut à gémir durant tout le cinquième siècle, ramenèrent les bons esprits à des mœurs plus graves et à de plus solides études. C'eût été, disoit l'ingénieux Sidoine Apollinaire, une espèce de barbarisme dans les mœurs, de prétendre unir un langage enjoué avec un cœur plongé dans l'affliction (3).

Saint Eucher fut l'un des instruments dont la

(1) *Negant plerique nostros secundum artem scripsisse.* (S. Ambros., Justo, *Ep.* II.)

(2) « Jamais peut-être l'amour des lettres ne régna plus dans cette ville (Lyon), que dans le temps qu'ils en furent les maîtres, c'est-à-dire durant quatre-vingts ans ou environ. » (Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. I, pag. 142.) Dans ce siècle, Lyon étoit communément appelée l'école ou l'académie publique des sciences au-delà des mers : *Publicum citra-marini orbis gymnasium ;* l'on disoit que la sagesse y avoit comme fixé son domicile : *Sapientia Lugduni sibi aliquandiu familiare consistorium collocavit.* (Hericus Antissiod., *de Vit. S. Germani.*)

(3) *Quidam barbarismus est morum, sermo jucundus et animus afflictus.* (*Epist. ad Faust.*) Toutefois, il savoit bien lui-même chercher dans la culture des lettres, même profanes, quelque adoucissement au chagrin que lui causoient les maux de sa patrie ; et nous avons, dans le recueil de ses poésies, plus d'un témoignage qui prouve avec quelle complaisance il sacrifioit aux Grâces aussi-bien qu'aux Muses chrétiennes.

Providence se servit pour opérer cette heureuse réforme.

Il avoit d'abord été engagé dans le mariage; sa naissance et ses richesses lui donnoient droit aux avantages du monde. Il les connut assez pour en sentir le vide, et leur préférer d'autres biens. Sa piété lui inspira le goût de la solitude; il choisit pour le lieu de sa retraite, l'île de Léro, proche celle de Lérins. Galla sa femme, et ses deux fils Veran et Salone, l'y avoient accompagné. Saint Eucher, pour n'être partagé par aucune affection humaine, s'en détacha, mais avec la précaution de leur donner les maîtres les plus habiles et les plus vertueux (1). Ce fut de là qu'il fut appelé, vers l'an 435, pour être placé sur le siége de Lyon (2). Le plus célèbre de ses écrits est sa lettre à Valérien, son parent, sur le mépris du monde.

Le premier soin d'Eucher, en prenant la fonction des Apôtres, avoit été de prêcher comme eux, « ins- » truisant publiquement son peuple par des confé- » rences et par des sermons qu'il lui faisoit réguliè- » rement; et c'étoit pour l'ordinaire dans son église » des Machabées (depuis l'église Saint-Just), qu'il

(1) Il les envoya très jeunes au monastère de Lérins, pour y être élevés sous les yeux de saint Honorat, par le célèbre Salvien, prêtre de Marseille.

(2) Ou 434, selon Godescard. Godeau recule jusqu'à l'an 440 son entrée dans l'épiscopat.

» les faisoit. Les éloquents panégyriques qu'il y pro-
» nonça dans les solennités de sainte Blandine et
» de nos autres saints martyrs, sont venus jusqu'à
» nous. Claudien Mamert, célèbre par les éloges
» de Sidonius, se souvenoit de les avoir entendus
» lorsqu'il composoit ses trois livres sur l'état de
» l'âme. Il me semble, dit-il, de le voir et de l'en-
» tendre encore, lorsqu'il instruisoit ou qu'il exhor-
» toit son peuple, conciliant l'érudition avec l'élo-
» quence, et l'éloquence avec la subtilité du rai-
» sonnement, et conservant dans la vieillesse tout
» le feu de ses premières années. Je me rappelle
» encore les discours excellents qu'il nous faisoit sur
» le même sujet que je traite, c'est-à-dire sur l'état
» et la nature de l'âme (1). »

Saint Eucher a d'autres titres à sa renommée littéraire (2). Ce sont particulièrement ses deux lettres

(1) Dans Colonia, *Hist. littér. de Lyon*, tom. I, part. I, , p. 232; Cl. Mamert, *De statu animi*, lib. III, *ad Sidon. Apollin.*

(2) Outre ses panégyriques, et quelques traités plus mystiques que théologiques, de peu d'importance, on lui prête une *Lettre au vénérable prêtre Philon*, découverte par Théophile Raynaud, parmi celles d'Avitus, dans un vieux recueil manuscrit. L'objet ni le style n'en ont rien d'intéressant. Pour peu qu'on ait lu les ouvrages de saint Eucher, on y reconnoît, avec Erasme, une politesse et une élégance de langage qui soutiennent la comparaison avec les meilleurs écrivains de cette époque. Cette lettre, au contraire, est écrite d'un style grossier et barbare. Cette difficulté n'a point arrêté le P. Colonia, qui la lui attribue.

à saint Hilaire d'Arles et à Valérien ; la première a pour titre : *Eloge de la solitude* (1).

Qui pourroit, dit-il, assez exalter les avantages de la solitude? En y travaillant pour une heureuse vie dans le ciel, on l'a même déjà sur la terre, et on y jouit par avance de ce que l'on y cherche; on y trouve dans le travail même la récompense de son travail ; le silence y règne partout, et l'âme, pleine d'une joie celeste, se réveille, s'excite elle-même et s'occupe tout entière de son Dieu. Le Démon, victorieux dans le Paradis terrestre, a été vaincu dans le désert. C'est dans le désert que Moïse a vu le Seigneur ; c'est pour y faire entrer son peuple, que la mer s'est ouverte, et qu'elle s'est réunie pour empêcher qu'il n'en sortît...

La seconde est bien plus célèbre encore. Le saint évêque l'adresse à son parent Prisque Valérien, qui avoit été préfet du prétoire des Gaules, vers l'an 454, et qui étoit aussi parent de l'empereur Avitus. L'objet de cette lettre étoit d'engager Valérien à renoncer au monde, à l'exemple des saints Paulin, Hilaire, Vincent, Sidoine Apollinaire, et d'autres de la plus illustre naissance. « Toutes les beautés de » l'éloquence, a dit un de nos historiens, toutes les » forces de l'esprit et du raisonnement y sont mêlées » à un air de piété si affectif, qu'il est impossible de

(1) *De laude eremi, seu de vita solitaria.*

» lire cet ouvrage sans être touché du désir de » quitter la conversation des hommes, pour venir » jouir de celle de Dieu et des Anges dans le dé- » sert (1). » Tillemont, après avoir rappelé l'éloge qu'en fait Erasme, remarque toutefois qu'elle pourroit être plus courte, sans rien perdre de sa beauté (2). En la donnant en françois, après les traductions anciennes qui en ont été déjà publiées dans notre langue (3), nous avons déféré à son conseil.

(1) Godeau, *Hist. eccles.*, à l'an 441, pag. 372. Dupin : « On peut dire que ces petits ouvrages ne cèdent en rien, par la politesse et par la pureté du discours, à ceux des auteurs qui ont vécu dans des siècles où la langue étoit dans sa plus grande pureté. » (v^e^ siècle, part. III, pag 413. D. Ceillier, le P. Noël Alexandre, etc., en portent le même jugement.

(2) *Mém. eccles.*, tom. XV, pag. 125.

(3) Arnaud d'Andilly l'a traduite en entier (dans le recueil de ses traductions en 3 vol. in-fol.), et à part, avec le texte à la suite, « afin, » dit l'auteur dans son *Avertissement*, que par ce moyen on pût juger » avec combien de fidélité je me suis attaché au sens; car, quant aux » paroles, le style du cinquième siècle a si peu de rapport au style du » nôtre, que je n'aurois pu que fort mal exprimer les pensées de cet » éloquent évêque, si je m'étois trop scrupuleusement attaché à sa » manière de les écrire, parce qu'elle les rend en divers endroits très » difficiles à entendre. » Ce n'étoit pas en échappant à ces difficultés par des omissions graves, que l'écrivain pouvoit parvenir à rendre l'esprit de son original. Cette traduction nous a paru lâche, incomplète, pleines de lacunes, au-dessous de la réputation de son auteur.

Epître à Valérien sur le mépris du monde (1).

C'est quelque chose de bien fort que le lien du sang, quand il est fortifié par le lien de l'amitié. Nous devons donc rendre à Dieu de particulières actions de grâces, de ce qu'il a bien voulu nous unir par la charité autant que par la parenté, et faire concourir ensemble les deux genres d'affections qui agissent le plus puissamment sur les cœurs, dont l'une prend sa source dans les rapports de famille, l'autre vient de nous-mêmes. Ce double lien de sang et d'amitié est ce qui m'a déterminé à me donner en vous écrivant un peu plus de carrière, pour vous exhorter à prendre soin de votre âme, afin d'acquérir ce véritable bonheur qu'elle est capable de posséder éternellement. C'est là le grand ouvrage auquel le christianisme nous oblige à travailler; et, vous aimant autant que je vous aime, je ne dois pas moins vous souhaiter qu'à moi-même ce souverain bien.

Grâces à de vertueuses inclinations, vous n'êtes pas si loin de la pratique de la piété, accoutumé comme vous l'êtes à exécuter, par la seule régularité de vos mœurs, plusieurs des préceptes évangéliques; en sorte que, chez vous, la nature semble avoir prévenu l'œuvre de la religion, et que, par une faveur

(1) *De contemptu mundivet sæcularis philosophiæ.* (1 vol. in-8°, Antuerp. 1621.)

spéciale de la divine miséricorde, la doctrine du salut trouvera dans votre âme, déjà si bien préparée, des germes heureux qui ne demandent qu'à se développer.

Quelle que puisse être l'illustration que les honneurs et les dignités mondaines, auxquels votre père et votre mère sont parvenus, ont répandue sur votre personne, j'ai néanmoins à vous proposer une gloire bien supérieure, une gloire qui ne se borne pas à la terre, mais la gloire d'un royaume céleste, qui n'est pas limitée au cercle étroit du siècle, mais qui embrasse l'immensité des siècles; car il n'y a de gloire assurée, permanente, que celle de l'éternité.

Je vous parlerai donc le langage, non pas de la sagesse du siècle, mais de cette profonde sagesse cachée en Dieu, par laquelle il a agi avant tous les I. Cor. II. 7
siècles, afin de nous élever à sa propre gloire; et je vous parlerai avec autant d'affection pour ce qui vous touche, qu'avec peu de soin de ce qui me regarde, oubliant le peu que je vaux, pour ne m'occuper que du but où je désire vous voir parvenir.

La première obligation de l'homme est, mon cher Valérien, de s'appliquer à connoître l'Auteur de son être, de s'attacher à lui, quand on a appris à le connoître, de rapporter à son service la vie qu'il nous a donnée, puisque, la tenant de sa bonté toute gratuite, elle lui appartient tout entière; et

que, l'ayant reçue sans l'avoir méritée, nous lui devons l'hommage d'une entière dépendance. Notre raison seule nous dicte que, comme nous avons été crées par lui, nous l'avons aussi été pour lui. C'est à cette conséquence naturelle, que s'arrête quiconque réfléchit comment et pourquoi il est venu au monde.

L'obligation la plus importante après celle-là est de penser, et bien sérieusement, que nous avons une âme qui, étant la première avant le corps, dans l'ordre des avantages que nous recueillons du bienfait de la vie, ne doit point passer après l'autre; qu'il faut la sauver à tout prix; que c'est là, non-seulement notre premier, mais notre unique intérêt. Dieu avant tout, puis notre âme; ou plutôt ce n'est là qu'un seul et même devoir, parce qu'il est impossible de détacher l'un de l'autre; en sorte que remplir pleinement les vues de Dieu, c'est travailler au salut de son âme, et, réciproquement, servir Dieu, c'est donc servir son âme. Et telle est son ineffable bonté, qu'il nous sait gré de ce que nous faisons pour notre âme, comme d'un sacrifice fait pour lui. Que de soins ne donnons-nous pas à l'entretien de nos corps, à la guérison de ses maladies! Celles de l'âme ne méritent-elles pas aussi que l'on s'en occupe? La laissera-t-on languir dans ses maux, dédaignée comme si elle étoit une étrangère, abandonnée à ses infirmités, implorant sans

succès les remèdes propres à la guérir? Au contraire, s'il est vrai, comme on l'a dit, qu'elle soit faite pour commander, et le corps pour obéir, il n'est pas dans l'ordre que celle à qui appartient l'autorité ne vienne qu'en second lieu, qu'après ce qui est fait pour obéir. La partie la plus noble de notre être a donc les premiers droits à nos prédilections; et il y a de l'injustice à les donner à celle qui doit lui rester soumise. La chair tend, de sa nature, au mal, ramenée incessamment vers la terre d'où elle tire son origine; l'âme au contraire, qui procède du Père des lumières, ressemble à la flamme qui s'élève et prend en haut son essor. Elle est en nous l'image de Dieu, et le gage précieux des dons célestes qu'il nous prépare. C'est un dépôt qu'il nous a confié pour le conserver, et le lui rendre avec la plus scrupuleuse fidélité. On ne bâtit qu'après avoir posé les fondements; or, le salut est le fondement de l'édifice spirituel que nous avons à bâtir. Le moyen de couronner l'œuvre, si on ne l'a pas même commencée? Comment continuer une chose qui n'est pas même à son ébauche? Comment espérer la récompense de l'immortelle béatitude, si l'on ne s'est pas même occupé du salut qui seul y conduit? Là où il n'y a point de vie, peut-on parler de félicité? de nourriture, là où il n'y a qu'un corps sans âme? Aussi Notre Seigneur Jésus-Christ a-t-il dit : *Que serviroit à l'homme de gagner tout le monde, s'il venoit à* Matth. XVI. 26.

perdre son âme ? On ne sauroit gagner rien, quand c'est aux dépens de l'âme, ni accorder de profit avec la perte du salut. Est-ce avoir gagné une chose, que de n'avoir pas l'assurance de sa possession? Il n'y a donc qu'un seul gain réel, et c'est à celui-là qu'il faut tendre, tandis que nous en avons encore le temps.

Peu de jours peuvent nous mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Ce petit nombre de jours que nous avons à passer sur la terre seroit environné de tout ce qui peut le mieux flatter les sens: par cela seul qu'ils doivent bientôt nous échapper, quelle estime en pouvons-nous faire? Ce qui dure peu n'a point de grandeur réelle, et tout ce qui est renfermé dans des bornes étroites ne laisse pas après soi de longues jouissances (1). Il n'y a donc pas grand fonds à faire sur les plaisirs de ce monde, qui s'écoulent si vîte. N'est-il donc pas raisonnable de préférer à des biens fragiles, des biens qui ne le sont pas; à un bonheur d'un moment, une félicité immortelle, par ce seul motif que les premiers étant fragiles, on ne les peut point garder long-temps, et que les autres étant immortels, on ne court point le risque de les perdre ?

Ajoutez que ceux-ci forment la souveraine féli-

(1) *Nihil enim est magnum re, quod parvum tempore, nec longis dilatatur gaudiis, quidquid arcto fine concluditur.*

cité. Imaginez-vous rien de comparable à la félicité de la vie éternelle? Sur la terre, quelques jours passés dans l'amertume, traversés par les tribulations.; cercle continuel, ou d'infirmités qui nous affligent, ou d'accidents fâcheux qui nous menacent et nous assiègent. Est-il au monde rien de moins assuré, de plus changeant, de plus misérable que la vie humaine? Travaux sans fin, sollicitudes sans cesse renaissantes, dangers à chaque pas; frêle navire, battu par tous les vents de la tempête; vous êtes perpétuellément aux prises avec les nécessités du corps, poursuivi par des peines d'esprit; à la veille, au moment d'une disgrâce. Où est le profit, où est la raison de s'enchaîner à un monde ou vous n'avez que des maux à recueillir, pour négliger le ciel où nous attendent des biens éternels?

Vous avez sous les yeux un exemple journalier, bien propre à diriger ici votre conduite. L'homme qui calcule l'avenir réserve ses dépenses pour la maison ou la terre qu'il se propose d'habiter longtemps; il ne fait peu ou presque point pour celle où il ne fera que passer. Nous, ici-bas resserrés dans l'espace étroit du temps qui nous échappe, quand nous sommes appelés à une demeure éternelle, ne devons-nous pas proportionner nos affections à l'état des choses présentes et des choses futures; donner notre premier intérêt à ce qui ne finira pas, plutôt que de le détourner, par un ren-

versement d'idées contraires à la raison, sur ce qui doit sitôt finir.

Je serois embarrassé de dire quel plus puissant motif doit nous porter à désirer ce bonheur du ciel, ou l'espérance des biens qui nous y sont promis, ou la considération des maux à quoi nous sommes exposés dans la vie présente. D'un côté, l'attrait des divines récompenses; de l'autre, le sentiment de maux réels; double perspective qui, par ses contrastes mêmes, concourt au même but, et bien faite assurément pour déterminer notre choix en faveur du meilleur parti (1).

Qu'un homme également distingué par sa naissance et par sa richesse consentît à vous adopter, à vous mettre au rang de ses enfants, quel empressement ne mettriez-vous pas à courir près de lui? point de difficulté ni d'obstacle qui vous arrêtât, point de voyage que vous ne voulussiez entreprendre; et quand le souverain Dominateur du monde, le Seigneur notre Dieu vous offre d'entrer dans sa famille, en vous honorant du même nom de fils qu'il donne à Notre Seigneur, à son propre fils unique, vous ne seriez pas transporté d'une sainte ardeur! vous balanceriez à vous rendre à ses douces

(1) *Ad incitamentum meliorum, optima deterioribus concinunt, et in eamdem utilitatem diversa concurrunt. Nam dum alia nos invitant, alia fugant; in melius utraque nos sollicitant.*

invitations! Plutôt que d'y courir, vous attendez que la mort peut-être vienne vous enlever à la possession d'un si grand bien!

Mais que parlé-je d'obstacle à surmonter, de voyage à entreprendre? Il n'est pas question ici de déserts à traverser, de mer à parcourir. Pour jouir du bienfait de cette adoption divine, il vous suffit de le vouloir. Quoi! parce qu'elle s'offre d'elle-même à vous, est-ce une raison de la dédaigner? Et c'est là même ce qui aggravera le châtiment de ceux qui la négligent. Moins il leur en auroit coûté pour l'obtenir, plus aussi il leur deviendra funeste de n'en avoir pas voulu.

On ne disconviendra pas que ce qui nous enchaîne le plus fortement à l'amour des choses présentes ne soit l'affection que nous portons à la vie. C'est par ce qu'on l'aime, que nous exhortons à vivre en conséquence. Le moyen le plus sûr d'obtenir ce que l'on demande, c'est de ne demander aux personnes que ce qu'elles sont les premières à désirer. Eh bien! puisque vous aimez à vivre, c'est là précisément l'intérêt que je prétends faire valoir auprès de vous. C'est au nom de la vie que je vous sollicite; et puisque vous êtes si attaché à une vie d'un moment, aimez-la, mais pour en jouir éternellement (1). Je n'entends plus rien à ce senti-

(1) *Certe cupiditas vitæ est istud quod nos delectatione rei præsentis*

ment, si, par amour de la vie, vous n'entendez pas celle qui est la plus longue possible. Si donc vous l'aimez, bien qu'elle soit si courte, combien plus ne devez vous pas l'aimer, si elle peut s'étendre bien loin? et si vous attachez tant de prix à cette durée de jours bornés à un si petit nombre, quel cas ne devez vous pas faire de celle qui n'aura jamais de terme? La raison veut, conséquemment à ce principe, que les prédilections soit pour celle qui est la plus longue; que l'autre ne soit regardée que comme une introduction à la première, que dans le cas où ces deux intérêts viennent à se croiser et à se combattre, il n'y a pas à balancer, puisqu'il y auroit une absurde inconséquence à risquer de perdre la vie par amour de la vie.

Soit donc que vous méprisiez ou que vous aimiez la vie présente, je ne dois pas avoir grande peine à vous persuader : puisque, si vous la méprisez, ce ne peut être que par le désir d'en posséder une meilleure; et que, si vous l'aimez, vous devez, à plus forte raison, en aimer une qui est incomparablement plus heureuse.

Pour bien fixer là-dessus votre opinion, je désire que vous consultiez l'expérience; que vous sachiez l'apprécier, cette vie présente, comme elle

illexerit. Ergo amantes vitæ hortamur ad vitam... Pro vita quam diligis legatione apud vos fungimur, et hanc quam omnes exiguam amatis, insinuamus ut ametis æternam.

doit l'être, un théâtre continuel de chagrins et de vicissitudes ; que vous vous éleviez au-dessus de ces embarras divers qui la remplissent; que vous ayez le courage de les fouler sous les pieds, de rompre cette interminable chaîne d'affaires mondaines, de vous échapper à la tyrannie de ces prétendues nécessités, dans lesquelles la vie se partage et se consume tout entière. Affranchissons-nous de ces vaines sollicitudes, qui sans cesse se succèdent l'une à l'autre, et nous enlacent de manière à ce qu'il faille toujours recommencer. Echappons à tout ce dédale de soins, aussi futiles que compliqués, où l'on s'agite jusqu'au terme de la vie, pour se retrouver toujours au même point; à ces laborieuses inutilités qui nous absorbent, et abrègent si fort le temps de cette même vie déjà si courte, qui nous jettent dans un flux et reflux de fausses joies et de chagrins amers, de vœux inquiets et de craintes désespérantes. Renonçons, en un mot, à tant de dissipations, dont se compose le tissu d'un vie si courte dans sa mesure, si longue pour la souffrance ; à cette vie du monde, où, sous quelque rapport que vous l'envisagiez, il n'y a pas un point d'appui assuré; où rien n'est solide, pas plus ce qui est élevé que ce qui est caché dans l'ombre. D'un côté, c'est la grandeur qui menace ruine ; de l'autre, c'est la foiblesse qui expose à bien des tempêtes. Dans quelques situation que l'on soit, en haut ou en bas, nul

repos à attendre ; partout des orages, auxquels on espère vainement échapper : opprimé si vous êtes foible, envié si vous êtes puissant(1).

Ce qui engage le plus généralement dans les affaires du siècle, et assujettit avec le plus d'empire, par la séduction qu'il exerce sur les sens, c'est l'amour des richesses, l'ambition des dignités et des honneurs. De ces deux passions, la première je l'appelle indigence, l'autre, une vanité réelle. Toutes deux forment le principal obstacle qui nous arrête dans le chemin de la vertu, et cause toutes nos erreurs. Elles jettent dans les âmes les semences funestes des vices, qui les empoisonnent et les corrompent, et, déguisant sous de perfides caresses l'asservissement qu'elles imposent, les énervent et les précipitent dans le désordre.

Pour commencer par les richesses, quoi de plus dangereux que ce qu'il est bien rare d'acquérir sans injustice? On les a obtenues par des voies iniques ; on les garde de même. L'Apôtre a dit que l'amour des richesses étoit le principe de tous les maux ; tant il y a une secrète affinité, une connexion à peu près immédiate entre les unes et les autres! N'est-il pas vrai qu'elles donnent à ceux qui les possèdent, sujet d'offenser les autres? C'est la pensée d'un sage de nos jours : A quoi servent les richesses, sinon à faire

I. Tim. VI. 20.

(1) *Subjacet contumeliæ minor, major invidiæ.*

des méchants? On se laisse facilement éblouir; l'espoir de les obtenir est un attrait pour la perversité, pour l'esprit d'intrigue et de révolte, pour les complots et les attentats sanguinaires.

Quand elles ne donneroient pas lieu de craindre d'aussi violents excès, sommes-nous assurés de les emporter avec nous, quand il nous faudra déloger de ce monde? *L'avare*, nous dit l'Esprit saint, par la bouche de David, *amasse des trésors, et il ne sait jamais pour qui.* Ps. XXXVIII. 10.

Vous disposez à votre gré de votre succession : êtes-vous sûr que votre héritier en usera au gré de vos désirs? Combien de fois n'a-t-on pas vu un fils, un gendre dissipateur, dévorer l'héritage qui leur avoit été laissé? Quel charme y a-t-il donc à posséder de prétendus biens dont on ne jouit qu'avec amertume, et dont on ignore ce qu'ils deviendront après nous?

Dans quels funestes égarements les passions nous jettent! On s'attache à des choses éventuelles; on est pour soi-même sans attachement. Ce que vous recherchez avec tant d'ardeur est hors de vous : commencez donc par vous aimer vous-même, plus que ce qui vous est étranger. Vous voulez être aimé pour vous, non pour ce qui est avec vous. L'affection que l'on vous porte ne vous touche qu'autant qu'elle s'adresse à votre personne, et non pas à votre bien. Ce que vous désirez de la part d'autrui, faites-le pour

vous-même. Est-il rien qui doive vous être plus cher que vous-même?

Venons à ce qu'on appelle les honneurs. Je me borne à ce seul raisonnement : Quelle estime en peut-on faire, quand on les voit se donner à la brigue, se prodiguer indifféremment au vice et à la vertu ; quand ce n'est pas au mérite qu'ils s'accordent, mais qu'une faveur aveugle les dispense, et que les titres honorifiques servent à confondre, bien plus qu'à distinguer les méchants d'avec les bons? Aussi les uns et les autres marchent-ils de pair, et, par un étrange renversement de principes, la distinction du bien et du mal n'est devenue nulle part moins sensible que dans les places. N'y a-t-il donc pas un bien plus véritable honneur à se passer de semblables honneurs, et à mériter plutôt qu'à posséder de vains titres qui se jettent à la tête du premier venu (1)?

Après tout, est-il possible de compter sur des avantages aussi incertains, aussi fragiles? Nous avons vu, il n'y a pas long-temps, des hommes élevés au faîte des honneurs, montés aux premières places, nageant dans l'opulence : pas une contrée du monde où ils n'eussent de vastes possessions ; leur fortune surpassoit leurs espérances, et jusqu'à leurs désirs.

(1) *Nonne honor major est, hujus modi honore inhonorum esse malle; ac suis magis moribus, quam promiscuis honoribus æstimari ?*

Que parlé-je de simples particuliers ? Nous avons vu, sur les premiers trônes de l'univers, des souverains environnés d'hommages que leur attiroient leur puissance et l'étendue de leur domination : la richesse et la magnificence de leur cour sembloient tenir du prodige ; leurs simples volontés étoient des lois ; leurs moindres paroles, autant d'oracles ; une apparente et trompeuse facilité les mettoit au-dessus de la condition humaine. Regardez : Que sont devenues cette pompe, ces richesses, cette affluence d'esclaves rampant à leurs pieds ? Tout a disparu. Ils sont passés eux-mêmes avec toutes leurs magnificences. Ces royaumes d'hier, qui brilloient d'un si grand éclat, ils ne sont plus ! A peine le souvenir en existe encore dans la mémoire des hommes ; et tout ce que l'on nomma leur grandeur est réduit à néant. Leurs maîtres d'un jour sont entrés dans la tombe tout seuls, sans cortége, sans honneurs, sans y emporter avec eux d'autre bien que leur piété, s'ils en eurent : compagne fidèle, qui seule n'abandonne pas ceux à qui tout manque, seule leur tient aujourd'hui lieu de richesses et de puissance.

Si donc il nous faut des honneurs et des richesses, ambitionnons celles qui sont vraiment dignes de ce nom. C'est là de toutes les ambitions la plus légitime, que celle qui échange des honneurs et des richesses terrestres contre les biens du royaume céleste, et porte ses vues sur cette autre vie où il

n'y a plus de mélange de bons et de méchants ; où l'on est sûr de conserver toujours le bien que l'on a une fois acquis, et de le posséder sans craindre de le perdre jamais.

Après vous avoir entretenu du peu de fonds qu'il y a à faire de biens aussi fragiles que ceux de la terre, je dois vous parler encore de la brièveté de la vie. Déplorable enchantement ! Rien dont la rencontre vienne plus souvent frapper nos yeux que la mort, et rien qui soit sitôt oublié que la mort (1). Nous y allons tous, entraînés par une rapidité que rien n'arrête. Tout ce qui viendra après nous n'entrera dans la vie que pour en sortir ; nos pères nous y ont précédés, nous passerons comme eux ; nos descendants nous suivront. Tels que des vagues qui s'élèvent les unes sur les autres pour venir se briser contre le rivage, les âges s'entre-suivent et se terminent à la mort, qui est comme l'écueil de la vie. Cette pensée de notre commune et inévitable mortalité se fait sentir à nous nuit et jour. C'est une voix qui sans cesse retentit à nos oreilles, pour nous crier que nous touchons à notre terme, qu'il est d'autant plus proche qu'il a été plus différé. Le lendemain n'appartient qu'à nos espérances ; nous ne savons jamais s'il se fera attendre long-temps. Tenons-nous donc

(1) *Nihil ita quotidie homines ut mortem vident ; nihil ita obliviscuntur ut mortem.*

prêts, suivant l'avis du prophète, à la voir arriver incessamment. C'est en méditant la pensée de la mort, c'est en craignant qu'elle n'arrive, que nous apprendrons à ne la craindre pas. Heureux ceux qui, avant qu'elle n'arrive, se sont réconciliés avec Jésus-Christ! On ne la redoute pas beaucoup, lorsque, à l'exemple d'un saint Paul, on soupire après la dissolution de ce corps mortel, pour être réuni à Jésus-Christ; quand, après s'y être disposé sérieusement, on l'attend avec le calme d'une résignation chrétienne. Il importe peu en effet de voir finir une vie temporelle pour passer à une vie éternelle. Eccli. x. 12. Phil. i. 23.

L'exemple de ceux qui négligent l'affaire du salut, ne nous autorise pas à négliger le nôtre. Parce qu'ils s'égarent et qu'ils se perdent, faut-il que nous fassions comme eux? Car enfin, que fera le grand nombre des coupables, dans ce jour terrible du jugement, où chacun aura à répondre pour soi, où nous serons tous jugés d'après nos œuvres, absous ou condamnés en vertu de ces mêmes œuvres, non sur les suffrages du peuple. Cessons, cessons donc de nous laisser abuser par d'aussi hasardeuses espérances. Lequel vaut mieux, se sauver avec le petit nombre, que se perdre avec la foule? Le grand nombre de ceux qui pèchent n'est donc jamais une excuse pour pécher, moins encore une autorité. Un avis important ou je vous donne, c'est de voir dans chacun des manque-

ments que vous voyez commettre, une tache, jamais un exemple (1).

Que s'il vous faut des modèles, cherchez-les parmi ceux qui, bien qu'en plus petit nombre, l'emportent sur la multitude, par un caractère tout autrement respectable. Voyez comment agissent ceux-là qui, pénétrés des vrais principes de la sagesse, réfléchissent à quelle fin Dieu les a créés, qui s'occupent sérieusement à vivre pour le temps où ils ne seront plus dans la vie présente, qui la mettent à profit par des œuvres utiles et d'éclatantes vertus, et s'appliquent à semer dans le temps, pour recueillir dans l'éternité. Nous en avons de ces exemples en assez grand nombre, et d'assez illustres. Dans quelle condition de la société n'en trouverions-nous pas, même dans les rangs les plus élevés, parmi les plus distingués par la noblesse du sang, par la splendeur des dignités, par les lumières et les talents de l'esprit? Combien n'en connoissons-nous pas qui se sont enrôlés dans cette milice céleste, et se sont courbés volontairement sous un joug auquel ils ne trouvent rien de pesant! Est-il erreur ou ignorance plus funeste que celle de chercher à s'étourdir sur l'importance du salut? Il ne me seroit pas difficile de citer un nombre assez considérable d'hommes qui ont

(1) *Delictum alienum semper ut opprobrium respice, numquam exemplum.*

renoncé à tout pour embrasser cette vie parfaite, et se consacrer entièrement au service de Dieu. Je me contenterai d'en rapporter quelques exemples.

Clément, qui descendoit d'une des plus anciennes familles de Rome, et comptoit parmi ses ancêtres des sénateurs et jusqu'à des Césars (1) ; qui joignoit à cet avantage celui d'exceller dans les sciences et les belles-lettres, ne crut pas déroger en suivant ce parti, et s'y rendit si recommandable par ses éminentes vertus, qu'il mérita de succéder au prince des Apôtres (2).

Je puis nommer encore Grégoire, évêque de Néocésarée, dans le Pont, qui a laissé la réputation d'avoir été l'un des plus grands philosophes et des orateurs les plus éloquents, mais plus recommandable encore par ses vertus et par la perfection de sa sainteté. Il fut tellement favorisé du don des miracles, qu'une tradition respectable, conservée parmi nous, porte qu'entre autres événements surnaturels, il obtint, par ses prières, qu'une montagne fût transportée d'un lieu à un autre, et qu'un lac fût desséché (3).

(1) « Saint Clément a passé parmi les anciens pour parent des Césars, parce qu'ils l'ont confondu, ce semble, avec le consul T. Flavius Clémens, neveu de l'empereur Vespasien, mis à mort pour la religion chrétienne, par l'ordre de Domitien son cousin. » (Baillet, au 23 novembre, et il cite cet endroit de saint Eucher.)

(2) Non pas immédiatement, mais le quatrième après lui.

(3) Les miracles qui lui ont fait donner le surnom de *Thaumaturge*.

Un autre saint de même nom, Grégoire de Nazianze, non moins appliqué à l'étude de la philosophie et des lettres, s'attacha comme lui à notre sainte philosophie. Il avoit pour ami Basile, qui s'étoit rendu aussi célèbre dans les lettres humaines, et qui professoit la rhétorique. Etant un jour entré dans son école, il l'en fit sortir en lui disant : Laissez là ces profanes occupations, pour travailler à votre salut; et tous deux ont transmis à la postérité d'immortels monuments de leur génie.

Paulin, évêque de Nole, ce grand et saint exemple de notre France, n'est pas moins célèbre par le généreux abandon qu'il fit de ses immenses richesses, que par son éloquence, et par son admirable désintéressement (1).

De nos jours, Hilaire et Pétrone ont marché sur ses traces (2); tous deux ont renoncé au monde pour entrer, l'un dans le sacerdoce, l'autre dans le cloître.

sont rapportés par saint Grégoire de Nysse, qui a laissé la Vie du saint, par Eusèbe et saint Jérôme. Saint Basile en parle aussi, comme les ayant entendu raconter bien souvent à Marine, son aïeule, qui avoit connu saint Grégoire de Néocésarée, et l'avoit entendu prêcher. (Voyez son *Panégyrique par saint Grégoire de Nysse*, dans notre *Biblioth. chois.*, tom. VIII, pag. 69.

(1) Saint Paulin, évêque de Nole, qui renonça aux espérances que lui donnoient dans le monde la plus illustre naissance, et d'immenses richesses, pour embrasser la pauvreté évangélique. (Voy. son article au vol. XX de cet ouvrage.)

(2) Saint Hilaire, parent et disciple de saint Honorat, abbé de Lé-

Je ne finirois pas si j'entreprenois de parcourir en détail les longues annales de notre histoire. Elle nous présente les noms d'un Lactance, d'un Minucius Félix, d'un saint Cyprien, d'un saint Hilaire de Poitiers, d'un saint Jean Chrysostôme, d'un saint Ambroise, qui, pour s'exciter eux-mêmes à cette magnanime résolution, s'étoient dit avec un saint Augustin : Quoi donc ! les ignorants ravissent le ciel ; et nous, avec toute notre science, sommes si stupides, que nous demeurons toujours ensevelis comme des bêtes dans la chair et dans le sang (1) ! Tel fut sans doute leur langage, et ils ont ravi le ciel avec violence.

Voilà pour les savants et les philosophes qui ont su renoncer aux brillants avantages que leurs talents et leur rang dans le monde leur promettoient. Que dirai-je des rois qui en sont les dominateurs ? Pour me borner à quelques-uns des noms les plus célèbres

rius, puis évêque d'Arles, a qui il succéda. Son article commence ce volume.

Saint Pétrone, évêque de Boulogne, fils d'un préfet du prétoire, de même nom, s'étoit consacré, dès sa jeunesse, aux exercices de la vie monastique. Contraint à accepter l'épiscopat, il ne changea en rien ses pieuses habitudes. On croit que son père, après avoir quitté les fonctions séculières, mourut évêque ; et c'est à lui peut-être, autant qu'à son fils, que peuvent se rapporter les paroles de saint Eucher : *Ex illa plenissima, ut aiunt, mundanæ potestatis sede, in sacerdotis nomen ascendit.* Car on ne voit pas que l'évêque de Boulogne ait préludé au sacerdoce par quelque haute dignité.

(1) *Confess.*, liv. VIII, cap. VII.

dans l'ancien Testament, quel éclat accompagne ceux des David, des Josias, des Ezéchias? Ajoutons qu'ils n'ont pas manqué d'imitateurs dans les temps modernes; que, même de nos jours, les exemples de piété, de foi, d'humilité qu'ils donnèrent à leur siècle, se sont reproduits dans plusieurs personnages du rang le plus élevé, qui ont voulu vivre dans un commerce plus intime avec le seul vrai Roi, dominateur des princes de la terre. Nous voyons à la cour des rois, des princesses de leur sang édifier par la pratique des vertus les plus relevées. De semblables exemples sont les mieux faits pour être proposés à l'émulation. On est plus porté à imiter ceux à qui l'on obéit (1).

La nature tout entière, par la constante révolution des jours, des années, des astres qui parent le ciel, nous excite à la soumission qui est due à son auteur. Puisqu'elle ne fut créée que pour nous, ne devons-nous pas, à son exemple, rendre à Dieu la plus fidèle obéissance, et nous conformer comme elle aux décrets de sa volonté souveraine? L'ordre qu'elle suit invariablement ne lui a été imprimé qu'une fois, et jamais elle ne s'en écarte : nous, les oracles de la loi divine nous sont rappelés à chacune

(1) *Hi potius idonei, ut arbitror, ad æmulandum proponantur, quorum exempla, cum habeant de futuris salutem, habent de præsentibus auctoritatem.*

des pages du livre qui la contient. Que l'homme apprenne du moins des êtres inanimés à obéir aux commandements du Dieu pour qui il a été fait; et que la nature, en servant à ses besoins, lui serve aussi de leçon.

Que s'il est des hommes qui prétendent se soustraire à son autorité, espèrent-ils échapper à sa justice? En s'éloignant de Dieu, éviteront-ils de tomber entre ses mains? Viens, prophète saint, ô David! leur faire entendre ta voix : *Où irai-je, Seigneur, pour me dérober à votre Esprit? Dans quel lieu fuir pour échapper à votre vue? Que je monte dans le ciel, vous y êtes; que je descende jusqu'au fond des enfers, je vous y rencontre; que je prenne des ailes pour m'enlever à l'extrémité de l'orient, ou que je me retire jusqu'à l'extrémité des mers, ce seroit votre main qui m'y conduiroit et me soutiendroit dans ma course.* Ils ont beau repousser sa présence : bon gré, mal gré, ils retombent sous sa domination. Vainement ils s'éloignent de Dieu; Dieu les investit de toutes parts : tout à la fois hors de lui par la révolte de leur cœur, près de lui, par l'immensité de son pouvoir (1). L'esclave qui déserte, son maître a droit de le poursuivre, et ne manque pas de le faire. Ne vaut-il pas bien mieux se soumettre volontairement,

Ps. CXXXVIII. 7. 11.

(1) *Errantes clausi vivunt extra considerationem Domini et intra potestatem.*

reconnoître sa propre dépendance, et s'exécuter de bonne grâce?

Pourquoi toujours esclaves de nos sens? toujours enchaînés à ce que nous voyons? N'avons-nous des yeux que pour voir ce qui est présent et sensible à nos regards? N'avons-nous pas aussi des oreilles pour entendre ce qui nous est promis? Ce que nous entendons ne fait-il pas une égale impression sur nos âmes? Désirons avec ardeur, attendons avec confiance ce qui nous est promis. Celui qui nous promet, c'est un Dieu fidèle à sa parole; ce qu'il nous promet, c'est le bien suprême.

Mais l'organe même de la vue nous sert, avec tant soit peu de réflexion, à nous faire désirer les biens à venir, soit par le sentiment d'admiration dont le spectacle de l'univers nous pénètre envers son tout puissant auteur, soit par la pensée que, si tant de lumière se découvre dès maintenant à nos regards, dans un monde périssable, que sera-ce de celle qui se développera dans un monde éternel? Usons de nos sens, de telle sorte qu'en jouissant par eux des choses présentes, ils ne nous fassent pas perdre de vue les choses futures.

Ce qui nous détourne de l'amour de Dieu, c'est l'amour des choses sensibles, c'est le goût et le charme que nous y trouvons. Mais n'y en a-t-il pas aussi dans l'amour de Dieu? Oui, et le charme le plus délicieux comme le plus légitime, le plaisir le

plus vif, celui qui consiste à aimer le bien de tous le plus ravissant, le plus noble, le plus durable, le bien unique; ce Dieu que l'on peut aimer avec autant d'ardeur que d'innocence: et c'est là le charme que vous éprouverez en brûlant pour lui du feu le plus pur, en lui sacrifiant tout amour étranger. Ce qui vous attiroit peut-être vers les créatures, c'étoit, quoi? La magnificence? Il n'est rien qui l'égale en magnificence. Le désir de la gloire? Il n'en est point de comparable à la sienne. L'éclat de la lumière? Il est la lumière incréée, qui efface toutes les autres. La beauté? Quoi de plus beau que lui? La vérité? Il en est la source. La libéralité? Point de bienfaiteur aussi généreux. Vous aimez ce qui est pur et simple: Rien de pur comme sa bonté, sans nul intérêt, prodigue de tous les biens. Vous voulez que l'on tienne à ses engagements? Sa parole est inviolable. Vous recherchez les choses qui vous profitent? Qui vous profitera mieux que son amour? Vos hommages se déterminent naturellement en faveur de ce qui vous semble juste, prévenant, affectueux? Dans Dieu se réunit ce qu'il y a de plus redoutable dans la justice, de plus engageant dans les prévenances. Vous aimez à rencontrer des cœurs qui sachent compatir à l'infortune, conserver la douceur dans la prospérité? C'est de Dieu seul que vous pouvez attendre un cœur qui s'associe vraiment à votre joie, vous console efficacement dans

vos peines. Qu'y a-t-il donc de plus raisonnable que d'aimer par-dessus tout celui en qui nous trouvons tout ? Les richesses et tous les autres avantages qui font le charme de la vie, non-seulement se rencontrent en lui, mais viennent de lui (1).

Réunissez donc désormais dans un seul sentiment ces affections qui jusqu'ici s'égaroient sur des objets étrangers. Rendez à Dieu un cœur qui est à lui. De tout ce que vous aimez aujourd'hui, est-il rien qui ne lui appartienne? Il est si grand, que ceux qui ont le malheur de ne l'aimer pas, ne sauroient aimer rien qui ne soit à lui (2). Est-il juste d'aimer l'ouvrage, et de n'aimer pas celui qui l'a fait ; de transporter à la créature les hommages dus au Créateur, quand la seule estime de la créature devroit suffire pour nous porter à le préférer à tout? Aujourd'hui, hélas ! c'est tout le contraire. On se passionne pour l'ouvrage ; et l'on oublie celui qui l'a fait.

Toutefois, qu'ai-je pu dire du charme ineffable que nous pouvons goûter à l'aimer? Par quelles paroles exprimer ces chastes délices, ces inexprimables jouissances, ces saintes extases du divin amour?

(1) *Ratione plenissimum est te illum, in quo habeas omnia amare præ omnibus. Divitiæ, et quæcumque illa sunt, quæ te nunc amœnitatibus suis obtinent, non solum intra ipsum, sed etiam ab ipso habentur.*

(2) *Est enim tantus ille, ut qui non amant eum, iniquè quidem, sed tamen non nisi ejus quidquam amare possint.*

Aimer Dieu n'est pas seulement une source féconde de plaisirs : c'est encore de tous les devoirs le plus indispensable. Pourroit-on, sans impiété, ne pas aimer celui qu'il est impossible d'aimer de manière à s'acquitter pleinement envers lui ? Pourroit-on, sans une monstrueuse injustice, refuser de donner au moins ce que l'on peut à celui à l'égard de qui l'on restera toujours redevable, quelques efforts que l'on fasse pour reconnoître ses bienfaits (1). C'est la pensée du prophète, quand il dit : *Que rendrons-nous au Seigneur, en échange de tous les biens dont il nous a comblés?* N'y eût-il que l'obligation de nous avoir sauvés par la foi, de nous avoir rappelés à la vie, d'où nous étions déchus par le crime de nos premiers parents, comment l'en payer? Car, pour le dire en passant, je vous demanderai pourquoi Dieu a voulu que tous les peuples de la terre, soumis à la domination romaine, ne formassent qu'un seul et même empire, sinon afin que l'univers ne fût plus tout entier qu'un même corps, où la foi pût se répandre avec une aussi merveilleuse propagation: ce qu'il eût été bien plus difficile d'obtenir, si elle se fût trouvée arrêtée par la différence de nations, de langages et de coutumes. C'est cette unité de domination qui a donné lieu à saint Paul,

Ps. cv 3.

(1) *Impium quippe est hunc non diligere cui rependere non queas etiam cum dilexeris. Injustissimum est ut ei quæ possis tribuere nolis, cui, etiam si velis, repensare non possis.*

Rom. xv. 19. comme il le dit lui-même, d'aller, de Jérusalem jusqu'au fond de l'Illyrie, prêcher l'Evangile; ce que le saint Apôtre n'auroit pu faire sans le lien qui réunissoit tant de peuples barbares; d'où vient que l'orient, l'occident, le midi et le septentrion retentissent aujourd'hui des louanges de Jésus-Christ, et que la Thrace, la Lybie, la Syrie et l'Espagne se sont soumises à la foi chrétienne. Tel a été manifestement le dessein de la divine Providence en voulant qu'au moment où Jésus-Christ vint au monde, le monde tout entier fût romain : ce qui vous fait voir que tout étoit préparé à recevoir et à répandre la foi dans tout l'univers, lors de l'avènement de Jésus-Christ, tant de siècles depuis la fondation de Rome, et son accroissement sous l'autorité de ses rois et la double administration de ses consuls.

I. Joan. II. 15. Pour revenir à mon sujet : *N'aimez point le monde*, nous dit saint Jean, *ni ce qui est dans le monde;* parce que leurs fausses couleurs nous éblouissent et nous trompent. Ces yeux qui nous ont été donnés pour nous faire découvrir la lumière et la vie, n'en faisons pas des instruments de mort.

I. Petr. II. 12. *Les désirs de la chair*, nous dit saint Pierre, *combattent contre l'Esprit;* ennemi secret, toujours armé contre nous, posté en embuscade pour nous surprendre, et qui se fortifie d'autant plus que nous nous affoiblissons.

Je vous ai parlé jusqu'ici des piéges du monde,

de ses séductions inévitables tant que l'on y reste engagé ; de ce qu'il appelle ses biens, et du prestige de ses dangereuses illusions. Il a pu en avoir autrefois peut-être, quand il étoit dans la vigueur de la jeunesse. Aujourd'hui, cette brillante décoration qui fascinoit les regards s'est effacée, évanouie. A peine lui reste-t-il de quoi tromper ceux qui demandent à l'être. Plus d'enchantement. Il n'avoit réellement pour nous séduire qu'une apparente superficie ; aujourd'hui, qu'il en est dépouillé plus que jamais, il est devenu impuissant. Il n'avoit point alors de biens solides et durables ; maintenant, il n'en a pas même de spécieux. Rien n'y est beau, même pour un temps ; et il n'y a plus moyen d'en être dupe, à moins de se vouloir tromper soi-même.

J'ajouterai, ce qui me semble encore plus conchant : Ce ne sont pas seulement les faux biens de ce monde qui nous échappent ; le monde tout entier lui-même vieillit, paroît toucher à son agonie, et menacé d'une ruine prochaine (1). Accablé sous le poids du temps, il chancelle, il croule sur ses fondements ébranlés de toutes parts ; sa durée, parve

(1) L'auteur parle des calamités sans nombre qui vinrent fondre sur l'empire durant les v^e^ et vi^e^ siècle, et dont saint Jérôme, Salvien, saint Grégoire-le-Grand nous ont transmis de si touchantes descriptions. Elles avoient répandu généralement l'opinion que le monde touchoit à sa fin.

nue à sa dernière période, lui est disputée par les secousses diverses qu'il éprouve, comme la vie de l'homme, au déclin de ses jours, par les infirmités qui l'assiègent. Ce sont les pestes, les famines, les guerres, les dévastations, qui le travaillent et le jettent dans une langueur incurable. Ces phénomènes qui se font voir dans le ciel, ces secousses du globe et ces tremblements de terre, ce renversement des saisons, ne sont-ce pas là autant de signes qui manifestent sa décadence et présagent sa destruction? Ce n'est pas moi seul qui le dis; l'Apôtre lui-même nous l'apprend par ces paroles : *Nous sommes arrivés à la fin des siècles.* Que tardons-nous donc? Qu'attendons-nous encore? Nous sommes à la veille de voir finir, non-seulement notre vie à nous, mais celle de l'univers. Pas un moment de la journée où nous ne recevions l'avertissement que nous allons être enveloppés dans les ruines de l'univers; que nous avons donc à craindre et pour lui et pour nous. Telle est ma misère, que j'ai à trembler pour tout ce qui m'environne, comme si ce n'étoit pas assez d'avoir à trembler pour moi! A quoi bon transiger dans nos frayeurs? Le moyen d'être sans inquiétude là où il devient impossible d'échapper à un dénouement qui menace à la fois et tout le corps, et chacun des membres en particulier?

En présence d'une aussi effrayante perspective, pourrions-nous assez déplorer l'aveuglement de ceux

qui, ne pouvant compter sur l'avenir, ne peuvent pas davantage jouir du présent? Si peu de plaisirs dans une vie d'un jour! si peu d'espérance pour ce lendemain qui commencera leur éternité! Presque rien à posséder dans ce monde; rien à prétendre pour l'autre! Sans jouissances sur la terre, sans mérites pour le ciel! En vérité, je ne vois nulle part de plus profonde abjection, tant qu'ils resteront insensibles à leur misère, qu'ils ne s'occuperont pas du soin de la combattre par de salutaires résolutions, et qu'ils s'opiniâtreront à être misérables dans cette vie pour ne l'être pas moins dans l'autre.

C'est l'avenir surtout qui doit occuper toutes nos pensées. Pour animer et fortifier l'espérance que nous devons en concevoir, j'emprunterai une comparaison familière: Si l'on vous offroit d'un côté cinq pièces de monnoie de cuivre pour aujourd'hui, de l'autre, cinq cents écus d'or pour demain, avec la liberté du choix, prendriez-vous la monnoie de cuivre, plutôt que d'attendre au lendemain? La similitude est exacte. Vous ne balanceriez pas dans l'alternative: ne balancez pas davantage entre la monnoie vile du siècle et les trésors de l'éternité. Il n'y a point d'apparence que l'on se contente de peu, lorsqu'on a sujet d'espérer beaucoup. Que s'il n'y a rien de tout ce que nous voyons en ce monde, qui ne soit fragile et périssable, et qu'espérer et attendre sont des mots synonymes, il est clair que nous ne pou-

vons obtenir les objets de notre espérance dans une vie où les choses nous sont présentes. Ce qui a fait dire à l'Apôtre : *Nous sommes sauvés par l'espérance. Or, quand on voit ce qu'on avoit espéré, ce n'est plus espérance, puisque nul n'espère ce qu'il voit déjà.* Tout ce que nous avons d'espérance doit donc se reporter sur l'avenir ; car, pour espérer, il faut être nécessairement dans l'attente, et non pas dans la jouissance de ce que l'on espère ; puisqu'alors nous nous promettons que ce qui fait l'objet de notre espérance nous sera un jour plus visible que l'espérance d'en jouir ne nous le rend présentement manifeste.

Rom. VIII. 24.

Nous ne distinguons pas avec netteté les objets trop rapprochés de nos yeux ; pour bien les voir, il faut en être à quelque distance. De même des biens présents et des biens futurs : les premiers offusquent nos yeux qui les voient de trop près ; les seconds s'aperçoivent mieux par l'éloignement.

Ce n'est point là une espérance au hasard. Nous avons pour garant l'oracle même de la vérité, Notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous promet un royaume immortel, et des récompenses sans bornes pour les justes, et qui nous en a donné le témoignage par sa divine incarnation, où il a réconcilié le ciel avec la terre, et expié par son sang les crimes du monde. En conséquence, *il s'est fait voir dans la chair, justifié dans l'esprit, montré aux Anges ; il a été pré-*

I. Tim. III. 16.

ché aux nations, cru dans le monde, couronné dans la gloire. Dieu l'a élevé, comme dit saint Paul, *à une souveraine grandeur, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son père.* Phil II. 9 11.

Laissez, laissez donc là et les écoles et les livres de la philosophie humaine, pour vous appliquer à l'étude de la sainte philosophie chrétienne. Celle-ci ne vous fournira pas moins que l'autre de quoi exercer les talents de votre esprit; et vous ne serez pas long-temps sans vous convaincre, par votre propre expérience, combien une doctrine fondée comme la nôtre, sur la vérité, l'emporte sur des doctrines humaines. Là, fausse sagesse, vertus de théâtre; ici, justice parfaite, vérité pure. Qu'on les appelle philosophes; nous le sommes. Ils en ont le nom; nous, les mœurs. De bonne foi, quelles leçons pouvez-vous en attendre? Dans l'ignorance où ils étoient de Dieu, ils ne pouvoient connoître le vrai principe de la justice. Partis d'un faux point de départ, ils ont dû nécessairement tomber dans une foule d'erreurs; et, par une conséquence inévitable, leur étude n'engendre que vanité. Qu'il vienne à s'y rencontrer quelque chose de louable, c'est le produit d'une vaine gloire: ils ne travailloient que pour cette fin.

Ce qui dans eux paroît être sans défaut n'en est pas exempt. Saint Paul les connoissoit bien, quand il a
Phil. III. 19. dit de ces faux sages, *qu'ils n'ont des pensées et des affections que pour la terre;* incapables de connoître la vraie justice et la vraie sagesse. Seroit-ce donc à l'école d'Aristippe que l'on pourroit prendre des leçons de morale, lui qui bornoit la félicité aux plaisirs des sens, se faisant, comme les animaux sans
Ibid. raison, *un dieu de son ventre?* Il viendroit à son tour prêcher la morale, celui-là qui mettroit au rang des philosophes, un prodigue, un impudique, un adultère? Mais, remettons à une autre fois ce que j'aurois à dire à propos de ces sages de l'antiquité. Poursuivons :

Je vous engage à laisser là ces extraits que vous prenez plaisir à faire de ces philosophes, pour vous livrer à l'étude de nos écrivains ecclésiastiques. Vous y trouverez abondamment de quoi nourrir votre esprit d'une instruction solide, et votre foi s'y fortifiera de plus en plus. Là, vous apprendrez à craindre Dieu, parce qu'il est le Seigneur, et à l'aimer, parce qu'il est votre père. Vous y apprendrez que les sacrifices les plus agréables à ses yeux sont la justice et la miséricorde; qu'aimer son prochain, c'est s'aimer soi-même, et que l'on ne sert jamais mieux ses propres intérêts qu'en servant ceux des autres. Vous y apprendrez à vous mettre en état de défense contre les passions; à résister à la volupté,

ennemi cruel qui tue le corps en le flattant, et se plaît à insulter à ceux qu'il a vaincus; à dompter la concupiscence; à savoir se passer de ce que l'on n'a pas, plutôt que de posséder ce que l'on désire; à prévenir la colère et l'emportement; à ne répondre aux provocations que par le silence, parce qu'il n'y a nul mérite à être patient quand on n'est point attaqué; à pardonner à vos ennemis; à aimer ceux qui ne vous aiment pas, parce qu'il n'y a pas un grand sacrifice à aimer ceux qui nous aiment; à faire un bon emploi de vos richesses, en les plaçant dans les mains des indigents, parce que c'est là le moyen d'en assurer à jamais la possession. Là, vous entendrez dire que le fruit des mariages fidèles c'est la continence; que les maux se distribuent indifféremment aux bons et aux méchants, parce qu'il y a une autre vie où tout sera remis dans l'ordre; que les maladies de l'âme sont bien plus dangereuses que celles du corps; qu'avec de l'humeur et de la dureté dans le caractère, on a beau avoir les mêmes goûts, on est rarement en paix; que l'homme prudent gagne également dans la compagnie du sage et de l'insensé, le premier lui apprenant ce qu'il faut faire, l'autre, ce qu'il faut éviter; qu'il y a beaucoup de choses qu'il est utile d'ignorer, et que la bonté de Dieu ne se manifeste pas moins dans ce qu'il dérobe que dans ce qu'il découvre à nos connoissances; que nous ne devons pas moins rendre

grâces à Dieu dans l'adversité que dans la prospérité, et que là où nous réussissons, le mérite ne nous en appartient pas. Vous y apprendrez encore que les mots de fortune, de hasard, ne signifient rien : autrement, pourquoi des lois humaines, qui elles-mêmes ne punissent que l'intention? que pour être vrai, il ne faut pas être soupçonneux, parce qu'un soupçon suppose ignorance; que comme le moyen d'empêcher que les hommes ne sachent ce que nous voulons qu'ils ignorent, est de ne pas le faire, le moyen d'empêcher que Dieu ne le sache, c'est de ne le pas seulement penser; qu'il vaut mieux être trompé par les autres, que tromper soi-même; qu'enfin, et c'est là tout l'esprit de la perfection, que plus on est vertueux, plus on doit se mettre en garde contre la vanité : parce que, au lieu que les vices s'augmentent par les vices, la vanité s'augmente par les vertus (1).

Que si vous remontez jusqu'à la source de cet auguste enseignement, vous ne serez pas moins frappé des choses les plus intérieures et les plus cachées que vous y découvrirez, que de ce qui se présente à tous les yeux. Il en est de nos saintes Ecritures comme de ces pierres précieuses dont on voit jaillir la lumière sous quelque face qu'on les considère.

(1) *Vanitatem tanto magis fuge, quanto melior efficeris : cætera enim vitia crescunt vitiis, vanitas virtutibus.*

J'espère de la bonté divine qu'elle vous accordera la grâce de vous détacher de toutes les vanités, de vous inspirer pour elles du dégoût et de l'aversion, et qu'elle remplira votre cœur de l'amour des choses solides. Après qu'elle a déjà tant fait pour nous, quelle inconséquence ne seroit-ce pas, de ne point penser à nos propres intérêts, et que, quand elle a tout fait pour l'homme, l'homme ne voulût rien faire pour soi? C'est travailler pour soi, que de servir, que d'honorer le Seigneur. Ce qui fait la vraie béatitude ici-bas, c'est de mépriser celle du siècle, de renoncer aux choses de la terre, pour embrasser avec ardeur les choses du ciel. Que toutes vos actions, toutes vos paroles se dirigent uniquement vers Dieu. Travaillez à faire que l'innocence ne soit seulement pas toujours votre fidèle compagne, mais qu'elle vous garde et vous préserve des fautes où vous pourriez tomber. Il est grand, il est beau de s'attacher à la vertu, et de contribuer de tous nos efforts à l'imprimer dans notre âme. Et ne craignez pas que la force des habitudes contraires vous en détourne; tout est possible et facile au céleste médecin auprès de qui nous en venons chercher la guérison.

Le moyen d'apprécier les immortelles récompenses promises après la vie, quel est-il? Ce simple raisonnement vous en donnera quelque idée. La libéralité divine prodigue ici-bas à tous le bienfait de la lumière; elle fait luire le soleil pour les bons et pour

les méchants; la nature tout entière est la tributaire de l'homme, et pourvoit aux besoins de tous indifféremment. Puisque Dieu se montre si prodigue envers ceux qui le servent comme envers ceux qui le méconnoissent, combien ne sera-t-il pas plus magnifique encore dans les dons qu'il réserve à ses serviteurs fidèles! Celui qui paie si généreusement ce qu'il ne doit pas, comment donc paiera-t-il ce qu'il croit devoir? S'il est si libéral à donner, ne le sera-t-il pas bien davantage encore à récompenser? Oui, rien de plus vrai que ce que dit l'Apôtre : *Que l'on ne sauroit concevoir quels sont les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment.*

1. Cor. II. 9.

Sortez donc de cette mer orageuse où vous engage le tourbillon des affaires mondaines, pour aborder à ce rivage tranquille où le calme nous attend. Là, plus de tempêtes, plus de naufrages à craindre; venez vous y rendre comme dans un port assuré contre les vagues impétueuses dont ce monde est agité. Une fois que vous vous y serez fixé, votre navire, attaché fortement à l'ancre salutaire de la croix du Sauveur, est pour jamais à l'abri des écueils.

Mais je commence à m'apercevoir que j'ai dépassé les bornes d'une lettre. Recevez, pour en rendre gloire à Dieu, ce que je n'ai fait que vous tracer sommairement des préceptes de la divine morale, et adressez-lui, du fond de votre cœur, ce peu de paroles qui en font l'abregé : Pardonnez-moi,

Seigneur, et ne me désavouez pas pour être à vous. »

Cette lettre, l'un des plus beaux restes de la dignité de la langue des Romains, ne fut pas stérile. Valérien renonça au monde, se retira dans la solitude de Lérins, d'où il fut appelé pour remplir un siége épiscopal. On croit qu'il fut évêque de Cemale ou de Cimiez, près de Nice (1). Les écrits d'Eucher, soutenus par les prédications du saint évêque, et par l'exemple de sa vie, produisirent les fruits les plus heureux, en répandant parmi les diverses classes de la société le goût des vertus et des études chrétiennes.

Nous avons parlé ailleurs de son Histoire des martyrs de la légion thébéenne (2). Les sermons publiés sous son nom lui ont été long-temps disputés; et il n'est pas encore bien prouvé qu'ils soient de lui, bien que cités sous son nom. Ainsi, dans la seconde Homélie sur la fête de Noël, ce trait : « Que vous êtes heureuse, Marie, mère incomparable! puisque vous recevez la première ce qui a été promis à tous les hommes, et que vous possédez toute seule la joie commune de l'univers », se trouve-t-il cité par Bossuet, comme étant du docte et éloquent évêque

(1) Baillet, *Vies des saints*, tom. VIII, pag. 27.

(2) *Bibliothèque chois.*, tom. II, pag. 436.

saint Eucher (1). Plusieurs ont été attribués à Fauste de Riez, d'autres, à saint Césaire d'Arles, à saint Maxime de Turin, à un second Eucher de Lyon, qui n'exista jamais (2), quelques-uns même à Eusèbe d'Emèse, arien; ce qui a donné lieu à cette invective du cardinal Baronius : « Que mes chers » Lyonnais ne permettent pas qu'un aussi précieux » trésor soit dérobé plus long-temps à son auteur, et » confondu parmi des productions étrangères (3). »

(1) *Serm.*, t. II, p. 185, 186. Bossuet explique ainsi sa pensée : « Marie a cela de commun avec tous les hommes, qu'elle est rachetée du sang de son fils; mais elle a cela de particulier que ce sang a été tiré de son chaste corps. Elle a cela de commun avec nous, que ce sang tombe sur elle pour la sanctifier, mais elle a cela de particulier, qu'elle en est la source. Tellement que nous pouvons dire que la conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus-Christ. C'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise. Et de même que ces fontaines se souvenant toujours de leurs sources portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à leur hauteur, qu'elles vont chercher au milieu de l'air, ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa source jusqu'à la conception de sa mère pour honorer le lieu d'où il est sorti. » (*Serm. sur la Conception*, t. II, p. 179-185, 186.)

(2) Comme le démontre le P. Colonia dans son *Hist. littér. de Lyon*, tom. I, 2e part., pag. 200 et suiv., contre le sentiment du cardinal Norris et des auteurs du *Gallia christiana*, suivi par tous les agiographes.

(3) *Non patiantur amplius rogo, mei Lugdunenses, tantum ipsorum thesaurum theca latronis includi; sed, justissima vindicatione, suæ esse Ecclesiæ opes intelligentes, easdem rursus edentes, ejusmodi justum ipsis*

Nous n'avons que bien peu de particularités sur l'épiscopat de saint Eucher. On place sa mort vers l'an 449 ou 450.

V. SAINT REMI, archevêque de Reims,

Mort en 533.

L'événement le plus remarquable de la vie de ce saint archevêque fut le baptême de Clovis, notre premier roi chrétien.

En quatre cent quatre-vingt-seize, de nombreux essaims d'Allemands avoient passé le Rhin et fait une irruption soudaine dans celle de nos provinces qui se nomme aujourd'hui l'Alsace. C'étoit alors la seconde des Germaniques, occupée par les Francs ripuaires dont Sigebert étoit roi. Ce prince se mit à la tête de son armée pour les repousser, et appela Clovis à son secours. Clovis le joignit, et ils donnèrent bataille à l'ennemi auprès de la ville de Tolbiac, que l'on croit avec fondement être Zulpick, à quatre lieues de Cologne. L'action fut vive et opiniâtre. Sigebert fut blessé dès le commencement du combat. L'armée françoise plioit et alloit être mise en déroute, quand Aurélien, l'un des principaux officiers de Clovis, le même qui avoit négocié son

affigant titulum Homiliæ S. Eucherio episcopo lugdunensi restitutæ, falso hactenus editæ titulo Eusebii emesseni. (*Annal. Baron. ad ann.* 441.)

mariage avec sainte Clotilde, s'adressant à ce prince : « Seigneur, lui dit-il, une ressource vous reste ; » croyez-en ce Dieu que Clotilde vous annonce, et le » Maître du ciel et de la terre vous fera remporter la » victoire sur vos ennemis. » Alors Clovis levant au ciel ses yeux baignés de larmes, s'écria : « Christ, vous » que Clotilde annonce comme fils du Dieu vivant, » comme un Dieu qui donne du secours à ceux qui » l'implorent dans leur affliction, et la victoire à ceux » qui mettent en lui leur confiance, j'ai recours, avec » soumission, à votre pouvoir suprême ; si vous me » faites gagner la bataille, je vous adorerai à l'avenir, » et je me ferai baptiser en votre saint nom. Nos » dieux, que j'ai invoqués inutilement, sont des dieux » sans pouvoir, puisqu'ils ne m'aident pas. C'est donc » vous, Jésus-Christ, que j'invoque à présent ; j'ai un » véritable désir de pouvoir croire en vous ; donnez-» moi donc la foi en me tirant des mains de mes en-» nemis. » A peine Clovis eut-il prononcé ce vœu, ses troupes se sentirent pénétrées d'un courage extraordinaire. Au lieu de penser à la fuite, on fait tête à l'ennemi qui plie de toutes parts, et Clovis remporte une victoire complète (1). Grégoire de Tours ajoute que les Allemands, ayant perdu leur roi, tué dans le combat, se soumirent au vainqueur, en lui demandant de ne plus faire qu'un peuple avec le sien (2) ;

(1) Gregor. Turon., *Hist. Francor.*, lib. II, cap. XXX.

(2) *Ibid.* ; Dubos, *Hist. crit. de la monarch. franç.*, t. III, p. 104.

ce qui est confirmé par le témoignage du roi Théodoric (1), et par l'ancien historien de Bavière (2).

Clovis ne tarda pas à acquitter sa promesse. Grégoire de Tours, le père de notre histoire, raconte ainsi le baptême de ce prince : « La reine Clotilde » fit prier saint Rémi de se rendre auprès du roi pour » l'instruire en secret; il apprit de cet évêque, dans » plusieurs conférences, qu'ils eurent à l'insu de la » cour, qu'il falloit, pour être chrétien, renoncer au » culte des idoles, incapables de s'aider elles-mêmes, » et à plus forte raison d'aider les autres, et adorer » ensuite le Dieu créateur du ciel et de la terre. Clo- » vis paroissoit encore retenu par la crainte que les » Francs ne voulussent pas abandonner la religion » de leurs pères : il se trompoit. Les ayant assemblés » pour connoître leurs dispositions à cet égard, ils » s'écrièrent tous comme par inspiration : Nous re- » nonçons au culte des dieux périssables, et nous » voilà prêts à reconnoître le Dieu qu'annonce l'é- » vêque de Reims. Aussitôt que saint Rémi eut ap- » pris un événement si heureux, il donna ordre de » préparer les fonts. On disposa tout dans le baptis- » tère : on y alluma un grand nombre de cierges, on » y fit brûler les encens les plus odoriférants, l'on » tapissa les murs de la cour qui étoit devant cet

(1) Apud. Cassiod., *Var.* lib. III, *epist.* L.

(2) Jean Thurmeir, surnommé *Aventinus*, *Annal.* Boier, lib. III, cap. I.

» édifice, et, pour la mettre à couvert, on tendit » au-dessus des toiles enrichies de toute sorte de » broderies. Dès que tout eut été préparé, notre » nouveau Constantin se présenta, et demanda au » saint évêque d'être régénéré dans les eaux du bap- » tême. Remi lui accorda sa demande, et dès que » le roi prosélyte fut entré dans le bassin où il de- » voit être baptisé, il lui dit à haute voix avant que » de verser l'eau : Sicambre, baissez la tête et humi- » liez votre cœur ; brûlez désormais ce que vous » adoriez, et adorez ce que vous brûliez. »

La sainteté de Remi, ajoute Grégoire de Tours, le rendoit respectable tous ses contemporains, et il est même dit dans sa vie, qu'il avoit ressuscité un mort.

L'historien poursuit sa relation en ces termes : « Le roi des Francs ayant confessé un seul Dieu en » trois personnes, il fut baptisé au nom du Père, » du Fils et du Saint-Esprit, et il fut oint ensuite » avec le saint chrême appliqué en forme de croix. » Trois mille de ses sujets, en âge de porter les » armes, reçurent le baptême avec lui (1). » Et la

(1) Gregor. turon., lib. II, cap. XXXI; Sirmund., *Notæ in Alcim. Avit.*, p. 36; Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, demande si Clovis, en se convertissant à la foi chrétienne, s'étoit fait catholique ou Arien, comme l'étoient le roi des Visigoths et celui de Bourgogne, dont il avoit épousé la nièce. Le P. Maimbourg a fait justice de cette calomnieuse assertion, « qui suppose, dit-il, ou une insigne mauvaise foi, ou une impardonnable ignorance » (*Hist. de l'Arianisme*, tom I, in-4°, pag. 263, 264.)

soumission des provinces Armoriques fut le fruit immédiat de ce grand événement.

Cette cérémonie eut lieu, non un samedi saint, comme l'ont avancé Hinckmar et Flodoard (1), mais aux fêtes de Noël, comme l'atteste une lettre de saint Remi lui-même, écrite peu de jours après (2).

Grégoire de Tours ne parle point du miracle opéré au sacre du roi Clovis. Hinckmar, archevêque de Reims, le raconte ainsi : « Dès que Clovis et saint » Remi furent entrés dans le baptistère, la foule » remplit si bien toutes les avenues, que l'ecclé- » siastique qui apportoit le saint-chrême, et qui » n'étoit point venu en même temps qu'eux, ne » put jamais arriver jusqu'aux fonts. Le saint pon- » tife, quand il lui fallut faire les onctions, tourna » donc les yeux vers le ciel, comme pour le prier » de vouloir bien lui suggérer quelque moyen de » sortir de la peine où il se trouvoit; dans l'instant » on vit une colombe plus blanche que la neige, » apporter à saint Remi une ampoule (fiole) pleine » d'huile, et disparoître aussitôt qu'elle l'eut remise » entre ses mains. Il se servit donc de cette huile » pour faire les onctions accoutumées, et l'odeur

(1) Hinckmar, *in Vit. S. Remig.*; Flodoard, *Hist. eccles. Remens.*, lib. I, cap. XIII.

(2) *Contempta hiemis asperitate, frigore neglecto. Apud* Duchesne, tom. I, pag. 849; Dubos, *Hist. de la monarchie françoise*, tom. III, pag. 118. On l'apprend aussi de saint Avite, dans sa Lettre à Clovis sur son baptême. (Voy. son article, pag. 25 de ce volume.)

» qu'elle répandit étoit si suave, que tous les as-
» sistants dirent qu'ils n'en avoient senti jamais
» de pareille (1). »

Le même archevêque rappelle ce fait à l'occasion du couronnement de Charles-le-Chauve (2).

L'importance du baptême de Clovis ne sauroit mieux s'apprécier que par l'exposé de la situation où se trouvoit alors l'Eglise catholique dans l'Occident. Il n'y avoit dans son territoire aucun roi puissant qui fût catholique le jour que Clovis se convertit. Théodoric, roi des Ostrogoths, qui régnoit en Italie, et Alaric, roi des Visigoths, qui tenoit presque toute l'Espagne et le tiers des Gaules, étoient ariens. Les rois des Bourguignons et le roi des Vandales d'Afrique étoient de la même communion. Enfin les rois des Francs établis dans les Gaules professoient encore la religion païenne. Il n'y avoit donc dans le

(1) *In Vit S. Remig.*

(2) « L'Eglise de Reims possède ce chrême apporté du ciel. » Hinckmar fonde sur ce miraculeux événement le privilége de son Eglise pour le sacre de nos rois. Pourtant, plusieurs de nos monarques ont été sacrés ailleurs. Mais l'Eglise de Reims a maintenu son droit, soit par l'usage, soit par des protestations. La sainte Ampoule servit au sacre du dernier de nos rois (*). En 1793, la Convention nationale ordonna qu'elle fût brisée; elle envoya à cet effet sur les lieux le député Rulh, qui exécuta cet ordre en octobre de la même année. La Providence, qui se joue quand il lui plaît des complots de l'impiété, n'a pas permis que la précieuse relique fût entièrement anéantie. Nous avons sous les yeux le procès-verbal qui constate que des parcelles considérables en avoient été sauvées avant que le crime ne fût consommé.

(*) J'écrivois ces mots en 1796. Ceux qui suivent ont été écrits en 1815.

monde romain, le lendemain du baptême de Clovis, d'autre souverain que lui qui fût orthodoxe, et de qui les catholiques dussent espérer une protection capable d'empêcher les princes ariens de les persécuter. Il étoit alors parmi les rois, non pas le fils aîné, mais le fils unique de l'Eglise. Non-seulement tous les évêques de la partie des Gaules qui reconnoissoient le pouvoir de Clovis, mais aussi les évêques qui avoient leurs diocèses dans les provinces occupées par les Visigoths ou par les Bourguignons ; en un mot, tous les évêques du partage d'Occident regardoient ce prince comme un nouveau Machabée, suscité par la Providence pour être leur consolation et même pour être leur libérateur. Enfin, bien que le temps ait détruit la plus grande partie des monuments littéraires du cinquième siècle, il en reste encore assez pour montrer que Clovis devint, après son baptême, le héros de tous les catholiques d'Occident.

Aussi, le pape Anastase II s'empressa-t-il de l'en féliciter (1). La plupart de nos évêques, entre autres Alcime Avite, évêque de Vienne, et sujet de Gondebaud, lui écrivit dans les mêmes termes (2).

La reconnoissance nationale s'est acquittée digne-

(1) Le Cointe, *Annal. eccles. franç.*, tom. I, pag. 194.

(2) Nous avons rapporté sa lettre à son article. (Voyez plus haut, pag. 23 et suiv.)

ment envers saint Remi, qui eut une si grande part à cet événement, en le proclamant l'Apôtre de la France. Sa conduite, durant son long épiscopat, fut admirable. Saint Sidoine Apollinaire a vanté ses écrits comme réunissant, dans un degré supérieur, la politesse et l'agrément à la solidité de l'instruction (1). Il nous seroit difficile de prononcer sur la vérité de ce jugement, parce que ses écrits n'existent plus, à l'exception de quelques fragments de lettres recueillies par Duchesne et par les auteurs des collections de Conciles (2). La plus intéressante est celle qu'il adressa au roi Clovis, pour le consoler de la perte de sa sœur Alboflède, à laquelle ce prince étoit tendrement attaché.

« Je partage vivement l'affliction où vous jette la mort de votre sœur Alboflède de glorieuse mémoire, mais ce qui peut adoucir l'amertume de votre douleur, c'est la pensée qu'en sortant de ce monde elle y a laissé d'honorables souvenirs, bien propres à tarir nos larmes. Elle a vécu de manière à nous laisser croire que le Seigneur, en l'appelant à lui, lui a donné place dans le ciel parmi ses élus. Elle vit pour votre foi. Bien que l'éloignement où elle est de nous vous prive du bonheur de la voir. Jésus-Christ, à qui elle s'étoit consacrée, l'a comblée des bénédic-

(1) *Epist.*, lib. VIII, *ep.* 14.

(2) Elle reçut le baptême avec Clovis son frère, et mourut peu de jours après.

tions promises à la virginité. Cessons de pleurer celle qui embellit en ce moment les palais célestes. Non, ce ne sont pas les fidèles qui doivent s'attrister de ne plus voir au milieu d'eux celle qui répandoit sur ses pas la bonne odeur de Jésus-Christ, et qui, dans le nouveau séjour qu'elle habite, pourra les servir efficacement par son intercession auprès du Dieu de qui émanent toutes les grâces. Bannissez-donc, Seigneur, la tristesse de votre cœur; commandez à votre douleur, et, vous élevant au-dessus des affections terrestres, appliquez-vous tout entier au gouvernement de votre Etat. Qu'une sainte allégresse dissipe les nuages sombres dont votre âme est assiégée; vous en serez mieux disposé à travailler à l'affaire de votre salut. N'oubliez pas que vous êtes chargé de l'administration d'un royaume qui appartient à Dieu, et dont vous aurez à lui rendre compte. Chef des peuples, vous avez à répondre de leur conduite. Que vos sujets, qui vous doivent tant de prospérités, n'aient pas la douleur de voir leur prince se consumer dans les larmes. Soyez vous-même votre propre consolateur; rappelez cette force d'âme qui vous est naturelle; et ne permettez pas que le chagrin offusque plus long-temps vos heureuses qualités, quand celle dont vous venez d'être séparé, réunie aux chœurs des vierges, fait, comme j'en suis assuré, la joie du monarque des cieux (1).

(1) *Concil.* Labbe, tom. IV, col. 1268, 1269.

On a publié sous son nom deux Testaments rapportés par l'historien moderne de l'église de Reims (1). Les savants se sont partagés sur l'authenticité de l'une et de l'autre pièce. L'éloquence de saint Remi consistoit plus dans la sainteté de sa vie que dans la force de ses discours. Pourtant on raconte que, dans le temps où Clovis, et ceux qui avoient reçu le baptême avec lui, portoient encore les habits blancs dont ils avoient été revêtus à cette cérémonie, saint Rémi leur prêchant un jour la passion, le prince, vivement ému, s'étoit écrié : « Où étions nous alors, mes Francs et moi? les choses » ne se seroient point passées de la sorte (2). » Mais ces succès, qui ne prouvent rien en faveur du talent, auroient besoin d'autres témoignages.

On place communément la mort de saint Remi au 13 janvier de l'an 533, à l'âge de 94 ans, dont il avoit passé 72 dans l'épiscopat (3).

(1) D. Marlot, *Hist. metropol. remens*, lib. II, cap. XII. Le Cointe et le P. Noël Alexandre combattent victorieusement les raisons que D. Marlot apporte en preuve de leur authenticité. (Nat. Alexand., *Hist. eccles.*, sec. VI, tom. V, pag. 403.) Ce que l'on peut dire de plus judicieux à ce sujet, c'est que Flodoard a chargé d'interpolations le vrai Testament produit par saint Remi ; ce qui les a discrédités tous les deux.

On lui a de même attribué une explication des Epîtres de saint Paul, qui n'a rien de plus authentique.

(2) Flodoard, *Epit. hist. franc.*, cap. XXII.

(3) Selon D. Rivet, dans son *Hist. littér. de la France*, t. III,

Nous avons de l'abbé Clément un panégyrique de ce saint archevêque, qui se fait lire avec intérêt.

VI. SALVIEN, prêtre de Marseille.

Ce saint prêtre (1) de Marseille, appelé dans son temps le *maître des évêques* (2), nous a laissé divers écrits qui le placent, pour la solidité de la doctrine, à côté des premiers docteurs, et pour la beauté du style, presque à l'égal des écrivains du siècle d'Auguste. Nous commencerons par son Traité de la Providence; puis, l'ouvrage contre l'avarice, pour finir par ses lettres (3).

1° *Traité de la Providence* (4). C'est là une des plus importantes matières qui puissent se traiter dans

(1) Et non pas évêque, comme Bellarmin l'a avancé, et comme il est arrivé quelquefois de le nommer dans nos chaires. (Bourdaloue, *Dominic.*, tom. II, pag. 369; tom. I, pag. 19, etc.) Gennade et saint Hilaire d'Arles, dont il fut contemporain, ne l'appellent que du nom de prêtre : *Salvianus apud Massiliam presbyter.* (Voyez Baluze, *Notæ ad Salvian*, p. 373.) Nous n'avons que très peu de chose sur sa vie. Etoit-il Africain ou François? L'opinion la plus probable est qu'il avoit vu le jour dans les environs de Trèves, et qu'il mourut dans un âge fort avancé. (*Vita Salviani, presbyteri massiliensis, delineata a Conrado Ritterhusio* (Norimberg, 1623, in-8°.)

(2) *Magister episcoporum.* Gennade, *de Vir. illustrib.*, cap. LXVII.

(3) Nous suivons l'édition qu'en a publiée Etienne Baluze, in-8°. Paris, 1684.

(4) *De gubernatione Dei, et de justo Dei presentique judicio, Libri octo, ad Salonium.* Il fut composé vers l'an 450.

la chaire, surtout dans les temps malheureux où la Providence semble s'éclipser à nos yeux, en permettant le triomphe du crime et les adversités de la vertu ; paroissant abandonner tout à la fois l'univers et l'homme au hasard, comme si elle dormoit au sein d'une profonde indifférence, ou bien aux passions, comme si elle pouvoit en être la complice, par l'impunité dont elle semble les investir. Ce n'est pas seulement le vice qui en prend occasion de s'abandonner plus librement à ses désordres, mais la vertu elle-même s'en offense, et ne reconnoît dans cette conduite de Dieu, ni sa bonté, ni sa justice, ni sa puissance. Ainsi les Apôtres se plaignent au Sauveur de ce qu'il dormoit au milieu des flots agités. Tous nos grands orateurs ont pris à tâche de venger la divine Providence, et contre les outrages de l'impiété, et contre les murmures de la piété elle-même. Bourdaloue s'attache à la justifier et à la faire aimer, en prouvant que le devoir et l'intérêt nous engagent à la reconnoître et à nous y soumettre. D'où il infère et le désordre et le malheur de l'homme, lorsqu'il refuse à Dieu cette soumission : « Les désordres de l'homme par rapport à son de-» voir ; son malheur par rapport à son intérêt. » Ce qu'il ramène à cette double proposition : « 1° Rien de plus criminel que l'homme du siècle » qui ne veut pas se soumettre à la Providence ; » 2° rien de plus malheureux que l'homme du siècle

Matth. VIII. 25.

» qui ne veut pas se conformer à la conduite de la » Providence (1). »

Dans une de ses Dominicales, il explique et développe le mystère de la Providence, par rapport aux afflictions des justes et aux prospérités des méchants, et voit dans la conduite de Dieu, à l'égard des uns et des autres, non-seulement rien qui doive ou qui puisse ébranler notre foi, mais de quoi établir et confirmer notre foi. Tout cela est prouvé avec cette vigueur de dialectique qui le caractérise (2).

Massillon envisage la question sous le même point de vue, mais plus resserré, puisqu'il ne s'occupe que du mélange des bons et des méchants; ce qui semble la rétrecir, puisque l'orateur la borne au monde moral, et la ramène tout entière à l'ordre spirituel. Voici son plan et ses divisions : « Le mé- » lange des bons et des méchants, qui paroît si in- » jurieux à la gloire de Dieu, a néanmoins ses rai- » sons et ses usages dans l'ordre de la Providence. » 1° Les bons, dans les desseins de Dieu, doivent » servir, ou au salut ou à la condamnation des mé- » chants; 2° les méchants sont soufferts pour l'in- » struction ou pour le mérite des justes. » Ce n'est là, encore une fois, qu'une partie de la question;

(1) *Carême*, tom. II, pag. 65.

(2) *Dominic.*, tom. I, pag. 132 et suiv.

mais il l'achève dans son beau sermon *sur la vérité d'un avenir* (1).

Le P. de La Rue, à l'occasion de la multiplication des pains, image en effet bien sensible de la Providence, la justifie et contre nos doutes et contre nos manquements. Il établit qu'elle ne nous manque jamais, et que c'est nous seuls qui lui manquons ; et de ce double principe, il déduit ces deux principales propositions : « 1° Providence universelle, elle » règle tous les intérêts particuliers ; Providence » éternelle, elle règle tous les intérêts temporels. » 2° C'est nous qui manquons à la Providence, par » notre avidité, par notre oisiveté, par le déréglement de notre conduite, par l'impatience de notre » esprit ; ce qui la force à nous punir, et manifeste » sa Providence par nos châtiments autant que par » ses bienfaits. »

Bossuet voit les choses de plus haut et plus loin. Il aborde hardiment la question ; et, se plaçant pour ainsi dire au centre même des conseils du Très-Haut, il prouve, par le seul désordre qui règne ici-bas, qu'il y a un ordre supérieur qui rappelle tout à soi par une loi immuable. A ce haut principe, il attache ces deux conséquences : « 1° Que tout s'y » conduit par ordre, que tout s'y gouverne par maxime, et qu'un conseil éternel et immuable se cache

(1) *Carême*, tom II, pag. 325 et suiv.

» parmi tous les événements que le temps semble dé-
» ployer avec une si prodigieuse incertitude. » 2° Redescendant en quelque sorte sur la terre ; de cette région supérieure jusqu'où il s'est élevé, il interroge le cœur de l'homme, comme il venoit de rendre compte des secrets de la Divinité, et fait voir comment, après avoir bien compris quelle puissance nous meut et quelle sagesse nous gouverne, nous devons nous pénétrer des sentiments qui nous rendent dignes d'une conduite si relevée. « En deux
» mots : en premier lieu, les ressorts et les mou-
» vements ; ensuite, l'usage et l'application de cette
» sublime politique qui régit le monde! » On aperçoit au premier coup-d'œil toute la beauté de ce plan. Ce n'est plus une apologie, c'est le panégyrique de la Providence.

La plupart des prédicateurs ne se hasardent pas à un vol aussi sublime. Nous nous contentons de faire considérer la Providence dans ses rapports plus directs et plus simples, soit avec notre foi, confirmée par les oracles de la sainte Ecriture, ou par les témoignages de la seule raison, soit avec nos obligations de chrétien, soit avec nos espérances après cette vie. En général, la carrière de notre enseignement sur cette matière embrasse la vérité de la Providence, son universalité, ses bienfaits, le devoir de soumission et de confiance qu'elle nous impose pour l'usage des maux comme des biens de la vie présente ; et il

y a bien assez là de quoi exercer l'éloquence de l'esprit et du cœur.

Tous ces divers aspects sous lesquels la cause de la Providence peut se présenter à nos méditations, nous en avons vu déjà le développement dans les excellents traités de saint Jean Chrysostôme à ce sujet; nous allons le retrouver dans l'ouvrage de Salvien que nous produisons, à l'exception peut-être des grandes vues de Bossuet, que l'évêque de Meaux a puisées, non pas tout-à-fait dans son propre génie, mais dans saint Augustin.

Edit. Baluz., Pag. 4.

Livre premier. « Notre siècle ne manque pas d'esprits forts qui osent accuser Dieu d'indifférence pour ce qui se passe ici-bas, et prétendent qu'il ne s'intéresse nullement à ce que font les hommes en ce monde. Dieu, disent-ils, ne protège point la vertu, il ne réprime point le vice. Aussi voyons-nous les méchants presque toujours prospérer et couler des jours heureux, tandis que les gens de bien gémissent sous le poids de l'oppression. Comme j'écris pour des chrétiens, il semble que je ne devrois employer que l'Ecriture sainte pour réfuter une pareille opinion; mais, puisqu'on ne trouve que trop de chrétiens aussi incrédules que les païens mêmes, peut-être me sera-t-il plus aisé de les détromper par le témoignage des sages du paganisme. Je prétends donc que les sages païens n'ont jamais formé ces doutes injurieux à la Providence, eux, cependant,

qui ne pouvoient avoir qu'une idée confuse de la divinité, puisqu'ils n'étoient pas éclairés des lumières de la vraie religion, et qu'ils étoient prévenus contre la loi sainte qui nous la fait connoître.

(Témoignages de Pythagore, de Platon, de Virgile, de l'orateur romain). Tous parlent de Dieu comme du modérateur de toutes choses, comme d'un pilote toujours attentif à la conduite du vaisseau qu'il gouverne. Les Epicuriens seuls, c'est-à-dire quelques partisans d'une secte décréditée, ont enseigné le contraire. Le même délire d'esprit qui leur a fait imaginer l'alliance monstrueuse de la vertu avec la volupté leur a fait allier l'indolence et l'apathie avec la Divinité; ce qui démontre que quiconque donne dans les sentiments de cette abominable école en contracte aussi la corruption et les désordres. Pag. 4. Pag. 5.

Dieu, à les en croire, ne se mêle point des choses d'ici-bas. Il laisse tout aller à l'aventure; et ce qui en est la preuve : c'est que les gens de bien n'y sont point protégés, ni les méchants punis. Bien loin de là, la vertu abandonnée se trouve livrée aux rigueurs de l'indigence, tandis que l'opulence est le partage ordinaire du vice; les personnes pieuses sont accablées d'infirmités, tandis que les impies jouissent d'une santé inaltérable; le deuil est comme l'apanage de l'innocence, au lieu que la joie semble être celui du crime; en un mot, la probité consume

ses jours dans la misère et dans l'affliction, pendant que le crime, comblé d'honneurs, a tout à souhait, et vit dans une constante prospérité.

Pag. 6. Avant de répondre à ceux qui nous font entendre ces plaintes, et se portent pour accusateurs de Dieu, je leur demanderai s'ils parlent au nom des vrais et fidèles chrétiens, ou de ceux qui n'en ont que le masque, ignorant quel est le véritable esprit du christianisme. Si c'est pour ceux-ci qu'ils s'intéressent, leur commisération est bien à contre-temps. C'est se méprendre que de souhaiter des prospérités à ceux qui vivent mal. Et! qui ne sait que la prospérité endurcit toujours dans le crime? On la regarde comme la récompense de ses vices; à ceux-là, les disgrâces et les adversités leur seroient bien plus profitables; elles les amèneroient au repentir. Non, ce ne sont pas ceux-là qu'il faut plaindre de n'être ni riches ni heureux.

On est encore moins raisonnable de marquer de la compassion pour les justes, quand ils sont affligés. Ceux qui ne sont pas assez instruits de la religion les regardent comme des personnes malheureuses; mais ils se trompent. Les justes, dans cet état, sont heureux, contents, pleins de joie. Que nous jugeons mal des choses, si nous nous imaginons que les maladies, que la pauvreté et les accidents de la vie soient des maux pour eux! Ils en jugent bien autrement; ils les regardent comme la source de leur

bonheur. Nul n'est misérable par le sentiment d'autrui ; et dès là qu'on se rend à soi-même témoignage de sa propre félicité, qu'importe l'opinion? on ne peut pas être malheureux. Est-il en effet situation plus heureuse, pour qui que ce soit, que de faire ce qu'il nous plaît, et d'avoir ce que l'on désire? Les vrais serviteurs de Dieu sont-ils dans l'humiliation? c'est ce qu'ils demandent. Souffrent-ils les rigueurs de l'indigence? elle a pour eux des charmes. Vivent-ils dans l'obscurité? ils aiment à être cachés et fuient l'éclat des honneurs : ils sont heureux (1).

(1) Cheminais s'est heureusement saisi de ces pensées dans l'un de ses sermons : « Ce n'est point le jugement d'autrui, dit-il d'après Salvien, qui nous rend heureux; c'est ce que nous sentons nous-mêmes et que nous éprouvons : *Nemo ex alieno judicio beatus est.* Vous faites consister votre bonheur dans une vie déréglée, poursuit ce saint prêtre de Marseille; mais si je trouve le mien dans une conduite régulière, m'estimerez-vous malheureux, parce que je ne jouis pas de vos plaisirs : *An putas infelicem me, quia non fruor voluptatibus tuis?* N'aurois-je pas plus raison, moi, de vous mettre au rang des malheureux, vous, qui ne goûtez aucun des plaisirs que je goûte, et qui sont mille fois plus purs et plus solides que les vôtres? Vous ne voyez de mon état que les apparences; elles ont de quoi rebuter des âmes sensuelles; mais que ne pénétrez vous le fond, et que ne vous mettez vous en disposition de sentir les consolations intérieures dont Dieu soutient les grandes âmes, qui s'arrachent avec violence à toutes les voluptés mondaines et criminelles que la loi condamne? » (*Sur l'obligation de servir Dieu dans sa jeunesse*, tom. IV, pag. 218 ; Segaud, d'après Salvien, *Avent*, pag. 196.)

Saint Jérôme s'est rencontré avec Salvien sur la même pensée. « Vous vous imaginez, dit-il, que notre genre de vie n'est propre

Universitas BIBLIOTHECA Ottavienſis

Pag. 7. Le pécheur, au contraire, a beau se flatter de trouver le bonheur au sein de ses coupables jouissances: il n'est pas heureux pour obtenir ce qu'il désire. C'est toujours un malheur que de souhaiter ce qu'on devroit détester, et c'est un double malheur que de l'obtenir; tandis que le fidèle, possédant tout ce qu'il souhaite, ne peut avoir rien de mieux que ce qu'il a. Ce n'est pas le travail, le jeûne, la disette, l'humiliation, l'infirmité qui font de la peine; c'est de ne vouloir pas les supporter. La seule disposition du cœur en fait la douceur ou l'amertume. Les choses les plus aisées deviennent onéreuses dès qu'on les fait à regret, au lieu que les plus difficiles ne coûtent rien lorsqu'on s'y porte avec affection. Dirons-nous que ces généreux païens des premiers temps furent malheureux d'être pauvres, eux qui ne craignoient point de s'appauvrir pour enrichir l'état? Voit-on que cette vie champêtre qu'ils menoient leur ait jamais paru insupportable ou pénible? voit-on qu'ils n'aient pas mangé avec joie cette nourriture rustique dont ils n'usoient qu'après le coucher du soleil? Voit-on que leur cœur avare et insatiable ait gémi de ne pas posséder de grandes richesses, puis-

qu'à faire des malheureux; mais nous vous croyons encore plus malheureux que nous; nous nous rendons mutuellement le change, et nous nous regardons les uns les autres comme des insensés. » (*Epist.* XLIX.) Cette sublime philosophie n'est que l'expression de l'Evangile et de la raison.

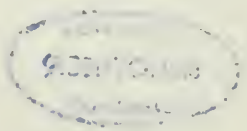

qu'ils furent auteurs des lois qui défendoient l'usage de l'argent? Voit-on que les anciens Romains se soient affligés de n'avoir pas des coffres remplis d'or et d'argent? eux qui regardoient comme indigne d'entrer dans le sénat quiconque possédoit dix livres d'or. Qu'on n'accuse donc point d'avoir méprisé la pauvreté des habits ceux qui ne furent jamais vêtus que de méchants habits de peau, qui ne quittoient la charrue que pour aller prendre les faisceaux, et abattoient, avec la robe consulaire, la poussière dont ils s'étoient couverts en labourant. Dans ces temps-là les magistrats pauvres, mais désintéressés, enrichissoient la république; aujourd'hui, la république est pauvre, parce que les magistrats ne pensent qu'à s'enrichir. Quelle folie, quel aveuglement à des particuliers de se croire riches dans un état réduit à une extrême pauvreté (1)! Pag. 8.

Tels étoient les anciens Romains. Sans connoître le vrai Dieu, ils méprisoient des richesses que les chrétiens ont appris de Jésus-Christ même à mépriser. Je me trompe, quand je traite de pauvres les grands hommes qui renonçoient à tout, pour tout donner à la république. Il est vrai qu'ils n'avoient rien en particulier; mais tout étant commun, tout étoit à eux. On a aussi vu de faux sages dans la Grèce, qui, sans nul zèle pour la république, se dépouilloient eux-mêmes de leur patrimoine par un vain

(1) Imité par La Rue, *Serm. sur la nécessité de la pénitence dans les maux publics. Avent*, p. 374, 375.

désir de gloire. Ils ont porté les choses encore bien plus loin; car, mettant la perfection de leur philosophie dans le mépris de la douleur et de la mort, ils ont prétendu que leur sage étoit heureux dans les fers et dans les tourments. La vertu, si on les en croit, est si puissante, qu'il n'est pas possible que l'homme de bien ne soit heureux, et sans inquiétude. S'il est donc vrai que des hommes qui ont eu la réputation de sages, aient prétendu que les misères de la vie n'étoient pas un mal pour ceux qui n'en
Tag. 9. étoient dédommagés que par je ne sais quelles frivoles louanges; seroit-on raisonnable de regarder comme malheureux des chrétiens qui sont soutenus dans les afflictions, par la joie intérieure que la foi entretient au fond de leurs cœurs, et par l'espérance d'une félicité qu'ils savent devoir être le prix de leur patience?

Un de ces libertins dont j'accuse ici l'impiété, disoit, il n'y a pas long-temps, à un homme de bien, qui, instruit des vérités de la foi, faisoit profession de croire que tout est ici-bas gouverné par la Providence de Dieu : ce libertin, dis-je, lui parloit de la sorte : Vous croyez qu'il y a une Providence; d'où vient, si cela est, que vous êtes si infirme? d'où vient que tant de personnes qui vivent publiquement dans la débauche sont, pour ainsi dire, à l'abri des adversités, pendant que vous-même, dont la vie est sainte et irréprochable, ne jouissez d'aucune consolation, accablé que vous êtes de maux, de

foiblesses et d'infirmités? N'admirez-vous pas la vaste étendue de ce prétendu bel esprit, qui, s'érigeant en juge du mérite et de la vertu des saints, ne leur assigne point d'autres récompenses que la santé et la force du corps!

Pour répondre à ces libertins, au nom de toutes les personnes sincèrement vertueuses, voici comme j'entre avec eux en discussion. Vous demandez, leur dirai-je, pourquoi les gens de bien sont foibles et valétudinaires. Je réponds qu'ils s'affoiblissent ainsi eux-mêmes dans la crainte qu'un corps trop robuste ne leur devînt un obstacle à la sainteté. C'est en général le vin, c'est la bonne nourriture qui entretiennent et augmentent les forces du corps; et ce sont, au contraire, les jeûnes, les veilles, les abstinences qui consument et qui détruisent ces mêmes forces. Après cela, doit-on être surpris de voir maigres et décharnés des hommes qui se retranchent par vertu ce qui donne de l'embonpoint aux autres? Me demandez-vous pourquoi ils en usent ainsi? Saint Paul vous l'apprendra mieux que moi : *Je châtie*, dit-il, *mon corps, et je le réduis en servitude, dans la crainte d'être moi-même réprouvé, après avoir prêché l'Evangile aux autres avec succès.* Eh quoi! lorsqu'un Apôtre croit que la foiblesse du corps lui est nécessaire, nous nous imaginerons qu'on peut la négliger sans imprudence, sans témérité : j'ai presque dit, sans folie! Un Apôtre craint que la santé du corps ne lui soit funeste ; I. Cor. IX. 27.

Pag. 10.

et nous penserons la pouvoir entretenir sans rien risquer ! Voilà donc la raison pour laquelle les chrétiens sont infirmes, et sont bien aises de l'être. Ces infirmités sont des marques de l'amour, et non pas de l'indifférence du Créateur. Nous lisons dans les
I. Tim. v. 23. Epîtres de saint Paul, que Timothée étoit d'une complexion fort sujette aux maladies. N'étoit-il infirme que parce que Dieu le délaissoit, ou n'étoit-il pas agréable à Dieu, parce qu'il étoit infirme ? Tant s'en faut : Timothée aimoit ses infirmités, parce qu'il savoit qu'elles contribuoient beaucoup à le rendre agréable à Jésus-Christ. L'Apôtre saint Paul, dont il fut le disciple, n'ignoroit pas l'état où les maladies
Ibid. l'avoient réduit ; cependant il lui permet, pour tout soulagement, de prendre un peu de vin. D'un côté, il veut qu'il ait égard à son infirmité ; de l'autre, il ne veut pas qu'il se procure une santé parfaite. Pourquoi l'Apôtre en use-t-il ainsi ? C'est qu'il savoit
Gal. v. 17. combien *la chair a des désirs contraires à ceux de l'Esprit, et combien l'esprit en a de contraires à ceux de la chair : qu'ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte qu'on ne fait pas les choses qu'on voudroit.* C'est dans cette pensée que quelqu'un a dit : Que si la force du corps nous empêche de faire ce que nous désirons, c'est à nous de mortifier notre chair pour être en état de suivre les saints mouvements de l'Esprit. A mesure que la chair devient foible et languissante, l'âme, ajoute-t-il, prend de nouvelles

forces. Des membres attennés, un corps débile et sans vigeur, rend l'esprit plus propre à agir; la vivacité qui rendoit la chair rebelle se communique à l'âme et lui sert pour la pratique de la vertu. Alors on ne sent plus les ardeurs du feu que la concupiscence allume dans la chair; l'esprit n'est plus troublé par ces pensées qui excitent les mauvais désirs; les sens, retenus et modérés, ne courent plus d'objets en objets; l'amour du plaisir n'est plus en état de les enchanter. Toute la joie est alors intérieure. L'âme, satisfaite d'avoir détruit l'empire de la chair, la voit d'un œil content, abattue et sans forces, comme on se plaît à voir un ennemi vaincu et désarmé (1). Voilà ce qui porte les saints à ménager si peu leurs corps (2).

Cette première objection ainsi détruite, les ennemis de la Providence en forment une seconde. Nous avouerions, disent-ils, que Dieu conduit toutes choses, si cette infirmité volontaire du corps étoit le seul de leurs maux; mais ce qui nous confirme dans nos doutes, c'est que nous les voyons exposés à des misères mille fois plus grandes et plus insuppor-

(1) Salvien lui-même dans sa ve lettre, p. 206, édit. Baluze.

(2) Il n'est pas moins vrai de dire que la frugalité, l'abstinence elle-même, loin de nuire à la santé, la soutiennent et la fortifient; c'est l'intempérance qui la ruine. Nos cénobites, pour la plupart, les plus laborieux et les plus austères, étoient aussi les plus robustes, tandis que nos sybarites, épuisés de mollesse et de jouissances, *étalent à trente ans leur précoce vieillesse.*

bles. Il semble qu'il n'y ait pour eux d'autre partage que les chaînes, les tourments et la mort même.

Pag. 11. Il est vrai, mais tel a été le sort des prophètes, telle a été la destinée des Apôtres. Les uns ont gémi dans une longue captivité, les autres ont expiré dans les tourments. Peut-on cependant douter que Dieu, pour qui ils souffroient, ne les chérît alors, et ne prît soin d'eux? Me direz-vous que, bien loin de prouver la Providence, c'est une marque que Dieu laisse ici aller toutes choses au hasard, et que ce n'est qu'au jugement dernier qu'il fera connoître sa puissance, parce que de tout temps on a vu sur la terre les justes opprimés et malheureux, et leurs persécuteurs, au contraire, heureux, puissants, redoutés?

Parler ainsi, ce n'est pas être tout-à-fait impie, puisque c'est avouer que Dieu doit un jour juger le monde. Pour nous, qui faisons profession de suivre les lumières de la foi, nous croyons que Jésus-Christ jugera un jour tous les hommes, et nous croyons aussi que Dieu est l'arbitre, le maître et le dispensateur de toutes choses. Le jugement futur ne détruit pas la Providence actuelle. Gouverner le monde, c'est le juger; ces deux choses sont inséparables.

Il est si facile de prouver ce que j'avance, que je puis le faire par des raisonnements, des exemples, des autorités. A ne consulter que la raison, quel est l'homme assez peu éclairé de ses lumières, ou assez

ennemi de la vérité, pour ne pas reconnoître, en contemplant la structure admirable de l'univers, que celui qui l'a tiré du néant pour y faire éclater, dans le ciel et sur la terre, la splendeur de sa magnificence toute divine, en règle tous les mouvements; que le Créateur des éléments en doit être le modérateur; et que le même Dieu qui, par sa puissance infinie, a donné l'être à tout ce qui existe pour la gloire de sa majesté suprême, doit, par sa sagesse, conduire les ressorts de son ouvrage, afin d'y maintenir le bel ordre qu'il y a établi? Jugeons-en par ce qui se passe dans l'administration des choses humaines. N'est-ce pas la raison de l'homme qui y préside, qui veille à tout, qui en est comme l'âme, et pour ainsi dire la Providence? N'est-ce pas elle qui tient dans l'ordre, je ne dis pas seulement les empires, les provinces, l'état civil et militaire de chaque état, mais les plus petits emplois, jusqu'à l'économie domestique? Ses soins ne s'étendent-ils pas Pag. 12.
jusqu'aux plus vils animaux de sa maison; et, sans elle, rien pourroit-il subsister? Elle est comme la main qui tient le gouvernail pour donner aux mouvements du vaisseau l'impression convenable; et Dieu l'a voulu ainsi, afin que l'homme, dans le détail de l'administration particulière qui lui est confiée, se réglât lui-même sur cette Providence universelle avec laquelle lui-même gouverne l'universalité des choses.

A cela les impies répondent que Dieu, au commencement du monde, a établi les choses dans un certain ordre; que, la création achevée, il ne s'est mis plus en peine des choses terrestres, soit qu'il craignît le travail et l'embarras, soit que, étant occupé à des choses plus importantes, il se déchargeât d'une partie, de peur que le tout ne lui donnât trop de peine à gouverner, et qu'il ne succombât sous le faix.

S'il en étoit ainsi, à quoi bon le culte que nous lui rendons? Que nous sert d'adorer Jésus-Christ, de croire à ses promesses, de lui adresser nos prières? Si Dieu n'a pour les hommes que de l'indifférence; c'est bien vainement que nous élevons chaque jour vers le ciel des mains suppliantes pour fléchir sa justice ou solliciter sa miséricorde. Pourquoi ces temples où l'on vient rendre hommage à ses bienfaits? ces autels au pied desquels on lui en demande de nouveaux? On n'a point de raison de prier, à moins qu'on n'espère obtenir. Je n'insiste pas sur ce simple raisonnement. Les conséquences en sautent aux yeux : le système qui nie la Providence n'a rien que d'insensé; il sappe, il anéantit les fondements de toute religion.

Se réduira-t-on à me dire qu'on ne rend à Dieu tout ce culte extérieur que dans la crainte du jugement dernier; que toutes ces pratiques de piété ne tendent qu'à gagner un juge dont on redoute la

sévérité? Quelle a donc été l'intention de saint Paul, lorsqu'il a ordonné que dans l'Eglise on offrît tous les jours à Dieu des prières, des supplications, des demandes et des actions de grâces, et cela, dans le seul désir et pour la seule fin qu'il marque, c'est-à-dire *afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté?* Il est évident, par ce passage, que l'Apôtre veut que nous adressions à Dieu des prières et des supplications en vue des choses présentes. Or, pourquoi nous feroit-il ce commandement, s'il n'avoit une espérance bien fondée que Dieu est attentif à nos prières? Peut-il y avoir quelqu'un assez peu raisonnable pour croire que Dieu nous écoute quand nous lui demandons les biens de l'autre vie, et qu'il soit sourd à nos vœux lorsque nous lui demandons les biens qui nous sont nécessaires pour la vie présente? A quoi serviroient les supplications de l'Eglise pour obtenir les grâces dont nous avons besoin chaque jour, si elle étoit persuadée que Dieu n'y est pas sensible? Cessons donc de prier pour notre sûreté et pour notre repos. Disons-lui : Seigneur, ce n'est ni pour obtenir les biens, ni pour mériter les prospérités de cette vie, que nous vous prions, persuadés que vous ne daigneriez pas écouter de telles prières. Si nous vous prions, c'est pour vous engager à nous faire part des biens que vous destinez aux hommes après leur mort.....

I. Tim. II. 1.

Pag. 13.

Ibid. 2.

Si Dieu ne prend plus aucun soin de la terre, s'il n'a aucun égard à nos prières, y a-t-il quelque apparence que celui qui ne nous écoute pas quand nous prions pour les biens de cette vie, nous écoutera mieux quand nous le prierons pour celle qui est à venir? Croirons-nous que Jésus-Christ ferme et ouvre, pour ainsi dire, ses oreilles, selon la diversité de nos prières? Mais à quoi bon m'attacher à une réfutation inutile? Tout ce que les impies avancent est si frivole et si peu sensé, que s'attacher à répondre à leurs objections, ce seroit moins établir la gloire de Dieu que faire injure à sa Providence. Elle est si grande la majesté du Dieu que nous servons, et elle exige de nous un respect si profond que, non-seulement nous ne devons entendre qu'avec horreur ce que les impies disent contre la religion, mais que même nous ne devons
Pag. 14. défendre cette religion qu'avec beaucoup de crainte et beaucoup d'attention à ce que nous disons pour sa défense. Parlons donc avec précision. Si c'est une impiété et une folie de croire que la Providence de Dieu n'a pas un soin particulier de la terre et des créatures qui l'habitent, il faut conclure qu'il ne les néglige pas; s'il ne les néglige pas, il les gouverne; s'il les gouverne, il y juge et y ordonne de toutes choses; car, quel seroit un gouvernement où celui qui en est chargé ne jugeroit en aucune manière?

Un autre livre où la raison peut lire les éloquents témoignages, et pour ainsi dire les preuves sensibles de la Providence de Dieu, c'est l'histoire. Elle le représente à chaque page, non-seulement comme Modérateur suprême, mais comme Juge. C'est ce que Salvien confirme par les faits les plus mémorables de l'histoire du monde, de celle des premiers patriarches : Adam infidèle au commandement qui lui fut donné, Abel et Caïn, le sacrifice de l'un agréée, et celui de l'autre rejetté, le châtiment infligé au fratricide, qui, sans doute comme les impies de nos jours, croyoit que Dieu ne s'intéresse point aux choses d'ici-bas; la submersion de tout le genre humain sous les eaux du déluge, et sa réparation par la famille du patriarche qui seul avoit échappé à l'inondation des crimes; la vocation d'Abraham, ses épreuves, et les récompenses accordées à sa foi, le châtiment des habitants de Sodome. « Dieu, sans avoir besoin d'ouvrir pour cette exécution les abîmes de la terre et les fournaises de l'enfer, fait tomber du ciel un enfer de soufre et de feu, pour consommer, dit Salvien, le supplice des impudiques : *Super impium populum gehennam misit e cœlo* (1). » Moïse et la délivrance du peuple juif; son séjour dans le désert, et la loi donnée sur le mont Sinaï. D'où il conclut que, par cette multitude de faits, tant généraux que particuliers, il est démontré invinciblement que, bien loin d'être une divinité oiseuse, sans yeux et sans oreilles, Dieu ordonne tout avec sagesse, tolère avec patience, punit avec justice, juge équitable, qui prononce des arrêts, condamne les prévaricateurs, récompense la vertu. Pag. 14-30.

(1) La Rue, *sur l'impureté*, *Carême*, t. II, pag. 127; et Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. III, pag. 130.

Pag. 23. Peut-être l'on m'objectera que Dieu a bien pu en user ainsi autrefois ; mais que dans les temps où nous sommes, il ne daigne plus se mêler des choses de la terre.

Quelle raison avons-nous de juger de la sorte? Deut. VIII. 3. Est-ce parce qu'il ne nous envoie pas tous les jours la manne comme aux Israélites? N'est-ce pas lui qui fertilise nos campagnes, et qui nous y fait recueillir Num. XI. 31. d'abondantes moissons? Est-ce parce que les cailles ne viennent plus se jeter par milliers dans nos mains? A qui sommes-nous redevables des troupeaux, des animaux de toute espèce qui nous servent de nourriture? Est-ce parce qu'il ne tire pas du sein Ps. CXIII. 8. des rochers des sources d'eaux vives pour les faire jaillir jusqu'à nous? Qui est-ce donc qui remplit de vin nos celliers? N'est-ce pas lui qui donne à la vigne sa fécondité? Je dis plus : Nous qui nous plaignons que Dieu n'a pas pour nous les mêmes égards que pour le peuple hébreu, voudrions-nous, s'il étoit à notre choix, changer les biens dont nous jouissons pour ceux dont il favorisoit Israël? Celui- Num. XI. 5. ci ne tarda pas à s'en dégoûter ; il regrettoit les grossiers aliments qu'il trouvoit dans l'Egypte, et désiroit ce qu'il n'avoit pas (1). Telle est la perversité du cœur humain ; il n'est jamais plus passionné que pour ce qu'il n'a point. D'où il arrive qu'on nous

(1) Imité par Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 396.

porte envie comme nous portons envie aux autres. D'ailleurs, il semble que l'homme ait honte de s'avouer débiteur envers Dieu; et, pour se décharger du poids de la reconnoissance, il s'acharne à décrier les biens qu'il a reçus. Ainsi personne n'est content des dons du Créateur; et dans le monde, c'est à qui en diminuera davantage le prix, tant l'ingratitude à l'égard de ce divin Maître est universelle! Pag. 24.

Livre second. Avant que de parler de la Providence et du jugement de Dieu, je crois qu'il est à propos de parler de sa présence; et certainement, pour gouverner les choses et pour les juger, il faut les voir, ce qui est un effet de la présence. Lorsque l'Ecriture sainte parle de Dieu, voici comme elle s'exprime : *Les yeux du Seigneur sont en tous lieux ouverts sur les bons et sur les méchants :* c'est-à-dire que Dieu est présent à tout, qu'il voit tout, que ses soins et sa vigilance s'étendent sur tout. Pag. 31. Prov. xv. 3.

La même Ecriture sainte nous fait connoître la bonté de Dieu pour ses élus; car, en nous marquant que les yeux du Seigneur sont arrêtés sur les justes, elle nous marque que ses regards sont des regards de tendresse. En nous avertissant que les oreilles de Dieu sont toujours attentives aux prières des saints, elle nous laisse à juger que sa main est toujours prête à leur faire du bien; car lorsque Dieu promet d'écouter les vœux qu'on lui adresse, c'est comme s'il s'engageoit à nous accorder ce qu'on lui de- Ps. xxxiii. 16.

mande. Voilà le sens naturel de cette expression : Dieu écoute pour exaucer, il exauce pour accorder, il accorde pour faire éclater son soin paternel. Que nous serions sages, que nous serions heureux, si nos cœurs dociles étoient aussi attentifs à écouter la voix de Dieu, qu'il est lui-même prompt à exaucer nos prières !

Pag. 32. Je m'imagine déjà entendre dire que ce regard favorable, que cette attention de Dieu à l'égard des justes, prouve bien qu'il ne les abandonne pas, mais qu'on ne peut en tirer des conséquences générales. Eh quoi ! n'avons-nous pas déjà vu que les yeux du Seigneur sont ouverts en tout lieu sur les bons et sur les méchants? Mais, sans sortir du psaume que *Ibid.*, 17. je cite, le prophète n'ajoute-t-il pas : *Les yeux du Seigneur considèrent ceux qui font le mal pour les exterminer, et pour détruire jusqu'au souvenir de leur nom.* Il est donc vrai que Dieu regarde les scélérats. Ce regard est universel : les bonnes et les mauvaises actions lui font produire des effets divers. Il conserve, il protège les justes ; il condamne, il extermine les pécheurs. Que tous ceux qui se rendent semblables à ces impies, par leurs doutes sur la Providence, tremblent, et apprennent aujourd'hui que, non-seulement Dieu les voit, mais qu'il les jugera un jour, et les exterminera. Car, s'il voit les méchants pour en détruire jusqu'au souvenir, quel traitement vous est réservé à vous, qui, rebelle aux lumières de

la foi, vous rendez digne de la terrible colère d'un Dieu dont vous niez la providence? Mais c'est assez parler de sa présence. Voyons de quelle manière il gouverne ce que son œil ne cesse de voir.

Quand je dis que Dieu voit tout, je dis en même temps qu'il dispose de tout. Et en effet, regarderoit-il les choses pour les négliger? comme si la même bonté qui le porte à les regarder ne l'engageoit pas à les conserver. Je l'ai déjà dit plus d'une fois avec le prophète : Dieu voit les justes, et il les protège; Dieu voit les méchants, et il les punira. Ce discernement, cette distinction de soins par rapport au mérite, est la preuve d'une sage conduite et d'une juste dispensation. C'est par l'Ecriture sainte que je veux le prouver. David, rempli du saint Esprit, s'écrie quelque part : *Seigneur, écoutez nos voix* ; *vous qui régnez sur Israël et qui conduisez la postérité de Joseph, ainsi qu'un pasteur conduit ses berbis.* Israel, à l'interpréter d'après l'hébreu, signifie qui voit Dieu ; mais on peut dire des chrétiens que, quand ils contemplent Dieu dans la pureté du cœur et avec une foi vive, cette docilité qui fait croire les rend dignes des soins et de l'attention particulière d'un Dieu qui gouverne néanmoins généralement toutes choses. Si vous en doutez, vous n'êtes en quelque manière plus chrétien, et vous vous séparez volontairement du nombre de ceux dont le Seigneur est le père et le protecteur.

Pag. 33.

Ps. LXXIX.

Voulez-vous que nous revenions à la Providence générale ? Revenons en même temps à l'Ecriture sainte; vous y verrez la Providence, le soin continuel que Dieu prend de gouverner toutes choses, expliqué d'une manière claire et incontestable. *Dieu*, dit le sage, *aime la règle et le bon ordre ;* il est le seul Dieu qui veille sur toutes choses ; il est juste, et il dispose justement de toutes choses : ici le sage nous fait non-seulement remarquer la Providence, mais encore la dignité de l'homme. *Vous disposez de nous*, dit-il à Dieu, voilà sa puissance : *vous en disposez en ménageant notre liberté*, voilà la dignité de notre condition. Si cette autorité ne suffit pas, écoutons le prophète Jérémie : voici comme il fait parler Dieu-même aux impies qui croient pouvoir pécher sans qu'il les voie : *Est-ce que je ne remplis pas le ciel et la terre?* Mais pourquoi croyez-vous que Dieu remplit le ciel et la terre? Ce n'est pas toujours pour faire éclater sa justice : sa bonté y a bien plus de part. Il déclare qu'il est avec nous pour nous sauver ; tout est renfermé dans ce passage : la Providence de Dieu, son immensité, sa puissance, sa bonté ; car il ne remplit les choses que pour les conserver. Saint Paul, en effet, n'assure-t-il pas, dans les Actes des Apôtres, que *c'est en Dieu que nous avons la vie, le mouvement et l'être.* Cette expression nous marque que Dieu est, non-seulement le conservateur, mais le principe de notre vie.

Sap. XII. 13.

Ibid. 15.

Jerem. XXIII. 24.

Ibid. XLII.

Pag. 34.

Act. XVII. 28.

L'Apôtre ne dit pas : C'est de lui que nous recevons le mouvement, mais, c'est en lui que nous le trouvons. Nous sommes comme enfermés en Dieu, et nous faisons par notre existence un de ses plus grands attributs. Jésus-Christ nous enseigne lui-même cette doctrine dans l'Evangile : *Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.* Math. xxviii. 20.

Ce n'est pas assez pour lui d'être avec nous, il y veut être sans interruption, et cela dans tous les temps, jusqu'à la fin du monde. Et vous, ingrat! vous osez dire qu'il n'a pour vous que de l'indifférence! Que fait-il donc avec nous, s'il s'intéresse si peu à ce qui nous regarde? y est-il précisément pour y être, sans daigner nous honorer d'un de ses regards, ni prendre aucun soin de nous? Ne répugne-t-il pas qu'il ait assez de bonté pour demeurer avec nous, et qu'il ait la dureté de ne prendre aucune part à ce qui nous touche? *Voilà*, dit-il, *que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*. En vérité, c'est bien mal interpréter les effets de sa tendresse, que de prétendre qu'il nous néglige, puisque lui-même il nous assure qu'il ne nous abandonne jamais. Par sa présence, il a voulu nous donner un gage de son amour et de sa protection ; et sa bienveillance envers nous passe pour une marque de mépris! Nous concluons des témoignages mêmes qu'il nous donne de sa charité, qu'il n'a pour nous que de l'éloignement. N'est-ce pas le conclure en

effet que, quand il nous dit qu'il ne nous quitte jamais, ce soit là, non une preuve de son affection, mais une marque de sa haine. S'il nous avoit dit : Je ne serai jamais avec vous; peut-être aurions-nous
Pag. 35. tort d'en inférer de son absence qu'il ne s'embarrasse pas de nous ; mais, faire profession de ne point s'éloigner de nous, et ne jamais rien faire pour nous ; être sans cesse avec nous, afin de nous marquer continuellement par sa présence le peu de part que nous aurions à son amitié, ce seroit porter bien plus loin le mépris et la haine. A Dieu ne plaise que nous prêtions à notre Dieu des intentions si perverses! Nous ne les pourrions pas supposer, même à un ennemi. En effet, où est l'homme sur la terre qui voulût être sans cesse avec un autre homme, parce qu'il ne l'aimeroit pas? qui voulût voir tous les jours celui qu'il haïroit, afin de lui donner tous les jours des marques de son mépris? Ah! si nous voulons fermer les yeux à la lumière de la foi, laissons-nous du moins instruire et convaincre par la nature. C'est d'elle que nous vient la peine qui nous fait mépriser la compagnie de certaines personnes, et souhaiter la présence de celles que nous aimons ; et parce que nous les aimons, nous avons beaucoup d'empressement pour faire en sorte que notre présence leur soit utile. Que nous sommes injustes de ne pas accorder à Dieu ce que nous ne pouvons ôter aux scélérats mêmes! Nous l'abaissons au-dessous des plus mé-

chants hommes, quand nous disons qu'il n'est avec les hommes que pour les négliger avec plus de mépris. (Histoire de David, exemple éclatant de la miséricorde de Dieu envers ceux qui le servent, et de sa justice à l'égard du pécheur. Comblé de biens tant qu'il est fidèle, à peine ce prince s'est-il rendu coupable, qu'il est châtié sévèrement.) Pag. 37.

Qui peut entendre sans effroi les menaces que lui fait le Seigneur? Vos femmes, lui dit-il, seront enlevées, et le sang ne cessera de couler dans votre maison. Il est donc vrai qu'un Dieu qui prononce sur-le-champ, pour ainsi parler, un jugement si sévère contre un seul péché, est un Dieu qui voit tout. Il voit, il condamne, il punit presque en même temps; il fait avertir David, il lui fait reprocher son crime, et la main du Juge s'appesantit d'abord, sans donner de délai au coupable. Nathan ne lui dit pas : Parce que vous avez péché, un jour viendra où vous sentirez combien Dieu est sévère dans ses jugements. On ne lui dit pas : Le feu de l'enfer sera un jour la peine que vous souffrirez; mais on l'avertit que Dieu va frapper, que sa colère est prête à tomber sur la tête du criminel. Dans quels sentiments David entend-il prononcer cette sentence? Il reconnoît sa faute, il en avoue l'énormité, il s'humilie, il pleure, il gémit; en demandant qu'on lui pardonne, il fait voir mille marques d'un sincère repentir; il ôte de dessus sa tête son diadème enrichi de II. Reg. xii. 9 et seq.

pierreries, il se dépouille de ses vêtements royaux;
Pag. 38. et le changement qui s'est fait dans son cœur n'est pas moindre que celui qu'on remarque sur son visage. Ce n'est plus un roi revêtu de la pourpre, et brillant au milieu de sa cour; c'est un pénitent couvert de cendre et de poussière, qui tâche de fléchir son juge, c'est un pénitent atténué par les jeûnes, desséché par la douleur, baigné de larmes, caché dans la solitude; et cependant ce roi si illustre, plus grand encore par sa sainteté que par son sceptre, pleure en vain, et ne peut par ses larmes détourner la colère dont il s'est rendu digne par son péché... Ce n'est pas assez que David soit condamné
II. Reg. XII. à perdre un fils qu'il aimoit tendrement; on lui annonce encore qu'il en sera comme le meurtrier, et que son péché donnera la mort à cet enfant. Tel fut le premier châtiment que souffrit le roi pénitent. Je dis le premier, car il fut suivi d'une longue suite de traverses et d'afflictions. Sa maison fut comme un théâtre où parurent je ne sais combien d'accidents tragiques. Comme si les maux que Dieu lui avoit fait endurer n'eussent pas été assez éclatants, son fils Absalon conjura contre lui, prit les armes pour le détrôner, l'obligea de sortir de Jérusalem pour mettre sa vie en sûreté... Si, pour mieux exprimer l'état pitoyable où David fut réduit, il faut décrire ici toutes les circonstances de sa fuite; que ce fut
Pag. 39. un triste spectacle de voir un roi si grand par ses

vertus, si illustre par sa réputation, si fort élevé au-dessus des autres princes et de tout le reste des hommes; de voir, dis-je, ce même roi s'enfuir avec un petit nombre des siens... La crainte, la douleur, la honte, tout contribuoit à rendre sa fuite plus affligeante. Il montoit la montagne des Oliviers, dit l'Ecriture, nu-pieds, et la tête couverte. Qu'il se trouvoit dans une triste situation, tombé de ce haut degré de splendeur où sa valeur l'avoit élevé; exilé au milieu de ses états, menant un vie plus triste que la mort, réduit, ou à être contraint de souffrir les insultes de ses sujets, et ce qui est bien plus sensible, ou à avoir besoin de leur compassion! D'un côté, je vois Siba qui lui fournit des vivres et des rafraîchissements; de l'autre, Séméï le maudit et lui jette des pierres (1). Ainsi l'ordonnoit la justice de Dieu... Paroissez maintenant, vous qui dites avec aussi peu de fondement, que Dieu ne voit pas ce qui se fait sur la terre. Toutes ces circonstances du péché, de la pénitence et du châtiment de David, attestées par l'Ecriture sainte, nous apprennent que

(1) Bossuet : « Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa » trois fois David sous la main du rebelle Absalon. Le voyez-vous ce » grand roi, dit le saint et éloquent prêtre de Marseille, le voyez » vous seul, abandonné, etc » (*Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, pag. 419 du tom. VIII de l'édit. in-4°. Le P. Le Jeune, *Serm.*, tom. I, pag. 1047. Voyez aussi une heureuse imitation de ce passage par le P. de La Colombière, *Serm.*, tom. III, pag. 193.)

Dieu vit non-seulement le crime, mais qu'il le condamna et le punit...

Pag. 41. Ce que j'ai dit jusqu'à présent, les raisons dont je me suis servi, les autorités que j'ai citées, les exemples que j'ai rapportés, établissent fortement que Dieu prend soin des hommes, qu'il les gouverne, et qu'il les juge; tout ce que je proposerai dans la suite se rapportera à ces trois articles principaux.

Livre troisième. Les principes que j'ai avancés dans mes deux premiers livres étant établis, on fait cette question : S'il est vrai que les soins de Dieu
Pag. 42. s'étendent sur tout ce qui est sur la terre, et s'il ne s'y fait rien que par ses ordres et ses jugements, pourquoi les Barbares sont-ils plus heureux que nous? pourquoi, parmi les chrétiens mêmes, les bons sont-ils plus malheureux que les méchants? pourquoi les méchants sont-ils dans la prospérité, pendant que les justes sont accablés de misères? pourquoi enfin voyons-nous toute la terre soumise à d'injustes puissances? Il ne seroit pas moins raisonnable que facile de répondre à cette question, en disant :

Je ne sais pourquoi les choses vont ainsi. C'est un mystère, c'est un conseil de la Divinité que j'ignore. Je n'ai point d'autre preuve à donner que les oracles qui sont sortis de la bouche de Dieu même. Dieu, comme je l'ai déjà fait voir, nous assure qu'il

voit, qu'il gouverne, qu'il ordonne tout. Voulez-vous savoir ce que vous devez croire? vous avez l'Ecriture, consultez-la. La perfection consiste à croire ce que vous y trouverez décidé. Ne me demandez donc pas pourquoi Dieu fait les choses de telle et telle manière. Je suis homme, je ne puis le comprendre; je ne suis pas assez hardi pour vouloir pénétrer les secrets de Dieu; je craindrois de commettre un attentat; car, n'est-ce pas une témérité sacrilége de vouloir pénétrer plus avant que Dieu ne le permet, et de vouloir savoir des choses qu'il veut que vous ignoriez? Que ce soit assez pour vous qu'il ait dit qu'il fait et qu'il règle toutes choses. Cessez donc de me faire ces questions frivoles : Pourquoi Pag. 43. celui-ci est-il dans la grandeur, et cet autre dans la bassesse? pourquoi ceux-là sont-ils malheureux, et ceux-ci dans la prospérité? pourquoi les uns sont-ils robustes, et les autres sans force? Encore un coup, j'ignore la raison qui détermine Dieu à agir de la sorte; mais c'en doit être assez pour dissiper vos doutes, que je vous montre clairement que Dieu est auteur de tout ce qui arrive. Convaincu comme je le suis que Dieu est infiniment au-dessus de la raison humaine, cette connoissance que j'ai qu'il ordonne de tout, l'emporte sur ce que ma raison voudroit m'inspirer de contraire à cette juste prévention. Ce n'est donc pas une matière où il faille chercher de nouveaux raisonnements. Dieu l'a dit; il n'en faut

pas davantage. C'est un crime quand il s'agit d'une chose que Dieu a ordonnée, que de dire : cela est juste et ceci ne l'est pas. Dès que vous voyez et que vous êtes persuadé qu'une chose est de Dieu, il faut avouer qu'elle est en quelque manière plus que juste. Voilà comme on doit parler du gouvernement et des jugements de Dieu. Ce seroit une chose inutile de vouloir prouver par des raisonnements ce qui est incontestable par le témoignage de Dieu même. C'est pourquoi, lorsque Dieu nous dit dans ses Ecritures, qu'il ne cesse de regarder la terre, cette assurance qu'il nous donne n'a pas besoin de preuves. Lorsque nous y lisons que Dieu gouverne toutes choses, ne demandons pas qu'on nous le prouve par des raisonnements humains ; Dieu nous assure qu'il est le dispensateur de toutes choses. Il l'a dit ; c'est là le plus fort des arguments. Que les paroles et les raisonnements des hommes aient besoin de preuves et de témoignages : il n'en est pas ainsi de Dieu (1). Tout ce qu'il dit est vérité. Etant la vérité essentielle, tout ce qu'il dit est essentiellement vrai.

Cependant, comme Dieu, par un effet de sa bonté, daigne nous apprendre, dans ses Ecritures, ses pensées les plus secrètes et les plus intérieures, je crois ne devoir pas passer sous silence ce que Dieu nous a

(1) Joli fait une heureuse application de ce texte de Salvien au dogme de la résurrection des morts. (*Œuvres mêlées*, pag. 354.)

fait annoncer par ses ministres. Ici encore je demanderai à quelle sorte de lecteurs j'ai affaire : si c'est à des chrétiens, la réponse n'est pas embarrassante ; Pag. 41.
si c'est à des païens, faut-il perdre le temps à leur répondre? Non que la Providence manque ici de moyens d'apologie : non assurément; mais que dire à des hommes déterminés à ne pas entendre? Arrêtons-nous donc aux premiers. Comme j'aime à croire que, de tous ceux qui font profession du nom chrétien, il n'en est point qui ne veuille paroître véritablement chrétien, du moins à l'extérieur, c'est à eux seuls que je m'adresse.

Vous me demandez donc d'abord d'où vient que nous, qui avons la foi et qui croyons qu'il y a un Dieu, sommes plus malheureux que ceux qui ne le croient pas. Je pourrois me contenter de répondre à cette plainte par l'avertissement que l'Apôtre donne aux églises, lorsqu'il dit : *Que personne ne soit* I. Thess. III, 3.
ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent, car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés. S'il est donc vrai, comme l'assure saint Paul, que nous sommes destinés à souffrir des chagrins, des misères et des afflictions, quelle merveille que nous soyons exposés à tant de maux, nous qui sommes engagés dans une milice où l'on fait profession de toujours souffrir? Mais comme la plupart des hommes ne sont pas capables de comprendre la force de ce raisonnement, trompés par cette fausse préven-

tion, que les biens devroient être la récompense de notre foi, et que les chrétiens étant plus religieux, ils devroient aussi être plus heureux que le reste des hommes. Quelque évidente que soit la fausseté de ce préjugé, je veux bien pour un moment le regarder comme plausible. Voyons maintenant ce que c'est que croire, et être véritablement fidèle; car enfin, il est juste que ceux qui réclament, pour la foi et la piété chrétienne, des récompenses, même dans la vie présente, examinent sérieusement quelles doivent être les qualités de cette même foi. Qu'est-ce donc qu'une vraie foi? ce n'est autre chose qu'une pratique fidèle des commandements de Dieu. Les
Pag. 45. domestiques, les hommes d'affaires des grands seigneurs, ceux à qui ils confient la garde de leurs meubles et de leurs trésors, ne sont plus regardés comme fidèles, si, par malice et par négligence, ils ont dissipé ou laissé dissiper le bien de leurs maîtres. Et nous voudrions ne pas passer pour infidèles, lorsque nous abusons des biens que Dieu nous a donnés? quels sont ces biens, dites-vous? les voici : Ce sont toutes les choses qui servent de fondement à notre foi; c'est la vocation au christianisme, la loi, les prophètes, l'Evangile, les écrits des Apôtres, le don de la régénération, le baptême, l'onction sainte du chrême. Voilà le trésor dont nous sommes dépositaires. Lorsque chez les Hébreux, chez ce peuple choisi, le titre de juges eût été changé en celui de

rois, Dieu élevoit à cette sublime dignité des hommes choisis et respectables par une onction singulière. Il en est à peu près de même de tous les hommes en général. Si, après l'onction sainte du baptême, ils étoient exacts à observer les commandements de Dieu, l'entrée du ciel leur seroit ouverte pour aller y recevoir la récompense de leur fidélité.

Ce sont là les points principaux sur lesquels notre foi est fondée. Examinons qui sont ceux dont la foi se signale par l'observation de ces points essentiels, en sorte qu'on puisse avec droit leur donner le nom de fidèles. Car, comme je l'ai déjà dit, celui-là n'est-il pas un véritable infidèle, qui n'observe aucune des règles de la foi? Ne croyez pas que, pour regarder un homme comme fidèle, j'exige ici de lui qu'il pratique ce qui est ordonné dans l'un et dans l'autre Testament; je ne m'attache ni aux préceptes de la loi ancienne, ni aux menaces des prophètes. Quelque essentiels que soient les réglements faits par les Apôtres, et tous les moyens de perfection marqués dans les évangélistes, je veux bien ne pas en faire ici mention. Je demande seulement qui sont ceux qui accomplissent un petit nombre de commandements que je vais marquer? Non, encore une fois, je ne parlerai point de ces commandements Pag. 46.
pour lesquels la plupart des hommes ont une répugnance telle que la simple exposition qui leur en est présentée les glace d'effroi, follement persuadés

qu'il leur est permis de haïr ce qu'ils n'ont pas la vertu de pratiquer. Tant il est vrai que le respect que nous devons à Dieu n'a souvent aucun poids sur nos esprits.

Pag. 47 et suiv. (Préceptes évangéliques sur la charité mutuelle, combien négligés parmi les chrétiens. Inimitiés réciproques. Nulle fidélité dans la pratique des devoirs les plus essentiels, et qu'il ne nous est pas possible d'ignorer; contrainte où le cœur n'est pour rien; nul changement dans les mœurs.) Et ce n'est

Pag. 51. pas encore assez de ne pas obéir; nous affectons de faire tout le contraire de ce qui nous est ordonné. Toutefois, l'Apôtre ne nous a pas laissé ignorer l'étendue de nos obligations à l'égard de la charité que nous nous devons les uns aux autres, quand il

I. Cor. x. 24. écrivoit aux Corinthiens : *Que nul ne cherche son propre avantage, mais qu'il cherche celui des autres.*

Phil. II. 4. Et dans un autre endroit : *Que chacun n'ait pas seulement soin de ses intérêts, mais aussi de ceux des autres.* Jugez par ces expressions combien ce précepte a paru important à cet Apôtre, puisqu'il nous engage à être plus attentifs aux choses qui sont utiles au prochain, qu'à celles qui nous le peuvent être à nous-mêmes; quoique le Fils de Dieu semble demander seulement de nous, que nous soyons également empressés pour les intérêts du prochain comme

Matth. XIX. 19. pour les nôtres. Excellent disciple d'un excellent maître, et fidèle imitateur de ses leçons, en mar-

chant sur ses traces, saint Paul les élargit en quelque sorte. Nous sommes chrétiens ; lequel des deux imitons-nous ? est-ce le maître ? est-ce le disciple ? Hélas, ni l'un ni l'autre. Nous sommes si loin de sacrifier quelque chose de nos intérêts propres pour ceux Pag. 52. d'autrui, qu'il faut que ceux-ci ploient éternellement sous les nôtres.

Je ne parle point pourtant des préceptes qui coûtent le plus à la nature, quoique je doive observer encore que ce n'est pas au serviteur à choisir à son gré, parmi les ordres de son maître, ceux auxquels il juge à propos d'obéir, pour omettre ce qui n'est pas de son goût. C'est un abus, et un abus plein d'insolence, que d'en user ainsi, d'autant plus que les maîtres de la terre ne croient pas devoir tolérer, dans leurs domestiques, une semblable conduite. C'est faire sa volonté et non pas celle de son maître ; et il ne peut y avoir de raison de préférence là où tout est d'obligation. Donnons cependant quelque chose à la foiblesse, et ne parlons que de ce qu'il y a dans la loi de plus facile à pratiquer. Par exemple, est-il si difficile de s'abstenir des ser- Pag. 53. ments téméraires ? Jésus-Christ ne nous en permet Matth. v. 34. aucun. Aujourd'hui il est plus commun de se parjurer que de ne point jurer du tout (1). Est-il si

(1) Ailleurs : « On jure, on affirme, on prend à témoin le ciel et la terre, on mêle partout le saint nom de Dieu, sans aucune distinc-

difficile encore de s'abstenir de porter envie à son prochain, d'en médire, surtout après les menaces
Ibid. 12. redoutables portées par le Sauveur contre ces désordres? Tous ces vices sont passés chez nous en ha-
Phil. II. 14. bitudes. Dieu condamne les murmures et les plaintes; est-il néanmoins rien de plus ordinaire dans le
Pag. 55. monde? Pleut-il? nous crions que nos terres sont submergées. Pour peu que la fertilité de la terre vienne à diminuer, nous ne parlons que de famine. Que l'année soit abondante, nous nous plaignons que tout se donne pour rien. La récolte baisse-t-elle? c'est une mauvaise année. Nous souhaitons qu'il y ait abondance, et quand nous l'avons, nous en sommes mécontents; nous savons à Dieu mauvais gré de ce qu'il a la bonté d'exaucer nos vœux, et sa miséricorde nous est à charge.

La chasteté ne nous est pas moins recommandée que les autres vertus, puisque le Sauveur veut que nous évitions les rencontres où nos yeux pourroient
Matth. v. 28. nous être un sujet de chute : *Quiconque*, dit-il, *regardera une femme avec un mauvais désir, il a déjà commis l'adultère en son cœur.* Que l'obligation d'être chaste paroît essentielle, quand on pense qu'elle va jusqu'à nous retrancher la liberté des

tion de vrai et de faux, comme si le parjure n'étoit plus un genre de crime, mais une façon de parler : *Perjurium ipsum sermonis genus putat esse, non criminis.* » (Salvian., *ibid.*, lib. IV, pag. 87, traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 277; et encore à la page 88.)

regards! Le Sauveur savoit en effet que les yeux sont comme les portes du cœur; que par eux, comme par des conduits secrets, toutes les passions se font une entrée dans l'âme. Il a voulu éloigner tout ce qui pouvoit les exciter au dehors, pour empêcher qu'elles ne s'établissent au dedans, de peur que, après avoir pris naissance dans les yeux, elles ne jetassent de profondes racines dans le cœur. On nous avertit que les regards inconsidérés des impudiques sont des adultères, afin que ceux qui, de bonne foi, travaillent à être chastes, soient modestes et retenus dans leurs regards. Le Fils de Dieu avoit en vue de nous animer à acquérir la sainteté la plus parfaite; de là vient qu'il nous a recommandé de nous précautionner contre les moindres défauts. La vie d'un chrétien ne doit pas être moins pure que la prunelle de l'œil, et, comme le moindre grain de poussière trouble la sérénité de la vue, la moindre pensée peu conforme à la pudeur trouble la pureté de la vie. La nécessité d'être ainsi en garde contre nous-mêmes est bien marquée par ces paroles de Jésus-Christ : *Que si votre œil droit vous est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le et le jetez loin de vous, et si votre main droite vous est un sujet de chute, coupez-la, et la jetez loin de vous; car il vaut bien mieux pour vous qu'une partie de votre corps périsse, que si tout le corps étoit jeté dans le feu de l'enfer.* S'il est donc vrai, et il l'est, puisque le Fils Matth. v. 29. 30. Pag. 56.

de Dieu l'assure, s'il est vrai, dis-je, que les chutes que cette sorte de scandales nous fait faire méritent l'enfer, y a-t-il rien de plus raisonnable que de nous retrancher quelques-uns de nos membres, pour éviter un si grand malheur? Ne prenons pourtant pas ces expressions à la lettre. On ne nous ordonne pas de nous arracher les yeux et de nous couper les mains; mais on veut nous faire entendre que, pour éviter le feu de l'enfer, nous devons éloigner de nous, ou nous éloigner de ces personnes dont les services ne nous sont pas moins nécessaires, et dont l'amitié ne nous est pas moins chère que nos yeux et que nos mains. Quand il s'agit de perdre la vie éternelle ou de se priver de quelque avantage passager, y a-t-il à balancer pour un chrétien?

Que pènser donc des autres commandements où la fidélité du chrétien est mise à de plus rudes épreuves?... Il nous sied bien de nous plaindre de Dieu, tandis que nous lui désobéissons en tout. C'est lui qui a bien plus sujet de se plaindre de nous. Nous lui savons mauvais gré de ce qu'il ne nous écoute pas : l'écoutons-nous? Il ne daigne pas, disons-nous, jèter un regard sur la terre. Regardons-nous le ciel? Nous sommes rebelles à ses ordres, et nous sommes surpris de ce qu'il est sourd à nos prières! Quand nous irions de pair avec lui, au-
Pag. 57. rions-nous droit de nous formaliser de sa conduite à notre égard, puisqu'il ne fait que nous rendre le

change? Encore, si nous avons bien des maux à souffrir, c'est nous qui nous les sommes attirés; et il s'en faut bien que ce Dieu de bonté nous traite aussi mal que nous le traitons. Un maître de la terre se contenteroit-il de rendre à ses serviteurs mépris pour mépris?

«Ce que je vais ajouter est bien déplorable. L'Eglise même, à la considérer comme formant ce corps qui devroit être destiné à appaiser la colère de Dieu, hélas! qu'y voit-on régner autre chose que des désordres capables d'irriter le Très-Haut? Si vous en exceptez un petit nombre qui s'abstiennent du mal, quelle autre image nous offre l'Eglise chrétienne que celle d'une assemblée de gens vendus au crime (1)? Ce corps en effet, qui devroit être si saint, est composé de personnes dominées ou par l'amour du vin ou par celui de la bonne chère. Ce ne sont qu'adultères, que fornicateurs, que ravisseurs du Pag. 58. bien d'autrui, qu'homicides, que personnes dont le jeu est la passion dominante, sans que l'empire de ces vices laisse le moindre intervalle à la piété. J'en atteste la conscience de chaque chrétien en particulier : y en a-t-il qui ne soient pas enclins à quelqu'un de ces déréglements? Et n'est-il pas plus

(1) Il falloit toute l'autorité d'un témoin aussi respectable pour nous déterminer à transcrire cette accusation. Encore avons-nous emprunté une main étrangère, à savoir, celle de l'ancien traducteur, le P. Bonnet, prêtre de l'Oratoire. (Nouvelle traduct. des *OEuvres de Salvien*, 2 vol. in-12. Paris, 1700)

ordinaire de trouver des personnes en qui ils soient tous rassemblés, que d'en trouver qui soient exemptes de tous en général ?

Quelque sévère censeur que je paroisse, je ne puis me résoudre à me taire. Oui, il est plus ordinaire de voir des chrétiens coupables des plus grandes abominations, que d'en rencontrer qui en soient tout-à-fait exempts. De sorte que c'est aujourd'hui une espèce de sainteté dans le christianisme, que d'être moins vicieux que le commun des chrétiens. On vient insulter à la majesté du Très-Haut jusqu'au pied de ses autels, et les temples du Dieu vivant semblent être pour les fidèles un objet moins respectable que la maison d'un simple particulier. Il n'est pas permis à toutes sortes de personnes d'entrer dans les maisons des grands et des juges de la terre. Il faut ou être invité, ou avoir des affaires à solliciter ; il faut que le rang ou la considération qu'on a dans le monde soient comme des titres qui le permettent. Si, lorsqu'on y a été introduit, on manquoit au respect qu'on doit à ces maisons, l'on seroit chassé avec honte, ou l'on feroit une tache à sa réputation. Il n'en est pas ainsi des temples et des lieux consacrés à Dieu : les hommes les plus souillés de crimes y entrent sans distinction et sans respect pour la dignité des lieux. Je l'avoue : il est du devoir de tous les hommes de se rendre dans les endroits propres à invoquer le nom du Seigneur, mais pour-

quoi y entre-t-on dans la pensée de se le rendre favorable, pour n'en sortir qu'après l'avoir irrité? C'est une chose monstrueuse; tout le monde fait ce Pag. 59.
que tout le monde gémit d'avoir fait, parce que c'est un crime. On entre dans l'Eglise pour pleurer ses anciens péchés; et au sortir de là, que dis-je? dans le lieu même, on en commet de nouveaux; la bouche et le cœur se contrarient (1). La bouche déteste ses péchés passés, tandis que le cœur prend des mesures pour commettre de nouvelles iniquités. Les prières sont des méditations criminelles, plutôt que des vœux d'expiation. Alors s'accomplit cette parole de l'Ecriture : *Lorsqu'il sera jugé, qu'il soit con-* Ps. cviii .7.
damné, et que sa prière même lui tourne à péché. En un mot, pour savoir à quoi ces personnes ont pensé dans l'église, on n'a qu'à voir ce qu'elles ont fait après en être sorties. A peine le service divin est-il fini, que chacun retourne à ses anciennes habitudes. Les uns retournent au vin, les autres aux impudicités, quelques autres aux vols et au brigandage, de manière qu'il n'y a pas à douter que toutes ces choses ne les aient seules occupés pendant qu'ils étoient à l'église.

En vain on me diroit que ce procédé ne regarde

(1) « Aussi peu touché de l'aveu que l'on fait de ses crimes qu'insensible en les commettant, on avoue sans honte ce que l'on fait sans pudeur. » (Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. VI, pag. 153.)

que des personnes d'une condition vile et abjecte, mais que les personnes bien nées et bien élevées en sont incapables. Voici des preuves du contraire : Qu'est-ce que la vie de la plus grande partie des marchands? une supercherie et un parjure continuels. Qu'est-ce que la vie des officiers subalternes du palais? une iniquité perpétuelle. Qu'est-ce que la vie des officiers supérieurs? un tissu de calomnies. Qu'est-ce que la vie des gens de guerre? un vol, une violence éternelle. Ne prétendez pas au reste les excuser, en disant que leur profession leur permet toutes ces choses, et qu'elles y sont comme attachées; comme si Dieu permettoit que l'on fasse pro-
Pag. 60. fession du crime et de l'injustice; comme si les plus grands crimes ne l'offensoient pas, parce qu'ils sont commis par des personnes moins considérables; et comme si ces sortes de personnes, faisant la plus grande partie du genre humain, l'injure faite à Dieu n'étoit pas plus grande à proportion que le nombre des pécheurs est plus étendu. Ainsi, quand toutes les personnes de qualité seroient exemptes de ces vices, ce seroit peu de chose, puisque dans l'univers la noblesse n'est que comme un seul homme dans un grand peuple.

Examinons cependant si ce petit nombre vit dans une aussi grande innocence qu'on veut nous le persuader. L'Apôtre saint Jacques parlant à tout le
Jac. II. 5. 6. peuple de Dieu s'exprime de cette sorte : *Ecoutez*,

mes très chers frères : Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans le monde pour être riches dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment?... Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance? ne sont-ce pas eux qui vous traînent devant les tribunaux de la justice? ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom illustre de Jésus-Christ dont vous avez tiré le vôtre? Que ce témoignage de l'Apôtre est décisif! A moins que, par une subtilité puérile, les personnes de qualité prétendent n'être pas désignées, parce qu'il n'est parlé que des riches. Mais ici, et dans le monde même, les mots de noble et de riche sont confondus. Car tel est le déréglement du siècle: on ne passe pas pour noble sans être riche; et plus on a de bien, plus on paroît avoir de naissance. Mais, soit que saint Jacques ait voulu parler de l'une de ces sortes de personnes, ou qu'il ait voulu les désigner toutes deux, il n'importe, puisqu'il est certain que ce portrait leur convient également. Quel est le riche ou l'homme de qualité à qui les plus grands crimes fassent horreur? Peut-être en est-il qui les condamnent; mais il en est très peu qui s'en abstiennent. Ils condamnent dans les autres ce qu'ils font eux-mêmes; habiles à accuser leur prochain, mais plus habiles encore à s'excuser dans le même cas. Leur censure publique ne les empêche pas de se satisfaire en secret; dignes d'une peine d'autant plus

grande que leur propre condamnation ne leur sert pas de frein. La sainteté de la vie est abolie parmi les personnes de qualité; et plût à Dieu qu'elle se fût conservée parmi ceux du premier rang! Mais, par un renversement étrange, ils ne se croient élevés que pour commettre impunément depuis les plus petits jusques aux plus grands crimes.

Moi, se dit en lui-même quelqu'un qui se reconnoît à ce portrait, de semblables reproches ne me regardent pas. — Je vous en félicite. Vous ne tombez plus dans ces égarements peut-être; mais ne vous est-il arrivé jamais d'y tomber? Or, cesser de commettre un crime, ce n'est pas en être tout-à-fait innocent. Et d'ailleurs, que sert-il qu'un seul se corrige, tandis que les autres persévèrent dans le mal? Qu'est-ce qu'un pénitent dans la multitude des pécheurs? sa conversion guérit-elle les autres? Est-ce assez pour appaiser la colère d'un Dieu justement irrité des outrages que lui fait le genre humain? C'est encore beaucoup qu'en se convertissant pour se garantir d'une éternelle réprobation, tel particulier échappe aux rigueurs de la justice divine. Mais ce seroit un orgueil insupportable et un crime bien grand, de penser que l'on soit assez juste pour se promettre de devenir le médiateur du salut des autres. Dieu parle dans l'Ecriture d'un peuple prévaricateur, et voici ce qu'il dit : *Si ces trois hommes, Noé, Daniel et Job, se trouvent au milieu de ce pays-là, ils déli-*

Ezech. XIV. 14. 16.

vreront leurs amis par leur propre justice.... Mais je jure par moi-même qu'ils ne délivreront ni leurs fils ni leurs filles, mais qu'eux seuls seront délivrés. Je ne crois pas qu'il y ait personne d'assez vain pour se comparer à ces grands hommes. Quelque soin que l'on ait de faire tout ce qui peut rendre agréable à Dieu, c'est toujours une vraie injustice que de se croire juste. Rien ne doit tant nous guérir de la fausse opinion que la justice d'un petit nombre de personnes soit une ressource assurée pour obtenir le salut d'un monde, pour ainsi dire, de coupables. Comment feroient-ils pour des étrangers et des inconnus, ce que les trois justes dont j'ai parlé ne purent obtenir pour leurs propres enfants? Il est vrai que les enfants sont comme des membres et des parties de leurs pères; mais à l'égard de Dieu, on n'est pas regardé comme le fils d'un juste, quand on n'a pas les mêmes inclinations; et dégénérer de ce côté-là, c'est se rendre indigne des prérogatives de sa naissance. Ainsi, quelque fiers que nous soyons de porter le nom de chrétiens, nous en devenons indignes dès que nous le déshonorons par nos vices. N'est-ce pas une chose monstrueuse de voir qu'on se pare d'un nom saint sans le mériter par des mœurs pures?

Voici la conclusion de tout ce que je viens d'avancer : Puisqu'on ne voit aucune condition parmi les chrétiens, puisqu'il n'est aucun état dans l'Eglise

où l'on ne commette toutes sortes de crimes, nous avons tort de mettre notre confiance dans un titre que nous déshonorons. Le peu de rapport qu'il y a entre le nom de chrétien et notre conduite, fait tout notre crime. Pécher dans le christianisme, et sous le prétexte qu'on en fait profession, c'est véritablement insulter Dieu (1).

Pag. 63. *Livre quatrième.* C'est ainsi que l'on se rend indigne du glorieux titre de chrétien. On s'imagine qu'étant de tous les peuples de la terre celui qui est le plus attaché à la vraie religion, on est en droit d'être les moins gênés dans sa conduite. Je l'ai déjà dit : la foi du chrétien se manifeste par sa fidélité à observer les commandements de Dieu; et par conséquent, celui-là ne croit pas en Jésus-Christ, ou du moins lui fait outrage, qui néglige l'observation exacte de ses lois. Il en faut toujours revenir là : ne pas pratiquer les devoirs du christianisme, c'est ne pas être chrétien. A quoi sert le nom, quand on ne fait pas ce qu'il exige de ceux qui le portent? Un auteur a dit fort à propos que la qualité de roi, sans un mérite qui la soutienne, est un titre d'honneur que l'homme déshonore; et qu'une grande charge possédée par un homme qui en est indigne est une pierre précieuse jetée dans la boue (2). Pour appli-

(1) Imité par le P. Le Jeune, de l'Oratoire, citant Salvien, tom. 1, 2e part., pag. 889.

(2) Salvien lui-même au second livre de son *Traité contre l'avarice.*

quer ces paroles à mon sujet, je dis qu'un nom saint, sans une véritable sainteté, est un ornement de prix que l'on foule aux pieds.

Si l'on veut se persuader entièrement que les noms ne sont rien sans les choses, il n'y a qu'à considérer de combien de nations le nom s'est entièrement éteint, dès là qu'elles ont dégénéré de leur ancienne vertu. Lorsque Dieu préféra les Hébreux à tous les autres peuples, il leur donna deux noms saints, il les nomma le peuple de Dieu, et le peuple d'Israël. De là vient que le prophète parlant aux Hébreux, il leur dit : *Ecoutez, peuple de Dieu, et je vous parlerai; soyez attentif, Israël, et je vais servir de témoin à la vérité.* Alors les Juifs avoient ces deux titres, et aujourd'hui ils les ont perdus tous deux. On ne doit plus les appeler peuple de Dieu, puisqu'ils ont depuis long-temps renoncé à son véritable culte. On ne doit plus les nommer peuple d'Israël, c'est-à-dire qui voit Dieu, puisqu'ils ont désavoué le véritable Fils de Dieu. Le Seigneur lui-même s'en plaint en ces termes : *Israël ne m'a pas connu, et mon peuple n'a pas voulu comprendre qui j'étois.* Il ordonne ailleurs à son prophète d'appeler cette nation une nation qu'il n'aime plus : *Vous n'êtes plus mon peuple*, leur dit-il encore, *et je ne suis plus votre Dieu.* Il en rend lui-même raison : c'est qu'*ils ont abandonné le Seigneur, qui est la source des eaux vivantes.* Il ajoute qu'*ils ont*

Ps. XLIX. 7.

Isa. I. 3.

Osée. I. 9.

Jerem. II. 13. 20.

foulé aux pieds la parole de Dieu, et qu'il ne reste plus de sagesse en eux.

Ce reproche ne convient pas moins aux chrétiens de nos jours qu'aux Juifs d'autrefois. Comme eux, nous n'obéissons point aux ordres du Seigneur, et cette désobéissance prouve assez que nous sommes sans sagesse; à moins que nous ne prétendions qu'il y a de la sagesse à mépriser Dieu, et de la prudence à violer sa loi. Il y a cependant lieu de croire que nous sommes pour la plupart dans cette opinion. On voit tant d'uniformité dans notre attachement au vice, qu'il a tout l'air d'une conspiration faite pour nous disputer à qui pèchera plus insolemment. Quel peut donc être le fondement de l'erreur par laquelle nous
Pag. 65. nous trompons nous-mêmes, follement persuadés que la sainteté du nom que nous portons suffit pour nous sanctifier malgré tous nos désordres? Le Saint-Esprit nous assure que la foi sans les bonnes œuvres est inutile au chrétien. Cependant, avoir la foi est quelque chose de plus que de n'avoir que le nom de fidèle. Le nom n'est en effet qu'une dénomination extérieure, et la foi est un acte de l'esprit.
Jac. I. 17. Cela n'empêche pas l'Apôtre de dire que la foi sans les œuvres est une foi morte; parce que, comme le corps ne peut vivre que par l'âme, c'est aussi par les bonnes œuvres que la foi est vivante. Il parle d'une manière encore bien plus forte, pour confondre ceux en qui la profession extérieure de la foi en Jé-

sus-Christ avoit fait naître une vaine présomption : *Vous avez la foi*, dit saint Jacques, *et moi j'ai les œuvres. Montrez-moi votre foi qui est sans œuvres, et moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.* Les bonnes œuvres sont donc comme les témoins de la foi. Il est impossible qu'un chrétien persuade qu'il a la foi s'il ne le fait par les bonnes œuvres. Or, n'est-il pas juste de regarder comme n'existant pas, une chose de l'existence de laquelle on ne peut donner aucune preuve? L'Apôtre fait bien voir le peu de cas qu'il fait de cette foi sans œuvres : *Vous croyez*, dit-il, *qu'il n'y a qu'un Dieu ; vous faites bien de le croire ; mais les Démons le croient aussi, et tremblent en le croyant* (1). *Ibid.* 18. *Ibid.* 19.

Soyons attentifs à ces paroles de saint Jacques ; ne nous prévenons point contre les vérités qu'atteste le Saint-Esprit ; tâchons de les mettre à profit par notre docilité, et ne les affoiblissons pas par de faux préjugés. *Vous croyez*, nous dit-on, *qu'il y a un seul Dieu : cela est bien ; les Démons le croient comme vous, et tremblent en le croyant.* Y a-t-il quelque apparence qu'un Apôtre se soit trompé en comparant la foi d'un chrétien déréglé à celle des Démons? Non sans doute ; et il ne pouvoit mieux nous prouver qu'on ne doit fonder aucune espérance Pag. 66.

(1) Imité entre autres par Joli, *Dominic.*, tom III, pag. 28; et par Monmorel, *Homil.* II, pag. 223.

sur la foi si elle n'est accompagnée des bonnes œuvres. En effet, quelle différence y a-t-il entre les Démons qui croient Dieu, et qui n'en persévèrent pas moins dans leur malice, et des hommes qui, avec la même croyance, ne retranchent rien de ce qui flatte leur nature corrompue? D'ailleurs rien ne doit tant causer de confusion aux libertins que ce qu'ajoute l'Apôtre; savoir, que les Démons craignent et tremblent en croyant. N'est-ce pas la même chose que s'il disoit : O hommes, qu'attendez-vous d'une foi que ne soutiennent ni la crainte ni l'obéissance? Les Démons ont quelque chose de plus : ils ont deux parties de la foi, et vous n'en avez qu'une; vous croyez, et vous ne tremblez pas; les Démons croient, et ils tremblent en croyant.

Cessons après cela de nous étonner de ce que Dieu nous frappe, nous châtie, en permettant que nous devenions les tributaires de nos ennemis, et que, de tous les peuples, nous soyons devenus les plus misérables. L'état de foiblesse et de calamités où nous sommes réduits, la ruine de nos villes, la perte de notre liberté, le joug honteux sous lequel nous sommes asservis, tant de fléaux qui pèsent aujourd'hui sur nous, attestent à la fois et nos désordres et la bonté de notre Dieu. Nos désordres, puisqu'ils en sont le châtiment; la bonté divine, puisque la sévérité même du châtiment pourroit être plus rigoureuse encore, en raison de ce que nous avons mé-

rité. C'est que son infinie miséricorde songe toujours à nous corriger plutôt qu'à nous perdre. Envisageons nos crimes, et nous serons forcés de convenir que nous méritons la mort; mais Dieu ne nous traite pas à la rigueur; c'est la clémence qu'il écoute, préférant toujours ce qui est propre à nous corriger, à ce qui le vengeroit avec éclat par notre perte (1).

La punition nous aigrit, je ne le sais que trop; mais après tout, devons-nous être surpris que Dieu nous châtie? Nous-mêmes, ne châtions-nous pas nos esclaves, quand ils font des fautes? serons-nous toujours des juges iniques?... Le péché nous plaît; Pag. 67.
le châtiment nous révolte, et nous voudrions commettre le mal impunément. J'en appelle à l'expérience. Est-il un pécheur, quel qu'il soit, qui convienne de bonne foi de la peine qu'il mérite? Inexorables pour les autres, nous n'avons que de l'indulgence pour nous-mêmes; nous nous pardonnons tout, et rien aux autres. Les moindres écarts de vos serviteurs vous trouvent inexorables; mais vous, riches du siècle, quelle est donc votre con-

(1) Plus haut il avoit dit : « Pareils aux crimes des habitants de Sodome et de Gomorrhe, nos péchés crient; ils crient vengeance, comme ceux des coupables habitants de ces deux villes infâmes; et certes il faut que leur clameur soit bien forte pour se faire entendre jusqu'au ciel, et pourquoi? Pour solliciter la punition des pécheurs. Ils crient sans cesse, et leurs voix sont bien puissantes pour l'emporter sur les cris de la bonté paternelle du Seigneur, et le forcer en quelque façon de tirer vengeance des coupables. (*De Gubern.*, lib. 1, pag. 19.)

duite envers Dieu? Êtes-vous plus auprès de lui que
Pag. 68. 69. votre esclave ne l'est auprès de vous? S'il est fugitif, ne l'êtes-vous pas à l'égard de Dieu? N'est-ce pas déserter la maison du Seigneur, que d'abandonner son service? Pourquoi faire à votre esclave un crime de quitter son maître, quand vous quittez le vôtre? En quoi vous êtes plus criminel que lui, puisque vous quittez le meilleur de tous les maîtres, et que lui en quitte peut-être un méchant. Vous punissez un esclave pour une légère intempérance où il ne tombe que rarement; et vous, votre vie est une intempérance continuelle. Le larcin, a votre avis, n'est qu'un vice d'esclave; en êtes-vous exempt? N'en est-ce pas un que de vous arroger ce que Dieu
Pag. 70. vous défend? « Me seroit-il bien difficile de prouver que les riches, pour la plupart, sont des voleurs et les ravisseurs publics du bien d'autrui? Où est le pauvre qui, dans le voisinage du riche, ne soit pas inquiété par lui, ou totalement dépouillé? On ne sait que trop combien il est difficile à un homme sans appui de ne pas plier sous le riche, et de détourner l'orage qui lui enlève et son bien et sa liberté. N'éprouvons-nous pas tous les jours qu'il n'est rien de plus véritable que ce que dit l'Ecclésiastique,
Eccli. XIII. 23. *L'âne sauvage est la proie du lion dans le désert.* Ainsi les pauvres sont la proie du riche. Au reste, ce ne sont pas les pauvres seuls, ce sont tous les hommes en général qui sentent le poids de cette

tyrannie. Ne diroit-on pas que la plupart ne sont constitués en dignité que pour devenir le fléau des villes? Legouvernement de quelques-uns, qu'il n'est pas à propos de nommer, n'a-t-il pas tout l'air d'un brigandage? Malheureuse condition des petits! ils paient les charges des grands, et n'en cueillent pas les fruits. Ils payent; d'autres jouissent; et l'honneur de quelques-uns coûte la ruine totale à tout le monde (1). » Pag. 71.

Je passe à un autre abus, ou plutôt à une impiété qui règne parmi le grands de la terre. C'est que si quelqu'un d'entre eux vient à se convertir, sa conversion en fait aussitôt un objet de dérison pour les autres. Quelle idée ont du nom chrétien des gens chez qui la religion de Jésus-Christ est un sujet Pag. 74.

(1) *Ut pauci illustrentur, mundus evertitur; unius honor orbis excidium est.* Traduit par Bossuet, *Serm.* t. v, p. 401. L'évêque de Meaux ajoute : « Mais ces grands crimes n'ont pas besoin d'être exagérés par nos paroles, ils sont assez condamnés par l'exécration publique. » (*Ibid.*, pag. 402.) Bourdaloue : « Où voit-on des riches passer par la rigueur des lois? Dans quel tribunal les punit-on? Quelle justice contre eux obtient-on, ou espère-t-on? Quelle intégrité ne corrompent-ils pas? Quels arrêts si justes et si sévères n'éludent-ils pas? De quel mauvais pas, pour me servir de l'expression commune, un riche criminel, un scélérat, ne se tire-t-il pas hautement et tête levée? Et de quel crime noir ne trouve-t-il pas moyen de se sauver? Les lois sont pour les misérables (dit Salvien); les châtiments pour ceux à qui la pauvreté pourroit en tenir déjà lieu; mais pour les riches il n'y a qu'indulgence, connivence, que tolérance. » (*Sur les richesses*, *Carême*, tom. II, pag. 21. Voyez aussi le P. de La Rue, *Serm. sur l'avarice*, *Carême*, tom. II, pag. 406, développant ce même texte.)

d'opprobre? Ils cessent d'estimer un homme dès là qu'il fait ses efforts pour vivre avec plus de régularité; et il en est peu qui ne soient assez lâches pour ne point persister dans leurs désordres, de peur de s'exposer à de frivoles railleries. Ainsi ce n'est pas sans raison que saint Jean assure que
I. Joan. II. 16. *tout le monde est plongé dans le mal.* Car enfin, on peut dire que tout est vendu à l'iniquité, lorsque la vertu est entièrement bannie; lorsque le plus grand nombre est celui des méchants, et que le peu de bons qui restent sont en butte à la vaine persécution. On ne sauroit se dépouiller de la pompe du siècle, qu'on ne semble se dégrader. Jouissoit-on de quelque considération? on la perd. Etoit-on au comble des honneurs? on n'est plus que le dernier des hommes, d'autant plus méprisé, qu'on étoit auparavant respecté. Et après cela, des hommes plongés tout entiers dans l'aveuglement du siècle et de l'infidélité, viendront se plaindre et s'étonner que Dieu, qu'ils persécutent dans ses saints, leur fasse sentir le poids de sa colère par ses châtiments? Fut-il jamais un plus étrange renversement! On fait souffrir aux gens de bien les opprobres qui devroient être la peine des méchants, et les méchants reçoivent les honneurs qui ne sont dûs qu'aux gens de bien.

Nous n'avons donc aucun sujet de nous plaindre si, devenant tous les jours plus méchants, Dieu

nous envoie chaque jour de plus grandes afflictions. Pag. 75.
Sans nous corriger de nos premières habitudes, nous en contractons de nouvelles plus blâmables encore que les anciennes. Opiniâtres à provoquer la sévérité de Dieu par nos iniquités, c'est nous, nous seuls qui faisons, pour ainsi dire, violence à sa bonté, qui arrachons de ses mains les arrêts de sa justice. Son inépuisable clémence le porteroit sans cesse à nous pardonner; nos interminables offenses le contraignent sans cesse à se venger de nous. Tout ce que nous avons de force et d'industrie, nous le déployons contre cette majesté souveraine; nous lui déclarons une sorte de guerre à outrance, nous l'attaquons par nos crimes, et nous nous persuadons qu'elle nous traite sans ménagement, quand nous n'en avons aucun pour elle. Lors donc qu'elle vient à nous châtier, c'est à nous seuls que nous devons nous en prendre. Appliquons-nous ce qu'un prophète disoit autrefois aux Juifs : *Vous avez allumé* Isa. L. 11.
un feu qui vous brûle, vous êtes environnés de flammes; marchez dans la lumière du feu que vous avez préparé. Ce n'est pas plus le portrait des Juifs que de tous les hommes en général. Nous nous précipitons nous-mêmes dans les maux éternels; nous allumons le feu, nous l'enflammons jusqu'à en faire un incendie, et nous nous jetons dans cette flamme que nous avons allumée. C'est ainsi que l'on va par degrés jusqu'au fond de l'abîme. On com-

Pag. 76. mence à allumer le feu par ses premiers péchés, on l'augmente en ajoutant péchés sur péchés; on tombe dans ce feu pour n'en jamais sortir, lorsque, devenu incapable de conversion, on met le comble à ses iniquités.....

Pag. 77. Nier la Providence de Dieu, après tant de preuves qui la rendent sensible à tous les yeux, c'est un délire égal à celui de l'insensé qui nie son existence. En effet, n'est-ce pas la même chose de désavouer son existence, que de prétendre qu'il ne s'aperçoive pas de ce qui se fait sur la terre? Car enfin, un Dieu aveugle n'est pas un Dieu. Or, quelle folie, ou plutôt quelle fureur, de reconnoître un Dieu créateur de toutes choses, et de contester sa Providence; de dire que l'univers est son ouvrage, et de soutenir qu'il ne s'intéresse nullement à ce qui le concerne, comme s'il ne l'avoit tiré du néant que pour le laisser à l'abandon! La chose parle d'elle-même. Dieu n'auroit rien créé, s'il n'avoit pensé à rien. Est-il

Pag. 78. dans le monde un homme assez stupide pour former et perfectionner un ouvrage, sans autre vue que de n'y plus penser par la suite? Le laboureur, en cultivant une terre, se propose de la conserver après l'avoir cultivée. Le vigneron ne plante la vigne que dans le dessein de l'entretenir après l'avoir plantée. Jette-t-on jamais les fondements d'un édifice; a-t-on jamais bâti une maison, sans espérance d'y loger? Mais, qu'est-il besoin de recourir à l'homme? les

plus petits des animaux, guidés par le seul instinct naturel, envisagent en quelque sorte l'avenir dans tout ce qu'ils font. Eh quoi! Dieu qui donne au moindre animal l'affection pour l'ouvrage qui lui est propre n'auroit-il que de l'indifférence pour ses propres créatures? seroit-il donc le seul qui n'aimât point ce qu'il a produit? L'amour du bien que nous ressentons en nous-mêmes n'est-il pas un écoulement de cet amour dont Dieu est la source? n'est-il pas le principe de toutes choses? Son Apôtre a dit que *c'est de Dieu que dérive toute paternité, dans les cieux et sur la terre*. Eh! quel père sait l'être comme lui? Quel père a jamais porté aussi loin la tendresse pour ses enfants? Sacrifier pour eux, qui encore? un fils souverainement juste, un fils unique, un fils Dieu comme lui! Et pour qui? pour de misérables pécheurs souillés de crimes. A consulter la raison humaine, c'est aimer jusqu'à l'injustice que de racheter d'indignes esclaves aux dépens de la vie d'un fils. Mais c'est en cela même que la bonté divine me paroît au-dessus de toute intelligence, et que son efficace est plus digne d'admiration, puisque je n'en puis justifier l'excès que par l'immensité de sa justice; de sorte que, pour juger humainement des choses, Dieu semble, en quelque façon, avoir été injuste en son amour pour nous. S'il y a même dans l'opinion des hommes une générosité admirable à mourir pour la justice, quelle

Eph. III. 15.

Pag. 80.

a donc été la générosité de celui qui a consenti à mourir pour l'iniquité!.... Le but qu'il s'est proposé en nous prodiguant tant de bienfaits a été d'exciter notre reconnoissance, et de nous faire comprendre ce qu'un indigne esclave doit à son maître qui a la générosité de verser son sang pour
Pag. 81. lui témoigner sa tendresse. Le sacrifice même de notre vie ne paieroit pas cet excès d'amour : et pourtant que faisons nous pour y répondre? Ce que nous faisons? Tout ce que nos pères, tout ce que les
Pag. 82. païens eux-mêmes ne connurent jamais, et dont
Ephes v. 3. l'Apôtre ne permet pas que le nom même soit proféré en présence des chrétiens.

S'il est vrai, disent les impies, que Dieu regarde avec attention les choses qui sont sur la terre, s'il prend soin de ses créatures, s'il les aime, s'il les protège : pourquoi permet-il que les chrétiens soient les plus foibles et les plus malheureux de tous les peuples? Pourquoi permet-il qu'ils soient vaincus par leurs ennemis? Pourquoi souffre-t-il qu'ils supportent la tyrannie?

Pour reprendre en deux mots ce que j'ai déjà dit plus au long, Dieu permet que nous souffrions tous ces maux, parce que nous avons mérité de les souffrir. Qu'on rappelle dans son esprit les crimes et les débauches des Romains, dont j'ai fait ailleurs le détail ; et l'on conviendra que, quand on vit dans de si grands désordres, on est bien

indigne de la protection de Dieu. Je puis donc demander à ceux qui se servent de leurs adversités, comme d'un argument qui combat la Providence de Dieu, je puis leur demander s'ils méritent d'être plus heureux qu'ils ne le sont? Je dis, au contraire, que les hommes étant aussi irréguliers qu'ils le sont dans leur conduite, si Dieu permettoit, malgré tout ce déréglement, qu'ils fussent heureux, puissants, riches, rien ne déposeroit tant contre la Providence que cette prospérité mal placée. Mais loin de nous rendre heureux, il nous traite avec sévérité, il nous livre en proie à nos ennemis, irrité qu'il est de nous voir dans un si grand libertinage de mœurs. En cela il nous juge avec justice, puisqu'il ne nous fait souffrir que ce que nous méritons de souffrir. Nous n'en convenons pas ; mais ce désaveu superbe ne sert qu'à nous rendre plus coupables. Vaine et ridicule arrogance des hommes, qui affectent de paroître innocents lorsqu'ils sont coupables, que faites-vous, que rendre leur crime plus énorme et plus manifeste? Ce principe donc supposé : que l'on se rend plus criminel quand on se déguise son crime par son orgueil, je dis qu'après nous être souillés par toutes sortes de prévarications, c'est mettre le comble à nos iniquités que d'oser soutenir que nous sommes innocents. Pag. 83.

Autre raisonnement de nos adversaires, le plus violemment prévenus contre la Providence : On

ne peut nier, disent-ils, que nous ne valions mieux que les idolâtres qui nous font souffrir. Or, si Dieu permet que ceux qui sont moins criminels soient les esclaves de ceux qui sont plus coupables, que doit-on en conclure, si ce n'est que Dieu laisse aller les choses à l'aventure sur la terre? Je ne demande pas à ceux qui parlent de la sorte, si nous valons mieux que les Barbares, c'est un point que j'examinerai dans la suite. Je suppose maintenant, comme un principe certain, que nous devons être plus gens de bien qu'eux. Or il n'est pas moins certain que la perfection qu'exige l'état d'un homme rend son péché moindre ou plus grand, et que la dignité de la personne augmente l'énormité de la faute. Il est, par exemple, incontestable que le vol est un péché par rapport à tous les hommes en général; mais si un homme constitué en dignité tombe dans ce péché, sa faute est bien plus criminelle que ne seroit celle d'un particulier en semblable cas. Il en est de même de la fornication, qui, étant généralement parlant, un péché, est un plus grand péché dans un clerc. Tirons de là une conséquence naturelle : donc qu'étant chrétiens et catholiques, comme nous le sommes, la même action est un plus grand péché
Pag. 84. dans nous que dans les Barbares. La sainteté de la profession décide du péché; et plus on a reçu de grâces, plus on a péché avec énormité. La pureté de notre religion est un témoin qui nous accuse.

Elle démontre que celui qui pèche contre la chasteté, après avoir promis de vivre chastement, que celui qui s'enivre après s'être engagé à la tempérance, sont plus coupables que ceux qui ne se sont point liés par une loi qui prescrit ces vertus. Un philosophe libertin est un monstre, parce que, outre ce que les vices ont de difforme en eux, le nom de sage que porte un philosophe augmente et fait éclater cette difformité. J'applique ce raisonnement aux chrétiens. Nous faisons tous profession du christianisme, qui est la plus noble de toutes les philosophies; cependant nous oublions ce nom saint, et nous violons la loi sainte qu'il nous impose : nous sommes donc plus méchants que les Barbares.

Je sais qu'un grand nombre de personnes ne peuvent souffrir qu'on leur reproche d'être plus déréglés que les Barbares; mais ce chagrin nous justifie-t-il? Pour moi, je confesse que celui-là me semble le plus criminel, qui, étant coupable, veut passer pour innocent; car, en effet, comme dit saint Paul, *un homme qui s'estime être quelque chose se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.* On nous ordonne *d'éprouver nos œuvres.* C'est donc sur nos œuvres, et non par la raison, par la coutume, par l'inclination, par le penchant de la volonté, que nous devons juger de nous mêmes. Gal. VI, 3. *Ibid* 4.

Mais puisque l'on trouve des personnes qui ne

peuvent souffrir qu'on dise que les chrétiens ont moins de vertus que les Barbares, examinons les preuves de cette proposition; et voyons de quels Barbares il s'agit. En effet, parmi les Barbares il y en a de deux sortes. Les uns sont hérétiques, et les autres idolâtres. A considérer les Barbares du côté de la loi de Dieu, dont nous sommes dépositaires, les chrétiens ont l'avantage. A considérer ces mêmes Barbares du côté des mœurs, je ne le dis qu'avec douleur, mais on ne peut le dissimuler, les Barbares l'emportent sur les chrétiens. Je ne prétends pas que cette proposition soit vraie de tous les chrétiens sans exception. J'excepte tous les religieux, et
Pag. 85. avec eux un grand nombre de séculiers, qui vivent d'une manière aussi sainte que les religieux, ou qui, du moins, ne leur sont guères inférieurs en vertu. A cela près, le reste des chrétiens est au-dessous des Barbares pour la probité.

Je ne doute point qu'il ne se trouve des personnes à qui la manière dont je m'exprime ne paroisse trop forte, et qui ne me condamnent en lisant ce que j'avance. Mais je ne crains point leur censure. Je consens que l'on me condamne, si je m'écarte de la vérité, si l'on trouve que je ne suis pas fondé en preuves, et si je ne fais pas voir que je ne dis rien que le Saint-Esprit n'ait dit avant moi dans l'Ecriture sainte. Je m'explique donc encore une fois. Telle est ma proposition : Il est des choses

à l'égard desquelles les Barbares nous surpassent, et il en est à l'égard desquelles nous les surpassons. Je l'ai déjà dit : Supérieurs du côté de la loi, qui est sainte, nous perdons cette supériorité du côté des mœurs, qui sont déréglées. Mais après tout, quel avantage pouvons-nous tirer d'une loi sainte en elle-même, et déshonorée par nos iniquités ? La loi est sainte, puisqu'elle est un don de Dieu ; nos mœurs sont criminelles, parce qu'elles sont notre ouvrage. Or, voilà ce qui fait notre crime : de vivre sous une loi sainte et de la mal observer. Est-on en droit de se parer du nom d'une loi qu'on viole ? Pour se vanter d'appartenir à une loi sainte, il faut l'observer saintement. Ainsi, loin que la loi nous justifie, elle ne sert alors qu'à mettre mieux notre crime dans tout son jour.

Ne parlons donc plus de la loi, puisque cette prérogative, loin d'être pour nous un argument favorable, est un des titres de notre condamnation. Attachons-nous désormais à faire un parallèle de nos inclinations, de nos mœurs, de nos vices avec ceux des Barbares. On trouve chez les Barbares de Pag. 86.
l'injustice, de l'avarice, de la mauvaise foi, de la cupidité, de l'impureté, en un mot tout ce qu'on nomme péché et dérèglement. Or lequel de ces désordres ne règne pas parmi les chrétiens ? Il ne reste donc plus qu'un seul retranchement aux impies ; il consiste à dire : Si les chrétiens sont sem-

blables aux Barbaress, eu égard à la dépravation des mœurs, pourquoi ne le sont-ils pas en force et en puissance? Car, supposant le nombre des péchés égal, n'a-t-on pas droit de demander, ou qu'ils ne l'emportent pas sur les chrétiens par l'éclat des prospérités, ou que, du moins, ils ne soient pas mieux traités que nous. Je ne conteste pas ce principe, et j'en tire cette conséquence, que, puisque nous sommes plus malheureux, il faut que nous soyons plus coupables. La preuve en est que, comme je l'ai déjà démontré, Dieu fait tout avec justice.

Prov. xv. 3. En effet, parce que, comme dit le sage, *en tout lieu les yeux du Seigneur considèrent avec attention les*

Rom. ii. 2. *bons et les méchants;* à quoi saint Paul ajoute : que Dieu condamne les méchants selon la vérité; par cette raison, il devient évident que si Dieu ne cesse d'appesantir sa main sur nous, c'est que nous ne cessons de l'offenser.

Que peut-on alléguer contre ce raisonnement, si ce n'est que les Barbares, qui commettent les mêmes crimes, ne sont pas châtiés de la même manière? Il faut donc faire voir qu'il y a cette différence entre les chrétiens et les Barbares, que, quoique les Barbares commettent les mêmes crimes en ce qui s'appelle l'action, leur péché est beaucoup moindre. Pour parler des Barbares qui sont idolâtres, avant que de parler de ceux qui sont hérétiques, on sait que les Saxons sont cruels, les Francs perfides, les

Gépides inhumains, les Huns impudiques. Généra- Pag. 87.
lement parlant, ils sont tous dominés par un vice particulier qui les maîtrise plus que les autres; mais il ne s'ensuit pas qu'ils soient aussi criminels que nous, lorsque nous nous laissons dominer par les mêmes penchants irréguliers. Il faut bien distinguer l'impudicité des Huns, la perfidie des Francs, l'intempérance des Allemands, la pente au vol des Albanais, d'avec les larcins, l'ivrognerie, la perfidie, l'impureté des chrétiens. Ceux-ci sont infiniment plus coupables. Est-il surprenant qu'un Franc soit dans l'habitude de jurer, lui qui se fait du parjure même une sorte de jeu? Les erreurs des païens ne doivent pas nous étonner: ils ne connoissent ni Dieu ni sa loi. Les chrétiens connoissent Dieu, et savent qu'ils pèchent en violant sa loi; mais cette connoissance est stérile en eux. Ne nous attachons qu'à un seul caractère; ne contemplons que les seuls marchands engagés dans le négoce, qui composent la plus grande partie des villes. Quelle est l'occupation la plus ordinaire de ces sortes de personnes? C'est le mensonge, c'est l'art de tromper avec adresse. Chez eux, on ne parle que pour faire servir ses paroles à un trafic utile. Le gain est le grand ressort; si peu soigneux d'honorer par la vérité Dieu qui condamne le faux serment, que le parjure est comme le fondement de leur fortune. Il n'en est pas ainsi des Barbares; ils trompent, à la vérité; mais ils ignorent combien la fraude est un grand péché. On ne peut pas dire que leurs

mauvaise foi soit l'effet du mépris qu'ils ont pour les préceptes de Dieu, puisqu'ils les ignorent. Pour ce qui est des chrétiens : l'énormité de leur péché consiste en ce qu'ayant tous les jours la loi de Dieu entre les mains, ils la violent avec connoissance de cause; en ce que, connoissant Dieu, ils foulent, pour ainsi dire, sous les pieds ses saintes ordonnances. Ainsi ils font outrage à Dieu, lors même qu'ils croient et qu'ils se vantent de lui rendre le culte qui lui est dû.

Pag. 88. Je n'entre pas dans un plus long dénombrement des autres péchés; je me fixe à un seul, et je demande si, parmi le commun des fidèles, on en trouve beaucoup qui n'aient pas à tous moments le nom de Jésus-Christ à la bouche, pour appuyer leurs parjures? Cet abus d'un nom si saint est devenu comme une espèce de mode, qui, des personnes de qualité, a passé au peuple. On n'assure, on ne promet plus rien, que l'on ne prenne le nom de Jésus-Christ en vain. On peut, sur ce point, juger des chrétiens comme des païens. On diroit que chez les uns et chez les autres le blasphème ne soit pas un grand péché, mais une façon ordinaire et innocente de parler. Les choses que l'on dit avec le moins d'attention, et que l'on a le moins d'envie d'exécuter, sont celles pour lesquelles on prend plus ordinairement Dieu à témoin. Cependant Dieu nous défend
Matth. v. 34. dans sa loi de prendre son nom en vain; et nous, coupables violateurs de cette loi, nous traitons le

nom sacré du Dieu Sauveur avec tant de mépris, qu'il est aisé de voir que rien au monde ne nous paroît plus vide de sens (1). On porte si loin l'excès sur cet article, que l'on regarde comme une chose

(1) *Nihil jam pene vanius quam Christi nomen esse videatur.* Ce qui rappelle cette autre pensée du même écrivain : « Tout ce qui n'est pas Dieu est tout pour nous, Dieu seul n'est rien : *Solus nobis in comparatione omnium vilis est.* » Toute cette argumentation est vraiment éloquente. Le dernier trait surtout est frappant d'énergie et de précision. Un orateur de l'avant-dernier siècle l'a bien senti; et le commente de cette manière :

« Dieu, en lui-même, est hors de comparaison. Dieu, sans rap-» port à nos intérêts et à nos plaisirs, nous paroît peut-être quelque » chose, et tire de nous quelque sentiment de respect. Mais Dieu com-» paré, opposé au moindre bien qui réveille nos passions, Dieu et le » point d'honneur, Dieu et l'appât du gain, Dieu et la vue d'une » fortune ouverte à notre ambition, Dieu et le charme trompeur d'une » fragile beauté, Dieu et tout ce qui nous plaît au préjudice de Dieu, » que devient Dieu dans notre esprit? à qui donnons nous la préfé-» rence? en quel rang le mettons-nous? Au-dessous de tout ce qui » n'est point Dieu. C'est cependant, dit Salvien, ce qui n'arrive qu'à » Dieu. Nous ne traitons point ainsi les puissances de la terre : *Solus* » *nobis in comparatione omnium Deus vilis est.* Les grands à qui la for-» tune nous a soumis, nous font savoir leurs volontés; ils parlent : on » marche, on court, on vole, on se précipite ; on songe au droit qu'ils » ont sur nous, au bien qu'ils nous ont fait, au mal qu'ils peuvent » nous faire. Et vous, Dieu tout puissant, on vous désobéit, on vous » oublie, on vous méprise, on vous insulte, on n'a nul égard à vous. » (La Rue, *Carême*, pag. 432 et 433.) Cet habile orateur est si plein de la lecture de Salvien, qu'il l'a transporté presque en entier dans ses sermons *sur la Providence*, *sur l'envie*, *sur l'avarice*, *sur l'usage des adversités dans les maux publics.* Bossuet et Saurin paroissent de même avoir emprunté à Salvien ce qu'ils disent de plus véhément contre la profanation du nom sacré dans l'usage habituel du serment.

de bon goût d'assaisonner de serments les contes les plus frivoles, et de s'en servir pour assurer les plus grandes bagatelles. Qu'arrive-t-il de là? que l'on se fait un point de religion de commettre les plus grandes injustices, parce que, dit-on, on s'est engagé par serment à les commettre.

Pag. 89. Ne semble-t-il pas incroyable que l'aveuglement des hommes soit allé jusqu'à ce point que de prendre pour excuse de leur cupidité le nom de Jésus-Christ dans les choses qui sont injurieuses à sa divinité? O crime monstrueux et inconcevable! De quoi n'est pas capable l'esprit humain, quand il tire sa hardiesse de sa malignité? On s'affermit dans le dessein de voler, par le nom même de Jésus-Christ, que l'on fait en quelque sorte auteur de son péché; et, oubliant que la loi du Sauveur défend tous les crimes, on ne rougit pas de dire que c'est pour l'honorer qu'on les commet. Après cela, nous alléguons l'exemple des païens, et nous disons qu'ils ne sont pas moins enclins au parjure que nous. Mais nous ne pensons pas à la différence qu'il y a entre celui qui jure par un Démon, et celui qui se sert du nom de Jésus-Christ pour jurer. Comparez, je vous prie, le nom du Sauveur avec celui de Jupiter. Ici, c'est un homme dont la mort est connue; là, c'est un Dieu immortel : ici, ce n'est même pas un homme par qui l'on jure; là, c'est un Dieu, arbitre souverain de toutes choses. D'où il faut tirer cette

conséquence que, si jurer simplement est un grand crime, le parjure est un péché horrible. Il n'en est pas de même quand on jure par Jupiter; comme il n'est pas Dieu, on peut dire en quelque sorte qu'il n'y a ni serment ni parjure.

Il est vrai que les païens pèchent; mais en pé-
chant ils ne peuvent être prévaricateurs d'une loi
qu'ils ne connoissent pas. Pour nous, nous devons Pag. 90.
nous appliquer ces paroles de l'Apôtre : Nous li-
sons la loi, et nous ne la pratiquons pas. Par là, il
arrive que notre science devient notre crime; in- Rom. II. 18.
struits des ordonnances, nous les faisons servir à nous
rendre plus coupables; l'esprit est éclairé, le cœur
est instruit, mais la passion nous fait fouler nos con-
noissances aux pieds par un mépris séditieux (1).

Le résultat de ce scandale, quel est-il? Que le
nom du Seigneur est blasphémé parmi les peuples
infidèles et les idolâtres? En effet, que disent de
nous ceux qui nous voient démentir, comme nous Isa. LII 5.
le faisons par la dissolution de nos mœurs, la sain-
teté de la loi que nous professons, et renier, selon
l'expression de saint Paul, par nos actions, le Dieu Rom II. 24.
dont nous nous disons les adorateurs? Ce qu'ils
disent? Que nous nous vantons d'être les seuls qui
connoissions la loi de Dieu, les seuls qui possédions
la règle de la vérité et de la science, et qui fassions

(1) Imité par Joli, citant Salvien, *Dominic.*, tom. I, pag. 269.

tout le contraire de ce que cette loi nous ordonne. « Ces chrétiens, disent-ils, prêchent qu'il ne faut » point dérober, et ils dérobent; ils condamnent l'a- » dultère, et ils le commettent; ils se glorifient dans » l'Evangile, et ils font à leur Dieu l'affront d'en violer » les divins préceptes chrétiens à la honte de Jésus- » Christ et de son Evangile : *Christiani ad contume- » liam Christi.* Bien loin de rendre témoignage à leur » foi, ils la combattent par la perversité de leur con- » duite; et leur engagement à la vertu augmente en » eux l'énormité du vice, parce que la profession de » piété fait la condamnation de l'impie... » Ils ne s'en tiennent pas là, mais ils vont jusqu'à accuser notre saint Législateur. « Voilà, s'écrie-t-on, quelles sont » les mœurs de ces adorateurs de Jésus-Christ. Qu'ils » exaltent tant qu'il leur plaira ses saintes lois, dont » ils se disent les dépositaires, il est faux qu'ils pui- » sent, ainsi qu'ils le prétendent, des leçons de sa- » gesse dans leurs livres évangéliques. Ils seroient » vertueux s'ils y trouvoient des leçons de vertu; on » juge d'une secte par ses partisans. On voit assez » qu'à l'école de leurs prophètes, on apprend à être » dissolu; que leurs Apôtres sont des maîtres d'ini- » quité, et que ce qu'ils appellent Evangile ne leur » prêche que ce qu'ils pratiquent. Si leur Christ les » avoit formés à la sainteté, ils en feroient les œu- » vres; et la vie qu'ils mènent montre en effet quel » est le Dieu qu'ils adorent. La perversité des disci-

» ples fait le caractère du maître...» Il est donc évident que nous sommes devenus pires que les païens eux-mêmes (1).

Livre cinquième. Je dois maintenant parler des Pag. 98.
hérétiques. On pourroit en effet me faire cette objection : Nous avouons que la loi de Dieu n'exige pas des païens qu'ils observent des préceptes qu'ils ne connoissent pas ; leur ignorance peut leur servir d'excuse. Mais il n'en est pas ainsi des hérétiques : ils sont instruits ; ils ont entre les mains, ils lisent Pag. 99.
les mêmes livres que nous, ils ont les mêmes prophètes, les mêmes Apôtres, les mêmes évangélistes. Ils violent donc la même loi que nous, qui sommes orthodoxes ; ils sont donc aussi coupables et encore plus, puisqu'avec la même loi ils se souillent par des actions beaucoup plus criminelles.

Examinons attentivement les deux points de cette difficulté. Ils lisent, dites-vous en parlant des hérétiques, les mêmes choses que nous. Mais comment pouvez-vous appeler mêmes choses des principes qui, étant à la vérité les mêmes dans leur source, ont d'abord été reçus par des auditeurs à qui l'erreur avoit déjà gâté l'esprit ; par des auditeurs, qui, après les avoir corrompus par des interpréta-

(1) *Magis damnabilis est malitia quam titulus bonitatis accusat, et reatus impii est pium nomen... Ideo hoc ipso christiani deteriores sunt, qui meliores esse deberent... quia minoris criminis reatus est legem nescire, quam spernere.*

tions impies, ne les ont fait passer à leurs successeurs qu'ainsi défigurés. Ce ne sont plus des principes sûrs dès qu'ils ont perdu la pureté de leur origine. Ils cessent d'être les mêmes dès qu'ils sont privés du secours et de la vertu des sacrements. Pour nous, qui sommes chrétiens, nous avons l'Ecriture sainte dans toute sa pureté, sans retranchements, et sans mélange d'aucune mauvaise interprétation. Ce sont des eaux saintes que nous puisons dans leur source : une succession heureuse nous les a conservées exemptes de tout limon. Nous seuls sommes en possession de lire l'Ecriture comme elle doit l'être : plût à Dieu que nous fussions aussi fidèles à la pratiquer ! Mais qu'il est à craindre qu'en violant la loi par nos actions, nous ne répandions sur elle le même poison en la lisant ! Le crime est égal, de violer ce que l'on lit, ou de ne pas lire ce que l'on doit observer. Parmi les autres nations, les unes n'ont pas la loi de Dieu, les autres la lisent, à la vérité, mais tronquée ou mal interprétée ; et c'est presque la même chose que si elles ne l'avoient pas. S'il se trouve quelques peuples qui aient conservé la loi de Dieu plus entière que les autres, il est toujours constant qu'ils ne l'ont que gâtée par les interprétations fausses de leurs premiers maîtres, c'est-à-dire qu'ils ont une tradition erronée plutôt que l'Ecriture sainte, ne pratiquant pas ce que la vérité leur enseigne, mais s'attachant avec opiniâtreté à

ce que l'erreur a fait passer jusqu'à eux par une coupable tradition. Nous voyons en effet que les Barbares, peuples sans politesse et sans connoissance des sciences divines et humaines, ne savent que ce que leur enseignent leurs docteurs, et ne pratiquent que ce qu'ils ont appris d'eux (1).

De là je conclus que, vivant dans cette ignorance, et sachant la loi de Dieu, non pour l'avoir lue dans la source, mais telle qu'elle leur a été enseignée par leurs docteurs, c'est moins la loi de Dieu dont ils sont instruits, que la doctrine de ces faux docteurs qu'ils ont apprise. Ils sont à la vérité hérétiques, mais ils le sont sans connoissance de cause. Ils le sont par rapport à nous, mais ils ne le sont pas parmi leurs concitoyens ; tellement persuadés qu'ils sont dans la bonne voie, qu'ils nous traitent d'hérétiques, ayant de nous les mêmes sentiments que nous avons d'eux. Nous savons certainement que leur doctrine est injurieuse au Fils de Dieu, parce qu'ils prétendent qu'il est moindre que son Père ; ils croient que nous faisons injure au Père éternel, en disant que son Fils lui est égal en toutes choses. La vérité est de notre côté, mais ils croient qu'elle est aussi du leur. Ils se trompent, et nous sommes dans la bonne voie. Nous honorons Dieu, et ils le déshonorent ; ils font consister les devoirs de la religion dans ce qui en est le violement formel, et don-

(1) La plupart de ces peuples étoient Ariens.

nent le nom de piété à une doctrine et à un culte qui est une véritable impiété. Leur erreur, après tout, est une erreur de bonne foi ; ce n'est point un esprit d'irréligion, c'est le zèle pour la gloire de Dieu qui les anime. Ils sont persuadés que leur conduite est le moyen le plus sûr de l'honorer et de lui marquer leur amour. La foi pure leur manque, mais ils croient l'avoir aussi bien que la parfaite charité. Comment donc, me direz-vous, Dieu les condamnera-t-il, comment les punira-t-il au jour du jugement dernier? C'est là un secret ignoré des hommes et connu du Juge seul qui prononcera la sentence. Pour moi, je crois que Dieu diffère leur châtiment et les épargne en cette vie, parce qu'il voit que leur erreur naît de la persuasion sincère où ils sont que la vérité est de leur côté. Dieu voit que d'une part les Barbares font le mal sans le connoître, et que de l'autre, les chrétiens s'éloignent du bien dont ils sont instruits. Les premiers pèchent par la faute de docteurs qui les enseignent mal; nous péchons, nous, par notre propre malice. Ignorants, ils se croient dans la bonne voie ; instruits, nous sortons de dessein
Pag. 101. prémédité du bon chemin. De là vient que Dieu les traite en cette vie avec quelque sorte de douceur, et qu'il nous châtie avec sévérité; et certainement l'ignorance mérite quelque compassion, mais le mépris rend indigne de pardon.

Pag 102. Désordres des chrétiens ; inimitiés réciproques, même entre les proches; toutes les conditions infectées par

l'envie. « Un mal étrange, et que l'on ne peut concevoir : *Novum, et inæstimabile malum*, c'est celui que l'envie fait souffrir à l'envieux : il est riche, il est heureux; c'est peu pour lui, ce n'est rien, si son voisin n'est malheureux : *Parum est si ipse sit felix, nisi alter sit infelix* (1)... »
Et nous nous plaignons d'être devenus la proie des Barbares, nous qui ravissons la liberté à nos concitoyens. Pag. 112.

Ces ravages qui désolent nos campagnes, ces villes ruinées et détruites, sont notre ouvrage ; nous nous sommes attiré tous ces maux; et la tyrannie que nous avons exercée contre les autres est, à proprement parler, la cause de celle que nous éprouvons (2). Nous l'éprouvons plus tard que nous ne méritions : Dieu nous a long-temps épargnés; mais enfin sa main s'est appesantie. De malheureux exilés ne nous ont touchés d'aucune compassion ; à notre tour, nous sommes châtiés par l'exil. Nous avons trompé les étrangers ; devenus étrangers parmi les Barbares, nous sommes victimes de leur mauvaise foi. Mais que Pag. 113. l'aveuglement des hommes est incurable! Nous sentons le poids de la colère de Dieu justement irrité contre nous; et nous nous dissimulons à nous-mêmes que la justice de Dieu nous poursuit. Ces événements font que les gens de bien sont surpris de voir que notre exemple, ou plutôt la vue des maux

(1) Traduit par La Rue, *Avent*, pag. 316.

(2) L'abbé Dubos appuie du témoignage de Salvien, dont il cite de longs fragments, les causes de la révolte des Gaules contre les Romains. (*Hist. de la monarchie franç.*, tom. II, pag. 42.)

que nous souffrons, ne sert pas à la conversion de ceux qui n'ont pas commencé à souffrir la même peine. Pour moi, je n'entre pas dans leur étonnement; car, pourquoi se promettre que notre châtiment corrigera les autres, puisqu'il ne nous corrige pas, nous qui l'endurons? O orgueil insupportable! On voit des hommes gémir sous le poids des adversités que leur ont attirées leurs crimes; et l'on n'en voit point qui remontent à la cause de ces adversités pour la faire cesser. Voici au vrai le principe de cet orgueil. Quelque grands que soient nos malheurs, ils le sont encore moins que nos crimes.

Dieu (je le répète) en use à notre égard comme nous en usons avec lui. N'est-ce pas nous qui l'aigrissons contre nous-mêmes? Nous faisons, si j'ose ainsi parler, violence à sa tendresse; et nous lions, en quelque façon, les mains à sa miséricorde. Chaque jour il nous invite au repentir, et chaque jour voit augmenter nos offenses. C'est nous qui conspirons contre nous-mêmes, et qui sommes nos plus cruels ennemis. Quelque envie qu'il ait de nous pardonner, nous le contraignons de faire pleuvoir sur nous les fléaux de sa justice, pour se venger de nos attentats. Semblables à un ennemi qui, voulant emporter une place ou se rendre maître d'une citadelle, fait jouer toutes sortes de machines pour en ruiner les défenses et en sapper jusqu'aux fondements, nous prenons à tâche de forcer la bonté divine jusques dans ses re-

tranchements, et nos crimes sont les armes dont nous nous servons contre lui. Nous le mettons, pour ainsi dire, hors d'état de nous pardonner; car, étant infiniment juste, il ne pourroit, sans une Pag. 114. apparence d'injustice, laisser impunis les crimes énormes auxquels nous nous abandonnons (1). Nous ne profitons pas même de nos adversités; tous, nous avons été frappés; en sommes-nous devenus meilleurs? Au contraire, la peine de nos péchés n'a fait qu'enfanter de nouveaux désordres. On nous arrache les biens de cette vie; et nous nous privons de ceux de la vie future : si bien qu'étant frustrés de toutes parts, pleins de rage et de désespoir, ne sachant à qui nous en prendre, nous élevons contre Dieu notre voix insolente par nos murmures et nos blasphèmes.

La vie quitte les hommes, et ils ne quittent jamais leurs inclinations déréglées; on meurt attaché aux vices par lesquels on a été dominé pendant sa vie,

(1) Mêmes plaintes dans Bossuet, *Serm.*, tom. VII, pag. 215. Salvien revient fréquemment sur ces mêmes pensées; son sujet en rendoit la répétition inévitable. Ainsi, à la page 75 : « *Exacerbamus quippe eum impuritatibus nostris, et ad puniendos nos trahimus invitum... Vim, ut ita dixerim, facimus pictati suæ, ac manus quodam modo adferimus misericordiæ suæ... Ac sicut illi solent, qui munitissimas urbes obsident,* etc. Ailleurs : *Augmentum calamitatum augmentum est vitiorum; nos calamitatum nostrarum auctores sumus*, etc., p. 186. *Ut putares pœnam ipsorum criminum quasi matrem esse vitiorum. Ibid.*, pag. 240.

on les porte dans le tombeau, et il n'est presque point d'hommes dont on ne puisse dire avec le pro-
Ps. XLVIII. 12. phète, que leurs tombeaux sont leurs demeures
13. pour l'éternité, et qu'ils ont mérité d'être comparés aux bêtes qui sont sans raison, après s'être rendus semblables à elles par une conduite déraisonnable.

Ce qui suit jusqu'à la fin de ce cinquième livre, est de la traduction du P. Bonnet, de l'Oratoire.

Ce n'est pas là un reproche qu'on doive faire aux seuls gens du monde les ecclésiastiques et les religieux en sont dignes. Les clercs ont en cela les passions et les défauts des séculiers ; et parmi les religieux, on ne voit pas moins régner les penchants du siècle. On cache sous un habit saint une âme mondaine. On embrasse une autre profession ; et on la déshonore par des inclinations vicieuses, comme si le culte qu'on doit à Dieu étoit renfermé dans la forme de l'habit et non dans les mœurs ; on change de vêtements, et on ne change ni de cœur ni d'esprit. De là vient que ceux qui ont fait quelque pénitence de leurs crimes se croient moins coupables en ne changeant ni leurs mœurs ni la figure de leurs habits. La plupart de ces personnes ont un procédé si peu régulier, qu'ils semblent moins s'être repentis de leurs fautes, qu'avoir honte de ce qu'ils ont donné quelques marques extérieures de repentir. Ils savent bien que je dis vrai, et j'en atteste leurs

consciences. Je ne sais combien de personnes, mais Pag. 115.
surtout ces ambitieux qui se servent du prétexte de la religion pour parvenir aux honneurs, qui n'ont recours à la pénitence que pour s'élever à un plus grand crédit : ces ambitieux, dis-je, surpassent les mondains mêmes en avidité; et, non contents de rentrer dans leur première condition, ils veulent encore monter à un degré plus élevé. N'est-on pas bien fondé à dire que des personnes de ce caractère se repentent d'avoir donné des marques extérieures de pénitence?....

Vous ajoutez de nouveaux crimes aux anciens: Pag. 116.
mais pensez quelles peines sont réservées aux plus grands crimes, si Dieu se sert des Démons mêmes pour punir ceux qui le sont moins. Quoi! n'êtes-vous pas content d'avoir ravi le bien de vos amis et de vos voisins? Les dépouilles des pauvres que vous avez ruinés ne vous suffisent-elles pas? De tous ceux qui sont autour de vous, personne n'est sans crainte, personne ne se croit en sûreté. Un torrent impétueux, un incendie que les vents augmentent à chaque moment, sont moins à redouter que vous; et les pilotes effrayés craignent moins les écueils de la Sicile que vous ne vous faites craindre. C'est à vous que l'on doit adresser ces paroles du prophète Isaïe : *Prétendez-vous donc habiter seuls sur la* Isa. v. 8.
terre? Si c'est là votre but, vous ne réussirez pas : étendez-vous tant qu'il vous plaira, vous aurez toujours des voisins. Que ne jetez-vous les yeux autour

de vous? Considérez ces hommes que leur autorité vous contraint de redouter, et ceux que leur élévation vous force d'admirer. Vous les voyez descendre de leur rang par bonté, et se rendre aussi aimables par leur humilité que respectables par leur puissance. On connoît ceux de qui je parle dans cet éloge; l'on connoît aussi ceux à qui j'ai en même temps fait de justes reproches; et plût au ciel que le nombre des premiers fût plus grand!

Livre sixième (1). La première inclination déré-
Pag. 121. glée dont nous donnons des marques, consiste dans cette espèce de fureur que les romains ont pour les spectacles, quoi qu'il n'y ait aucun crime ni aucun vice dont les spectacles ne fournissent des exemples. Quelle férocité de mettre son plaisir à voir mourir des hommes, à les voir déchirer par des bêtes farouches! De quel côté est la plus grande cruauté? Les yeux des hommes ne sont-ils pas plus cruels que les dents des bêtes farouches? Cependant l'univers entier contribue à ces plaisirs barbares. On y emploie des soins et des dépenses infinies. On

(1) Dans ce livre, où notre écrivain semble déployer plus particulièrement toute la vigueur de son éloquence, les spectacles sont accusés d'être l'une des sources les plus fécondes de la corruption des mœurs publiques, et, par là, l'une des causes les plus actives de la colère de Dieu sur les états et les particuliers. (Voyez ce qui en a été dit au IIIe volume de cette *Bibliothèque choisie*, pag. 177 et suiv.) Le P. de La Rue, l'abbé Clément et le P. Beauregard ont fait un bel emploi des textes de Salvien à ce sujet; le premier, *Carême*, tom. I, p. 465; Clément, *Carême*, t. II, p. 192; Beauregard, *Analyse*, p. 42.

fait des recherches dans les lieux les plus cachés, on parcourt les bois et les forêts, les plus hautes montagnes, et les vallées les plus profondes; et l'empressement que l'on a de voir dévorer des hommes porte à ne rien épargner pour se donner ce spectacle. Vous m'allez dire que cela n'a lieu que de temps en temps. La plaisante excuse! Cela n'arrive que de temps en temps, j'en conviens; qu'en conclure? Ce qui ne devroit jamais se faire cesse-t-il d'être criminel, parce qu'il ne se pratique pas toujours? Sera-t-il permis d'outrager Dieu, pourvu que cela n'arrive que par intervalles? Les meurtriers ne sont pas toujours occupés à tuer : cessent-ils pour cela d'être meurtriers, parce qu'ils ne tuent que de temps en temps? Disons là même chose des spectacles. Ceux qui s'y plaisent n'y assistent pas toujours; ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas plus souvent l'occasion d'en repaître leurs criminels regards....

Les autres crimes n'attaquent, si j'ose m'exprimer de la sorte, qu'une partie de l'homme. Une pensée obscène ne donne atteinte qu'à son esprit, un regard lascif à ses yeux, un discours licencieux à ses oreilles. Une des puissances de l'âme peut être souillée, sans que la pureté des autres en souffre: au lieu que les ordures du théâtre souillent en même temps l'homme tout entier. L'esprit, le cœur, les sens, les oreilles, tous les sens en reçoivent de Pag. 123.

mortelles impressions; et le seul récit de ce qui s'y passe est capable de faire rougir quiconque n'est pas livré à l'infamie. Qui ne rougiroit pas, en effet, en retraçant l'imitation trop fidèle de tant de crimes honteux qui s'y représentent? La modestie permet-elle de mettre sur le papier les discours obscènes qu'on y tient, d'exprimer les mouvements, de décrire les gestes qui accompagnent les turpitudes qu'on y débite? Et si c'est un crime d'en faire mention, quel crime n'est-ce pas d'en être l'auteur!... Ajoutez à cela que les autres forfaits ne noircissent que ceux qui les commettent. Un blasphème qu'on entend ne rend pas criminel celui qui le désapprouve; le vol ne s'impute pas à celui qui l'abhorre, quoiqu'il en soit témoin; au lieu que l'impudicité du théâtre devient tout à la fois le crime des spectateurs et des
Pag. 124. acteurs. En y assistant, on y approuve ce qui s'y passe, et l'on est censé faire ce qu'on y regarde avec complaisance, et ce qu'on y écoute avec plaisir... Quelque chaste qu'on aille aux spectacles, on en revient adultère; ou plutôt c'est déjà l'être que d'y aller, parce que c'est chercher à assouvir un désir impur. Supposons que; malgré notre indignité, le Seigneur veuille bien encore nous regarder d'un œil favorable; le peut-il? Peut-il arrêter ses yeux sur des milliers de chrétiens, qui se font une occupation journalière d'assister à d'infâmes spectacles? Prétendons-nous que, dès là que nous sommes

au théâtre, il n'est plus indigne de Dieu de jouir des mêmes plaisirs que nous, et qu'il peut avec complaisance fixer ses regards sur les sales objets que nous aimons à y contempler? Car, enfin, il faut nécessairement de deux choses l'une : ou qu'il regarde ce qui se passe dans l'endroit où nous sommes, s'il daigne jeter les yeux sur nous, ou que, s'il en détourne la vue (comme il n'y a pas lieu d'en douter), il la détourne aussi de nous. Cela pourtant nous empêche-t-il de courir à ces spectacles corrupteurs, et d'y courir sans cesse? Le Dieu que nous servons est- Pag. 125.
il donc tel que se le figuroit l'antiquité païenne? Est-il le Dieu du cirque et du théâtre? La gentilité idolâtre n'avoit de passion pour ce qu'on appeloit les jeux publics que parce qu'elle s'imaginoit que ses divinités en faisoient leurs délices; mais nous, qui ne pouvons ignorer l'horreur qu'en a le vrai Dieu, quel motif avons-nous d'en autoriser la dissolution par notre présence, et d'imiter en cela les païens? Imitons-les, à la bonne heure, si nous avons sujet de croire que le Dieu des chrétiens y prenne plaisir : faisons-nous en un continuel d'assister à ces sortes de spectacles, je ne m'y oppose pas. Mais si dans notre conscience nous jugeons que Dieu les abhorre, qu'il les a en exécration, que c'est l'outrager que d'y paroître, et que le Démon seul peut se repaître des abominations qui s'y commettent; pouvons-nous nous flatter d'être

enfants de son Eglise et du nombre de ses adorateurs ?

En l'honneur de qui ces spectacles sont-ils célébrés ? est-ce en l'honneur de Jésus-Christ ? C'est à Jésus-Christ que s'offriroient ces œuvres de corruption, en reconnoissance de ses bienfaits, pour le remercier de nos prospérités et des victoires qu'il lui plairoit de nous accorder sur nos ennemis ? L'étrange reconnoissance que celle d'outrager son
Pag. 126. bienfaiteur ! Au Dieu de pureté, les obscénités du théâtre pour oblations et pour victimes ! C'est apparemment pour consacrer sur la terre de semblables maximes, que Jésus-Christ est venu dans le monde ; ce sont là les leçons qu'il est venu nous apporter, soit par sa propre bouche, soit par celle de ses Apôtres ; pour cela qu'il a daigné s'abaisser à son humanité ! C'étoit donc pour préluder aux outrages dont on l'y charge, qu'il consentoit aux ignominies de son berceau ; pour cela qu'il a consenti à mourir sur une croix, lui dont le dernier soupir frappa le monde d'épouvante !

Pag. 127. Mais hélas ! où sont les chrétiens qui retracent dans leur vie l'intention pour laquelle l'Apôtre nous
Tit. II. 11. 41. déclare que Jésus-Christ s'est manifesté dans sa chair mortelle ; à savoir, de nous apprendre à nous abstenir de tout désir sensuel et déréglé, à vivre dans la tempérance, dans la pureté et dans la piété ? Où sont-ils ceux-là qui, dégagés de toute affection

mondaine, ne s'occupent que d'agir conformément à la justice et à la religion ; qui témoignent par leur zèle pour les bonnes œuvres, qu'ils s'attachent à la bienheureuse espérance, et qui, par une vie irréprochable, ne laissent aucun lieu de douter qu'ils attendent le royaume de Dieu, et travaillent à le mériter? Où est-il, ce peuple juste, observateur des bonnes œuvres, que Jésus-Christ est venu se former sur la terre? *Jésus-Christ*, nous dit son Ecriture, I. Petr II. 21.
a souffert pour nous, nous laissant son propre exemple, afin que nous marchions sur ses traces. Répondez-moi : Est-ce en marchant sur les traces de Jésus-Christ que l'on se rend aux spectacles du cirque et du théâtre? L'imitez-vous quand vous allez rire à ces jeux profanes? l'imitez-vous, lui dont il est dit qu'il a pleuré plus d'une fois, jamais qu'il ait ri? C'est qu'il vouloit nous apprendre que les larmes de la componction sont le salut de l'âme, et que les ris sont la mort des bonnes mœurs; aussi a-t-il dit lui-même : *Malheur à vous qui riez, parce* Luc. VI. 25.
que vous pleurerez ! et *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés !* Ah ! s'il nous faut des joies et des plaisirs, livrons-nous-y, mais pourvu qu'ils ne coûtent rien à l'innocence. Mais c'est démence de croire qu'on n'en puisse goûter qu'en Pag. 178.
offensant le Seigneur. J'ose le dire. C'est une espèce d'apostasie d'assister aux spectacles; c'est une damnable violation des articles de notre foi et de la

sainteté de nos divins sacrements. Car enfin, quel est le premier engagement contracté par le chrétien au jour de son baptême? N'est-ce pas de renoncer au Démon, à ses pompes; donc à ses spectacles, à ses œuvres. Comment pouvez-vous, ô chrétien, regarder ces spectacles comme faisant partie des œuvres du Démon, et, malgré la foi de vos promesses, en devenir le partisan? Vous avez formellement renoncé au Démon; c'est aller vous ranger sous son étendard. Point de milieu : il faut renoncer à l'un ou à l'autre; or, revenir au Démon c'est renoncer à Jésus-Christ. Tel est le funeste effet des spectacles; la foi et les sacrements y sont détruits; car, puisque c'est là la double base du christianisme, du moment où elle est renversée, tout l'édifice tombe en ruine. Dites-moi comment vous pouvez vous dire attaché aux autres articles du symbole et de la foi chrétienne, dans le temps que vous en renversez les fondements? La racine une fois coupée, il faut que
Pag. 129. l'arbre meure. Que les amateurs des spectacles y fassent une sérieuse attention; et ils ne tarderont pas à reconnoître que ces sortes de divertissements, bien loin de procurer un plaisir vrai, ne servent qu'à donner la mort à l'âme, puisqu'ils éteignent le principe de vie, en y éteignant le principe de la foi.

Revenons aux Barbares : chez eux, les spectacles ne sont point connus. Rien de semblable ne s'y pratique; ni cirques, ni théâtres, ni impuretés de

cette sorte. Ce n'est que chez nous, que chez les chrétiens qu'on voit cette fureur sacrilége. Que dans un même jour on célèbre dans nos églises une fête solennelle, et qu'en même temps on annonce des jeux publics dans le cirque; où se porte la foule? est-ce au théâtre, est-ce dans le temple? qui va-t-on écouter avec le plus d'empressement? est-ce la voix de Jésus-Christ ou celle d'un comédien? la parole de vie ou la doctrine empoisonnée qui se débite dans ces profanes assemblées? L'Eglise est déserte, le théâtre seul regorge de spectateurs. Ainsi, pour nous, Dieu n'est rien; nos saints autels sont dédaignés, tous les hommages sont réservés pour le théâtre...

Dans le cours ordinaire de la vie, un homme ne Pag. 132.
voit pas tomber mort auprès de soi un autre homme sans en être effrayé; on ne voit pas la maison de son voisin en feu sans prendre des mesures pour se préserver de l'incendie. Nous sommes dans une situation plus terrible encore : le feu a commencé à nous consumer. Aveugles que nous sommes! déjà nous brûlons, déjà le feu se fait sentir à nous; et nous ne tremblons pas! Si nous ne portons pas plus loin encore la corruption des mœurs, ce n'est point un reste de vertu, c'est l'impuissance de faire pis. Que l'on nous rendît notre ancienne prospérité, et l'on verroit encore les mêmes excès. Nos Romains ne demandent à être plus heureux que pour redevenir encore plus corrompus.

Pag. 136. Niera-t-on que des institutions consacrées aux idoles ne soient un attentat contre le culte que nous devons à Dieu? et n'est-ce pas ce qui se fait dans les spectacles? C'est une Minerve que l'on va honorer au gymnase, une Vénus au théâtre, un Neptune dans le cirque, un Mars dans la lice, un Mercure dans les lieux où se donnent les combats à la lutte. Le culte superstitieux, réglé sur ces fausses divinités, ne diffère que selon les différents arts dont on leur rapporte l'invention; et là, soit théâtre, soit cirque, ou palestre, se rassemble tout ce que l'impureté, la débauche, l'emportement peuvent imaginer de plus abominable. Chaque lieu est signalé par son vice; dans l'un, c'est l'obscénité; dans l'autre, le libertinage; dans celui-ci, c'est l'intempérance, et dans celui-là la démence furieuse. Partout c'est le Démon qui y siège comme dans autant de sanctuaires; partout le Démon qui, sous des noms divers, y préside et s'y fait adorer. Ce n'est donc pas le seul plaisir, ni l'attrait d'un seul crime qui y conduisent les spectateurs; mais une criminelle et sacrilége superstition, à laquelle le chrétien ne sauroit assister sans en devenir le complice.

Pag. 138. Lorsque les Barbares ont fait irruption dans cette province, y a-t-on vu cesser les scandales, quoique l'effet ordinaire de la crainte soit de rendre les hommes plus circonspects et plus modérés? Quel renversement étrange! Déjà l'on entendoit le bruit des

armes ennemies autour des murs de Carthage ; et les chrétiens, ainsi assiégés, ne pouvoient s'abstenir d'aller au cirque et au théâtre. Tandis que ceux qui étoient au dehors périssoient sous le glaive des Barbares, ceux qui étoient au dedans se livroient à la volupté. Les Barbares avoient leurs captifs dans la campagne; les vices avoient les leurs dans la ville. Je ne sais lesquels étoient le plus à plaindre de ces captifs. Les uns avoient perdu la liberté du corps, les autres celles de l'esprit. Mais, pour un chrétien, la servitude de l'âme n'est-elle pas mille fois plus à craindre que celle du corps? C'est la doctrine de Jésus-Christ : il veut qu'on craigne la mort de l'âme, et qu'on ne soit pas effrayé de celle du corps.

Pag. 139.

Matth. x. 28.

Or, je ne doute point que les habitants de Carthage ne fussent esclaves de cette funeste captivité de l'âme, eux qui avoient de l'ardeur pour les jeux publics, tandis que leurs concitoyens perdoient la liberté du corps. Peut-on douter que cette insensibilité de cœur ne soit la vraie marque de cette servitude dans des gens qui aimoient les divertissements, tandis que leurs voisins étoient égorgés; dans des gens qui ne comprenoient pas que la mort de ces mêmes voisins étoit un malheur auquel ils devoient s'intéresser? Le bruit des armes au dehors, et les cris de l'amphithéâtre au dedans se confondoient; la voix des mourants sous le glaive, et la voix des spectateurs du cirque, ne faisoient presque

qu'un même tumulte, et on avoit peine à démêler qu'il se formât de deux causes si différentes.

Mais pourquoi ai-je ainsi recours à des choses éloignées, et qui se sont passées dans une autre partie du monde? Sans sortir de chez nous, ne voit-on pas dans les Gaules, que les plus grands seigneurs n'ont tiré d'autre fruit de leurs malheurs, que de devenir plus déréglés dans leur conduite? J'ai moi-même vu dans Trèves des personnes nobles et constituées en dignité, quoique dépouillées de leurs biens, au milieu d'une province ravagée, montrer plus de corruption dans leurs mœurs qu'on ne remarquoit de décadence dans leurs affaires domestiques. La désolation du pays n'avoit pas été si grande qu'il ne restât encore quelque ressource; mais la corruption des mœurs étoit portée si loin qu'elle étoit sans remède. Les vices, ces cruels ennemis de l'âme, faisoient au dedans plus de ravage que les Barbares, ennemis seulement du corps, n'en faisoient au dehors. Nos compatriotes étoient eux-mêmes leurs plus cruels ennemis. Je devrois arroser de mes larmes la peinture des choses dont j'ai été témoin; j'ai vu des vieillards qui étoient dans les charges publiques, des chrétiens, dans le dernier déclin de l'âge, aimer encore la bonne chère et la volupté. Par où commencer pour leur reprocher leur corruption?
Pag. 140. Pourroit-on croire que des vieillards fussent capables de s'abandonner à ces déréglements pendant la

paix; que des jeunes gens le pussent être pendant la guerre; que des chrétiens le pussent être jamais? Dignités, âge, profession, religion, on oublioit tout dans la fureur de la débauche. Qui n'eût pris les principaux de cette cité pour des insensés? Cette ardeur n'a pu être ralentie par les destructions réitérées de cette cité criminelle. Quatre fois Trèves, cette ville, la plus florissante des Gaules, a été prise et ruinée. Le premier malheur eût dû suffire pour déterminer les habitants à une sincère conversion, afin qu'une rechute n'attirât pas une seconde punition. Chose incroyable! le nombre des malheurs n'a fait qu'augmenter le penchant fatal pour le vice. Telle qu'on nous représente dans la fable cette hydre dont les têtes renaissoient en plus grand nombre à mesure qu'on les coupoit, telle étoit la ville de Trèves : ses malheurs croissoient, et en même temps croissoit aussi la fureur de ses habitants pour le libertinage des mœurs. Le châtiment qui dégoûte ailleurs du vice, en faisoit ici naître un goût plus vif et plus empressé; et il eût été plus facile de vider Trèves d'habitants, que de la purger de cette fureur impie.

Cette peinture des désordres de Trèves convient à une ville voisine qui lui cédoit peu en magnificence (Cologne). Outre tous les autres vices qui s'y étoient introduits, l'avarice et l'ivrognerie y dominoient; mais l'ivrognerie surtout y étoit si fort en usage, que

les principaux de la ville ne purent se résoudre, ou n'étoient pas en état de pouvoir sortir de table lorsque l'ennemi, maître des remparts, entroit de tous
Pag. 141. côtés dans la ville. Dieu le permit ainsi, afin de faire voir plus clairement la raison pourquoi il châtioit les habitants de cette ville. C'est là que j'ai vu un renversement bien déplorable. On ne voyoit aucune différence de mœurs entre les vieillards et les jeunes gens : la même indiscrétion dans les discours, la même légèreté, le même luxe, le même penchant pour l'ivrognerie, les rendoit semblables les uns aux autres. Des hommes âgés, élevés depuis long-temps aux charges publiques, n'ayant plus que peu de jours à vivre, buvoient comme eussent pu faire les plus robustes. Les forces qui leur manquoient pour marcher ne leur manquoient pas pour boire ; et leurs jambes, ailleurs chancelantes, retrouvoient leur activité pour de profanes divertissements. Je raccourcis ce portrait odieux, et, pour l'achever d'un seul trait, je n'ai qu'à dire qu'on a vu dans cette ville la vérité de
Eccli. x. 14. ce que disoit le sage, que *le vin et les femmes rendent les sages impies à l'égard de Dieu.* En effet, le vin et l'impureté forment une sorte d'ivresse et de folie, dans laquelle on perd toute idée de Jésus-Christ et tout respect pour sa loi. Cette corruption des cœurs a dû nous faire contempler sans surprise la ruine de cette ville ; quoique, à dire vrai, la destruction des maisons et des remparts n'ait pas été son plus grand

malheur. La perte spirituelle qui avoit précédé la temporelle étoit une ruine bien plus funeste.

Après avoir décrit ce qui se faisoit dans les plus fameuses villes des Gaules, que dirai-je des villes moins considérables, si ce n'est qu'elles ont de même toutes péri par les vices de leurs habitants? Le crime y avoit tellement endurci tous les cœurs, qu'on étoit au milieu du péril sans le craindre. On étoit menacé d'une captivité prochaine, et l'on ne s'en doutoit pas. Dieu permettoit qu'on demeurât dans cette insensibilité, afin qu'on ne prît point de précautions pour détourner sa ruine. Déjà les Barbares étoient présents, on n'en avoit nulle défiance; pas le moindre mouvement pour se garantir de l'invasion. Personne sans doute n'étoit jaloux de périr, mais tel étoit l'aveuglement des pécheurs, qu'on ne prenoit aucun soin pour éviter sa perte. Dieu endort ceux qu'il veut perdre. Lorsque le pécheur a mis le comble à ses iniquités, alors le Seigneur l'aveugle sur les suites de son péché; et, courant à sa perte, il ne pense point à se sauver. Pag. 142.

Si du moins on s'humilioit encore sous la main qui nous frappe! mais non, il semble que ce soit la destinée des peuples soumis à l'empire romain de périr plutôt que de se corriger; il faut qu'ils cessent d'être, pour cesser d'être vicieux.

Trois fois la première ville des Gaules a été détruite, trois fois elle a été comme le bûcher de ses

habitants. La destruction même ne fut pas le plus grand mal qu'elle eut à supporter. La misère accabloit ceux que la ruine de leur patrie n'avoit pas fait périr. Ce qui s'étoit garanti de la mort gémissoit dans la calamité. Les uns, couverts de blessures, traînoient une vie languissante; les autres, à demi brûlés, n'avoient survécu à l'incendie que pour être en proie à de longues et cuisantes douleurs. Ceux-ci mouroient de faim, ceux-là succomboient sous la rigueur du froid, tous perdoient la vie par divers genres de supplices. La ruine de cette seule ville consternoit toutes les autres. J'ai vu, et j'ai pu survivre à tant de calamités, j'ai vu la terre jonchée de Pag. 143. morts, j'ai vu les cadavres des hommes et des femmes confondus sans sépulture, nus, déchirés, (spectable lamentable!) exposés aux oiseaux et aux chiens. L'infection que ces corps répandoient devenoit contagieuse pour les vivants, et la mort s'exhaloit, pour ainsi dire, de la mort même; en sorte que ceux-mêmes qui n'avoient point été enveloppés dans le massacre de leurs concitoyens, en souffroient les suites funestes, et en ressentoient les horreurs.

« Qu'est-il arrivé à la suite de cet épouvantable désastre? Une partie de la noblesse de Trèves, échappée aux ruines de cette ville, présenta requête aux empereurs pour en obtenir, quoi? des spectacles. Ah! que n'ai-je ici l'éloquence nécessaire

pour bien exprimer l'indignité d'une telle action! Mais, par où commencer? par l'irréligion de ces illustres scélérats? par leur stupidité? par leur folie? par leur lubricité? car enfin tout cela se trouve dans leur conduite. Quoi donc! messieurs, vous demandez des jeux publics; et cela après le ravage de vos terres, la prise de votre ville, la ruine de vos maisons; après le carnage, la servitude, les supplices de vos concitoyens! Est-il rien de plus digne de larmes qu'une telle folie? est-il rien de plus déplorable qu'une extravagance de cette nature? Votre malheur, je l'avoue, m'a paru extrême, quand j'ai vu la désolation de votre ville; mais je vous trouve encore plus malheureux, depuis que j'apprends que vous demandez des spectacles. Demander un théâtre, mais pour qui? pour une ville réduite en cendres, entièrement renversée, où à peine il reste pierre sur pierre! Pour qui? pour un peuple qui gémit dans l'esclavage ou languit dans les fers, dont les pitoyables restes ne sont que misère; pour un peuple qui n'est plus, pour un peuple, ou accablé de chagrin et d'inquiétude, ou consterné de la perte de ses proches; pour un peuple enfin dont l'état désastreux donne lieu de douter si la condition des vivants n'est pas pire que celle des morts! Vous demandez des jeux publics! mais, où les célébrer ces jeux, je vous le demande à mon tour? sur les cendres de votre patrie? sur les ossements de vos con-

citoyens? dans les places qui fument encore du sang de vos compatriotes? car y a-t-il un seul endroit dans la ville qui ne soit un monument de vos malheurs? En quel lieu n'a pas ruisselé le sang de vos frères?... Tout est en deuil, et vous ne pensez qu'à vous divertir, et vous insultez encore à la justice divine (1)! Ah! je ne suis plus étonné que vous ayez été châtiés par tous les maux que vous avez soufferts. Une ville que trois renversements n'ont pu corriger méritoit bien de souffrir une quatrième destruction.

Pag. 149. *Livre septième.* Il ne nous reste qu'à souhaiter que cette colère qui nous châtie, nous soit utile. Mais ce que nous devons nous représenter avec douleur, c'est que le châtiment n'est suivi d'aucune réformation de mœurs. Nos vices sont un mal auquel Dieu applique le remède par sa sévérité, mais dont nous ne voulons pas guérir. Quel est donc ce renversement déplorable? Partout ailleurs, à l'égard de tous les animaux, on voit le remède produire
Pag. 150. son effet. L'homme seul est incurable dans ses maux; le fer et le feu le brûlent sans le rendre meilleur; il sort au contraire plus méchant de dessous la main qui veut lui rendre la santé. Ainsi il nous arrive, à l'égard de l'âme, ce qui arrive quel-

(1) Parmi les plus brillantes imitations faites de ce pathétique mouvement par nos prédicateurs français, nous citerons celle du P. de La Rue (dans son *Serm. sur le bon usage des maladies*, *Carême*, t. II, pag. 288), que nous avons conservée dans cette traduction.

quefois au corps : le mal devient plus fort que le remède. Nous mourons de toutes parts, nous périssons d'une mort funeste, parce que nous rendons notre mal incurable par notre opiniâtreté à ne pas nous corriger.

Je ne veux point descendre ici dans un détail que j'ai déjà fait ailleurs ; je dirai seulement en deux mots que le caractère des Romains est aujourd'hui de réunir en eux la misère et le libertinage. Ce sont là les fruits d'un long bonheur, si toutefois il peut y avoir un bonheur pour les méchants, car il est constant qu'il n'y a point de vrai bonheur, que là où il y a une véritable vertu. Mais, encore une fois, que ces désordres soient le fruit d'une longue paix qui avoit écarté tous les dangers et toutes les craintes : pourquoi voyons-nous régner les mêmes vices dans des lieux dont la paix et la sûreté sont bannies? Car enfin l'empire romain, presque tout entier, est dans le trouble. Pourquoi les vices sont-ils la seule chose qui se maintienne parmi nous? N'est-ce pas une chose monstrueuse de voir l'amour du plaisir conserver son empire au milieu de la disette? Voilà ce qui rend le crime plus grand et les hommes plus méprisables : tout l'empire romain se trouve en même temps, et plongé dans le libertinage, et accablé par l'indigence. Est-ce le temps de penser au plaisir lorsqu'on est dans la misère? Un homme prêt à tomber dans la captivité, ne seroit-il pas in-

sensé de parler de jeux et de spectacles? et la joie convient-elle à un homme qui craint une mort inévitable? Et c'est cependant ce que nous faisons. On diroit qu'il y a de l'enchantement dans notre conduite, et qu'un charme fatal nous aveugle. Frappés du coup mortel, nous parlons de plaisirs; nous rions; mais aussi de toutes parts les larmes succèdent à ces joies insensées; et la parole du Sauveur
Luc. VI. 27. s'accomplit à la rigueur : *Malheur à vous qui riez, parce que vous pleurerez.*

Pag. 151. Nous omettons ce que l'auteur raconte de la corruption des mœurs dans les provinces de Guienne et de Languedoc.

Pag. 155. « Je demande maintenant à tout homme sage, quelle idée on doit se former d'une famille gouvernée par des hommes de ce caractère? Que doit-on penser des domestiques, lorsque les maîtres sont si prostitués au vice? Il en est du corps politique comme du corps humain. Lorsque la tête a perdu la santé, les autres membres ne peuvent se bien porter. Ainsi le père de famille est un chef dont l'exemple sert de règle au reste de sa maison. Ce qu'il y a de plus fatal, c'est que plus ces exemples sont vicieux, plus ils font d'impression, et plus on est porté à les suivre. Le mauvais exemple corrompt bien plus vite les bonnes mœurs, que le bon exemple ne corrige les mœurs déréglées. Ce

principe supposé, quels désordres doivent régner dans les maisons où les maîtres donnent un exemple contagieux d'impureté et de libertinage, puisque les maîtres mêmes qui ne donnent que des exemples de vertu ont tant de peine à bannir le vice de leurs maisons? Ici, c'est quelque chose de plus fort que l'exemple, qui a introduit le déréglement; c'est une funeste nécessité, les maîtres se servant de leur autorité pour contraindre leurs esclaves à se rendre à leurs desirs. Quelle abomination a dû régner dans ces lieux où les filles n'avoient plus la liberté d'être chastes (1)? »

Au reste, qu'on ne dise pas que cette corruption Pag. 157.
de mœurs ne regarde que les Gaulois. Il nous est facile d'examiner ce qui se fait dans les autres provinces : ne sont-ce pas les mêmes désordres qui ont attiré le même malheur sur l'Espagne. N'importe à quelle sorte de Barbares Dieu ait livré cette province, elle n'avoit que trop mérité son châtiment. Mais il semble que la Providence ait voulu justifier sa conduite, en se servant des Vandales, qui font profession d'être chastes, pour conquérir les terres des Espagnols, qui étoient impudiques. Par là, Dieu a fait voir combien il est favorable à la chasteté, et combien il déteste le vice qui lui est contraire. Il y avoit sur la terre un grand nombre de

(1) Traduction de Bonnet.

peuples plus puissants que les Vandales; mais Dieu les a préférés à tous les autres, quand il s'est agi de la conquête de l'Espagne. Ainsi, en se servant des ennemis les plus foibles, il a fait voir que la cause, et non les forces, décide des événements. Il donne aussi occasion aux Romains de penser que ce n'est
Pag. 158. pas par la force d'un ennemi si foible qu'ils sont vaincus, mais par l'énormité et la multitude de leurs péchés. On peut dire de nous ce que Dieu disoit aux Hébreux par la bouche de Moïse et de ses pro-
Ezech.xxxix. 24. phètes : *Je les ai traités comme méritoient leurs débauches et leurs iniquités, et j'ai retiré ma face*
Deut.xxviii. 49. *et mes regards d'eux.* Il dit ailleurs : *Dieu conduira contre vous un peuple éloigné, et les pieds de leurs chevaux fouleront* (dit-il) *les places publiques, et passeront ton peuple au fil de l'épée.* Cette prophétie a eu son accomplissement à notre égard. Dans cette effusion si grande du sang romain, dans ces maux si grands que nous souffrons de la part des Barbares, dans cette désolation de l'empire, dont les richesses sont en proie à une nation vile et méprisable, quelle peut être l'intention de Dieu? Il n'en a sans doute point d'autre que de nous faire comprendre ce que j'ai déjà dit : que ce ne sont pas les forces humaines qui font triompher; il a voulu nous causer une salutaire confusion, en nous livrant à une nation lâche, afin que nous reconnussions en cela la main invisible qui nous punit d'une manière

proportionnée à l'offense... (Exemples tirés de l'E- Pag. 159.
criture.)

Que les impies, que les présomptueux, que tous les hommes en général entendent et méditent ces paroles du Seigneur : Je ne veux pas que l'orgueil d'Israël l'élève contre moi, et qu'il ait la moindre raison de dire : Je me suis délivré par mes propres forces. Encore une fois, j'exhorte à méditer ces paroles tous ces impies qui se confient dans leurs forces, et qui, mettant leurs espérances en eux-mêmes, croient pouvoir se passer de Dieu. Cependant c'est là un crime commun, et il est ordinaire de trouver ce sentiment sacrilége dans le cœur des Romains. Les forces de l'empire sont détruites et consumées, tout le monde le sait; et nous ne voulons pas reconnoître à qui nous sommes redevables de la vie que nous conservons encore. Si quelque heureux Pag. 160.
succès interrompt le cours de nos malheurs, celui-ci l'attribue à la fortune, un autre à la prudence des chefs; celui-ci l'attribue au maître qu'il sert, et celui-là au patron qui le protége. On ne trouve personne qui remonte jusqu'à Dieu. Pourquoi donc s'étonner et se plaindre qu'on ne reçoit aucune faveur de Dieu, puisqu'on ne veut pas lui être redevable de celles dont il est l'auteur? A suivre exactement nos principes, il faudroit aussi que nous rendissions grâces à nos champs, des moissons qu'ils produisent; à nos vignes, des vendanges que nous

en recueillons ; à la mer, des poissons qu'on y prend ; aux forêts, du bois qu'elles fournissent ; aux brebis, de leurs laines, dont on fait des étoffes, et aux autres animaux, dont la chair nous sert de nourriture. Car, pourquoi voulons-nous devoir à Dieu des bienfaits de moindre considération, et ne lui pas devoir les plus importants ? Rendons-nous justice, et jugeons de Dieu par nous-mêmes. Or, parmi nous, qui ne se croit pas en droit de se plaindre, si on manque de reconnoissance pour ses bienfaits, ou si on ne les reconnoît pas tout entiers ? et nous, non contents de ne pas rendre à Dieu des actions de grâce pour tous ses bienfaits, nous ne lui en rendons pas même pour les choses nécessaires à la vie que nous recevons de lui ! Mais pourquoi ne lui pas rapporter les autres choses avantageuses qui nous arrivent, je veux dire les secours que nous recevons de lui dans nos maux et dans les dangers, cette protection par laquelle il prend soin de nous dans notre captivité et sous la domination des Barbares ?

Les Goths et les Vandales devroient nous servir de modèle. Quelque méchante que soit l'éducation qu'ils ont reçue, ils ne manquent pas à ce que la reconnoissance exige d'eux. Qu'on ne se choque pas de l'avantage que je leur donne ; je pense moins à plaire qu'à dire la vérité. Voilà ce qui me porte à dire hardiment que les Goths et les Vandales ne se

trouvent jamais engagés dans le péril qu'ils n'implorent le secours du Ciel ; et ils rapportent toutes leurs prospérités à Dieu. Nous en avons fait une funeste expérience. Quand les Goths avoient l'air Pag. 161. de trembler devant nous, nous nous livrions à une confiance présomptueuse, fondée sur notre alliance avec les Huns ; eux mettoient leur espérance en Dieu. Ils demandoient la paix, et nous la leur refusions ; ils nous députoient des évêques d'une croyance contraire à la leur, que nous ne daignions pas écouter ; et, pendant que ces Barbares honoroient, dans la personne de ses prêtres, le Dieu que nous adorons, nous traitions ces mêmes prêtres avec mépris. L'événement a répondu aux inclinations des deux partis. Les Barbares ont vaincu, lorsqu'ils sembloient avoir tout à craindre ; et nous avons eu la honte d'être vaincus lorsque notre orgueil se flattoit d'un triomphe assuré. Ainsi s'est accompli ce que disoit le Sauveur : *Celui qui s'humilie sera élevé, et celui qui s'élève sera abaissé.* Notre défaite nous a humiliés, et leur victoire les a comblés d'honneur. Nous en avons vu un exemple dans ce qui est arrivé à un des généraux romains (Litorius), qui entra captif dans une ville assiégée, où il espéroit d'entrer le même jour en triomphe. Le sage l'avoit bien dit, que ce n'est pas à l'homme de se marquer à lui-même le chemin dans lequel il veut marcher ; que ce n'est point à lui de marcher selon ses vues, ni d'être l'arbitre et le guide de ses pas. La destinée de

Luc. XIV. 11.

Prov. XVI. 29. XX. 24.

Isa.xlvii.15. ce capitaine a été la peine de sa présomption. *L'humiliation s'est répandue sur les princes ; ils ont erré en marchant dans des lieux sans chemin, après être sortis de la voie.* Et ils ont été réduits à rien, comme l'eau qui se perd en coulant. En cela a brillé la juste sagesse de Dieu, qui a fait souffrir à cet homme superbe ce qu'il se promettoit de faire souffrir aux autres, comptant sur lui-même, et ne se mettant pas en peine du secours du Ciel. Il ne doutoit pas qu'il ne triomphât de ses ennemis, et il devint leur captif ; il a porté les chaînes qu'il préparoit aux autres. Juste châtiment de sa témérité! Que Dieu paroît juste dans cette conjoncture ! on y voit celui qui se promettoit un grand butin devenir lui-même la proie de l'ennemi : on le voit servir au triomphe de ceux qu'il vouloit faire servir à la pompe du sien. On le voit chargé de chaînes, devenir un spectacle
Pag. 162. qui est étalé devant les femmes et les enfants des Barbares, pour essuyer leurs cris et leurs moqueries. Cet homme si fier et si superbe a souffert ces affronts qui semblent n'être réservés que pour les lâches. La mort eût été le terme de sa honte, mais il a été privé de cette espèce de bonheur. Son supplice a été long. On l'a vu enfermé dans une sombre prison, accablé de maux, et réduit à une telle misère, qu'il en toucha de pitié ses ennemis ; et cette pitié-là même ne laisse pas d'être un tourment pour les cœurs altiers.

J'en reviens à ce que je disois d'abord, que cela

prouve que Dieu favorise les Barbares qui s'humilient sous sa puissance, et qu'il nous afflige à cause de cet esprit de révolte que nous conservons toujours. Tandis que les Barbares confessent que la victoire est entre les mains de Dieu seul, nous croyons que nos mains, toutes sacriléges qu'elles sont, peuvent nous la donner. Si ces bruits qui ont couru sont véritables, et il y a apparence qu'ils le sont, le roi des ennemis (Théodoric), couvert d'un cilice, passa plusieurs jours en prières avant que de commencer la guerre, et il ne sortit de cet état de pénitent que pour la commencer; il avoit, pour ainsi dire, combattu par ses prières avant le jour du combat. Il donna la bataille avec confiance, parce qu'il avoit auparavant mérité la victoire par ses prières. La même chose nous est arrivée à l'égard des Vandales. Les Romains les attaquèrent dans l'Espagne, avec ce même air de présomption qu'ils avoient attaqué les Goths. Le succès fut le même, parce qu'un orgueil égal leur servoit de motif, et on pouvoit leur dire ce que Jérémie disoit autrefois : *Le Seigneur réprimera votre confiance insolente, et vous n'aurez aucun succès avantageux*. Insensés ! que n'écoutions-nous cet avertissement du même prophète, qui nous enseigne que le sage ne doit point se fier en sa sagesse, ni le fort dans sa force, et que si on veut faire gloire de quelque chose, c'est de savoir que le Seigneur est le maître de tout. Nous avons donc

Jerem. IX. 37.

Ibid. IX. 23.

Pag. 163.

mérité d'être vaincus, et cette peine étoit due à notre orgueil. Nous avions pour nous les armes et la force de nos bras, les Vandales avoient pour eux les oracles de l'Ecriture sainte ; leur crainte, qui les a fait recourir à la protection du Ciel, a justifié la prophétie par notre défaite. Du côté des Romains, on eût passé pour un esprit foible, on se fût exposé à la risée de tout le monde ; car les choses saintes sont, par une coutume sacrilége, tournées en ridicule parmi nous....

Pour ce qui est des jugements de Dieu, il a fait assez voir par les événements, la différence qu'il met entre nous et les Goths et les Vandales. Il s'agrandissent par nos pertes, la prospérité est leur partage, tandis que nous sommes dans l'adversité. II. Reg. III. 1. Ainsi, autrefois, chaque jour David augmentoit en force et en puissance; chaque jour Saül tomboit dans la décadence par de nouveaux malheurs. *Car*, comme dit l'Ecriture, *le Seigneur est juste, et tous ses jugements sont équitables*. Or, Pag. 164. c'est par un de ces jugements équitables que Dieu a suscité contre nous une nation qui porte le ravage de province en province, et qui traîne après soi la ruine et la désolation.

Ps. CXVIII. 137.

D'abord ces peuples féroces se sont répandus dans cette partie de l'Allemagne qu'on nomme barbare, et qui est tributaire des Romains ; cette province étant désolée, ils sont venus dans la Gaule

Belgique, et cet incendie faisant chaque jour de nouveaux progrès, la Gaule aquitanique a éprouvé leur fureur. Dieu toutefois a permis que ces progrès ne se fissent que peu à peu, afin que le malheur d'une province fût un avertissement qui portât l'autre à la réformation de ses mœurs.

Mais cette bonté de Dieu envers nous n'a-t-elle pas été inutile; et dans quelle province romaine voit-on des marques de conversion? Nous le lisons dans le prophète, et cela est entièrement vrai à notre égard : *Tous sont sortis de la bonne voie, et sont en même temps devenus inutiles*, c'est-à-dire incorrigibles. Ecrions-nous donc avec un autre prophète : *Seigneur! vous les avez frappés, et ils n'ont pas senti les coups; vous les avez brisés, et ils ont refusé de recevoir votre loi. Leur face est devenue plus dure que la pierre, et ils n'ont pas voulu revenir à vous.* L'événement fait voir que ces paroles nous conviennent. Long-temps la Gaule a été ravagée par les Barbares : a-t-on vu l'Espagne, effrayée par cet exemple, penser à réformer ses mœurs? Non; et parce que cet exemple avoit été inutile, le feu qui avoit dévoré la Gaule s'est communiqué à l'Espagne : l'une et l'autre de ces provinces ont été enveloppées dans la même ruine. Le feu qui a brûlé les pécheurs, n'a pas arrêté le cours des péchés. De là vient que la colère de Dieu, irrité de plus en plus, après avoir appesanti sa main sur l'Europe,

Ps. LII. 4.

Jerem. v. 3.

Pag. 165.

a fait sortir des provinces les plus reculées de l'univers, des peuples Barbares qui ont ravagé l'Afrique. Nulle raison ne les obligeoit de traverser la mer. Ils pouvoient vivre tranquillement dans les Gaules qu'ils venoient de conquérir; et quand ils eussent eu quelque chose à craindre dans les Gaules, ils étoient encore maîtres de l'Espagne, où ils venoient de battre nos armées. Vainqueurs sans avoir rien à craindre des Romains qu'ils avoient battus, ils savoient que l'empire étoit sans ressources, et qu'ils ne pouvoient perdre l'ascendant que leurs troupes avoient pris. Ce n'est donc pas la crainte ou la nécessité qui les a poussés, c'est la main de Dieu, laquelle, après les avoir fait passer des Gaules dans l'Espagne, les a conduits dans l'Afrique, pour lui servir d'instrument propre à punir les péchés des hommes. En effet, ces Barbares confessoient qu'ils agissoient moins par le mouvement de leur esprit que par une impulsion invisible qui les déterminoit. Quelle étoit donc l'énormité de nos crimes, puisque les Barbares étoient, malgré eux, contraints de servir à nous en châtier! Ils pouvoient nous dire ce que le roi des Assyriens dit aux Israélites chez le prophète Isaïe : *Croyez-vous que je sois venu dans cette terre pour la ruiner, sans l'ordre du Seigneur? c'est le Seigneur qui m'a dit : Entrez dans cette terre et portez-y la désolation.* Ou ils pouvoient nous dire avec le prophète Jérémie : *Voici ce que dit le Seigneur*

Isa. xxxvi. 10.

Jerem. xxv 9.

Dieu des armées : Je choisirai, et j'enverrai Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, il viendra et il ruinera l'Egypte. Cela doit servir à nous convaincre que les afflictions que souffrent les Pag. 166.
hommes sont des jugements de Dieu, et que ces jugements sont prononcés contre les péchés des hommes. N'attribuons donc nos adversités qu'à nos péchés et non pas à Dieu. C'est toujours à la source qu'il faut remonter. Ainsi, parmi nous, le meurtrier et le voleur qui sont condamnés à mort, sont regardés comme auteurs de leur malheur, et personne ne l'attribue au juge qui les condamne. Jugeons de même du passage des Vandales dans l'Afrique; par combien de crimes les habitants de ces provinces ont-ils, pour ainsi dire, obligé Dieu à les traiter comme il a fait? La miséricorde du Seigneur éclate en ce qu'il a attendu si long-temps et avec tant de patience, que les pécheurs se convertissent.....

Etoit-il une province plus riche, plus abondante, Pag. 167.
plus florissante par le commerce? Telles étoient les richesses de cette province, qu'on eût dit qu'on y avoit rassemblé les trésors de tout l'univers. Ils en avoient fait le réceptacle de tous les vices....

Je ne m'attache point à faire en particulier le ca- Pag. 169.
ractère des habitants de chaque ville; je m'arrête à une seule qui est la capitale et la plus considérable de toutes : je parle de Carthage, cette ville égale à Pag. 170.

Rome par ses fortifications, ses forces, sa puissance, sa réputation et sa splendeur; cette ville qui disputa l'empire du monde aux Romains, et qu'on pouvoit regarder en Afrique comme on regardoit Rome en Europe. Les mœurs du peuple qui habitoit dans cette ville sont la seule preuve dont j'ai besoin pour ce que j'avance, puisqu'on y trouvoit des gens de toutes sortes de professions. Là, florissoient tous les arts mécaniques et tous les arts libéraux; là, des écoles de philosophie, et des académies où l'on enseignoit toutes les langues et toutes les sciences; là, se trouvoient et des troupes bien disciplinées et de bons généraux pour les commander; là, le gouvernement étoit entre les mains d'un proconsul, et l'autorité avec laquelle il exerçoit la justice ne différoit en rien de celle des consuls, quoiqu'il n'en prît pas la qualité; là, on remarquoit un nombre infini de charges et de dignités distinguées par leurs noms et par leurs prérogatives; chaque quartier, chaque rue y avoit ses juges et ses officiers : rien n'y manquoit pour la bonne police. Je m'en tiens donc à ce qui se faisoit dans Carthage, laissant aux autres à
Pag. 171. juger de ce qui se faisoit dans les villes moins considérables et moins policées, par ce qui se pratiquoit dans le centre de l'autorité et de la puissance du gouvernement. Ici, peu s'en faut que je ne me repente d'avoir entrepris de ne parler que des débauches et des blasphèmes des Africains, laissant à part tous leurs

autres vices. Quel spectacle s'offre à mon esprit! je vois une ville où la corruption des mœurs est générale, et où elle règne sur tous les habitants; une ville pleine de citoyens, mais encore plus abondante en vices : je vois des hommes qui disputent entre eux à qui se rendra plus remarquable par son avarice ou par son incontinence. Ici, les uns sont brûlés par l'ivrognerie; là, les autres se ruinent la santé par leur intempérance; ceux-ci sont couronnés de fleurs, et ceux-là répandent au loin l'odeur des parfums. Partout le même luxe produit les mêmes excès, les mêmes désordres y tuent les âmes; et s'il en est qui échappent à l'ivrognerie, tous meurent dans l'ivresse du péché. Qui ne prendroit des hommes de ce caractère pour des insensés? Est-il rien qui puisse nous donner une idée plus naturelle de ce que les poètes ont dit que l'on voyoit dans les fêtes des bacchantes?

Ajouterai-je à tout cela une autre sorte de vice différent de ceux que je viens de décrire, en ce qu'il est plus criminel et plus désastreux? Je parle de ces proscriptions qui enveloppent pêle-mêle les orphelins, les veuves et les pauvres. Tous les jours on les entendoit pousser leurs cris pitoyables vers le ciel, demander à Dieu la fin de leurs maux, quelquefois même, dans les transports d'une douleur cruelle, solliciter comme un bienfait l'arrivée des ennemis, afin d'avoir la triste consolation de voir

les autres souffrir des maux qu'ils avoient soufferts sans compagnons. La colère divine les a exaucés.... Quel lieu dans Carthage n'étoit pas un lieu de prostitution ? Les places publiques n'en étoient pas exemptes ; les rues étoient des théâtres de scandale. La pudeur trouvoit de toutes parts des piéges, et les personnes chastes ne pouvoient presque éviter des spectacles qui les faisoient rougir. On se croyoit être dans ces lieux où des voleurs se tenant en embuscade à chacune des issues aboutissant à leur repaire, ne laissent aux malheureux qui s'y sont engagés sans défiance nul espoir d'échapper à leurs mains avides de dépouilles. Telle étoit Carthage. Ses habitants ne respiroient que la volupté, et leur haleine, devenue contagieuse, faisoit passer le venin des uns aux autres. Ils n'avoient plus horreur de leur mal, parce qu'ils en étoient tous également infectés : vraie sentine d'impureté et de corruption. Quelle espérance de réformation pouvoit-on se promettre dans une ville où tout étoit digne d'exécration, si l'on excepte les Eglises ?

Eh que dirai-je encore des lieux saints ? Ici j'aurois à parler des prêtres et du clergé ; mais je ne veux pas entrer dans un plus grand examen de leur conduite ; la sainteté de leur ministère me les rend respectables. Je ne doute point que leurs mœurs n'aient été exemptes de la corruption générale, et qu'ils n'aient été alors ce que Loth fut sur la mon-

tagne, au sortir de l'abominable Sodome. Pour le peuple, il n'en fut pas de même ; l'adultère et la fornication étoient des crimes dont personne ne pouvoit dire qu'il n'étoit pas coupable. Encore une fois, quelle espérance de fléchir Dieu pouvoit avoir ce peuple? S'il est vrai qu'un seul ecclésiastique coupable d'un crime contre la pudeur souille tout le peuple, que penser d'un peuple, où à peine on pouvoit trouver un seul ecclésiastique qui fût chaste? Pag. 173.

Hélas! on ne peut le dire qu'en soupirant, plus d'une sorte d'impureté s'étoit introduite dans l'Afrique. Ce que l'Apôtre n'exprimoit qu'en gémissant s'y trouvoit un vice commun. Les hommes, après avoir quitté l'usage ordinaire du mariage, s'y livroient à une sorte de débauche qui fait rougir la nature. Dieu, irrité de les voir agir comme s'ils ne le connoissoient pas, les a abandonnés à un sens réprouvé, qui les a portés aux excès les plus condamnables. Ne diroit-on pas que ces reproches de saint Paul regardent moins les gentils de son temps que les Romains de notre siècle? Pour ce qui est des Africains, il semble que, honteux de n'avoir pu vaincre les Romains par les armes, ils aient voulu les surpasser par la corruption des mœurs. Rom. II. 26. *Ibid.* 28.

M'objectera-t-on que les désordres dont je parle étoient cachés, ou que du moins les magistrats travailloient à en arrêter le cours, et à empêcher que les vices ne devinssent scandaleux en devenant publics. Pag. 174.

Si du moins on en avoit usé de la sorte, quoi qu'il y eût plusieurs personnes coupables, les yeux et l'esprit du reste des habitants n'eussent pas été souillés par un spectacle infâme; car les vices secrets ont quelque chose de moins criminel. Mais c'est une chose monstrueuse que de commettre un crime énorme, et de ne rougir pas de l'avoir commis. Non il n'est rien de si monstrueux qu'une ville pleine de chrétiens et d'ecclésiastiques à qui les Apôtres avoient porté la foi, que le sang de tant de martyrs avoit consacrée, devienne, par un libertinage scandaleux, le théâtre des plus infâmes débauches, avec si peu de pudeur, que ces choses étant publiques et autorisées, elles étoient le crime de toute la ville. Car, en effet, tous les habitants de Carthage étoient témoins de cette dissolution, et ils la souffroient; les juges ne se mettoient point en peine de la faire cesser, et le peuple y applaudissoit....

Ce n'étoit là, dites-vous, que le vice d'un petit nombre d'hommes; d'où vient cependant que le châtiment a été général? Je l'ai déjà fait observer. Le crime d'un seul homme a souvent attiré de grands maux sur tout le peuple de Dieu.... On peut en effet comparer l'Eglise de Dieu à l'œil dans le corps humain. Un grain de poussière lui fait perdre
Pag. 175. l'usage de la vue. Ainsi, dans le corps des fidèles, quoique le nombre des coupables ne soit pas grand, l'éclat du corps ne laisse pas d'en être obscurci. De

là je conclus que, quand il seroit vrai que, parmi les Carthaginois, il n'y auroit qu'un petit nombre de personnes coupables des excès dont je viens de parler, il ne seroit pas moins vrai que les excès monstrueux d'un petit nombre seroient devenus le crime de la multitude. La société d'un petit nombre d'hommes impudiques souille de même tout un peuple. Pouvoir empêcher l'abus et le tolérer, c'est en être soi-même coupable.... Pag. 176.

J'ai dit que dans les villes d'Afrique on ne voyoit que débauche et qu'impureté, mais principalement dans la capitale de la province; tandis qu'on ne voyoit rien de semblable parmi les Vandales. Ils étoient suscités pour nous corriger de nos vices, et non pas pour en être les imitateurs. Ils ont travaillé à purger l'Afrique d'hommes et de femmes débauchées; ils ne l'ont pas fait par des vues seulement politiques, mais en condamnant le vice, ils s'en sont abstenus. O Dieu plein de miséricorde, ô Sauveur plein de bonté, que les lois que vous protégez ont de puissance! elles peuvent, et on l'a vu dans cette rencontre, elles peuvent corriger les penchants déréglés de la nature. Pag. 179.

Mais il est important de remonter jusques à la cause qui a produit cet effet. Car, à dire vrai, les lois seules ne pourroient abolir la débauche, si on ne joignoit les voies de fait aux paroles, en ôtant l'occasion de la volupté; et si, en ordonnant aux

hommes d'être chastes, on ne les mettoit en état de
Pag. 180. l'être comme par force. Les Vandales étoient persuadés de ce principe : et sur cela ils se sont conduits avec sagesse. Ils ont travaillé à détruire l'impureté, sans faire périr celles qui se prostituoient pour servir à ce commerce si scandaleux. Ils n'ont pas condamné à la mort ces femmes coupables, pour ne pas paroître vouloir abolir le vice par une espèce de cruauté, en détruisant le péché par la perte des pécheurs. Ils s'y sont pris avec de si prudentes précautions, que leur sévérité a eu plus l'air d'un remède que d'un châtiment. Ils ont obligé toutes ces filles, jusqu'alors impudiques, à penser au mariage et à se marier en effet. Le concubinage a été changé en une alliance légitime, et, selon l'ordre
I. Cor. VII. 2. de l'Apôtre, chaque femme a eu son mari, et, chaque mari a été réduit à une femme. Ainsi ceux qui ne pouvoient garder une exacte continence ont trouvé dans le légitime usage du mariage un remède qui les a garantis d'une coupable incontinence (1). A cela ils ont ajouté des lois rigoureuses

(1) Nous supprimons ici des détails inutiles. Il nous suffira de rappeler que les Vandales unis aux Suèves et aux Alains s'étant rendus maîtres de l'Espagne, y furent attaqués à leur tour par les Goths ou Visigoths, dont l'empire acquit une grande puissance vers la fin du Ve siècle. Les Romains en furent entièrement chassés ; la sagesse de leurs lois contribua beaucoup au succès de leur établissement. Ce qu'on appelle loi des Visigoths passe pour un chef-d'œuvre de législation. On peut en voir de longs fragments dans l'*Esprit de l'histoire*, par M. Ferrand, tom. II, pag. 90.

qui condamnoient les impudiques à perdre la vie, afin qu'un châtiment si sévère retînt l'un et l'autre sexe dans les bornes du mariage. Les lois, au reste, sont imparfaites lorsque, condamnant une partie du vice, elles permettent l'autre partie. Telles étoient les lois romaines : elles condamnoient à la vérité l'adultère, mais elles ne défendoient ni ne punissoient la fornication. On eût dit que les Romains craignoient d'être trop chastes, Pag. 181. et qu'ils trouvoient du danger à bannir l'impureté de l'empire. Les Vandales se sont conduits avec plus de sagesse; l'adultère et la fornication sont deux crimes également interdits par leurs lois. Elles obligent les femmes à être fidèles à leurs maris, et défendent aux maris tout amour et tous plaisirs illégitimes : lois d'autant plus estimables, qu'elles sont conformes à la loi de Dieu, et qu'elles ne permettent que ce que Dieu a permis aux hommes, ne voulant pas que personne sorte de ces justes bornes.....

Si mes forces me le permettoient, j'élèverois ma Pag. 183. voix pour me faire entendre à tout l'univers. Romains, m'écrierois-je, tous tant que nous sommes, rougissons d'avoir mené une vie si irrégulière; rougissons de voir aujourd'hui que les seules villes où ne règne pas l'impureté sont celles qui sont soumises aux Barbares. Ne vous plaignez plus d'être malheureux, puisque vous êtes impudiques. Si ceux qui vous sur- Pag. 184. passent en vertu vous surmontent par les armes, si

vos terres tombent entre les mains de ceux qui détestent vos vices, ne croyons pas qu'ils triomphent par la force, et que nous succombions par la foiblesse de la nature. Jugeons plus sainement des choses, et persuadons-nous fortement, puisque c'est une vérité certaine, que nous ne succombons que par le déréglement de nos mœurs, dont nos calamités sont la juste punition.

Livre huitième. Salvien y combat une superstition particulière aux peuples d'Afrique, laquelle consistoit à adorer une déesse *céleste*, pour laquelle les plus qualifiés de cette nation avoient un respect égal à celui qu'ils donnoient à Jésus-Christ.

Pag. 187.— 192.

Voilà, du moins en grande partie, le beau traité de Salvien sur la Providence, ou le gouvernement de Dieu et la justice qu'il exerce ici-bas : traité auquel la critique a reproché, peut-être avec raison, une abondance prodigue de tableaux et de mouvements; mais par la même d'autant plus utile à notre ministère, à qui il offre un bien plus grand nombre de richesses à distribuer dans nos diverses compositions.

II. *Traité contre l'avarice* ou *l'esprit d'intérêt* (1).

Cet ouvrage est marqué au même caractère de beautés et de défauts. Nous n'avons besoin de nous arrêter que sur les premières : *Non eligo quod reprehendam*, a dit saint Jérôme. Ce qui rend celui-ci singulièrement profitable pour le ministère de la prédication,

(1) Adressé à l'Eglise catholique, et partagé en quatre livres.

c'est une foule de mots énergiques, sentencieux, dont nos plus célèbres prédicateurs ont su faire un bel emploi dans leurs raisonnements ou leurs descriptions. Citons notre auteur, sans nous assujettir à sa méthode.

Il entre en matière par l'exposition simple du vice qu'il combat, de la dépravation que ses ravages ont amenée dans les mœurs de son temps, auxquelles il oppose les mœurs des vrais chrétiens.

De tous les poisons qu'exhale autour de nous l'an- Pag. 217.
cien serpent, je n'en connois point de plus funeste pour nos âmes que cette passion insatiable des richesses dont nous voyons toutes les classes de la société chrétienne aujourd'hui infectées; sorte d'idolatrie qui, non contente de nous asservir durant la vie présente, s'étend même au-delà du tombeau (1).
L'heureux temps n'est plus, où tout ce qu'il y avoit Pag. 218.
de disciples de Jésus-Christ, uniquement jaloux des biens qui ne meurent pas, sacrifioient les jouissances de la vie présente aux espérances de l'avenir, et ambitionnoient d'être pauvres dans le temps, pour être éternellement riches dans le ciel. Mais aujourd'hui, à la place de ces généreux sentiments, c'est l'avarice, l'intérêt, l'esprit d'envahissement, et ce qui en fait le cortége naturel et inséparable, l'envie, la haine, la cruauté, les excessives dépenses, la débauche, la trahison, qui dominent inso-

(1) *Avaritiam, id est, idololatriæ servitutem, etiam in futura post mortem extendant.*

lemment parmi nous. Eglise de Jésus-Christ ! votre félicité même a tourné contre vous. Avec le nombre de vos enfants, se sont multipliés les désordres des chrétiens. Vous avez presque autant amassé de vices que vous avez conquis de nouveaux peuples. La prospérité a attiré les pertes ; la grandeur est venue, et la discipline s'est relâchée. Pendant que le nombre des fidèles s'est augmenté, l'ardeur de la foi s'est ralentie ; et l'on vous a vue, ô Eglise, affoiblie par votre fécondité, diminuée par votre accroissement, et presque abattue par vos propres forces. Car, où sont aujourd'hui ces modèles accomplis de vertu, à qui nos saintes Ecritures ont rendu ce glo-
Act. IV. 32. rieux témoignage : *La multitude des fidèles sembloit n'avoir qu'un cœur et qu'une âme ; aucun d'eux ne regardoit comme à lui rien de ce qu'il possédoit?* Nous lisons ces paroles, voilà tout ; mais, les exécutons-nous ? Combien nous en sommes loin ! O temps ! ô mœurs ! ô christianisme ! où en sommes-nous réduits ? L'Ecriture nous fait un crime de l'attention à ne rien diminuer de nos biens ; et c'est pour nous une espèce de vertu de n'être pas dans l'impatience
Pag. 219. de les augmenter. Uniquement occupés du soin d'avoir de l'or, d'en avoir à tout prix, les chrétiens d'aujourd'hui, esclaves de prétendus biens tout à la fois mortels et homicides, échangeant leur vie contre un peu d'argent (1), ne songent qu'à acquérir

(1) *Scientia tantum interes, conscientia abes. — Perituris simul atque*

ce qui n'est point à eux, au risque de perdre ce qui leur appartient, qu'à entasser des trésors déplorables. On les voit, pour quelques moments de joie qu'ils promettent à leurs héritiers, risquer pour eux-mêmes de longs chagrins, se dérober à leur propre personne autant qu'à la société l'usage de leurs richesses, enfouir profondément, et jusque dans les entrailles de la terre, un métal sorti des enfers, et recéler dans un même lieu leur trésor et leurs espérances, conformément à cette parole de la vérité éternelle : *Là où est votre trésor, est aussi votre cœur.* Math. II. 21. Nous méprisons ces avares insensés qui se laissent Pag. 219. ronger de faim, pour se repaître du vain plaisir de 220. cacher des trésors en terre, sous ombre de s'enrichir; nous regardons avec horreur ces riches imaginaires: nous devons la même horreur, ou du moins le même mépris, à ces riches fastueux qui mettent leurs plaisirs à faire éclater leurs dépenses. Ils n'ont tous, les uns et les autres, que la même vue et la même fin, qui est d'enfouir leur argent, de l'ensevelir en terre, et avec leur argent, leur âme tout entière.

«Homme insensé! êtes-vous donc né pour la terre?

perdentibus. — *Lucro pecuniæ, damnum vitæ ementes.* Imité par Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 331. Bossuet, après avoir cité dans un de ses sermons ces mêmes paroles du saint prêtre de Marseille, ajoute : « Voilà une plainte bien éloquente; mais, mes frères, à notre honte, elle n'est que trop véritable. » (*Serm.*, tom. IX, pag. 232.)

au-dessus de vous n'y a-t-il donc rien qui excite vos désirs? Ne possédez-vous rien que ce corps terrestre et matériel qui s'appesantit tous les jours? ne sentez-vous rien en vous qui anime cette masse, aucune alliance, aucun rapport avec ce ciel exposé à vos yeux? Vous ne pouvez ignorer ce que la religion vous dit : que le ciel est votre patrie, que votre corps mortel et formé de terre est destiné pour rentrer dans la terre; mais que votre âme, immortelle et sortie du ciel, est destinée pour retourner au ciel. Quoi! tant de maisons, de jardins de campagne, de châteaux, tant d'appareil et d'espace pour votre corps!... et votre âme, aussi durable que le ciel, qu'en faites-vous? où la logerez-vous? quel séjour lui préparez-vous? Toutes ces idées sont obscures et confuses dans votre esprit : âme, ciel, immortalité, tout cela ne vous touche point. Votre esprit, aussi-bien que votre cœur, n'est plus que terre; il a pris la nature et les qualités de son trésor, il s'est transformé en son trésor.... Le ciel n'est plus pour vous que ce qu'il est pour les bêtes, qui n'y portent les yeux que pour voir la lumière qui leur luit.»

Ce dernier paragraphe n'appartient pas tout entier à l'écrivain du sixième siècle : ou plutôt c'est lui-même prêchant à la cour de Versailles, et dans les chaires de notre capitale; c'est toujours Salvien, mais

Salvien traduit en français par un prédicateur moderne (1).

Nous retrouvons la même pensée dans un sermon du ministre Saurin (2), mais avec bien moins de chaleur de mouvement et d'expression. La raison de cette différence est toute simple. Le prédicateur protestant ne suit que son propre génie : l'orateur catholique agrandit sa riche imagination des richesses que lui prête l'antiquité.

Nous aurions vingt fois l'obligation de faire ici de ces sortes de rapprochements, si nous pouvions nous y livrer, sans le risque d'être trop longs.

Salvien combat le mauvais usage que l'on fait des richesses par ce principe : Que Dieu en étant le véritable propriétaire, a bien le droit d'en régler l'usage; voici comme il le prouve :

Que tous les biens créés nous viennent de Dieu, c'est là une vérité qu'aucun homme raisonnable ne pensera à nous contester. Je dis un homme raisonnable, car on ne peut pas supposer que l'extravagance puisse aller au point de croire que le même Dieu qui a mis le genre humain en possession de ce monde ne soit pas le même qui en procure les fruits à l'homme. Or, s'il est le dispensateur de tous Pag. 225.

(1) Le P. de La Rue, dans son sermon *sur l'avarice*, *Carême*, tom. II, pag. 413. *Invident itaque saluti suæ, animasque proprias, quæ vocantur ad cœlum, terrenis ponderibus ad terram premunt. Mens enim thesaurisantis thesaurum suum sequitur, et quasi in naturam terrestris substantiæ demutatur, nec solum nunc, sed etiam in futuro atque perpetuo.*

(2) Tom. VII, pag. 357.

les biens ; il est hors de doute que nous devons employer à son service ce que nous tenons de sa bonté. Car enfin, reconnoître les dons de Dieu, c'est lui en faire honneur et en rapporter l'usage à sa gloire. N'est-ce pas ainsi que les hommes agissent entre eux? Que diroit-on d'un homme à qui l'on auroit gratuitement cédé l'usage de quelque chose, si, oubliant son bienfaiteur, il prétendoit s'en approprier le domaine, et s'arrogeoit le droit de l'aliéner? Ne regarderoit-on pas cette entreprise comme une infidélité coupable et une monstrueuse ingratitude? Nous de même, nous n'avons, à proprement parler, que l'usufruit; nous en jouissons à titre de prêt; à Dieu seul appartient le domaine. Bon gré mal gré, il faudra les quitter au sortir de la vie, sans en pou-
Pag. 226. voir rien emporter avec nous. Pourquoi donc vouloir nous les approprier au préjudice du maître légitime? Nous les avons gardés tant qu'il a plu à celui qui nous les avoit confiés.

Prov. III. 9. On m'objectera cette parole de l'Ecriture : *Faites au Seigneur honneur de vos biens ;* par où Dieu semble reconnoître que ces biens sont à nous. Moi, je ré-
Eccli. IV. 8. ponds par cette autre parole : *Rendez-lui ce que vous lui devez.* Mais que veut-il dire par ce mot : *Faites au Seigneur honneur de vos biens?* Il appelle nos biens ceux qui en effet lui appartiennent, afin d'augmenter par là le mérite de nos offrandes, parce qu'il y a double mérite à donner du sien. Mais, pour em-

pêcher que l'homme n'en prenne occasion de s'enorgueillir, il ajoute : *Rendez ce que vous devez;* et cela, pour nous contraindre à payer par nécessité ce qu'il n'obtient pas de la piété comme don, et forcer à restitution ceux que la foi ne sauroit engager à une sainte largesse... Comme s'il disoit : Si vous avez de la piété, faites-moi part de vos biens, comme s'ils étoient à vous; sinon, je prétends que vous me rendiez ce qui est à moi (1). Ainsi il faut donner de bonne grâce, ou payer par nécessité. Par là, tout homme se trouve dans l'obligation de satisfaire à Dieu pour la dette qu'il exige, ou de lui accorder le don qu'il demande. Donnez, ou rendez, point de milieu. Pag. 227.

Vous en infèrerez peut-être que Dieu a besoin de nos biens? Non, il n'a besoin de rien, eu égard à sa toute-puissance; mais bien par rapport à l'observation de sa loi. Ce n'est pas pour lui qu'il nous demande, c'est pour nous-mêmes : ce n'est point par nécessité, mais par bonté (2). Ce n'est pas pour lui qu'il vous demande, mais pour les pauvres. Voilà ceux pour qui il sollicite nos largesses : c'est pour eux qu'il s'en fait un besoin personnel à lui-même. Pag. 301. Pag. 303.

(1) *Hoc est dicere : Si devotus es, da quasi tuum; si indevotus, redde quasi non tuum.*

(2) *Non eget juxta omnipotentiam; sed eget juxta misericordiam.* Imité par Joli, *Dominic*, t. III, p. 438; par Laffiteau, dans Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. XI, pag. 127; par Bossuet, *Elévat. sur les mystères*, 3e sem, 1re élévat., tom V, in-4°, pag. 42.

Matth. xxv. 35. Car il nous déclare lui-même *qu'il a faim, qu'il a soif, qu'il souffre la nudité dans les pauvres.* N'a-t-on besoin de rien, quand on se plaint de la faim, de la soif et du froid ? Je dis plus. Non-seulement Jésus-Christ est dans l'indigence avec les pauvres ; mais il y est plus qu'aucun pauvre. Le pauvre même le plus délaissé n'est pourtant pas dans un dénuement universel. Le plus malheureux ne l'est que pour lui seul. Mais Jésus-Christ, seul, manque en même temps de tout : avec l'indigent sans asile, il éprouve toutes les rigueurs de l'hiver : avec celui qui a faim, il a faim ; soif, avec celui qui a soif. Seul il souffre dans tous ceux qui souffrent ; seul (c'est ainsi que Bossuet traduit), le Sauveur de tous mendie généralement dans tous les pauvres (1).

Pag. 304. Et vous, à l'aspect de Jésus-Christ, pauvre, infirme, dévoré par la faim et par la soif, vous vous appelez encore chrétien, vous qui dissipez vos richesses en prodigalités insensées, ou qui les accumulez pour en faire la proie d'avides héritiers! Vous vous prétendez encore le disciple de Jésus-Christ, quand vous ne vous mettez en peine, ni de ses récompenses pour les mériter, ni de ses menaces pour vous y soustraire ?

(1) *Solus tantummodo Christus est qui in omnium pauperum universitate mendicet.* Segaud, *sur l'aumône, Carême*, t. III, p. 313. Le P. de Neuville commente éloquemment ces mêmes paroles, *Avent*, p. 430.

Salvien reviendra avec encore plus de force sur le précepte de l'aumône.

A tous les prétextes inventés par la cupidité pour excuser l'injuste possession ou l'abus des richesses, nous avons à opposer un seul oracle, mais décisif : c'est le *Porro unum necessarium*, c'est le *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* Salvien nous en fournira un commentaire éloquent. Luc. x. 42. Math. xvi. 26.

Est-il un homme qui refuse d'être heureux, quand il peut l'être? et peut-il s'en trouver qui préfèrent les rigueurs du souverain mal à toutes les délices du souverain bien? Non, sans doute, non : et vous-mêmes vous n'êtes pas hommes à le faire. Il faudroit pour cela cesser d'être homme, et être un monstre dans la nature. Quoi? vous seriez les seuls ennemis de votre bonheur, les seuls qui vous opposassiez à votre félicité, les seuls pour qui les supplices eussent des charmes? Pag. 290.

Il cite l'avare au tribunal de la mort, où il apporte un cœur toujours plein de ses affections terrestres, puis au tribunal de Dieu, ou son âme va comparoître toute vide des choses du ciel.

Votre arrêt est prononcé ; vous allez mourir : vous touchez au moment fatal où votre âme va se séparer de votre corps, sans savoir où elle ira, où on l'entraîne, quels châtiments et quelles retraites sombres l'attendent. Sous la main du Juge suprême, vous ne vous occupez ni de votre âme ni de votre Pag. 291.

salut. Des legs à instituer, des héritiers à enrichir, voilà tout l'objet de vos soins : *Cogitas quam bene alii post te vivant, nec cogitas quam male ipse moriaris.* Vous songez à vos héritiers, et vous ne songez point à vous : n'est-ce pas vous déshériter, vous haïr, vous persécuter vous-même ! et quel autre en-
Pag. 262. nemi vous peut être plus cruel : *Non est hæc persecutio, aut esse alia major potest, exhæredari hominem a se ipso* (1)? Que je vous demande si vous croyez au jugement de Dieu : oui, j'y crois, répondez-vous. Et à l'instant où vous allez paroître à ce jugement, vous ne pensez à rien moins qu'à fléchir sa colère ! Et ce juge terrible, vous n'avez pour lui qu'un mépris réel ; car n'est-ce pas le mépriser que de compter pour rien votre salut, pourvu que vous violiez ses lois? Démentez-moi si j'accuse faux. Le voilà ce Juge, tenant dans ses mains l'arrêt de votre éternité, le voilà qui vous crie de penser à vous préférablement à tout autre dans le partage de votre succession, d'avoir plus d'égard à vos intérêts qu'à ceux d'autrui, de penser que rien ne vous touche de plus près, que rien ne vous doit être plus cher que votre âme. Il vous répète : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme?*
Pag. 292. C'est-à-dire, ô mortel misérable, quand tu serois paisible possesseur du monde entier, et que tu lais-

(1) La Rue, *Carême*, tom. II, pag. 171, 414, accumulant divers textes de Salvien.

serois à tes héritiers tous les trésors de la terre, de quoi cela te serviroit-il, si ton âme périt? Qui perd son âme perd tout. Tout l'homme périt avec elle, et que lui reste-t-il, lorsqu'il se perd lui-même? que donnera-t-il en échange pour le rachat de cette âme, quand une fois elle sera perdue : *Quam homo commutationem, etc.?* C'est-à-dire, ne ménage donc rien, quand il s'agit de la sauver. Argent, biens, tout doit être sacrifié pour empêcher qu'elle ne périsse, puisque tu n'as d'espérance que dans son salut. Quoi que tu puisses donner, quoi que tu puisses offrir, ce n'est rien en comparaison. Elle est d'un prix infiniment au-dessus des biens créés. En te perdant tu perds tout, et tu gagnes tout en te sauvant... Ayez, ayez pitié de votre âme : *Miserere animæ tuæ.* pag. 293. C'est Dieu lui-même qui vous en conjure. O bonté admirable du Dieu que nous servons ! quelle miséricorde ! c'est lui-même qui nous demande grâce pour nous-mêmes : *Miserere animæ tuæ* (1). Laissez-vous toucher aux misères d'une âme sur laquelle mon cœur ne peut s'empêcher de s'attendrir. Ayez une fois pitié de cette âme, pour laquelle je suis, moi, perpétuellement ému de compassion. Ne refusez pas quelqu'intérêt à cette âme qui est votre bien, quand je m'intéresse si fort à elle, moi à qui elle est étrangère : *Miserere illius tandem cujus misereor ego semper. Miserere tu animæ saltem tuæ,*

(1) Pathétique imitation par le P. de La Colombière, *Serm.*, t. III, p. 125.

reux, que répondez-vous à d'aussi tendres sollicitudes? Quoi! un Dieu vous prie, et vous résistez!

Pour enrichir quelques héritiers, vous vous déshéritez vous-mêmes, vous vous condamnez vous-mêmes à une éternelle indigence, afin de procurer à d'autres une opulence de peu de jours. Mourant infortuné, pourquoi tant de sollicitudes et d'agitations? A quoi bon pourvoir toi-même à la dissipation de tes biens? crains-tu qu'il ne se trouve personne pour les dévorer après toi? Sois tranquille là-dessus, ils ne seront que trop tôt dissipés; et plût à Dieu que le salut de ton âme fût aussi certain que l'abus de ta succession. O infidélité du chrétien! ô perversité du cœur de l'homme! on dit d'ordinaire que l'homme est le premier en date dans son amour. C'est ici tout le contraire. C'est là une espèce de prodige tout nouveau, que le moribond pense à tout, excepté à lui-même; que les Démons de l'avarice et de la cupidité aient tous un libre accès près de ce lit de mort, et que Dieu seul ne soit point entendu... Après tout, vous avez, il faut en convenir, d'assez fortes raisons pour ne pas vous rendre aux instances d'un Dieu. Rassemblé autour de vous, un essaim de parents assiège ce lit de douleur où vous expirez : quel cortége imposant! des mères de famille opulentes, des hommes d'une naissance distinguée, tout brillants d'or et de soie : le moyen de rester insensible! le digne fruit pour l'éternité,

que de dispenser ses biens à de tels demandeurs ! Voilà, certes, des titres assez légitimes pour ne pas se montrer impitoyables envers des pauvres de cette espèce, et de dérober à son âme de quoi satisfaire à leurs besoins! Comment tenir au spectacle de ces proches richement parés, dans l'éclat d'une fortune opulente, avec une contenance désolée, l'air morne, et un visage où se peint la douleur, marchandant votre héritage en habit de fête, mais avec une tris- Pag. 294.
tesse de commande, et épiant le moment de votre mort, bien plutôt qu'ils ne font des vœux pour votre guérison ?

Il est difficile d'armer l'ironie d'une pointe plus piquante. Observons que l'ouvrage dont il s'agit ici est un traité, et non point un sermon. Je doute que la charité, qui est la base essentielle de notre ministère, puisse admettre l'amertume de cette épigramme : *Non optantem ut convalescas, sed expectantem quando moriaris*, et d'autres encore, où domine la même âcreté, et que nous supprimons pour cette raison (1).

Ce qui suit est bien plus dans l'esprit de notre ministère, sans être moins éloquent.

(1) Pourtant Bourdaloue n'a point cru déroger à la gravité de son ministère, en transportant une de ces ironies dans une de ses prédications : « Non, non, disoit Salvien, par une sainte ironie, nous ne » sommes plus au temps d'Abraham, où les sacrifices des enfants par » les pères étoient des actions rares; rien maintenant de plus commun » que les imitateurs de ce grand patriarche, etc. » (*Dominic.*, tom. 1, pag. 19.)

Ps. cxi. 9. Vos héritiers légitimes, ce sont les pauvres. *Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in æternum*, dit le prophète au sujet du juste. Il ne dit point : Le juste a distribué ses biens à ses parents, à ses alliés, non, mais *aux indigents ;* encore moins à des parents déjà assez opulents, non, mais à ceux qui sont vraiment dans le besoin. *Votre justice subsistera-t-elle éternellement*, quand vous aurez accru la richesse d'hommes déjà trop riches pour l'usage qu'ils font de leur opulence? aurez-vous un trésor dans le ciel pour avoir grossi leur trésor?

Pag. 295. Mais ces parents qui vous adulent et vous obsèdent, qui ne vous laissent pas un moment seul, et assiègent éternellement le chevet de votre lit, vous craignez de les mécontenter. Crainte pusillanime! Ces hypocrites empressements masquent leur cupidité et l'impatience où ils sont de se partager entre eux votre dépouille, qui se fait toujours attendre trop long-temps. Loin de les ménager, éloignez ces perfides flatteurs, plus dangereux pour vous que des ennemis qui se montreroient à visage découvert.

Pag 296. S'ils vous caressent, c'est pour vous égorger. Plus ils font d'efforts pour vous capter et vous perdre, plus vous devez vous armer d'une résolution courageuse contre les pièges qu'ils vous tendent... Mais ce sont, je le suppose, des enfants que vous aimez, des parents dont vous ne pouvez soupçonner l'affection réelle qu'ils vous portent : peut-on méconnoître

les liens du sang et les droits de la nature? A cela je réponds que je les connois comme vous, et j'admets que ce soit là une excuse ; toujours n'est-ce qu'une excuse, et non une justification. Rien, non, rien au monde ne prescrira jamais contre le précepte de l'amour de préférence qui est dû à Dieu.

Si du moins ces héritiers, à qui l'on sacrifie les pauvres de Jésus-Christ, étoient tels en effet qu'on se plaît à le croire et à le dire ! mais, non, ce sont trop souvent des étrangers que l'on appelle à sa succession, à défaut de parents. On les adopte, on les enrichit aux dépens des pauvres. Abus répandu, dit Salvien, même parmi les ecclésiastiques, contre lequel s'enflamme de nouveau le zèle du saint prêtre, qui le déplore ailleurs amèrement (dans la neuvième de ses lettres à Salonius pag. 213), et lui arrache cette vive exclamation :

O étrange égarement ! quel nom lui donner ? quel sentiment doit-il exciter? Est-ce de la pitié, est-ce de l'indignation? On doit compâtir à l'erreur; mais l'impiété... , elle ne mérite que de l'horreur. L'infortune a droit à nos pleurs : l'infidélité n'excite que de la colère. Et si d'un côté nous devons déplorer un tel délire, de l'autre aussi la cause d'un Dieu outragé doit enflammer notre zèle. Pag. 266.

Enfin, il est mort ce riche avare. Le voilà sorti de ce monde, d'où il est allé subir le rigoureux examen, aux pieds du tribunal terrible, inexorable,

où l'âme abandonnée à une incertitude accablante ne peut espérer de refuge que dans le témoignage de la conscience, que dans l'innocence de la vie, et (ce qui équivaut presque à l'innocence) dans les œuvres de miséricorde qu'elle aura exercées; où l'accusé ne trouvera de défenseurs que dans l'abondance de ses aumônes, et dans l'efficacité de sa pénitence; où, enfin, la diversité des mérites détermine l'arrêt du souverain bien ou du souverain mal, une couronne immortelle de gloire, ou bien une éternité de supplices. C'étoit à ce moment que le souverain Juge l'attendoit; et voilà que les Anges des ténèbres, exécuteurs de ses vengeances, s'apprêtent à exercer leur épouvantable ministère; et son supplice a commencé pour ne jamais finir...
Pag. 267. Mortels misérables! pourquoi travailler avec tant d'empressement à vous damner? vous pouviez vous sauver à bien moins de frais.

Publions-le franchement. Tout cela est éclatant de beautés; mais de beautés d'un ordre supérieur, et telles que Salvien seroit éminemment le Chrysostôme des Occidentaux (1), s'il avoit su mettre plus de méthode dans ses traités, plus de réserve dans ses invectives, plus de précision dans ses mouvements et dans son élocution. Mais on ne sauroit se dissimuler que le retour habituel

(1) Il a été plus d'une fois appelé le Jérémie de son siècle. (Joli, d'Agen, *Dominic.*, tom. IV, pag. 289.)

des mêmes pensées, des mêmes images, et jusques des mêmes expressions, porte dans ses deux principaux ouvrages une monotonie qui nuit beaucoup à leur effet. Salvien présente à lui seul une vaste galerie de tableaux composés avec feu, coloriés d'une manière brillante, mais toutes copiées les unes des autres. Ramené à une juste mesure, son Traité contre l'avarice peut offrir au talent de l'imitateur les plus riches matériaux. Nous allons en voir la preuve dans le morceau d'un sermon moderne, où l'auteur, le P. La Rue, sait être sobre avec sagesse, et sage avec éloquence.

« Pitoyable enchantement! abîmés qu'ils sont dans les biens présents, ils (les riches avares) deviennent stupides à tout ce qui est futur, si ce n'est au futur temporel et périssable! à cet égard j'avoue qu'ils sont vigilants. (Voilà l'ironie de Salvien, mais discrète et charitable.) A tout moment, ils roulent dans leur esprit où iront leurs biens après la mort, en quelles mains ils passeront; comment ils les soustrairont aux mains des créanciers, comment ils les assureront à leurs enfants; comment ils pourront les fixer, les perpétuer dans leur famille. Voilà le seul avenir qu'ils envisagent, la seule éternité qui réveille leurs précautions. Et pour cela, testaments, codicilles, dépôts, fidéi-commis, exhérédations, substitutions. Au lit même de la mort, un riche trouve du temps et de la force d'esprit pour ces misérables soins. Est-ce par amour pour ses hé-

ritiers, pour ses parents? Non, mais par une illusion d'amour-propre et par un attachement indissoluble à ses biens. Il regarde ses héritiers comme une partie de lui-même, en leur laissant son cœur enfermé dans son trésor. Il prétend conserver après sa mort un droit de propriété sur ses biens fugitifs, dont il les fait plutôt dépositaires que maîtres (1). En disant : je veux et j'entends, il croit étendre son domaine et sa volonté jusque dans les siècles futurs. Vous partez donc pour l'autre monde, content d'avoir établi vos enfants dans celui-ci; d'y laisser après vous des millions, un nom qui durera des siècles, et qui fera parler de vous, comme du créateur d'une puissante maison inconnue avant vous, puissante et brillante après vous. Vous avez bâti de vos trésors un bon fondement pour l'avenir; non pas pour l'avenir d'une vie éternellement heureuse, comme le demande l'Ecriture, mais pour la vie mortelle, et pour la terre, et pour autrui. N'est-ce pas quelque chose d'extravagant, d'appliquer les derniers moments de la vie à ménager à des parents mortels de quoi vivre riches après votre mort, et de ne pas songer à vous sauver vous-même du péril d'une mauvaise mort? Comment vivront vos héritiers après votre mort? c'est leur affaire. Mais vous, comment

I. Tim. VI. 19.

(1) Trait emprunté à Salvien, bien qu'il ne soit pas cité : *Illi eas cupiunt etiam in cognatis suis mortui possidere* (pag. 245).

mourrez-vous? c'est la vôtre, à vous seul, et vous n'y voulez pas penser (1)! »

Voilà, dans ce fragment du P. La Rue, la substance de près de deux cents pages du texte de Salvien. Pas une phrase, pas une parole que nous venons de transcrire, qui n'en put être traduite à son tour par les textes latins du Traité contre l'avarice.

Une illusion en effet qui détourne la plupart des riches de la pensée du salut, même à leur lit de mort, c'est le besoin de pourvoir à l'établissement de leurs enfants ; illusion qui se couvre du masque de tendresse paternelle, et que dans le langage commun on confond avec la piété elle-même. Tous nos moralistes chrétiens l'ont combattue avec force : Bourdaloue, entre autres, dans ses sermons *sur l'aumône* et *sur le devoir des pères envers leurs enfants* (2) ; les modernes, dans les sermons *sur l'éducation*. Point de sermon sur l'importance du salut où elle ne doive être discutée. Salvien l'attaque, il la poursuit avec sa vigueur et son abondance accoutumées. Nous en avons déjà vu quelques traits ; on nous saura gré de les multiplier.

On ne peut être père sans se croire en même temps dans l'obligation d'être riche. Quoi donc! l'avarice sera-t-elle réputée l'âme, pour ainsi dire, Pag. 221.

(1) *Carême*, tom. II, pag. 418. On peut y joindre un autre passage d'un sermon *sur l'aumône*, *Carême*, t. II, p. 170, où Salvien est cité.

(2) *Carême*, tom. I, pag. 149; *Dominic.*, t. I, p. 31; La Rue, *sur l'aumône*, t. II, p. 171.

de l'affection paternelle ? Et de même que le corps ne peut avoir de mouvements qu'il ne les reçoive de l'âme, ainsi l'amour paternel sera-t-il un sentiment mort à moins d'être vivifié par la cupidité des richesses? S'il en étoit ainsi, il faudroit accuser la nature d'avoir imprimé à faux dans le cœur des pères un sentiment qui les porteroit au mal plutôt qu'au bien, et s'en prendre à la piété elle-même, dont saint
I. Tim. IV. 8. Paul a dit avec tant de raison qu'elle *est utile à tout.* Elle deviendroit, dans cette supposition, un présent funeste, également dangereux pour les enfants et pour les pères. Il ne seroit pas moins à craindre d'être aimé que d'aimer soi-même. Amour funeste aux pères qui travailleroient à acquérir pour leurs enfants des richesses injustes; amour funeste aux enfants qui seroient élevés dans le désordre de ces biens injustement acquis. Et il est trop vrai : ne voit-on pas tous les jours les enfants d'un père voluptueux recueillir avec l'héritage de ses richesses l'héritage de ses passions, et succéder à ses vices comme à son nom et à son opulence? *Pene omnes filii parentibus suis non magis in patrimonia quam in vitia succedunt, nec magis facultates paternas sumunt quam*
Pag. 222. *pravitates* (1). Héritiers des possessions de leurs pères, les enfants le deviennent de leurs injustices; ils le sont même avant leur mort. Leur cœur se

(1) Traduit par Neuville, *Avent*, p. 293.

trouve déjà corrompu avant d'être entré en jouissance de leur patrimoine ; ils ne jouissent pas encore de ce que l'on nomme faussement des biens, que leur cœur est déjà gâté par ces prétendus biens, qu'il faut plutôt appeler des maux, puisque ce sont des sources de péchés.

S'adressant aux pères de famille :

Dites-moi si dans la sainte et déjà si nombreuse assemblée des premiers fidèles, dites-moi s'il n'y avoit point de pères, par conséquent des enfants. Sans doute il y en avoit. Quel usage ceux-là faisoient-ils de leur bien? Le texte sacré nous l'apprend. Tous les biens étoient en commun. Chaque âge, chaque Act. IV. 32.
condition a ses modèles dans les membres de cette Eglise naissante. Héritiers de la même foi, suivez leurs traces. Ils vous enseignent à préférer Dieu à vos enfants. A cela on me répond : mais ils étoient parfaits, et tout le monde est-il obligé à la perfection? Pourquoi pas? Car enfin, désirant tous arriver à la vie éternelle, tous ne doivent-ils pas faire tout ce qu'il faut pour y parvenir? Et s'il n'y a que la sainteté et la perfection qui puissent amener à ce but, n'est-il pas déraisonnable et de la plus dangereuse témérité de ne pas agir conséquemment à ce que l'on désire? Croyez-moi, que le soin de vos enfants ne vous fasse pas oublier ce que vous vous devez à

vous-mêmes, à votre salut, à Dieu. Vos enfants vous touchent de près, assurément; mais après tout, il n'est personne qui tienne plus à vous, qui vous soit plus intimement uni que vous-mêmes. *Nemo vobis propinquior, nemo conjunctior quam vos ipsi.* Aimez donc vos enfants, je ne m'y oppose pas, la religion et la nature nous le commandent; elles nous en font un devoir sacré. Eh! comment ne les aimerions-nous pas, nous qui devons aimer même nos ennemis? Aimez-les plus que tout au monde, mais seulement après vous; *sed tamen secundo a vobis gradu;* mais vous en première ligne. Aimez-les, mais d'un amour qui ne préjudicie point à vos propres intérêts : *ita illos diligite, ne vos odisse videamini...* Ezech. xviii. 17. *Le fils,* dit l'Ecriture, *ne répondra point de l'iniquité de son père, ni le père de l'iniquité de son fils; et chacun,* Gal. vi. 5. ajoute l'Apôtre, *portera son fardeau.* Les biens qu'un père laisse à ses enfants ne le sauvent point de l'indigence; ou plutôt, une opulente succession transmise par un père le réduit lui-même à une éternelle indigence. Un fils trop aimé fait le crime et le malheur de son père. Hélas! tandis que des enfants regorgent de biens, un père inconsolable gémit dans les enfers (1).

(1) L'éloquent jésuite dont nous avons cité déjà plusieurs extraits a encore imité ce mouvement qu'il transporte à sa péroraison. « Le père et l'aïeul, cependant, auteurs de cette haute fortune, sont pour

Quel est donc l'amour que l'on doit à ses enfants? Celui que Dieu lui-même prescrit. Car il est hors de doute que la meilleure manière de les aimer est de les aimer comme l'ordonne celui de qui on les a reçus. Mais qu'ordonne-t-il sur ce point? Ce ne sera pas moi qui vous l'enseignerai, ce sera Dieu lui-même. Voici comme il s'en explique dans les saints livres, en s'adressant généralement à tous les pères : *Qu'ils apprennent*, dit-il, *à leurs enfants les commandements du Seigneur, afin qu'ils mettent en lui leurs espérances, qu'ils n'oublient jamais les merveilles qu'il a opérées en leur faveur, et qu'ils s'attachent à l'exécution de ses préceptes.* Ce sont là les richesses que Dieu veut que les pères procurent à leurs enfants; voilà les trésors qu'il faut leur laisser, et non point des sacs plus chargés d'injustices que remplis d'argent, et non point des palais superbes qui dominent les plus hautes tours, dont le sommet, échappant à la vue de ceux qui les regardent, va se perdre dans les nues, comme s'ils n'avoient été bâtis que pour les habitants de l'air, et non point des fonds de terre d'une étendue immense et presqu'inconnue au propriétaire, qui ne pouvant souffrir de voisin, se croiroit en quelque sorte déshonoré si quel-

Ps. LXXVII. 7.

Pag. 223.

l'éternité dans l'enfer; et la fumée de leurs tourments s'élèvera jusqu'au trône de Dieu dans tous les siècles des siècles » (La Rue, *Carême*, t. II, p. 430.)

qu'autre partageoit la terre avec lui (1). Non, ce n'est pas là ce que Dieu demande des pères. Ces devoirs se réduisent à peu de chose ; mais tout y est salutaire. Ils sont aisés à remplir ; mais ils n'ont rien que de saint. Le nombre n'est pas grand, mais ils renferment de grands avantages ; il faut peu de temps pour s'en instruire, mais l'éternité y est attachée (2). Ils sont compris dans ce peu de mots que nous venons de citer : *Pères, apprenez à vos enfants les commandements du Seigneur, afin qu'ils mettent en lui leur espérance :* c'est-à-dire formez-les à la foi et à la crainte du Seigneur, à la modestie, à la pureté des mœurs. Il n'y a rien là de terrestre, rien de vil, rien de périssable ; rien qui ne soit grand et digne de Dieu. Comme il est le Dieu des vivants et non le Dieu des morts, il exige des parents qu'ils laissent à leurs enfants des biens capables de les faire vivre éternellement, plutôt que des trésors propres à leur donner la mort éternelle... Peuvent-ils leur assurer un plus magnifique héritage?

(1) La pompe de ces descriptions est bien justifiée par l'expression du prophète : *Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis : numquid habitabitis vos soli in medio terræ?* si éloquemment commentée par le P. Bourdaloue, dans son sermon *sur les richesses*, *Carême*, tom. II, pag. 13.)

(2) *Pauca sunt quæ mandat, sed salutaria ; expedita, sed sancta ; præcepta parva, sed fructu grandia ; scripto brevia, sed beatitudine sempiterna.*

Notre saint prêtre s'élève avec non moins de force contre l'abus de ces vocations forcées, par lesquelles des pères ambitieux et cupides disposent tyranniquement de l'état, de la conscience et du salut éternel de leurs enfants. « Dans ce département de conditions, fait par des parents aveugles et prévenus de l'esprit du monde, si, de plusieurs enfants qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, c'est toujours celui-là à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés. S'il est disgracié, s'il est mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père et de la mère, dès là il faut en faire un bénéficier. O impiété (s'écrioit ce grand homme)! comme si, de n'avoir pas les qualités nécessaires pour tout le reste, c'étoit une vocation pour la maison de Dieu, et que les autels dussent être pourvus des rebuts du monde : *At vero nunc non nulli Deo magis voventur, quam quos parentum pietas minus respicit, et qui indigni censentur hæreditate, digni judicantur consecratione* (1). » Pag. 268. Dan. IV. 24.

Salvien établit le précepte de l'aumône, ses avantages et ses caractères. Pag. 232 et suiv.

Parmi ses avantages, l'un des plus précieux, c'est qu'elle remet les péchés, en méritant de Dieu la grâce de les reconnoître et de s'en repentir. Si l'on a eu le malheur de négliger ce devoir pendant sa vie, l'aumône faite à la mort est encore une ressource, bien que hasardeuse et incertaine. C'étoit là le conseil que Daniel donnoit au roi de Babylone : *Seigneur,* lui disoit-il, *rachetez vos péchés par les* Dan. IV. 24.

(1) Bourdaloue, *sur l'ambition*, *Carême*, t. I, p. 425.

œuvres de miséricorde. Que la compassion que vous aurez pour les pauvres serve à expier vos injustices : peut-être que Dieu, touché de ce que vous aurez fait pour eux aura aussi compassion de vous. Tel
Pag. 234. fut, ajoute Salvien, l'appareil que Daniel vouloit appliquer aux blessures du monarque; et c'est le remède dont le pécheur doit user à la mort. Malheur à lui, si, comme Nabuchonosor, il s'opiniâtre à le rejeter!... Le prince infidèle la dédaigné : combien il en a été puni, même avant la mort. Leçon terrible pour les cœurs orgueilleux et insensibles à la misère du pauvre! Que du moins le pécheur supplie Dieu de ne pas dédaigner son offrande quoique tardive, et lui témoigne par ses larmes le regret d'avoir différé si long-temps à lui faire hommage de ses biens.

Toutefois, on ne sauroit se dissimuler le danger auquel on s'expose à ne remplir cet important devoir qu'à la dernière extrémité; les conversions tardives sont toujours suspectes. Salvien ne manquera pas de l'observer.

Salvien développe cette parole : *Peccata eleemosynis redime.*

Pag. 235 et suiv. Je consens que vous ne donniez à Dieu que ce qu'il faut précisément pour vous rédimer. Supputez rigoureusement les péchés que vous avez commis, examinez-en l'espèce et les circonstances. Voyez ce que vous avez à payer pour vos mensonges, vos imprécations, vos parjures. Tant pour les pensées

impures, tant pour les paroles déshonnêtes ou licencieuses, tant pour les désirs criminels (1). Ajoutez, si votre conscience vous en fait le reproche, les péchés dont l'Apôtre nous fait le détail, les adultères, les fornications, les impudicités, les ivrogneries, tant d'autres crimes abominables; n'oubliez pas surtout cette cupidité insatiable, qui vous rendoit esclave de votre or, et injuste envers vos frères. Encore un coup, supputez tout cela, appréciez tout cela; et taxez-vous selon l'évaluation que vous en aurez faite, si toutefois encore il vous est possible de vous connoître bien vous-même, et de vous voir du même œil que Dieu vous voit. Prenez garde pourtant que le roi des Assyriens, à qui Daniel ouvroit cette voie de salut, étoit peut-être encore jeune, qu'il avoit peut-être bien des années à vivre; et cependant le prophète l'avertit qu'il n'avoit pas de temps à perdre, au lieu que vous, à deux doigts de votre perte, et prêt d'expirer, vous n'avez plus que quelques moments fugitifs pour racheter votre vie tout entière, et réparer le délai que vous avez mis à le faire.

Gal. v. 19. 21.

Pag. 237.

Quant aux caractères de l'aumône, faite à ces derniers moments, voici ceux qu'indique notre saint orateur. La première disposition où doit être ce pécheur est de se bien persuader qu'une des plus grandes grâces que

(1) Ce beau mouvement se trouve imité par Joli, *Dominic.*, t. III, p. 440.

Dieu ait pu faire, est de lui avoir inspiré la volonté de lui faire le sacrifice de ses biens, et que c'est pour lui un plus grand avantage de les remettre entre les mains de son Créateur, que de les avoir reçus de sa bonté; parce qu'en les recevant, il n'a rien reçu que de temporel, au lieu qu'en les lui remettant, ils deviennent en quelque sorte éternels. Observons encore les conditions qu'il y met.

Pag. 234. J'ajoute que son offrande doit être accompagnée de componction, de larmes, de regrets, et de la douleur la plus amère : autrement elle sera rejetée. Ce n'est pas la valeur du don qui la fait agréer, c'est la disposition du cœur : *Non pretio, sed affectu placent.* Dieu accepte nos biens en faveur de notre foi, et non point notre foi en considération de nos biens : *Nec pecunia fidem insinuat, sed pecuniam fides.* Notre offrande (dans tous les temps) doit être animée de l'esprit de la foi, si nous ne voulons pas en perdre le fruit; car c'est une grâce que Dieu nous fait de vouloir bien accepter ce que nous lui présentons. Nous n'avons rien qui ne soit à lui ; ainsi, dans les offrandes que nous lui faisons, nous ne lui offrons rien du nôtre. Nous aurions tort de regarder comme un présent de notre part ce qui n'est au fond qu'une pure redevance. N'oublions pas surtout que si le sacrifice de nos biens peut en quelque façon alléger le poids de nos péchés, il ne peut pas les effacer. Il intercède pour nous, mais il ne nous

absout point ; et ce seroit en nous une présomption coupable de prétendre par là nous acquitter auprès de Dieu : c'est bien assez que notre libéralité lui fasse connoître le désir que nous avons de lui payer une partie de nos dettes, et le regret d'avoir commencé si tard à nous acquitter de ce que nous lui devons (1). Pag. 235.

Il seroit trop long de mettre ce morceau de Salvien en rapport avec tous ceux de nos prédicateurs modernes qui l'ont ou imité ou développé ; il faudroit pour cela copier tous les sermons sur l'aumône.

Mais Salvien ne s'est pas contenté d'observer combien les aumônes, et en général les œuvres de religion, faites à la mort, faites aux derniers moments de la vie, sont incertaines et trop souvent stériles pour le salut. Il avoit achevé son beau commentaire des paroles : *Peccata tua eleemosynis redime*, par cette observation, puisée dans les paroles qui suivent : *Forsitan propitiabitur Deus peccatis tuis.* Ce mot *forsitan* marque bien, dit-il, qu'il y a lieu d'espérer ; mais il ne donne aucune assurance : *Spem indicat, non fiduciam pollicetur.* C'est donc bien vainement que l'on diffère de se convertir, par l'espérance que quelques actes de religion faits au moment de quitter la vie nous obtiendront la miséricorde du Seigneur. Et Pag. 238.

(1) *Itaque cum offert Deo quispiam facultates suas, non offerat quasi præsumptione donantis, sed quasi humilitate solventis ; nec absolvere se peccata sua credat, sed allevare : nec offerat cum redemptionis fiducia, sed cum placationis officio, nec quasi totum debitum reddens, sed quasi vel parvum de magno reddere cupiens, plangens id ipsum quod tarde offerat.*

voilà un autre abus également déplorable, également soumis à la censure de notre ministère; abus répandu dans toutes les classes de la société, et qui justifie l'oracle de Jésus-Christ, que le nombre des élus est bien petit : *Pauci electi.* Ce que Salvien adresse aux avares à ce sujet peut s'appliquer en général à tous les pécheurs qui renvoient leur pénitence à ce moment décisif pour leur éternité. C'est là un des sujets les plus familiers comme des plus féconds de notre prédication, et l'on sait combien de chefs-d'œuvre il a produits sur les lèvres ou sous la plume des ministres de la religion, dans tous les âges du christianisme (1). Salvien peut ici encore nous servir de modèle. Il presse avec force la nécessité de ne pas attendre si tard.

Matth. xx. 16.

Pag. 230.

Ce n'est pas cesser de pécher, que de ne cesser qu'à la mort. La volonté alors a moins de part au divorce fait avec le péché que l'impuissance de le commettre; et quand le pécheur ne quitte le crime

(1) Le ministre Saurin, développant avec éloquence les prétextes que l'on oppose à la conversion, trop souvent renvoyée à un avenir incertain, parcourt les exemples dont on se prévaut communément en faveur de ces repentirs tardifs : ce sont ceux de certains pécheurs qui, après les plus grands crimes, et aux premières démarches de la pénitence, ont trouvé les bras de la miséricorde ouverts pour les recevoir; d'où l'on tire cette conséquence, qu'à quelque degré qu'on ait porté le crime, on a lieu d'espérer le salut et le pardon. Il y répond dans une suite de discours, qui nous paroissent autant de chefs-d'œuvre. Ils commencent son premier volume. Toutefois, le jugement que nous en portons ici ne préjudicie en rien à l'opinion où nous sommes que ces mêmes discours, quoique excellents, sont encore surpassés par ceux de Bossuet et de Massillon sur le même sujet.

qu'en perdant la vie, c'est moins lui qui abandonne ses iniquités, que ses iniquités ne l'abandonnent lui-même : *Non relinquit scelera, sed relinquitur a scèleribus.* Ainsi, forcé de renoncer au vice, son cœur y reste attaché ; son péché subsiste malgré sa conversion apparente ; et il pècheroit encore s'il pouvoit : *Necdum desiit qui adhuc velit peccare, si possit.* C'est donc une bien fausse espérance que celle du pécheur qui se flatte de racheter par quelques aumônes les désordres de sa vie. En vain veut-il se persuader que sans vertu, à la faveur de ses largesses, il échappera aux rigueurs de la justice divine : comme si Dieu avoit moins d'égard à la pureté du cœur qu'à l'éclat de l'or, et qu'il dût se contenter de tirer une somme d'argent de quiconque ne pèche que dans l'espoir de se rédimer un jour, et d'acheter, pour ainsi dire, sa grâce. Il n'en est pas du souverain Juge, comme de ces magistrats prévaricateurs, qui vendent à prix d'argent l'impunité du crime... Déplorable extrémité ! Où est alors le temps de pleurer, après que l'on a perdu le temps où il falloit pleurer : quelle satisfaction possible à celui qui n'a plus le temps de satisfaire : *Quando lugebit, qui dies lugendi perdidit? Quando satisfaciet, qui tempus satisfactionis amisit?* Parlera-t-il de jeûner? mais, la mort sur les lèvres, est-il en état de jeûner, de se condamner aux laborieux exercices de la pénitence? Le temps de

Pag. 231.

Pag. 233.

l'agonie est-il un temps propre à macérer sa chair, à gémir sur la cendre et sous le cilice, pour expier les excès d'une vie passée dans la mollesse, et de venger Dieu par une austérité volontaire, de tous les crimes où l'amour des voluptés l'a tenu plongé si long-temps? Il le voudroit, comment le pourroit-il entreprendre? sur quelle partie de son corps l'exécution viendra-t-elle frapper, quand ce corps est presque tout entier déjà la proie de la mort?... En vérité, n'est-ce pas un acte de générosité toute singulière, et un sacrifice d'un grand mérite et bien capable de vous acquitter auprès de Dieu, que de penser au lit de la mort à satisfaire à sa justice? Le beau présent que vous lui faites en cette conjoncture!

Pag. 232. Et cependant abandonner le pécheur à lui-même, à son désespoir, il y auroit de la cruauté; mais aussi le flatter de l'espoir de guérir, lorsqu'il a pensé si tard à sa guérison, ce seroit témérité. Ne prendre aucun remède, c'est être perdu sans ressource : en prendre à la dernière extrémité, l'effet en est fort douteux. Que dire? que faire? je l'ignore.

Pag. 233. La seule chose bien certaine que je sache, c'est combien il est dangereux d'attendre si tard; c'est qu'il faut vivre de manière à ne pas se trouver un jour réduit à cette désolante alternative, ou de ne rien tenter par désespoir, ou de s'attacher à de fausses espérances; c'est que, même après les fautes commises, soit par la fragilité humaine, soit par

l'entraînement des passions, il falloit penser à se relever; il falloit que le repentir suivît de si près la faute, que s'il eût été possible, on ne se fût pas aperçu de votre chute. C'étoit de concevoir une sainte horreur pour son péché, de recourir aussitôt au remède, d'arracher à l'instant le dard de la plaie, de ne pas laisser au mal le temps de s'invétérer et de s'aigrir; car une fois attaqué par la gangrène, il devient incurable, il faut mourir. Pourquoi donc avoir donné au Démon le loisir de vous porter le dernier coup après vous avoir terrassé?

Tous ces traits, admirables de force et de pathétique, ont été reproduits mille fois, ils le seront toujours. Jamais ils ne cesseront d'être nouveaux.

Salvien ne manque pas de fortifier tous ses tableaux de textes et d'exemples tirés de l'Ecriture. Témoin ce riche de l'Evangile, qui étoit vêtu de pourpre et de lin.

Il avoit sans doute laissé à ses héritiers une grande fortune. Mais de quoi lui servoient dans les enfers, et ses richesses et ses libéralités? Il brûloit, ce riche infortuné, et du milieu des flammes, il demandoit pour tout rafraîchissement une goutte d'eau qu'il ne pouvoit obtenir. Où étoient cependant ses proches, ses enfants, s'il en avoit? Où étoient ses frères qu'il aima si tendrement, et dont tous les supplices des enfers n'avoient pu lui faire perdre le souvenir? Ses héritiers nageoient dans l'opulence; lui, il étoit

Pag. 279.

Luc. xvi. 24.

livré à l'indigence ; ses légataires dans la joie, dans les délices, peut-être, s'abandonnoient à tous les excès de la débauche ; lui, dénué de tout, étoit en proie à la douleur, aux tortures, à des feux dévorants... Quel secours, quel soulagement en pouvoit-il recevoir? Encore, pour comble d'infortune, s'il peut y avoir quelque surcroît de peine dans les enfers, étoit-il réduit à l'humiliation d'invoquer la pitié de Lazare, de ce même Lazare qu'il avoit autrefois accablé de ses mépris, de ce Lazare qu'il avoit vu se consumer sous ses yeux dans la souffrance. Quelle différence dans la condition de l'un et de l'autre! Ce pauvre achette la béatitude par l'excès de sa misère; ce riche, des supplices par ses richesses : *Pauper beatitudinem emit mendicitate, di-*
Pag. 288. *ves supplicium facultate.* Riches du siècle! voilà ce qui vous attend vous-mêmes : *Dives fuit ille de quo nunc loquimur, divites sunt et isti ad quos nunc loquimur. Unius sunt nominis. Caveant ne sint etiam conditionis unius.* Non, ô malheureux réprouvé! cette famille que vous avez enrichie ne pourra jamais affranchir son coupable bienfaiteur ; non, l'héritier à qui vos largesses ont donné ce fastueux patrimoine dont il jouit n'éteindra pas ces feux qui vous dévorent. Ah! s'il eût été en son pouvoir de se racheter de l'enfer aux dépens de ceux qu'il avoit enrichis de ses biens, n'eût-il pas mieux aimé les dépouiller de ses bienfaits, que de souscrire à la

continuation de ses peines? Oui, sans doute, il auroit volontiers sacrifié tous ses trésors à sa délivrance. Et s'il n'eût fallu que jeter dans ce gouffre de feu où il étoit consumé tout ce qu'il avoit amassé d'or et d'argent pendant sa vie, il n'eût pas balancé; que dis-je, il eût voulu acheter à ce prix une heure de repos, lui qui demandoit avec tant d'instances que Lazare fît tomber une seule goutte d'eau sur ses lèvres altérées. Mais, dit l'Ecriture, il n'est plus temps, après la mort, de songer à faire pénitence.

Eh! quel étoit donc le crime de cet homme? Il étoit riche. L'Évangile ne parle ici, ni d'homicide, ni d'adultère, ni d'impiété sacrilége, ni d'aucun de ces vices monstrueux qui jettent l'âme dans la mort éternelle. Il n'est pas dit à ce riche : la cause de ta réprobation, c'est le sang de ton frère que tu as versé, ni les honteux excès auxquels tu t'es abandonné. Non : il fut riche; c'est là toute son accusation; ce sont ses richesses qui ont prononcé contre lui l'arrêt de sa condamnation. Pag. 228.

Tout le discours de Massillon *sur le mauvais riche* n'est que le commentaire de ces affligeantes, mais irrécusables vérités.

Il y a donc une malédiction secrète attachée aux richesses. Oui, l'oracle est précis : *Væ divitibus*. Non pas (observe Salvien) que les richesses aient en elles-mêmes rien de pernicieux; le poison qu'elles exha- Pag. 269.

lent vient de la passion qui en produit l'abus : *Non*
Pag. 229. *ipsæ opes homini pœnæ causa sunt; sed de opibus sibi pœnas divites faciunt.* Pleurez, riches, s'écrie
Jac. v. 1. l'Apôtre saint Jacques, poussez des gémissements sur les misères dont elles s'apprêtent à vous accabler, etc.

Pag. 259. C'est (dira encore Salvien) une illusion de les appeler des biens. Nommons-les, à la bonne heure, des embarras, et non pas des secours ; des fardeaux, et non pas des soulagements : *Impedimenta hæc sunt,*
Pag. 260. *non adjumenta; onera, non subsidia.* Biens trompeurs, puisque sous ce nom ils n'enfantent que des maux éternels. Donnons pourtant quelque chose à la foiblesse de ceux qui ne croient pas pouvoir s'en
Pag. 307. passer. Jouissez-en donc, âmes chrétiennes, qui que vous soyez, mettez à profit l'opulence où ils vous mettent ; placez-les, ces biens, à grand intérêt, dans les mains des indigents; laissez à de saints pauvres les richesses que vous possédez ; faites-en part aux aveugles, aux boiteux, aux infirmes. Que les malheureux trouvent dans vos bienfaits un fond qui fournisse à leur subsistance, par là vous assurerez leur existence, et le soulagement que vous leur procurerez sera pour vous un gage assuré de la récompense des élus. Les aliments qu'ils recevront de votre libéralité se changeront pour vous en une nourriture toute divine dont vous serez à jamais rassasiées ; et le breuvage dont vous aurez étanché leur soif vous inondera

dans le ciel d'un torrent de délices où vous éteindrez l'ardeur de la vôtre. Enfin les habits dont vous aurez couvert les pauvres deviendront votre plus riche parure ; l'asile que vous leur aurez donné vous ouvrira l'entrée du bienheureux séjour de la gloire, où vous serez revêtues de lumière... Par là vous déclarerez Jésus-Christ votre héritier, oui, Jésus-Christ ; et c'est vous qui percevrez les fruits de la succession dont vous lui abandonnerez la propriété ; vous possèderez en Jésus-Christ tout ce que vous aurez quitté pour son amour (1). » Pag. 308.

Mais on a peur de devenir pauvre soi-même. On redoute l'indigence pour la vie présente ; on ne la redoute point pour la vie à venir. Eh bien! je consens à parler votre langage. Vous avez peur de la pauvreté, faites-vous des trésors pour le ciel. Il vous faut des richesses, acquérez-en qui ne vous manqueront jamais. Puisque l'appréhension des maux passagers vous cause de si vives allarmes, pourquoi donc aussi ne pas vous effrayer des maux qui ne finiront point (2)? Encore, qu'est-ce donc que la pauvreté ici-bas a de si redoutable auprès de celle qui vous attend dans l'éternité, si vous contrevenez au précepte de l'aumône?

A Dieu ne plaise toutefois, que nous voullions

(1) Commenté par Joli, *Dominic.*, tom. 1, pag. 477.

(2) *In brevibus meticulosi, longa et interminabilia vitate.*

I. Tim. VI. 8. vous jeter vous-même dans l'indigence! L'Apôtre ne nous interdit pas le vivre et le vêtir, mais il veut que l'on s'en contente. Ayez le nécessaire, pour n'être point pauvre ; mais fuyez la richesse, évitez *Ibid.* 9. le superflu, parce que, ajoute le même Apôtre, ce sont là des piéges du Démon. Dans la médiocrité, se trouve la grâce divine ; dans le superflu, les chaînes du Démon. Que la vieillesse, que l'infirmité, que Pag. 259. la foiblesse du sexe s'accordent le nécessaire, à la bonne heure; mais il ne faut pas aller au-delà ; c'est à la piété à disposer du superflu. Dès qu'on pense à conserver ses richesses ou à les accroître, la raison d'infirmités n'est plus qu'un vain prétexte. Quoi! la foiblesse du sexe ne peut-elle se soutenir que dans les soins et les embarras qui accompagnent l'administration d'un grand patrimoine? Une vierge, une veuve chrétienne ne peuvent-elles être l'honneur de leur sexe à moins de reposer sur des sacs d'or et d'argent? Ne peuvent-elles goûter le repos si nécessaire à la délicatesse de leur sexe et à la pudeur, si elles ne vivent au milieu du fracas tumultueux d'un nombreux domestique, et sans avoir continuellement les oreilles étourdies de leurs clameurs?... Le seul besoin de contenir l'agitation de ce qui nous entoure n'est-il pas une atteinte portée à notre tranquillité personnelle? Or, ce que nous disons ici du sexe s'applique également à tous; il regarde, et chaque âge, et chaque profession, et chacune des circonstances de la vie.

Cependant on nous demande si le précepte de l'aumône est aussi rigoureux pour le juste que pour le pécheur.

La discussion où va s'engager notre orateur nous offrira plus d'une pensée applicable à d'autres matières qu'à celle qui nous occupe.

Les justes, dit-on, n'ayant point de péchés à expier, rien ne les oblige à de si grandes largesses envers les pauvres. Je vous entends; c'est-à-dire que si le juste n'a point d'enfer à redouter, il n'a donc point non plus un paradis à mériter? Mais d'abord, quel est le juste qui ne soit redevable à Dieu? et par conséquent, quelqu'offrande qu'il fasse à Dieu de ses biens, c'est moins un présent qu'il lui fait, qu'une dette dont il s'acquitte. Et pour parler d'abord des bienfaits généraux, dites-moi, riches, qui que vous soyez, de qui tenez-vous la naissance, la nourriture, l'éducation? N'est-ce pas de la bonté de Dieu? Vous êtes abondamment pourvus de toutes les choses nécessaires à la vie; les commodités mêmes de la vie ne vous manquent pas; vous les avez en abondance. A qui le devez-vous? A Dieu. N'est-ce pas son amour bienfaisant qui, d'une main libérale, a fourni à tous vos besoins, au-delà du besoin même, que dis-je? au-delà de vos espérances, et, ce qui est encore plus, au-delà de vos désirs? Et ce sont là des priviléges tout particuliers. D'ailleurs, non content de vous avoir donné l'être, cet aimable maître n'a pas dé- Pag. 239.

daigné de se livrer au supplice pour votre salut. Oui, tout cendre et poussière que vous êtes, le souverain Seigneur de l'univers vous aime jusqu'à descendre du ciel pour vous sauver, jusqu'à venir sur la terre, s'y revêtir d'un corps mortel, y paroître dans une chair foible, et commencer, tout Dieu qu'il est, une vie humaine, sous la forme honteuse et dans l'état humiliant d'un malheureux enfant, enveloppé de pauvres langes, couché dans une crêche, exposé à toutes les misères de l'humanité les plus indignes de sa grandeur, s'y assujettir à toutes
Pag. 240. nos nécessités, y converser avec les hommes, y demeurer parmi les pécheurs, au milieu d'un peuple pervers, souillé de crimes, chargé d'iniquités, dont la corruption exhaloit une odeur de mort, et par là même incapable de gouter ses divines instructions. Ce n'est pas tout. Que de contradictions, que d'injures, que de malédictions, que d'insultes, que de persécutions, que de calomnies n'a-t-il pas eu à souffrir de la part de cette nation également impie et insolente! Ajoutez à cela les faux témoignages, les jugements injustes et cruels, les railleries sanglantes, les crachats, les mauvais traitements, les outrages de toute espèce; cent sortes d'indignités plus sensibles mille fois que les douleurs les plus cuisantes. Ajoutez encore les fouets, la couronne d'épines, le fiel, le vinaigre, la mort. Ciel! quel spectacle de voir le maître du monde, le Fils du Tout Puissant,

un Dieu, condamné au dernier supplice, attaché à un gibet, expirant sur une croix, en exécution de l'arrêt que d'indignes mortels ont prononcé contre lui

Je vous demande à présent, à vous, juste vrai ou prétendu, quand vous n'auriez à Dieu d'autre obligation que celle-là, pourriez-vous jamais assez la reconnoître? Quelque peine qu'endure l'homme pour la gloire de son Sauveur, peut-il assez le dédommager de ce qu'il a souffert pour lui? et quelque proportion qui se trouve dans le genre et la rigueur du supplice, peut-il y en avoir dans la qualité des personnes qui souffrent? Cette obligation, me direz-vous, est commune à tous les hommes. Mais je vous demande à mon tour si la dette de l'un diminue celle de l'autre. Le nombre des complices n'absout point le coupable : il en est de même de l'obligation dont nous parlons. Toute générale qu'elle est, il est hors de doute qu'elle devient particulière à chacun de nous : elle est commune à tous, mais elle tombe tout entière sur Pag. 24. chacun de nous, et bien plus spécialement encore sur ceux à qui il a été plus donné. En faut-il davantage pour désabuser certains justes qui s'imaginent n'être point en reste avec Dieu, parce qu'ils ne comprennent pas l'étendue de leurs obligations envers lui?

Mais des pécheurs couverts de crimes ne doivent-

ils pas encore plus? Parler ainsi, n'est-ce pas dire : Je suis innocent, parce qu'un tel est plus coupable que moi : je suis juste, parce qu'un tel est livré à l'injustice : je ne suis pas un saint du commun, parce qu'un tel est un scélérat insigne. Convient-il à une âme vraiment sainte de juger de sa vertu par les vices d'autrui, et de chercher, par le parallèle qu'elle fait d'elle-même avec les pécheurs, de quoi
Pag. 242. se donner un relief de sainteté? C'est une pitoyable consolation que celle qu'on tire de la misère des pécheurs (1). Mais je veux qu'il soit permis de faire de ces sortes de comparaisons : est-il bien sûr de les faire? Savons-nous ce qui se passera au jour du jugement, à ce jour formidable de la discussion des consciences; pour dire hardiment : Je suis moins redevable que tel ou tel, pour présumer de notre salut, et désespérer de celui des autres? — N'y a-t-il donc enfin aucune différence entre les justes et les pécheurs? Oui, certes, il y en a, et plus qu'on ne peut dire; mais comme, d'après le témoignage de
Prov. XXVIII. 14. l'Ecriture, *Heureux est celui qui vit dans une crainte continuelle;* et que d'ailleurs le sage ne se croit jamais assuré de son salut, l'homme le plus religieux peut-il se croire un assez grand fonds de sainteté, pour n'avoir rien à appréhender de la rigueur de ce redoutable jugement? peut-il se pro-

(1) *Infelicissimum enim consolationis genus est de miseriis hominum peccatorum capere solatia.*

mettre à soi-même la persévérance dans le bien? S'il ne le peut ni ne le doit, pourquoi s'exclûroit-il du devoir imposé à tous les chrétiens de racheter au prix de tous les efforts et de tous les sacrifices les fautes qu'il a pu commettre dans le cours d'une longue vie (1)?

Ce n'est pas ainsi que les vrais justes raisonnent et agissent. Sans cesse attachés à la pratique des bonnes œuvres, à la croix de Jésus-Christ, pleins d'une tendre compassion pour les pécheurs, ils se traitent eux-mêmes sans pitié, et ne se pardonnent rien, heureux de s'immoler ainsi pour la gloire du Seigneur, de se punir et de venger Dieu sur leurs personnes des moindres fautes qui leur échappent. Ainsi, les saintes cruautés qu'ils exercent sur eux-mêmes les disposent à recevoir la couronne de justice du souverain Juge. Et voyez quelle est leur charité envers les pauvres. Car dans les saints, cette vertu met toutes les autres en mouvement. Nous, au contraire, nous ressemblons, à qui? Aux vierges folles dont parle l'Évangile. (Salvien entre ingénieusement dans l'esprit de cette parabole.) Leurs lampes vinrent à s'éteindre faute d'huile, c'est-à-dire faute de bonnes œuvres. Nous croyons en être abondamment pourvus : les vierges folles le croyoient aussi ; Pag. 309. Pag. 249.

(1) Collet emploie ce raisonnement de Salvien pour recommander l'attention à se préserver même des fautes les plus légères. (*Serm. sur la communion*, tom. I, pag. 445.)

Matth. xxv. 8 autrement elles en eussent fait provision. Elles voulurent dans la suite en emprunter, elles en cherchèrent avec empressement : elles n'auroient donc pas attendu si tard, si elles ne s'étoient pas flattées mal à propos d'en avoir assez. Prenons garde d'être comme elles, dupes de notre présomption. Elles avoient embrassé une profession sainte, et se piquoient de sagesse : elles n'étoient pas persuadées de leur folie. Vous comptez que votre lampe durera allumée jusqu'à l'arrivée de l'époux : les leurs ne s'éteignirent que parce qu'elles étoient dans la même persuasion. Car il est écrit qu'elles préparèrent leurs lampes dans le dessein de les allumer ; et j'ai lieu de croire qu'elles les allumèrent en effet, puisque la crainte où elles étoient que la lumière ne vînt à leur manquer, marque assez qu'elles en
Pag. 250. avoient eu peur. Leur crainte, au reste, n'étoit que trop bien fondée ; car leurs lampes étant venues à s'éteindre, elles se trouvèrent dans les ténèbres. Apprenons de là qu'en cette matière ce qui est peu compte pour rien : *Ex quo intelligimus id quod parum est quasi nihil esse.* A quoi bon allumer une lampe qui doit s'éteindre un moment après ? que sert une lumière qui s'éclipse en naissant, et ne commence à briller que pour disparoître aussitôt ? Ce n'est donc point assez d'avoir une lampe, il faut encore qu'elle soit bien garnie, afin qu'elle puisse long-temps éclairer. Quelle abondance

d'huile ne faut-il pas pour que la vôtre brûle éternellement?

Massillon emprunte fréquemment cette comparaison, et toujours avec succès. Elle relève avec éclat un discours sur la persévérance, contre la tiédeur, etc., etc. Nous avons vu combien elle étoit familière à saint Jean Chrysostôme.

C'est à notre peu de foi que Salvien rapporte notre peu de charité; et il revient fréquemment sur cette pensée.

Oserai-je le dire? et ne suis-je pas coupable moi-même de le penser : ah! plût au ciel! mais j'aurois beau vouloir concentrer en moi-même cette affligeante révélation! Les faits ne laissent ici aucune équivoque, et l'évidence trahit mon secret. On confesse Dieu au fond de son cœur; on le renie par ses œuvres. On fait profession de le servir; et on lui refuse un peu d'argent. On ne croit ni aux promesses ni aux menaces de Jésus-Christ; car enfin c'est par les œuvres qu'il faudroit le prouver : *Non licet ut eos nos Deo fidem adhibere putemus, cum illi se rebus clament negare.* O misère de l'homme! ô perversité! on croit un homme sur sa parole, et l'on ne croit pas à la parole de Dieu!... Tout ce que l'on fonde d'espérance pour l'avenir ne va pas au-delà du cercle étroit des choses humaines... Mais Jésus-Christ en agira avec vous comme vous en agissez avec lui. Vous l'excluez du nombre de vos légataires : au jour de ses vengeances, il vous ex- Pag. 257. 304.

clura de la compagnie de ses élus. Vous ne l'appelez point à votre succession : vous n'aurez point de part à son héritage. Il vous rendra mépris pour mépris, et puisque vous lui avez préféré les pécheurs, allez, pécheurs, brûler avec eux : *Ite maledicti in*
Pag. 306. *ignem æternum.* — Eh ! pour quel crime? je ne fus point adultère, voleur, assassin. — Non. — Je fus sobre, tempérant. — Mais vous ne fûtes point charitable. *J'ai eu faim, et vous ne m'avez point donné*
Math. xxv. 41. *à manger. Ite maledicti in ignem æternum.* J'ai obéi au précepte de l'abstinence.—Tel autre qui ne s'y est pas assujetti a pu le faire sans crime, vous, vous l'avez fait sans mérite, vous jeûniez, direz-vous au Juge suprême. Vous jeûniez, non par vertu, mais par spéculation, par un sordide intérêt, dans l'unique vue de laisser à vos héritiers une succession plus opulente. Aussi voyez-les, tels que le mauvais riche de l'Evangile, vêtus de pourpre et de lin, assis à des tables somptueuses, dormant sur les monceaux d'or que mes économies leur ont ménagés, et coulant des jours tranquilles au sein des voluptés qu'ils doivent à mes abstinences. Mes privations, telle a été la source de la mollesse et de la débauche, à laquelle ils se livrent sans remords. Venez vous vanter encore à Jésus-Christ de vos prétendues bonnes œuvres, et réclamer de sa justice les béatitudes de son royaume, comme la récompense du soin que vous avez pris à procurer

à des saints de cette étrange sorte les délices où ils se plongent... Quoi donc! la crainte d'une éternité mal- Pag. 261.
heureuse ne sera pas un motif assez puissant pour vous déterminer! Voyageurs égarés sur une mer orageuse, environnés de tempêtes, menacés par des flots impétueux, au moment où la frêle barque qui nous porte s'entrouvre et va nous engloutir avec elle dans un commun naufrage, une main divine nous présente l'aumône comme une planche tutélaire pour nous sauver; et nous la repoussons dédaigneusement, et nous travaillons à assurer notre propre perte! Ames fidèles, chastes amantes de Jésus-Christ, je vous atteste ici, dites-moi : Jamais ennemi porta-t-il la cruauté si loin contre son ennemi, que ces sortes de chrétiens la portent contre eux-mêmes?... L'arrêt d'exil prononcé contre un criminel ne s'exécute que contre le corps : l'âme n'y est point soumise. Le corps fût-il dans les fers, l'âme demeure libre. Mais l'exil dont nous sommes ici menacés, c'est l'âme qu'il doit frapper... L'ennemi le plus furieux, le plus implacable ne sauroit atteindre que le corps; mais ici c'est l'âme elle-même qui est en proie à la mort, et à la mort éternelle. La haine d'un ennemi expire d'ordinaire avec sa victime; mais celle que vous vous portez à vous-mêmes vous poursuit au-delà du tombeau.

Répétons-le, le pathétique ne sauroit aller plus loin.

De semblables mouvements doivent être réservés pour une péroraison.

Je ne dois pas laisser ignorer que Salvien déclame avec la plus grande force dans ce traité, comme dans celui de la Providence, contre les vices du clergé de son temps. Il n'épargne ni les religieux ni les évêques (1). Il ne me convient, à moi, ni de le condamner, ni de le justifier. J'observerai seulement que ces sortes d'invectives, lors même qu'elles sont légitimes dans leur principe et leur objet, ne doivent être hasardées dans nos discours publics qu'avec la plus délicate circonspection : *Nolite tangere christos meos et in prophetis meis nolite malignari.* Massillon l'a fait, mais dans un synode ; Bourdaloue l'a fait, et dans plus d'une occasion ; il a cru, en présence de Louis XIV, devoir à l'autorité de son ministère, s'élever publiquement contre l'usage profane que quelques ecclésiastiques de son temps faisoient des richesses du sanctuaire; mais, outre qu'il faut, pour s'abandonner à une semblable liberté, tous les droits du génie et de la vertu, et peut-être aussi une profonde connoissance de l'auditoire, et des temps où l'on parle, remarquez avec quelle mesure ce grand prédicateur fait la leçon aux ecclésiastiques. « Je ne dis rien, dit-il dans un de ses sermons *sur l'aumône*, de ceux qui, revêtus

(1) Surtout au livre cinquième du *Traité de la Providence*, p. 115 et suiv. Il répète les mêmes invectives dans sa lettre à Salonius (p. 213). Mais on en trouve de bien plus animées à chaque page de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Chrysostôme. Cependant plusieurs théologiens d'une grande autorité l'en ont blâmé. Bellarmin : *In quibus ita exaggerat vitia christianorum et maxime clericorum sui temporis, ut nimius videri possit, nisi ex vero zelo gloriæ Dei, et salutis animarum oratio ejus proficisceretur.* (*Libr. de scriptor. eccles. ubi de Salviano.*)

des dignités de l'Eglise, *voudroient* (il ne l'affirme pas, il suppose seulement la chose possible) employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune, et à se distinguer dans le monde. Ils savent mieux que moi quels anathèmes l'Eglise à fulminés contre ce désordre. (Ce n'est pas le prédicateur qui parle de lui-même; il invoque l'Eglise et la conscience des coupables.) Ils savent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là-dessus en aucune sorte leur ambition et leur convoitise. Que si vous me demandiez à quoi leur sert donc cette multitude de bénéfices qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, et qu'ils poursuivent avec tant d'empressement, *c'est sur quoi je n'aurai garde de m'étendre*, et j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs consciences, que de faire *une censure* de leur conduite, *dont vous seriez peu édifiés*, et dont peut-être ils seroient encore moins touchés (1). » Et dans le sermon *sur les richesses* : « Ce que nous appelons par respect les biens de l'Eglise, ces biens qui, de droit naturel et de droit divin, sont des biens sacrés, depuis que la piété des fidèles les a légués à Jésus-Christ dans la personne de ses ministres, voilà à quoi ils sont prostitués! Combien de fois, ô opprobre de notre religion! combien de fois le revenu d'un bénéfice a-t-il été le prix d'une chasteté d'abord disputée, et enfin vendue à l'incontinence sacrilége d'un libertin, engagé par sa profession dans les fonctions les plus augustes du sacerdoce!... Mais laissons ces horreurs, etc (2). »

(1) *Carême*, tom. I, pag. 142, 143.

(2) *Ibid.*, tom. II, pag. 34. Le célèbre Joli, depuis évêque d'Agen, alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, n'épargnoit pas da-

Terminons tout ce traité par la péroraison même de Salvien.

Pag. 311. Peut-être que ces maximes ne plairont pas à bien des gens. Cette morale, diront-ils, paroît bien austère. Eh! pourquoi ne le paroîtroit-elle pas? la correction n'est du goût de personne. Elle n'a rien que de fâcheux pour qui la reçoit. Saint Paul, lui-même, l'a reconnu. Cette morale paroît austère. Que conclure de là? Pouvons-nous déranger la nature des choses? est-il permis de déguiser la vérité, et de lui faire violence pour l'affoiblir? Cette morale est austère. Qui en doute? Je n'en disconviens pas; mais qu'y faire? on ne monte au ciel que par l'austérité. Jésus-Christ ne nous a-t-il pas déclaré que *le chemin qui mène à la vie est étroit?* L'Apôtre ne nous assure-t-il pas que *les souffrances de la vie présente n'ont aucune proportion avec la gloire qui en doit être la récompense?* Il prétend donc que rien de ce que peut faire l'homme ne mérite d'entrer en comparaison avec cette gloire, et par conséquent que rien ne doit paroître difficile à un chrétien

Matth. VII. 14.

Rom. VIII. 18.

vantage « messieurs les bénéficiers, obligés de faire l'aumône, non-» seulement en qualités de riches, non-seulement en qualité de chré-» tiens, non-seulement en qualité de prêtres et de ministres du Seigneur, » mais comme établis pour être les dépositaires et les économes des » pauvres. Autrement, savez-vous bien comme saint Bernard vous » traite? Il vous appelle homicides et voleurs. » (*Dominic.*, tom. III, pag. 398, 399.)

pour l'acquérir, puisque, quoi qu'il lui en puisse coûter, pour obtenir une félicité éternelle, il ne sauroit trop faire ni trop donner, quand il s'agit d'entrer en possession d'un si grand bien. Ce que l'homme peut donner à Dieu sur la terre n'approche pas du souverain bien qu'il en attend dans le ciel. Mais un homme, asservi à l'esprit d'intérêt, a bien de la peine à se dessaisir de ce qu'il a; et je n'en suis pas surpris. Tout coûte à qui n'obéit qu'à regret. L'Ecriture même ne manque pas de contradicteurs. Autant elle intime de préceptes, autant trouve-t-elle d'ennemis. Dieu recommande-t-il la libéralité, l'avarice s'en offense. Ordonne-t-il l'économie, le prodigue en murmure. Les méchants ne sauroient Pag. 312. s'accommoder de la parole de Dieu, ils s'en font un sujet de scandale. Ce qu'elle prescrit sur la justice, révolte quiconque vit de rapines. Ce qu'elle dit de l'humilité, révolte les superbes : l'intempérant ne peut souffrir qu'elle prêche la sobriété. Les lois qu'elle porte sur la pudeur excitent la haine de l'impudique. Il faut donc se taire, ou s'attendre à la contradiction de la part des méchants. Un mauvais chrétien aime mieux censurer la loi que de réformer sa conduite : il porte plus volontiers sa haine contre elle que contre ses vices (1).

(1) *Mavult quilibet improbus execrari legem, quam emendare mentem : mavult precepta odisse quam vitia.* (Imité par Bossuet, *Serm.* tom. II, pag. 90.)

Or, parmi tant de contrariétés, quel parti prendront les ministres du Seigneur chargés d'annoncer la parole sainte? Se tairont-ils? Prévaricateurs de leur ministère, ils déplaîront à Dieu. Parleront-ils? ils se rendront odieux aux hommes. Que faire donc? Imiter les Apôtres, et répondre aux censeurs de l'Evangile
Act. v. 29. ce qu'ils répondirent aux Juifs : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* J'ai pourtant un conseil à donner à ceux qui se plaignent que le joug du Seigneur est trop pesant; et s'ils daignent m'écouter, ce joug qui leur pèse si fort, bien loin de leur être à charge, n'aura pour eux que de la douceur. On ne hait point la loi de Dieu sans avoir en soi le principe de la haine qu'on lui porte : *Cuncti qui oderunt mandatum sacrum, causam odii in se habent.* La source du dégoût que ressent le pécheur est dans la corruption de son cœur, et non point dans la loi de Dieu; car la loi de Dieu est bonne, ce sont ses mœurs qui sont mauvaises (1). Qu'il change de conduite, il changera d'affection; et dès que sa conduite sera régulière, la loi de Dieu n'aura plus pour lui rien de choquant; et du moment où il deviendra homme de bien, il ne pourra s'empêcher de l'aimer, parce que dès-lors il trouvera dans la pureté de ses mœurs une aimable conformité avec la sainteté de la loi (2).

(1) Joli, *Dominic.*, tom. 1, pag. 277.

(2) *Quando quis bonus esse cœperit, non potest non diligere legem*

L'ouvrage de Salvien est une vaste forêt dont il a fallu faire un jardin, c'est-à-dire qu'il a fallu y créer une méthode, pallier ses éternelles répétitions, faire ressortir les beautés de détail en les choisissant, en les détachant de tout ce qui leur devient étranger, et soumettant à une série fixe les raisonnements et les tableaux qui s'y trouvent entassés avec quelque confusion.

III. *Lettres de Salvien.*

Il nous reste à parler de ses lettres. Elles ne nous fourniront pas un long article. La plus mémorable est celle qu'il adressa à son beau-père, pour le fléchir en faveur de sa femme et de sa fille. Car Salvien avoit été marié; mais il avoit bientôt pris la résolution de vivre avec sa femme dans la continence.

Lorsque j'ai été engagée dans le mariage (fait-il Pag. 200.
dire à sa femme), n'est-ce pas vous qui m'avez donné un époux de votre choix? Je me souviens des avis que vous me donnâtes alors : ils sont encore gravés profondément dans mon cœur. Vous m'ordonnâtes par-dessus toutes choses d'obéir à mon mari : il m'a invité à passer mes jours dans la solitude et la chasteté du célibat. Pardonnez-moi cette faute, si c'en est une. J'ai cru qu'il me seroit honteux de rejeter une proposition si louable et si sainte... Les pères à qui leurs enfants auroient donné un Pag. 201.

Dei; quia hoc intra se habet lex Dei sancta, quod sancti homines in moribus.

juste sujet de s'irriter contre eux peuvent-ils souhaiter rien de plus heureux que de voir leur colère désarmée par la soumission des coupables?

Je ne rencontre que deux seules citations importantes qui en aient été faites par les modernes. Dans un sermon *sur le bon usage des maladies*, le P. de La Rue s'exprime ainsi : « C'est dans ce triste état de l'abattement » du corps que l'âme retrouve sa force, et reprend sur » le rebelle une pleine autorité : *Vires corporis, affectis » artubus, in virtutes transferuntur animarum*, dit Sal- » vien. Voilà le dessein de Dieu. » Salvien ajoute :

Pag. 20.

Vous n'ignorez pas que la vigueur du corps affoiblit souvent celle de l'âme. Leurs mouvements sont si opposés les uns aux autres, que nous ne faisons pas ce que nous voulons. Il faut l'affoiblir pour arriver au point que nous nous proposons. L'esprit en effet tire sa force de l'infirmité de la chair : *Affectis artubus*, etc., en sorte que c'est pour l'homme une espèce de santé que d'être quelquefois malade : *Ut mihi genus quoddam sanitatis esse videatur, hominem interdum non esse sanum.* Alors cessent les combats de la chair avec l'esprit. Plus de ces funestes impressions des flammes impures qui troublent les sens. Réjouissez-vous donc, servante de Jésus-Christ (1).

(1) Un de nos prédicateurs l'a ainsi analysée : » C'est dans cette pensée que Salvien se réjouissoit autrefois de l'infirmité de sa sœur,

Cette pensée est empruntée de la cinquième lettre du saint prêtre, adressée à la vierge Cattura.

Quelque soin qu'ait pris l'Apôtre de nous enseigner ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières, notre ignorance en ce point est toujours la même. Nous ne savons pas même ce qu'il nous convient de désirer, et de quoi nous devons nous réjouir. Pag. 205.

Il écrivoit à saint Eucher de Lyon.

J'ai lu les livres que vous m'avez envoyés ; ils sont fort courts, mais ils contiennent un grand fonds de doctrine. On peut les lire en peu de temps, mais rien n'y manque pour la solidité des instructions ; en un mot, ils sont dignes de votre esprit et de

parce qu'il espéroit que l'indisposition extérieure de la personne rendroit son intérieur plus vigoureux, et que, se faisant un admirable changement en elle, les forces que devroit avoir son corps se retireroient toutes dans son esprit. » (Fromentières, *Panégyr. de S. François de Sales*, tom. I, pag. 119.)

Bossuet fait une application ingénieuse à la sainte Vierge de ces paroles de Salvien : *Affectus ipse pro te orat, natura ipsa tibi postulat... Cito adnuunt qui suo ipsi amore superantur.* « L'amour du fils parle pour les » vœux de la mère ; la nature elle-même le sollicite en sa faveur. On » cède facilement aux prières, quand on est déjà gagné par son amour » même. Donc, quelle confiance ne devons-nous pas à la mère de » Dieu ! quelle autre peut parler pour nous plus utilement que cette » divine mère ? C'est à elle qu'il appartient de parler au cœur de son » fils, où elle trouve une si fidèle correspondance. » (*Serm. pour la fête de la Conception*, tom. II, pag. 222.)

votre piété. Je ne suis pas surpris que le désir de contribuer à l'éducation de vos enfants vous ait porté à composer un ouvrage si utile et si beau (1). Jusqu'ici vous avez travaillé à les rendre de dignes temples de Dieu ; l'ouvrage que vous venez de faire pour leur instruction est propre à finir l'édifice spirituel que vous avez commencé en eux. Vous avez voulu perfectionner un bon naturel par une discipline et une conduite simple, et joindre les instructions évangéliques aux leçons de la philosophie morale. Il ne reste plus qu'à demander à Dieu, par la grâce duquel ces deux jeunes seigneurs sont si dignes d'admiration, qu'il grave dans leur cœur tout ce qui est dans ces traités, et que ce qu'ils contiennent en spéculation brille dans toutes leurs démarches, puisque déjà la divine Providence les a destinés au gouvernement de l'Eglise. Je prie Dieu de faire par sa miséricorde que leur bonne éducation et leur science soient utiles à l'Eglise, et vous comblent de bénédictions. Fasse le ciel que leurs progrès dans la science des saints fassent honneur à leur père selon la nature, et aux enfants qu'ils engendreront à l'Eglise en Jésus-Christ! Daigne le Seigneur m'accorder comme une grâce signalée que ceux qui ont été autrefois mes disciples soient maintenant nos intercesseurs auprès de lui! Je vous

(1) Voyez plus haut, article *saint Eucher*, pag. 38.

souhaite une parfaite santé, et je vous salue comme mon maître et ma plus douce consolation (1).

VII. Vincent de Lérins.

Vers 434.

La solitude de Lérins, déjà célèbre par les noms de son fondateur et de ses premiers habitants (2), l'est devenue encore davantage par l'éclat que lui a donné l'important ouvrage dont nous allons rendre compte. Il fut composé trois ans après le grand concile d'É-

(1) Traduction du P. Bonnet, de l'Oratoire. Les ouvrages dont il est ici question sont le traité *des Formules*, ou *Principes de l'intelligence spirituelle ; Instructions*, ou *Eclaircissement sur les questions les plus difficiles*, concernant l'ancien et le nouveau Testament. Les deux fils du saint évêque, à qui ils sont adressés, Verani et Salonius, furent évêques du vivant de leur père.

Dans la dernière, Salvien se plaint avec chaleur d'un usage introduit de son temps chez les ecclésiastiques, même chez les évêques, de tester en faveur d'étrangers, au préjudice des pauvres et des propres parents. Pag. 213.

(2) Ile dans la Méditerranée. Saint Honorat s'y étant retiré avant son épiscopat, y bâtit un monastère qui devint bientôt fameux par les vertus de son pieux fondateur et de ses premiers habitants. « Il est certain, dit l'auteur de l'*Histoire littéraire de Lyon*, que cette retraite, qui fit grand éclat dans le monde, fut faite long-temps avant l'an 426. (Le P. Colonia, tom. 1, 2e part., pag. 223.) C'étoit là que saint Honorat, saint Maxime, saint Eucher, Salvien s'étoient formés à la plus haute perfection. Cette petite île étoit, dans le cinquième siècle, la retraite où se formoient les saints, le séminaire d'où sortoient les plus grands évêques des Gaules, et l'académie où s'élevoient les savants. »

phèse, c'est-à-dire en 454, sous le titre de *Mémoire*, ou Avertissement, *Commonitorium*. Le pieux et modeste auteur, qui ambitionnoit moins la gloire humaine que l'honneur d'être utile à l'Eglise, le publia sous le nom de *Peregrinus* ou Pélerin, étranger dans le lieu où il se trouve. Les contemporains n'y furent pas trompés. Saint Eucher de Lyon, qui le confond avec Salvien dans un même éloge, les présente tous deux comme modèles de sainteté et d'éloquence (1).

L'histoire de sa vie se réduit à ce petit nombre de faits, sur lesquels, toutefois, nous n'avons que de simples conjectures. Il étoit François de nation. Après avoir passé quelque temps dans l'agitation du monde, poussé par le Saint-Esprit, il se retira comme il le dit de soi-même, au port de la religion, port heureux et sûr pour tout le monde, où, s'étant mis à couvert contre les orages de l'orgueil et de la vanité du siècle, il résolut de se consacrer uniquement à Dieu. On croit qu'il mourut sous l'empire de Théodose et de Valentinien, vers l'an 450 (2).

Tous les siècles chrétiens ont donné les plus justes éloges à son ouvrage si connu sous le nom de *Commonitorium*, ou Avertissement contre les hérésies (3).

(1) *Sanctissimis viris Salviano atque Vincentio eloquentia pariter scientiaque præeminentibus.* (*Epist. ad Salon.*)

(2) *Notæ Steph. Baluzii ad commonitor. Vincent. Lirin.*, pag. 439.

(3) Voyez D. Ceillier, Dupin, Cave, Bellarmin, Tillemont, les auteurs de *La France littéraire*, etc., à son article. L'Avertissement de

Son auteur l'avoit partagé en deux livres, dont le second traitoit particulièrement du concile d'Éphèse (1). Le premier seul nous est parvenu en entier.

Vincent y combat particulièrement Photin, Apollinaire et Nestorius. Photin refusoit d'admettre la plénitude de la Sainte-Trinité et ne reconnoissoit dans Jésus-Christ que l'humanité du Verbe. Apollinaire prétendoit que le Verbe ne s'étoit point uni à une âme humaine, et, par une conséquence qu'il ne désavouoit pas, anéantissoit la divinité du Sauveur. Nestorius nioit que Jésus-Christ fût Dieu par nature, que Marie fût mère de Dieu. Vincent oppose à ces systèmes impies des principes applicables à toutes les profanes nouveautés, des règles infaillibles pour fixer la croyance des fidèles à travers les artifices de l'erreur et du mensonge.

Le premier Avertissement surtout est regardé avec justice comme l'un des plus beaux trophées érigés à la vérité catholique. Aussi fortement pensé que le livre des Prescriptions de Tertullien, il est écrit

Vincent de Lérins a été traduit dans toutes les langues de l'Europe, et plusieurs fois en français. Nous avons profité quelquefois de celle du sieur Frontignières (1 vol. in-12. Paris, 1686), dédiée à M. de Harlay, archevêque de Paris. Nous suivons l'édition de Baluze (1 vol. in-8°. Paris, 1684.)

(1) Cette partie lui fut volée, dit Gennade : *A quibusdam furatam prodidit.* (*De Vir. illustrib.*, cap. LXIV.) On peut y suppléer par son histoire, dans Tillemont, *Mém.*, tom. XII, pag. 473.

avec plus d'agrément, et réunit avec une supériorité rare deux qualités qui semblent s'exclure, l'abondance et la précision. Il intéresse, non pas seulement comme ouvrage théologique, mais comme monument d'éloquence.

Edit. Baluz., Pag. 315. *Interrogez vos pères*, nous dit l'Ecriture, *et ils*
Deut. XXXII. 7. *vous répondront; vos ancêtres, et ils vous instruiront.*
Pag. 316. Attaquée dans toutes les parties de son enseignement par les artifices de l'hérésie, la religion implore le zèle de ses enfants. Bien que je sois le dernier des serviteurs de Dieu, j'ai cru pouvoir me mêler à ses défenseurs, en écrivant ce que j'ai appris de nos ancêtres, et l'exposant avec la simplicité qui fait le plus bel ornement de la vérité.

Il m'est souvent arrivé de consulter des personnes recommandables par leur science et leur piété pour en apprendre les règles certaines qui aident à distin-
Pag. 317. guer la vérité solide de la foi catholique, des erreurs que l'hérésie s'efforçoit d'établir; j'en ai toujours reçu cette réponse, que non-seulement moi, mais quiconque voudroit demêler les artifices des hérétiques, éviter leurs pièges et se maintenir dans la sainte et invariable pureté de la foi, devoit, après avoir imploré le secours du Ciel, observer deux choses dont le succès est infaillible; premièrement, juger des sentiments par l'autorité de la loi de Dieu; secondement, suivre avec docilité la tradition de l'Eglise.

L'on m'arrêtera par cette question : l'Ecriture-Sainte ne suffit-elle pas, sans obliger de recourir à l'autorité de l'Eglise? A quoi je réponds que la sublimité de l'Ecriture fait que diverses personnes l'interprètent diversement. Tous ne l'expliquent point par les mêmes sens; autant de lecteurs, autant d'esprits différents et d'opinions diverses. N'est-ce point dans l'Ecriture que les hérétiques qui se sont succédé jusqu'à nous ont prétendu puiser les preuves de leurs dogmes impies? Cette variété, qui ne peut se fixer, prouve évidemment combien il est nécessaire que les paroles des prophètes et des Apôtres soient expliquées par la règle sûre du sens que leur donne l'Eglise catholique. Il n'est pas moins important de s'attacher avec le plus grand soin à reconnoître et à suivre ce qui a été cru en tous lieux, en tout temps, et par tous les fidèles : *Magnopere curandum est, ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est.*

A parler précisément, cela seul est catholique, qui est généralement reçu. Ainsi, pour être catholique, il faut n'admettre que ce qui a pour soi l'ancienneté, l'universalité et le consentement unanime. Nous serons dans l'universalité, si nous ne regardons comme foi véritable que celle que l'Eglise approuve dans toutes les parties de l'univers. Nous serons de vrais sectateurs de l'ancienneté de la foi, si nous ne nous écartons point des sentiments des

Pag. 318.

anciens évêques, qui ont été les maîtres du peuple fidèle.

Mais que doit faire un chrétien, lorsqu'une foible partie de l'Eglise se sépare de la communion du reste des fidèles? Ce qu'il doit faire? Préférer le corps entier à un membre isolé. Que s'il arrive qu'une nouvelle erreur s'efforce d'infecter toute l'Eglise, il doit s'attacher à l'antiquité, parce que les anciens dogmes n'ont pu être corrompus par la nouveauté. Que si enfin on se trouve dans une conjoncture plus embarrassée, où le vrai soit plus difficile à démêler du faux, alors il faut consulter les Docteurs approuvés qui ont vécu en divers lieux et en divers temps dans la communion de l'Eglise, et tenir pour certain ce que tous ont enseigné clairement, unanimement et sans varier.

Telle a été la conduite de l'Eglise du temps des
Pag. 319. Donatistes et des Ariens. Du temps de Donat, de qui les Donatistes ont pris leur nom, la plus grande partie de l'Afrique se précipita avec fureur dans son hérésie, elle préféra la témérité sacrilége d'un seul homme à la sainte conduite de l'Eglise universelle. Alors, de tant de peuples répandus par toute l'Afrique, ceux-là seuls qui détestèrent cette erreur furent reçus à la communion des autres Eglises, et par là se sont trouvés en sûreté dans le sanctuaire de la foi. Ils ont ainsi laissé à la postérité un bel exemple qui nous apprend à ne pas abandonner l'u-

niversalité, où nous sommes assurés de nous sauver, pour suivre un schisme particulier, où l'on ne peut manquer de se perdre? Plus furieux encore, l'Arianisme se répandit et infecta toute la terre. La chute d'un grand nombre d'évêques de l'Eglise latine, que la violence ou les artifices avoient fait sortir du bon chemin, étoit comme un nuage répandu sur la face de l'Eglise. On avoit bien de la peine à remarquer dans cette confusion quelle étoit la route certaine et sûre de la foi. Il n'y eut de préservés de la contagion que ceux qui, par amour sincère pour Jésus-Christ, préférèrent la foi ancienne à une nouvelle et damnable hérésie. Le danger où l'Eglise se trouva dans cette conjoncture est une preuve bien manifeste des maux que peut causer la naissance d'une nouvelle hérésie. Car alors, non-seulement les esprits communs, mais encore les plus élevés furent séduits. Ce ne furent pas quelques maisons, quelques familles, quelques provinces ou quelques nations qui furent ébranlées; l'empire tout entier chancela. Pag. 320. L'erreur d'Arius, semblable à une furie qui s'empare des cœurs, agita d'abord l'empereur, puis toute sa cour. De là, portant partout le trouble et la confusion, elle n'épargna ni le sacré ni le profane. Que vit-on alors? Les femmes, les veuves et les vierges furent la proie de l'impudicité, les monastères furent détruits, les clercs et les diacres persécutés, les prêtres envoyés en exil, les prisons et les mines furent

remplies de saints confesseurs ; un grand nombre chassés des villes, et obligés d'errer dans les déserts, périrent par la faim, le froid, la nudité ou par la dent des animaux féroces. Quelle fut la cause de tant de calamités ? L'ardeur insensée de faire triompher, par une superstition sacrilége du dogme saint de la vérité, de renverser par une nouveauté criminelle, l'ancienne règle si bien fondée de la foi. L'esprit de nouveauté, impatient et incapable de se donner des bornes, viole les constitutions des anciens Pères, déchire leurs décrets, combat leurs sages décisions, et secoue le joug des saintes règles émanées du ciel.

Vincent confirme ces principes par le témoignage de saint Ambroise, dont il rapporte les plaintes énergiques qu'il adressa à l'empereur Gratien, et qu'il terminoit par ce mot : Comment renoncerions-nous à la foi de ceux que nous honorons en publiant leur victoire ? Sur quoi Vincent de Lérins :

Pag. 321. Nous la publions en effet cette victoire, vénérable Ambroise, nous la proclamons, et en la louant, nous l'admirons. Car, qui seroit assez insensé pour ne pas tâcher de suivre ceux dont on ne peut égaler la vertu, ceux, dis-je, que ni les menaces, ni les caresses, ni l'amour de la vie, ni la crainte de la mort, ni la faveur des princes, ni la violence des bourreaux, ni l'autorité souveraine de l'empire et

de l'empereur, ni les hommes et les Démons n'ont pu détourner un seul moment de la foi de nos ancêtres ?

Faits pour servir de modèle à tous les âges, ces grands hommes ne faisoient eux-mêmes que suivre l'exemple de ceux qui les avoient précédés. Car tel est l'usage constant de notre Eglise : que plus on étoit attaché aux principes de la religion, plus on s'est empressé de s'opposer aux innovations (1). Je pourrois en accumuler les témoignages : je me contenterai d'un seul que je tirerai du saint-siége apostolique, afin que tout le monde puisse voir clairement avec combien de force et de persévérance ceux qui ont succédé aux Apôtres ont toujours défendu l'intégrité de la foi qu'ils avoient reçue. Pag. 322.

Agrippin, évêque de Carthage, fut le premier qui soutint qu'il falloit rebaptiser les hérétiques ; et cela, contre les divins canons, la règle de l'Eglise universelle, le sentiment de tous les évêques, la coutume et l'institution de nos pères.

Cette opinion téméraire, qui donna lieu à la sacrilége profanation du premier de nos mystères, partagea les esprits. Elle excita un trouble général. Les évêques la repoussèrent de toutes leurs forces ; Pag. 322.

(1) *Si quidem mos iste semper in Ecclesia viguit, ut quo quisque foret religiosior, eo promptius novellis adinventionibus contrairet.*

et le pape Etienne, de sainte mémoire, l'évêque du siége apostolique (1), fit éclater sa résistance parmi celle de ses autres collégues, se croyant obligé de surpasser tous les autres évêques, autant par la vigueur de son zèle, qu'il l'emportoit sur eux par l'autorité du siége où il étoit placé (2). Il écrivit en Afrique qu'il ne falloit rien introduire de nouveau, mais s'en tenir à la tradition reçue des anciens : *Nihil novandum est nisi quod traditum est.* Ce grand homme, dont la prudence égaloit la sainteté, savoit bien que la piété ne permettoit, sous aucun prétexte, de recevoir d'autre doctrine que celle qui nous a été transmise, et que nous devons rendre avec la même fidélité que nous l'avons reçue : persuadé qu'il étoit qu'il ne falloit pas mener la religion partout où nous voulons, mais la suivre partout où elle nous mène. Aussi, quelle fut l'issue de cet événement? celle qui ne manque guères d'arriver : la foi ancienne fut maintenue, et la nouveauté fut rejetée avec mépris. Et pourtant cette nouveauté ne manquoit

(1) Apostolicæ sedis antistes, c'est-à-dire de l'Eglise romaine, que les Apôtres saint Pierre et saint Paul ont consacrée par leur sang, le mot siége apostolique étant communément identique à celui de siége romain. Sur quoi Baluze blâme, avec raison, une explication singulière donnée à ce mot par Pasquier, dans ses *Recherches sur la France.* (*Notæ ad Vincent. Lirin.*, pag. 443.)

(2) *Dignum, ut opinor, existimans si reliquos omnes tantum fidei devotione vinceret, quantum loci auctoritate superabat.*

point de défenseurs ; elle étoit soutenue avec force, avec éloquence, et le nombre de ses sectateurs la rendoit formidable. Elle s'appuyoit de noms respectables et d'une foule de passages de l'Ecriture mal interprétés. Un concile, parlons plus vrai, un conciliabule d'Afrique la voulut accréditer. Le triomphe de l'erreur paroissoit assuré ; mais la nouveauté profane n'en fut pas moins contrainte de céder à la vénérable antiquité....

Ce ne sont pas seulement les ordonnances de la discipline ecclésiastique qui condamnent toute innovation. Qui ne sait avec combien de force, de sévérité et de véhémence, le grand Apôtre s'élève contre ceux qui avoient abandonné la grâce à laquelle Jésus-Christ les avoit appelés, pour passer à un autre Evangile? « Ce seroit nous-mêmes, écrivoit-il » aux Galates, ce seroit un Ange du ciel qui vien- » droit vous apporter un autre Evangile que celui que » nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Que veut-il dire par ces mots : *Quand nous-mêmes?* Pourquoi parler en nombre collectif, et ne pas se borner à dire : *Quand ce seroit moi?* C'est comme s'il disoit : Quand même Pierre, André et Jean, quand toute l'assemblée des Apôtres vous annonceroit un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! Cette censure est d'autant plus effrayante qu'elle est générale, puisque nous voyons que pour nous affermir inébranlable-

Pag. 325.

Gal. 1. 6. Pag. 326.

Pag. 326.

ment dans la foi, il n'a pas voulu qu'il fût permis, ni à lui ni aux autres Apôtres, de rien changer à ce qui regarde la foi. Et comme si ce n'étoit rien encore, il ajoute : *Fût-ce un Ange du ciel qui viendroit*, etc., de sorte qu'il ne se contente pas d'épargner ni soi-même ni les autres Apôtres ; mais, pour nous obliger plus étroitement à garder la foi, il lance les traits terribles de son anathême contre
Pag. 327. les Anges mêmes ; non pas que ces Esprits saints et bienheureux puissent maintenant pécher ; mais il vouloit dire : Bien qu'il arrivât ce qui ne peut arriver, quiconque osera attenter sur l'intégrité de la foi, qu'il soit anathême ! qu'il soit en exécration ! Il ne se contente pas de le dire une fois, il le répète : *Je vous le dis encore.* Il ne dit pas : Si quelqu'un vous annonce une autre doctrine que celle que vous avez apprise, qu'il soit béni, qu'il soit applaudi et bien accueilli parmi vous. Non, mais *qu'il soit anathême !* c'est-à-dire qu'il soit séparé, retranché, exclu de l'Eglise, de peur qu'une seule brebis corrompue ne vienne à se mêler au troupeau de Jésus-Christ, et ne l'infecte en s'y mêlant.

Ce qu'il dit aux Galates, il le dit à toute l'Eglise, il le dit pour tous les siècles. Il n'a donc point été, il ne sera jamais permis de rien apprendre aux chrétiens que ce qu'ils ont appris au commencement. On ne s'est point encore dispensé, et on ne se dispensera jamais de prononcer anathême

contre ceux qui entreprendront de prêcher une nouvelle doctrine. Ce dépositaire des secrets du Ciel, ce maître des gentils, ce prédicateur de l'univers, saint Paul, fera retentir éternellement cet oracle : Si quelqu'un annonce quelques dogmes nouveaux, qu'il soit anathême : *Annunciare ergo aliquid christianis catholicis, præter id quod acceperunt, nunquam licet, nunquam licuit, nunquam licebit.* Pag. 328.

Comment donc, me demandera-t-on, arrive-t-il que Dieu permette quelquefois que des hommes d'une grande autorité dans son Eglise annoncent des dogmes nouveaux? Cette demande est juste, et mérite qu'on y satisfasse. Je vais donc y répondre, et même avec quelqu'étendue, en me servant, non de mes propres lumières, mais de l'autorité de la loi divine. Ecoutons d'abord Moïse, et il nous apprendra ce que nous devons penser de ces prophètes de mensonge que l'Apôtre nous dénonce : *S'il s'élève*, dit-il, *au milieu de vous un prophète qui dise avoir eu quelque vision :* il veut dire un docteur établi en dignité dans l'Eglise, à qui ses disciples ou ses auditeurs défèrent tellement, qu'ils attribuent sa doctrine à une révélation divine; et par là le saint législateur nous donne l'idée d'un grand homme, dont les connoissances sont étendues, puisque ses sectateurs le croient instruit, non-seulement des choses qui peuvent être proportionnées à l'intelligence humaine, mais encore de Deut. XIII. 1.

celles qui leur sont infiniment supérieures. Que s'ensuit-il? Ces maîtres nouveaux persuadent les
Ibid. 2. peuples ; ils leur disent : *Allons , suivons des dieux étrangers ;* et l'on suit en aveugle. Comment Moïse ordonne-t-il que nous traitions avec ce docteur, tout grand , tout admirable que je viens de le dé-
Ibid. 3. crire? *Vous n'écouterez point*, ajoute-t-il, *les paroles de ce prophète , de ce rêveur.* Eh! pourquoi donc , je vous prie, Dieu n'empêche-t-il pas que l'on prêche ce qu'il nous défend d'écouter? Le saint législateur répond : « C'est que le Seigneur votre Dieu » veut éprouver votre foi, afin que vous lui fassiez » connoître si vous l'aimez de tout votre cœur, ou si
Pag. 330. » vous ne l'aimez pas. » Voilà le secret de la Providence divine ; elle veut éprouver notre foi. Et certes , il faut l'avouer , c'est là une tentation des plus délicates. Que tel homme à qui l'on donne la réputation d'un prophète, de disciple des prophètes, de docteur, de défenseur de la vérité, pour qui vous êtes pénétré d'estime, de vénération même, vienne à répandre clandestinement de pernicieuses erreurs dont vous ne pouvez guères découvrir aussitôt le venin, parce que vous vous laissez conduire par l'autorité de sa discipline, et que vous ne croyez même pas facile de la condamner avec éclat, engagé comme vous l'êtes par une affection secrète qui vous retient à son école. Produisons un exemple des plus mémorables. Quand l'impie Nestorius vint à répan-

dre sa doctrine empoisonnée, quelle apparence y Pag 331.
avoit-il qu'un évêque, qu'un homme honoré de l'estime du sacerdoce et de la confiance des peuples, qui s'étoit signalé par plus d'une victoire remportée sur les Juifs et sur les gentils, eût des sentiments aussi criminels que ceux des Juifs et des gentils? C'est qu'il ne combattoit les autres erreurs que pour mieux insinuer la sienne. Et c'est en cela même que nous voyons un effet sensible de ces paroles de Moïse : *Le Seigneur votre Dieu vous tente afin d'éprouver si vous l'aimez ou non.* Mais pourquoi parler de Nestorius, qui avoit, après tout, plus de réputation que de mérite?

Réfutation des erreurs de Nestorius, de Photin et Pag. 332.
d'Apollinaire.

De plus dangereuses séductions menacèrent la foi Pag. 342.
des fidèles au temps d'Origène et de Tertullien. Le premier eut tant de qualités brillantes et extraordinaires, qu'il étoit bien difficile de ne pas se ranger d'abord de son côté et se prévenir en faveur de sa doctrine. Que faut-il pour persuader? Une conduite irréprochable? Origène avoit de la prudence ; il étoit chaste, patient modéré. L'illustration qui s'attache au nom et à la science? Il étoit né d'un père qui avoit eu l'honneur de répandre son sang pour le nom de Jésus-Christ (S. Léonidas). Lui-même avoit perdu tout son bien pour la même cause. Du côté

des talents de l'esprit; il n'avoit point d'égal pour l'élévation, l'étendue, la force du génie : sa prodigieuse érudition embrassoit le champ tout entier des connoissances humaines, et tout ce qu'il est possible à l'homme d'avoir de la science divine. Non content de bien posséder le grec, sa langue naturelle, il voulut encore apprendre l'hébreu. Son éloquence étoit vive, facile, pénétrante, pleine d'onction; vous eussiez dit des rayons de miel qui couloient de sa bouche. Dans ses ouvrages, la vigueur de sa dialectique entraîne. Son style persuasif triomphe de toutes les résistances, et il n'est ni difficultés, ni obscurités qui ne disparoissent devant lui. Et ne croyez pas
Pag. 343. que ce soit un déclamateur qui ne se soutienne que par les tours d'une imagination éblouissante. Vous ne rencontrez nulle part une connoissance plus profonde des saintes Ecritures, dont les textes se rencontrent sous sa plume à chaque instant. Personne n'a plus fait de livres; le nombre en est si considérable, qu'il me paroît difficile, non pas seulement de les lire tous, cela demanderoit la vie d'un homme, mais simplement d'en retenir les titres. Pour lui donner tout le temps d'en composer, la Providence lui avoit ménagé une longue vie. Heureux de ce côté, là, plus heureux encore par la qualité et le concours de ses disciples. De son école est sortie une multitude presque incalculable de docteurs, d'évêques et de prêtres, de confesseurs et de martyrs. Il ne

faut pas s'étonner en conséquence que sa réputation se soit étendue si loin. On l'admiroit, on le louoit, on l'aimoit. Pour peu qu'on eût de zèle pour la religion, on venoit des extrémités du monde se ranger au nombre de ses auditeurs. Dans l'opinion des fidèles, c'étoit un nouveau prophète. Les philosophes le respectoient comme le plus grand homme qui eût paru. Cette admiration étoit passée des personnes ordinaires aux grands et aux empereurs. On sait que la mère de l'empereur Alexandre le fit venir à sa cour. Cette princesse, qui aimoit la vérité, et qui avoit un goût louable pour la vraie sagesse, voulut entendre un homme si illustre par sa science chrétienne. Le témoignage qui est rendu à ce grand homme par les chrétiens ne sauroit être suspect, puisqu'il est confirmé par celui des païens. Porphyre, ce philosophe si fameux par son impiété, avoue que, frappé de tout ce qu'il en entendoit dire, il fit dans sa jeunesse le voyage d'Alexandrie pour le voir, qu'il le vit en effet lorsqu'il étoit déjà dans un âge très avancé, et qu'Origène lui parut tout ce que la renommée en publioit, le plus savant des hommes. Je ne finirois point, si j'entreprenois de faire un simple exposé de ce qu'il y a de plus remarquable dans ce grand homme. Ce que j'observerai seulement, c'est que ces mêmes qualités qui le rendoient si précieux à la religion, en devinrent l'écueil le plus dangereux. Car, com-

ment se détacher d'un maître dont le génie, la science et l'éloquence étoient des attraits si engageants? N'étoit-on pas tenté de dire : J'aime mieux errer avec Origène que de trouver la vérité sous d'autres maîtres? L'événement ne l'a que trop prouvé. Cet Origène tant vanté abusa des dons de Dieu; il compta trop sur ses lumières; il se confia trop sur son propre esprit. De là le mépris pour l'ancienne simplicité de la foi; une présomptueuse opinion de son savoir, le dédain pour la tradition de l'Eglise et les sentiments des anciens pères (1). On répondra, pour le justifier, que ses livres ont été altérés. Je ne le nie pas; je désire même que la chose soit vraie. Je sais que des catholiques et des hérétiques s'accordent également à le dire. Il n'en est pas moins vrai que les livres à la tête desquels se trouve son nom sont dangereux, par cela seul qu'ils portent son nom.

Ce que j'ai dit d'Origène, je le dirai de Tertullien, qui occupa chez les Latins le même rang que lui chez les Grecs. Même étendue de savoir, même pénétra-
Pag. 345. tion dans l'intelligence des choses divines et humaines. Il avoit tout approfondi, et les systèmes des philosophes, et leur histoire, et les sectes diverses qui la partagent, et tous les genres de littérature.

(1) Nous sera-t-il permis de renvoyer nos lecteurs à ce que nous avons dit d'Origène dans le cours de cet ouvrage, particulièrement au tom. II, pag. 287—314.

La vivacité et la force de son esprit étoient telles, qu'il n'a jamais entrepris de combattre une opinion qu'il ne l'ait renversée sous le poids de sa dialectique. Chacun de ses écrits présente un tissu de raisonnements serrés, à quoi il devient impossible de résister. Autant de mots, autant de pensées; autant de pensées, autant de traits qui frappent et écrasent son adversaire. Les Marcion, les Apelles, les Praxéas, les Hermogène, Juifs, gentils, gnostiques, tous, le savent bien, eux dont les erreurs ont été renversées par autant de foudres qu'il a écrit de volumes.

Tant de lumières et tant de victoires remportées pour la cause de la vérité n'ont pas empêché ce beau génie de tomber dans l'erreur. Plus savant qu'heureux, il a changé de parti; et parce qu'il n'a pas tenu assez fortement au dogme catholique, il lui est arrivé, comme l'a remarqué saint Hilaire, que, par les erreurs de ses derniers ouvrages, il a décrédité les premiers (1).

D'où je dois conclure qu'il n'y a de vraiment catholique que celui qui aime la vérité, parce qu'elle n'est autre que Dieu; qui aime l'Eglise, qui aime le corps mystique de Jésus-Christ, qui met avant tout la religion et la foi catholique. L'autorité d'un seul homme, l'attachement qu'on peut avoir

Pag. 346.

(1) *Sequenti errore detraxit scriptis probabilibus fidem.* (Hilar., *in Matth.*, cap. v.)

pour lui, la beauté du génie, l'éloquence, la science, rien en un mot ne doit faire balancer notre cœur. Inébranlables dans la foi, nous ne devons admettre que ce que l'Eglise a toujours et universellement cru. Tout ce qu'un seul, isolément, tout ce qu'un seul contre le sentiment de tous ose enseigner, est nouveau : il étoit inconnu avant qu'il ne vînt à le produire. Ce qu'il avance n'est point le langage de la religion ; ce n'est qu'une épreuve pour notre foi.

I.Cor. XI.11. Saint Paul nous l'apprend : *Il faut*, dit-il, *qu'il y ait des hérésies, afin que l'on découvre par là ceux d'entre vous qui sont solidement à Dieu.* Comme s'il

Pag. 347. disoit : Dieu ne détruit pas d'abord les auteurs des hérésies, afin que ceux qui sont solidement à lui soient connus, et qu'il paroisse combien chaque particulier a de zèle, d'amour, de courage pour la foi et pour sa défense. En effet, lorsqu'une doctrine nouvelle commence à fermenter, on voit bientôt

Math. III.12. qui sont ceux que l'on doit regarder comme le froment, et ceux que l'on doit regarder comme la paille dans le champ du Seigneur. Tout ce qui étoit sans poids et sans solidité dans l'aire est emporté par le souffle du premier vent. Les uns désertent, emportés au moindre choc ; les autres ne sont qu'ébranlés. Partagés entre la crainte de périr et la honte de revenir sur leurs pas, malades blessés au cœur, ils sont à demi morts : la dose de poison qu'ils ont bu ne leur a pas entièrement ôté la vie. Situation vraiment dou-

loureuse, ils ne peuvent ni vivre ni mourir. A quel trouble, à quelles agitations ne sont-ils pas en proie! Tantôt poussés par l'esprit d'erreur, comme par un vent impétueux, ils sont transportés hors d'eux-mêmes : tantôt ramenés par un souffle contraire, ils deviennent le jouet du mensonge. Tantôt enflés d'un orgueil présomptueux, et décidant avec témérité, ils assurent ce qui est incertain : tantôt craintifs à l'excès, ils trembleroient d'affirmer ce qu'il y a de plus certain. Toujours flottants, ils ne savent ni avancer ni reculer, ni à quoi s'en tenir, ni de quoi ils doivent se défier. Oh! qu'ils seroient heureux, si du moins ils avoient le bon esprit de comprendre que ces pénibles agitations sont un bienfait de la divine miséricorde sur eux! Loin du port salutaire de la foi catholique, ils sont battus, brisés par la tempête ; et Dieu le permet pour humilier ces cœurs altiers, abaisser ces voiles coupables d'un présomptueux orgueil, dans lesquelles ils avoient reçu ce vent fatal de la nouveauté qui les expose à l'orage, et les ramener dans le sein paisible de leur mère, qui est l'Eglise (1).

C'est pour moi un sujet d'étonnement toujours nouveau, qu'il y ait des hommes assez abandonnés Pag. 348.

(1) S'il falloit à ces vérités la sanction de l'expérience, nous pourrions invoquer l'exemple de Mélanchton, dont l'évêque de Meaux a décrit dans le cinquième livre de ses *Variations* les combats intérieurs et les déchirantes perplexités qui l'assiégèrent si long-temps.

aux travers de leur esprit, pour ne pas s'en tenir aux règles de créance qui sont revêtues du sceau de l'antiquité, mais qui, travaillés d'une criminelle inquiétude, cherchent à ajouter, à changer, à retrancher quelque chose dans la religion, comme si le dogme de la foi n'étoit pas une révélation céleste qui suffit pour le salut; comme si ce dogme ressembloit aux institutions humaines qui ne parviennent à leur perfection que par de continuels changements et des réformes journalières.

Quoi! tandis que la voix de saint Paul retentit à travers les siècles, criant à Timothée : *Gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, et tout ce qu'oppose une doctrine qui porte faussement le nom de science.* L'Apôtre ne dit pas : Fuyez ce qui est ancien, ce qui est immémorial, car c'est précisément ce à quoi il faut s'attacher; mais les *nouveautés*, parce que si ce qui est nouveau est profane, ce qui est ancien est sacré. Eux au contraire : Venez, nous disent-ils, ô vous qui prenez vulgairement le nom de catholiques, venez apprendre de nous la véritable foi. C'est nous qui en sommes les seuls dépositaires, personne ne l'avoit comprise jusqu'à nous. Elle a été cachée, ensevelie durant plusieurs siècles, et, par un privilége particulier, c'est à nous qu'elle vient d'être révélée tout récemment. Mais il faut l'apprendre en secret, dans les ténèbres; et quand vous

I. Tim. VI. 20.

l'aurez apprise ainsi clandestinement, enseignez-la avec les mêmes précautions, de peur que le monde ne l'entende, et que l'Eglise ne vienne à s'en apercevoir, car la faveur de connoître de si hauts mystères est réservée à bien peu de personnes.

En vérité, ne sont-ce pas là les paroles de cette courtisane qui, dans les Proverbes de Salomon, adresse à ceux qu'elle rencontre ces paroles : *Que le plus insensé d'entre vous se détourne pour venir à moi, et tâche d'engager ainsi ceux qui lui ressemblent.* Que s'ensuit-il? ajoute Salomon : ces passants ignorent comment les habitants de la terre périssent chez elle; et ils ne sont pas long-temps à l'apprendre. Pag. 449. Prov. IX. 13 et suiv.

Mais entrons plus avant dans les paroles de l'Apôtre : *O Timothée!* Cette exclamation partoit d'un cœur aussi plein de charité, que son esprit l'étoit d'une lumière divine qui découvroit à ses yeux l'avenir. Il prévoyoit les erreurs, et déploroit par avance les maux qu'elles devoient entraîner. Quel est aujourd'hui ce Timothée? sinon l'Eglise universelle, ou plutôt tout l'auguste corps des évêques, parce que les évêques sont dans l'Eglise, et l'Eglise est dans les évêques. Ce sont eux qui doivent avoir en partage toute la science de la religion, pour la communiquer aux autres (1). *Gar-*

(1) *Ecclesia universa vel specialiter totum corpus præpositorum, qui*

dez le dépôt qui vous a été confié. Gardez-le soigneusement à cause des voleurs et des ennemis qui peuvent l'enlever ; de peur que pendant que les hommes dorment, il ne vienne quelqu'un semer l'ivraie parmi le bon grain que le fils de l'homme avoit semé dans son champ. Eh ! quel est-il ce dépôt? C'est la doctrine qui vous a été confiée, et non pas celle qui a été inventée par vous ; ce que vous avez reçu et non trouvé ; celle qui ne procède pas de votre esprit, mais de l'instruction qu'on vous a donnée ; qui n'est point une opinion particulière, mais une tradition publique. Elle est venue jusqu'à vous, non point venue de vous ; vous n'en êtes ni l'auteur ni l'inventeur ; vous en êtes seulement le dépositaire, non l'arbitre ; disciple qui répète, non maître qui donne ses systèmes ; enfin, vous devez marcher sur les traces frayées avant vous, non courir un sentier nouveau (1). C'est de l'or qui vous a été donné : c'est de l'or et non une autre matière que vous devez rendre ; non ce qui y ressemble, mais la chose elle-même. O Timothée ! ô prêtre! ô prédica-

Pag. 350

Matth. XIII 25.

integram divini cultus scientiam vel habere ipsi debent, vel aliis infundere.

(1) *Quid est depositum ? Id est quod tibi creditum est, non quod a te inventum ; quod accepisti, non quod excogitasti ; rem non ingenii, sed doctrinæ ; non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis ; rem ad te perductam, non a te prolatam ; in qua non auctor esse debes, sed custos; non institutor, sed sectator ; non ducens, sed sequens.*

teur ! ô docteur ! si Dieu vous a donné plus d'esprit, plus de lumière, plus de doctrine qu'à tous les autres, soyez le Béséléel du tabernacle spirituel de son Exod. xxxvii. Eglise. Taillez avec application et avec un art saint les pierres précieuses de la doctrine du salut, c'est-à-dire mettez-les en œuvre avec le plus de soin et d'ornement qu'il vous sera possible. Faites plus encore, si vous le pouvez : ajoutez à sa beauté, de l'éclat, de l'agrément et des richesses, c'est-à-dire, pour parler simplement, faites en sorte que par vos expositions l'on comprenne plus clairement ce qui étoit obscur ; que toute la postérité vous ait l'obligation de concevoir aisément ce que l'antiquité adoroit sans le bien comprendre. N'enseignez que ce qui vous a été transmis. Soyez neuf dans la manière de l'énoncer, jamais dans le fond de la doctrine : *Eadem quæ didicisti doce, ut cum dicas nove, non dicas nova.*

Mais quoi ! me dira-t-on, n'est-il pas permis d'avancer dans l'étude de la religion ? Oui, certes, et le plus qu'on peut. Il faudroit être l'ennemi de Dieu et des hommes pour nier que la chose soit possible, et pour le trouver mauvais. Mais avancer dans la foi, Pag. 341. ce n'est pas la changer ; car, pour perfectionner une chose, il faut que, demeurant toujours dans sa nature, elle reçoive quelqu'accroissement ; au lieu que ce n'est pas tant un progrès qu'un changement, lorsqu'une chose cesse d'être ce qu'elle étoit, pour

devenir autre. Qu'une sainte émulation enflamme tant les particuliers que le corps tout entier de l'Église ; que chaque siècle enchérisse sur celui qui l'a précédé, pour avancer en science, en intelligence, en goût pour les choses divines, toujours sans s'écarter des mêmes sens, de la même foi, des mêmes dogmes sans nulle altération ; qu'il y ait dans les esprits le même développement que dans les corps. Le corps humain, pour croître et se fortifier avec l'âge, ne laisse pas d'être toujours le même. Il y a bien de la différence entre l'âge qui est dans sa fleur, et celui qui est dans sa maturité. Et bien que ceux qui ont été jeunes deviennent ensuite vieux, ils ont beau changer d'état, ils ne changent point de nature, puisque ce sont toujours les mêmes qui passent de la jeunesse à la vieillesse. S'il est des parties du corps qui deviennent plus grandes par la suite, cette grandeur étoit renfermée dans le principe de leur origine ; en sorte que rien ne paroît nouveau dans l'homme fait, qui n'ait été caché en lui, lorsqu'il étoit jeune. C'est pourquoi la règle et la proportion d'une belle croissance a toutes ses justesses, lorsque l'âge développe insensiblement toutes les parties différentes que la sagesse du Créateur avoit formées dans les enfants. Mais s'il arrivoit que la forme qui est propre à l'homme, au lieu d'augmenter seulement, vînt à se changer dans une figure difforme, ou que le nombre des parties fût diminué par un

défaut surprenant ou augmenté par un excès sensible, il faudroit alors ou que le corps périt, ou qu'il devînt monstrueux, ou du moins qu'il s'affoi- Pag 352.
blît considérablement. De même il faut que la religion chrétienne soit réglée dans sa doctrine, et qu'elle suive les mesures de son accroissement. Il faut qu'elle soit étendue par la succession des temps, affermie par le cours des années, et élevée par la suite des siècles à ce comble de perfection qu'elle attend de son origine toute céleste. Car enfin la religion chrétienne est un corps si accompli en toutes ses parties, qu'il ne peut recevoir ni altération en soi-même, ni dommage en ses propriétés, ni changement en ses décrets.

Nous savons que nos ancêtres ont semé dans le champ de l'Eglise le pur froment de la foi. Il y auroit de notre part une monstrueuse inconséquence à vouloir y moissonner, non le grain, mais l'ivraie empoisonnée de l'erreur. Cultivons, conservons dans leur pureté les germes salutaires qu'a produits une si heureuse semence; ne bouleversons pas le champ. Qu'il devienne permis à chacun d'innover, la religion tout entière tombe en ruines. Une fois que l'on aura retranché tel dogme catholique, chacun se croira en droit d'en retrancher un aujourd'hui, demain un autre. En détachant ainsi quelques parcelles successivement, il faudra bien que l'édifice croule en entier. Plus rien de sacré

ni d'inviolable dans l'Eglise, et le sanctuaire auguste de la vérité n'est plus qu'un profane rendez-vous, ouvert à tous les caprices des passions humaines.

Fasse le Ciel qu'un semblable malheur n'arrive jamais! que cette fureur soit le partage des impies. Il n'en est pas ainsi de l'Eglise épouse de Jésus-Christ. Elle garde avec fidélité le dépôt qui lui a été confié; elle n'y change, elle n'y ajoute, elle n'y retranche rien. Attentive à maintenir la pureté de la foi, elle ne rejette rien de ce qui est essentiel, elle n'introduit rien de superflu, elle conserve ce qui lui appartient, et n'admet rien d'étranger; son soin se borne à ne rien laisser perdre de ce qu'elle a reçu dès son origine.

Lorsque l'Eglise a assemblé des conciles, son but a été d'y former des décrets, et de les former de telle sorte qu'ils servissent à faire croire plus fortement ce que l'on croyoit déjà, mais avec plus de simplicité; à publier avec plus de solennité ce qui étoit prêché déjà, mais avec une confiance sans examen.
Pag 354. Du moment où l'hérésie s'est montrée à découvert par des nouveautés impies, l'Eglise a convoqué ses conciles, pourquoi donc? Pour revêtir d'une sanction plus authentique les vérités de foi qu'elle avoit reçues par la tradition, et, par ce moyen, les répandre dans toutes les parties de l'univers, en réduisant à de courtes expressions les points de la croyance qu'elle expliquoit par des termes nouveaux,

qui en présentassent la substance, jamais en introduisant de nouveaux dogmes (1)... Qu'il soit permis d'introduire de nouveaux dogmes : que faudra-t-il en conclure? Que tous les saints des siècles antérieurs qui les avoient ignorés étoient donc dans l'erreur. Quoi! tant de milliers de pontifes, de confesseurs et de martyrs de contrées diverses, l'univers étant tout entier uni par le lien de la foi catholique à Jésus-Christ son auguste chef, auroient été livrés durant une si longue succession de siècles à l'esprit d'erreur, de mensonge et de blasphème?

Remontez à la naissance des hérésies : vous les verrez toutes naître dans un certain lieu, dans un certain temps, et paroître sous quelque nom de parti. Vous verrez tous les hérésiarques se signaler par le schisme en se séparant de l'Eglise catholique, et en se déclarant contre la croyance généralement reçue. Je n'avance rien qu'il ne soit facile de justifier par une longue induction d'exemples. Pag. 355.

Avant Pélage, s'était-il trouvé un homme qui osât soutenir que le libre arbitre pouvoit par ses propres forces se déterminer au bien sans avoir besoin du secours de la grâce, et sans que ce secours fût nécessaire pour les saintes actions? Avant Célestius, le

(1) Allusion au mot *consubstantialité*, que les Ariens rejetoient, sous prétexte qu'il n'étoit pas énoncé dans l'Ecriture, mais qui fut défendu avec tant de vigueur par saint Athanase, saint Hilaire de Poitiers et les autres évêques catholiques.

monstrueux disciple du superbe Pélage, avoit-on soutenu que le péché d'Adam n'eût pas souillé l'origine de toute sa postérité? Personne n'avoit, avant Arius, dogmatisé contre l'unité de la très sainte Trinité, et avant l'impie Sabellius personne n'avoit, par une erreur sacrilége, confondu les personnes dans cette adorable Trinité. Avant le barbare Novatien, personne n'avoit donné de Dieu une idée cruelle, en soutenant, comme cet impie, que Dieu aimoit mieux la mort du pécheur dans l'impénitence que sa vie par la conversion et la pénitence. Simon le magicien, que saint Pierre châtia avec tant de justice en le châtiant avec sévérité, ce Simon fut le premier qui enseigna que Dieu étoit l'auteur du mal, c'est-à-dire de l'impiété et des crimes les plus noirs. Les erreurs de cet homme odieux ont passé, par une secrète et continuelle succession, jusqu'au détestable
Pag. 356. Priscillien. Si on les en croit, Dieu en créant l'homme, lui a donné une nature corrompue qui, par un mouvement propre et une détermination nécessaire, ne peut vouloir que le péché, et n'est pas capable de vouloir autre chose; nature corrompue dans sa source, et qui, emportée par une inclination au mal qu'on doit appeler une fureur, se précipite, sans pouvoir se retenir sur le penchant, dans toutes sortes de vices et d'abominations... C'en est assez pour prouver que le caractère général des hérésiarques est d'aimer la nouveauté, de se déclarer contre l'ancienne doc-

trine de l'Eglise, et de lui opposer une doctrine qui porte faussement le nom de science, et dont ils ne peuvent faire profession sans faire un malheureux naufrage par la perte de la foi.

C'est un artifice ordinaire à l'hérésie de masquer ses erreurs du voile respectable de l'Ecriture (1). Pag. 357.

Faux prophètes qui, selon l'expression de Jésus-Christ, *viennent à vous sous la peau de brebis, et ne sont au fond que des loups ravissants. Mais*, ajoute le Sauveur, *vous les reconnoîtrez par leurs fruits*, c'est-à-dire quand ils viendront, non-seulement à prononcer les oracles de la parole divine, mais aussi à vous la proposer, et qu'ils entreprendront de vous en donner l'interprétation. Alors vous découvrirez leur amertume et leur poison. Alors enfin, vous vous apercevrez que l'on rompt la palissade, que l'on remue, que l'on renverse les bornes anciennes, que l'on divise la foi catholique, et que l'on corrompt la doctrine de l'Eglise. Tels étoient ceux que saint Paul démasque dans son Epître aux Corinthiens par ces paroles : *Ce sont de faux Apôtres, qui se transforment en Apôtres de Jésus-Christ.* Qu'est-ce à dire se transformer en Apôtres de Jésus-Christ? Le voici : les Apôtres se servoient des paroles de l'Ecriture ; ces faux prophètes s'en servoient

Matth. VII. 15. 16.

Prov. XXII. 28.

II. Cor. XI. 13.

(1) *Quædam sacræ legis verba jurari, eaque fallaciter et fraudulenter exponere*, répète-t-il plus bas à la page 361.

également. Les Apôtres s'appuyoient de l'autorité des psaumes ; les autres en usoient aussi. Les Apôtres alléguoient les prophètes ; ils les alléguoient de
Pag. 358. même. Mais quand on en vient à l'explication, ils commencent à interpréter autrement qu'eux ce qu'ils avoient commencé d'alléguer comme eux.

Ils affecteront donc de parler le langage de l'E-
Luc. IV. 10. criture. Le Démon lui-même osa bien s'en servir, quand il vint tenter le Seigneur au désert : comme
Ibid. 9. lui les hérétiques viennent nous dire : *Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ;* c'est-à-dire si vous voulez être enfant de Dieu, et avoir part à l'héritage céleste, abandonnez la doctrine et la tradition de l'Eglise, qui est le temple de Dieu : précipitez-vous, de la pureté de la foi qui élève l'homme jusqu'à Dieu, dans l'abîme de l'erreur, qui vous jette au sein des Démons. Mais pourquoi voulez-vous que j'abandonne la doctrine de l'Eglise catholique ? par où me prouvez-vous que je dois le faire ? Lui de vous ré-
Ibid. 10. pondre : *Car il est écrit.* Et il va vous étourdir de passages tirés de la loi des psaumes et des prophètes, dont il altère le sens pour surprendre les foibles.

Pag. 360. Vous allez nous dire : Mais si le Démon a ses disciples qui se servent de la parole de Dieu, de ses oracles, de ses promesses pour persuader leur mauvaise doctrine, que feront les catholiques, et à quoi en seront réduits les vrais enfants de l'Eglise ? comment parmi ceux qui allèguent l'Ecriture sainte,

connoîtront-ils ceux qui en abusent, ou qui n'en abusent pas? comment distingueront-ils l'erreur de la vérité?

A cela je réponds ce que j'ai dit au commencement : qu'il faut s'attacher à la doctrine des saints Pères et des docteurs qui nous ont précédés, c'est-à-dire expliquer les livres canoniques de l'Ecriture selon les traditions de l'Eglise universelle, et selon les règles de la doctrine catholique et apostolique. Pour y bien réussir, il est nécessaire de ne se départir jamais de l'universalité, de l'antiquité et du consentement unanime des fidèles; de sorte que, si une partie s'élève contre le tout, la nouveauté contre l'antiquité; si un seul ose contredire par une opinion particulière le sentiment de tous, ou de presque tous les catholiques, alors on doit préférer l'intégrité de tout ce qui est sain, à la corruption d'une partie qui est malade. On doit plus estimer la religion de toute l'antiquité qu'une nouveauté profane introduite depuis peu. On doit aussi, dans l'antiquité même, s'arrêter plutôt aux ordonnances d'un concile général, qu'à la témérité d'un seul ou d'un petit nombre de personnes. Enfin, si la question ne se trouve pas assez éclaircie, on s'attachera au sentiment de la plupart et des principaux docteurs de l'Eglise. Pag. 361.

La conséquence naturelle des principes que nous venons d'établir, c'est d'examiner d'abord de quelle

manière on doit se servir du consentement unanime des anciens Pères, pour reconnoître les nouveautés profanes des hérétiques, et pour les condamner quand elles seront connues.

Il faut observer qu'on doit avoir égard à l'autorité des anciens Pères, chercher avec grand soin leur sentiment, et nous y attacher avec exactitude, quand nous l'aurons trouvé : non pas pour ce qui regarde quelques légères difficultés qui peuvent naître sur l'Ecriture, mais seulement pour ce qui concerne quelque règle de foi (1). De plus, il est nécessaire de remarquer que cette méthode ne se doit pas mettre en usage contre toutes sortes d'hérésies, mais principalement contre celles qui sont encore si nouvelles qu'elles n'ont pas eu le temps d'altérer les règles de l'ancienne créance. Il faut, s'il est possible, les étouffer dès leur naissance, de peur que leur venin ne vienne à se répandre sur les ouvrages des anciens, et à les corrompre. Mais quand ces hérésies sont déjà anciennes, établies par un long espace de temps, et ensuite divulguées de toutes parts, on s'y doit opposer d'une autre manière, à

(1) Bossuet : « Quand nous parlons des saints Pères, nous parlons de leur consentement et de leur unanimité; si quelques-uns ont eu quelque chose de particulier dans leurs sentiments ou dans leurs expressions, tout cela s'est évanoui, et n'a pas fait tige dans l'Eglise; ce n'étoit pas là ce qu'ils y avoient appris, ni ce qu'ils avoient tiré de la racine. » (*Premier Avertissement aux protestants*, n° XXXVII.)

cause que leur grande antiquité leur a donné le moyen d'usurper la vérité, et pour ainsi dire de se l'approprier sous une fausse apparence. Ainsi, il les faut condamner par la seule autorité des Ecritures, s'il en est besoin, ou les fuir et les avoir en horreur comme déjà condamnées par les conciles et les assemblées générales des évêques catholiques. Parmi Pag. 362.
les Pères, on doit choisir uniquement ceux qui ont vécu saintement, et qui, inébranlables dans la foi et dans la communion de l'Eglise, ont mérité de mourir fidèlement en Jésus-Christ, ou qui ont donné par le martyre leur vie pour Jésus-Christ. L'unanimité de leur consentement forme une sorte de concile général, par lequel tout ce qu'ils ont décidé sur les matières de foi en devient la règle infaillible dont il n'est pas permis de s'écarter. Et celui qui viendroit vous tenir un langage différent, fût-il un savant, un saint, fût-il évêque, confesseur et même martyr, ce n'est qu'une opinion privée, personnelle, à qui l'on ne doit qu'anathême, sous peine d'encourir soi-même les châtiments éternels, à l'exemple de ces malheureux engagés dans l'hérésie I. Tim. 1 : 19.
ou dans le schisme, lesquels ont abandonné la foi ancienne et généralement reçue, pour suivre la nouvelle erreur d'un seul homme (1).

(1) *Quidquid vero, quamvis ille sanctus et doctus, quamvis episcopus, quamvis confessor et martyr, præter omnes, aut etiam contra*

L'on peut juger par là de quel poids doit être l'autorité des saints Pères qui ont tous la même opinion ; quel crime c'est de la mépriser et de ne pas s'y assujettir. Pour en être mieux persuadés, écoutons l'Apôtre dans sa première épître aux Corinthiens :

I. Cor. XII. 23. *Ainsi Dieu*, dit-il, *a établi dans son Eglise, premièrement des Apôtres, etc.* Quiconque méprise

Pag. 363. ceux que Dieu a établis dans son Eglise en des temps et des lieux différents, pour être les dispensateurs de sa divine parole, et qui sont tous unis en Jésus-Christ par la profession d'une même foi, quiconque,

Luc. X. 16. dis-je, les méprise, ne méprise pas des hommes, mais Dieu même.

Saint Paul exhorte encore plus instamment les fidèles de ne pas s'écarter de la vérité qui est attaI. Cor. I. 10. chée à cette divine union, lorsqu'il dit : *Je vous conjure, mes frères, par le nom de Jésus-Christ, notre Seigneur, d'avoir tous un même langage, et de ne point souffrir parmi vous de division ni de schisme, mais d'être unis tous ensemble dans un même esprit et dans un même sentiment.* Et pour-

Ibid. XIV. 33. quoi ? parce que, ajoute le même Apôtre : *Dieu est le Dieu de paix, et non de confusion et de désordre ;*

omnes senserit, id inter proprias et occultas et privatas opiniunculas a communis et publicæ generalis sententiæ auctoritate secretum sit ; ne cum summo æternæ salutis periculo, juxta sacrilegam hæreticorum et schismaticorum consuetudinem, universalis dogmatis antiqua veritate dimissa, unius hominis novitium sectemur errorem.

c'est-à-dire qu'il n'est pas le Dieu de celui qui se sépare de l'unité de l'Eglise, mais de ceux qui y demeurent constamment attachés.

Ce que nous venons de traduire est assurément un sermon tout fait sur l'autorité de la Tradition et de l'Eglise. J'oserai même demander aux censeurs de l'antiquité, si nos productions modernes ont rien de plus méthodique et de plus concluant. Oubliez le nom de l'auteur, vous croiriez l'ouvrage contemporain. Le dessin en est bien conçu, le plan vaste et simple à la fois, les divisions claires, distinctes, parfaitement développées; les principes et les conséquences à l'abri de toute critique.

Il est probable que le second avertissement de Vincent de Lérins, annoncé par l'auteur dans son ouvrage, n'étoit que le sommaire du premier, fortifié par les pièces justificatives, entre autres par l'exposé de la doctrine uniforme des Pères sur les principaux dogmes de la foi catholique. Il n'en reste que cinq chapitres, dans lesquels nous remarquons ces passages importants : Pag. 364.

Sur le concile d'Ephèse (*). Le bienheureux synode s'arrêta à la doctrine des Pères sans contestation, suivit leurs conseils sans crainte, crut leur témoignage sans soupçon, et obéit à leur jugement sans contrainte. Aussi a-t-il prononcé sur les règles de la foi tout ce qui étoit juste et nécessaire... Quels Pag. 367.

(*) Troisième concile général, en 431, où Nestorius fut condamné. (Voyez Labbe, *Conc.*, tom. III, pag. 5.)

furent les vœux, quelles furent les expresions de tant de saints évêques? ils ont voulu que l'on retienne la tradition, qui nous vient de l'antiquité, et qu'on rejette toute doctrine nouvellement introduite.

Pag. 367. Les Pères de cette sainte assemblée, la plupart métropolitains, faisoient voir tant de science, tant de capacité, qu'ils pouvoient, à peu près tous, discuter et même décider les dogmes de la foi. Le crédit dont ils jouissoient, l'auguste assemblée qu'ils formoient alors, leur donnoit moyen d'entreprendre tout ce qu'ils vouloient, et d'ordonner en même temps tout ce qu'ils auroient voulu. Cependant, bien loin de se prévaloir de leur érudition ni de leur autorité, ils ne pensèrent qu'à s'attacher à la foi ancienne de l'Eglise, et à ne rien transmetre à la postérité que ce qu'ils avoient reçu de leurs anciens. En quoi certes, après avoir si bien établi toutes choses pour le présent, ils ont laissé aux siècles à venir un exemple mémorable de la manière dont on doit conserver et suivre la doctrine de la sainte antiquité, et condamner toutes les nouveautés profanes.

Vincent de Lérins finit par cette conclusion générale :

Pag. 370. S'il n'est pas permis de violer les constitutions apostoliques, ni les décrets ecclésiastiques, en vertu

desquels, conformément au témoignage sacré, uniforme, de l'antiquité et de l'universalité, tout ce qu'il y a eu d'hérétiques dans tous les temps, et en dernier lieu, Pélage, Cœlestius, Nestorius, ont été légitimement et justement condamnés. Il est d'une incontestable nécessité à tous les catholiques jaloux de se montrer les véritables enfants de l'Eglise, de demeurer inviolablement attachés à la pure foi des saints Pères, d'y vivre, d'y mourir, et par conséquent de détester, de fuir, de poursuivre avec zèle les profanes nouveautés des esprits profanes. Pag. 371.

Les arguments par lesquels nous établissons aujourd'hui la vérité de notre Eglise catholique sont les mêmes que Vincent de Lérins opposoit aux novateurs de son temps : c'est que le schisme et l'hérésie des temps modernes n'a fait que renouveler les erreurs qui les avoit précédés. Luther et Calvin avoient eu pour ancêtres Arius et Donat. C'est pour nous une assez belle gloire d'être les successeurs des saint Cyprien et des Vincent de Lérins. « Que tout docteur, dirons-nous » avec notre grand évêque de Meaux, que tout docteur, » enflé de sa vaine science, apprenne donc des anciens » maîtres du christianisme, que l'Eglise n'enseigne ja- » mais des choses nouvelles ; et qu'au contraire elle con- » fond tous les hérétiques, en ce que, lorsqu'ils com- » mencent à paroître, la surprise et l'étonnement où » tous les peuples sont jetés fait voir que leur doctrine » est nouvelle, qu'ils dégénèrent de l'antiquité et de la » croyance reçue. C'est la méthode de tous les Pères : et » Vincent de Lérins, qui l'a si bien expliquée, n'a fait

» au fond que répéter ce que Tertullien, saint Athanase, » saint Augustin et les autres avoient dit aux hérétiques » de leur temps, et par des volumes entiers (1). »

(1) *Premier Avertissement aux protestants*, n° XXXVI. Ce qu'il répète encore dans ses *Instructions pastorales sur les promesses faites à l'Eglise*, s'appuyant sur des textes du même Vincent de Lérins (tom. V, in-4°, p. 130—134). Bourdaloue l'a imité en plusieurs circonstances. Voyez dans son *Carême*, tom. I, pag. 256.

LIVRE HUITIÈME.

SAINT LÉON.

I. Saint Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne.

Il paroît assez difficile de fixer avec quelque précision les principales époques de la vie de ce célèbre archevêque. Nous lisons, tant dans sa réponse à Eutychès, que dans une de ses homélies sur la fête de Noël : Les lois humaines annulent après trente ans les procès et les contestations ; et nous, après cinq siècles écoulés, nous disputons encore sur la génération de Jésus-Christ que la loi divine nous propose comme inexplicable (1). D'après ce calcul, il faudroit le reculer au sixième siècle ; ce qui est contredit par d'autres monuments (2). Qu'il faille le compter parmi les écrivains du cinquième siècle, c'est ce qu'il est impossible de contester, et c'en est

(1) *Epist. ad Eutych.*, tom. IV *conc.*, pag. 35 ; et *Serm. de gener. Christi* CXLV.

(2) Dans le discours CLXXV, il fait l'éloge des princes sous lesquels il avoit vécu, les appelant des princes chrétiens, ce qui ne convient pas à Théodoric, Arien. Nous avons une lettre de saint Léon, adressée à Néonas, successeur de Pierre au siége de Ravenne ; elle est de l'an 458. Pierre étoit donc mort cette année-là. Lui-même dit qu'il prêchoit en présence d'une impératrice, mère de trois enfants ; par là il désigne l'impératrice Placidie, mère de Valentinien et de deux filles, Placidie et Eudoxie. Or l'on sait que cette princesse mourut le 27 novembre 450.

assez pour déplorer avec quelle rapidité l'éloquence avoit déjà commencé à dégénérer. La noble simplicité du siècle précédent fut dédaignée, et le bel esprit remplaça le génie. Au lieu de s'abandonner à ces mouvements libres, impétueux, qui naissent d'eux-mêmes de la méditation de nos vérités saintes, on appliqua son imagination à subtiliser sur les sens cachés des Ecritures, à paroître sententieux, à surprendre par des traits ingénieux et fins; on s'étudia à polir son langage, à le charger d'ornements, à donner à ses expressions comme à ses pensées plus d'éclat que de solidité, en les ramenant sur elles-mêmes, et leur donnant une cadence symétrique plus propre à flatter les oreilles qu'à communiquer à ses auditeurs des impressions fortes et durables. Les lois sévères du goût prescrivent une imitation fidèle de la nature. Les équivalents ne la suppléent point; tout ce qui n'est pas elle est faux. Voyez ces lumières rassemblées en faisceaux, et disposées avec tout l'art imaginable pour éclairer un lieu vaste et obscur: elles y laissent encore des ombres qu'elles ne peuvent dissiper, parce qu'elles ne peuvent rendre ni les feux étincelants, ni la beauté du jour. De même, tous les efforts les plus brillants de l'esprit n'imiteront et n'égaleront jamais le solide éclat des feux du génie (1).

(1) Rollin, La Harpe, Rigoley de Juvigni, *Décad. des lettres et des mœurs*, pag. 79.

Les irruptions des Barbares qui, depuis le cinquième siècle jusqu'au onzième, ébranlèrent tout l'empire, et n'y laissèrent que des débris, répandirent dans notre Occident les ténèbres de l'ignorance et du mauvais goût. Dans ce long intervalle, il se rencontre encore quelques hommes supérieurs; eux-mêmes, pour la plupart, entraînés par l'impulsion générale, étoient sans force pour relever les lettres dégradées et les arts corrompus.

On ne lit pas que cette révolution fût l'ouvrage de l'archevêque dont nous parlons, plutôt que du siècle où il vécut. Elle se fit d'elle-même et par un changement naturel comme la nuit vient à la suite du plus beau jour, et l'hiver après la brillante saison de l'année. Le seul témoignage qui semble supposer que Pierre ait exercé quelqu'influence sur ses contemporains, est le surnom de *Chrysologue*, qui ne lui fut donné que bien long-temps après le huitième siècle. Félix, l'un de ses successeurs au siége de Ravenne, le premier qui ait recueilli ses discours, dont il fait dans sa préface un pompeux éloge, ne l'appelle pas d'un autre nom que de celui de Pierre. On ne contestera jamais à Jean de Constantinople son surnom de Chrysostôme : il n'y a que les siècles du mauvais goût qui aient pu donner à Pierre de Ravenne celui de Chrysologue. « Il y a, dit Fénelon, » des gens d'un goût si dépravé, qu'ils ne sentiront » pas les beautés d'Isaïe, et qu'ils admireront saint

» Pierre Chrysologue, en qui, nonobstant le beau » nom qu'on lui a donné, il ne faut chercher que » le fonds de la piété évangelique, sous une infi- » nité de mauvaises pointes (1). » D'autres critiques moins sévères conviennent du même défaut, et lui reprochent d'avoir un style brusque, sec et haché; ce qui le rend obscur et embarrassé (2).

L'édition que nous suivons est celle du P. Théophile Raynauda de la compagnie de Jésus (3).

Les discours de saint Pierre Chrysologue sont au nombre de cent soixante-seize, tous fort courts. Il y explique l'Ecriture, non de suite, mais ce qu'on en avoit lu dans l'église le jour où il prêchoit. Quelquefois il traite des mystères et déclame contre les vices.

Sur l'étoile qui conduisit les mages à Bethléem.

Pag. 382. L'étoile se montre de temps à autre aux regards du mage: c'est lui qui en dirige les mouvements plutôt que celle-ci ne dirige les siens. Il commande, elle obéit; il poursuit sa course, elle marche avec

(1) *Dialog. sur l'éloq.*, pag. 237.

(2) D. Ceillier, *Hist. des écriv. ecclés.*, tom. XIV, pag. 16 « On y voit assurément de l'esprit et de la vivacité; mais avec cela l'on n'y trouve rien d'extraordinaire. On peut l'avoir pris en son temps pour un modèle; mais ce ne seroit pas celui qu'on se proposeroit aujourd'hui » (Tillemont, tom. XV, pag. 194.)

(3) A la suite de saint Léon, sous le titre : *Heptas præsulum christiana sapientia et faciundia clarissimorum.* (1 vol. fol. *Lugduni*, 1652.)

lui ; il s'arrête, elle s'arrête ; il dort, celle-ci prend aussi son sommeil. Par là, le mage apprend que cet astre, à qui jusque là il avoit accordé quelque chose de divin, n'est, comme lui, que l'agent de la divinité (1).

Sur le massacre des Innocents. Le petit enfant Pag. 380. sourioit à celui qui lui donnoit la mort ; il se jouoit avec le glaive dont on le perçoit, et au lieu de regarder sa nourrice, il fixoit avec attention le visage furieux de son ennemi. Ceux qui dans un âge si tendre ne connoissoient pas encore la vie, avoient, sur le point de mourir, des mouvements de gaîté. Un enfant à la mamelle regarde tout homme non comme son ennemi, mais comme son père. Il n'y eut que les mères qui sentirent ce qu'une telle exécution avoit de triste et de douloureux ; et c'est pour cela qu'elles pleurèrent leurs enfants martyrs, sans goûter

(1) Le texte est bien plus chargé de détails minutieux et de propositions alambiquées : *Aliquando videt magus : qui habet stellam, non habetur a stella : nec ipse agitur cursu stellæ, sed ipse stellæ agit cursum. Cujus per cœlum sic cursum dirigit, sic moderatur incessum, sic viam temperat, ut magorum serviat, et mittatur ad gressum ; nam ambulante mago, stella ambulat ; sedente mago, stat stella ; mago dormiente, excubat stella : sic sentit magus ut quibus viandi par conditio est, par sit necessitas serviendi ; et stellam jam non Deum credit, sed judicat esse conservam quam coluit taliter suis obsequiis mancipatam.* De bonne foi, est-ce ainsi que s'expriment un saint Grégoire de Nazianze, un saint Jean Chrysostôme! Dans l'Homélie suivante, qui traite le même sujet, la recherche des faux ornements, et le vide des pensées se trouvent portés encore plus loin.

les joies que recevoient les martyrs au milieu de leurs tourments.

Toutes ces pensées sont fausses, hors de la nature et de la vérité. L'enfant, arraché des bras de sa nourrice, pleure et se désole : il s'effraie à la vue du glaive, et ne pense guère à sourire à l'espect de son bourreau.

S'adressant à Hérode. Prince malheureux, qui as fait tout ce qu'il falloit faire pour être condamné sans pouvoir être justifié en nulle manière, qui est-ce qui excusera celui que l'innocence attaque, que l'enfance poursuit, que le lait n'accuse pas moins que le sang ?

« Saint Pierre Chrysologue s'égaie, si j'ose le dire, » sur le massacre des innocents », dit le P. Bouhours (1). Est-ce là le cas ?

Peut-on supposer que le tyran qui a donné de semblables ordres, trouvera jamais personne qui l'excuse ?

L'énumération qui suit n'est pas moins bizarre.

Heureuses les larmes qui, versées pour ces petits martyrs, ont conféré la grâce du baptême à celles qui les ont répandues! Car, par un même effet de miséricorde, mais de diverse manière, les mères ont été baptisées dans leurs larmes, et les enfants dans leur sang.

Il y a moins encore de justesse dans cette proposition.

(1) Pensées ingénieuses tirées des saints Pères, pag. 164.

L'Eglise n'a jamais dit que les mères de ces innocentes victimes aient été purifiées par les larmes versées sur la mort de leurs enfants.

Une compagnie de jeunes soldats de l'âge du prince pour lequel ils sont nés, aime mieux mourir avant lui qu'avec lui. Ils commencent, ces fidèles soldats de Jésus-Christ, à combattre avant que de vivre, à essayer les périls de la guerre avant que de s'amuser aux jeux de l'enfance, à répandre leur sang sous le glaive des bourreaux avant que de sucer tout le lait de leurs nourrices. L'ardeur qu'ils ont pour la gloire de leur roi ne leur permet pas d'attendre un corps plus parfait, ni un âge plus mûr. Du sein de leur mère, ils volent à la mort comme pour habiter le ciel, même avant que d'habiter la terre. Pag. 150.

Heureux enfants, véritablement les martyrs de la grâce! Ils confessent Jésus-Christ sans parler, ils combattent, ils triomphent, ils meurent pour lui sans le connoître (1).

L'orateur ne s'en tient pas à cette pensée; il l'explique par cette proposition :

Quelle liberté pouvoit-il y avoir dans ces enfants? quel usage du libre arbitre? quel choix pouvoient-ils faire de la vie et de la mort, puis- Pag. 152.

(1) *Confitentur tacentes, nescientes pugnant, vincunt inscii, moriuntur inconscii.*

que la nature même étoit captive dans leur personne (1)?

Par ces dernières paroles, il semble enchaîner la liberté, et l'exclure du droit de mériter. Toutefois il est facile de ramener sa pensée à la précision théologique, en supposant que cette faculté auroit exercé sur eux tout son empire, s'ils eussent été dans un âge plus avancé. C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce qu'il dit au même endroit :

Vaincre le Démon, livrer son corps aux tourments, laisser déchirer ses entrailles, lasser ses bourreaux, et chercher sa vie dans la mort, ce n'est pas la vertu d'un homme fragile et mortel, c'est le secours d'un Dieu immortel et tout-puissant. — D'où il conclut, sur le martyre en général, que nous le devons tout à Dieu, et rien à nous : *De martyrio ergo debemus totum Deo, nihil nobis.*

Il s'explique encore plus clairement par ce qui suit :

Celui qui, par son propre courage, court au martyre, n'obtient pas la couronne, laquelle ne s'obtient que par Jésus-Christ.

A l'histoire du massacre des innocents est jointe la fuite de Jésus-Christ en Egypte. Mêmes recherches dans les pensées, même affectation dans le langage, même séche-

(1) Traduit par Senault, *Panégyr.*, tom. I. pag. 181 : *Quæ voluntas, quod arbitrium, ubi captiva fuit et ipsa natura?*

vesse dans les mouvements. L'antithèse, figure favorite de cet orateur, domine dans chacune de ses compositions.

Que veut dire l'évangéliste, et d'où vient qu'il s'arrête sur ces circonstances, pour en conserver éternellement la mémoire? Un soldat dévoué à son prince n'a pas coutume d'en rapporter les fuites, les foiblesses et les malheurs. Bien loin de les découvrir, de les publier, il les cache, il les ensevelit dans un silence éternel : il ne célèbre que les actions de valeur, que les vertus héroïques, que les heureux succès de ses armes, que ses victoires et ses triomphes. Pag. 378 et suiv.

(A cette objection, saint Chrysologue répond) : La fuite d'un grand capitaine est moins une fuite qu'une retraite. Ce n'est pas toujours lâcheté que d'éviter le combat, mais habileté et science de tactique. Quand Dieu semble fuir l'homme, c'est un mystère et non pas une foiblesse. Quand le plus fort se retire à la vue des ennemis qui le poursuivent, tout foibles qu'ils sont, il ne les craint pas; il veut seulement les attirer en pleine campagne. Comme il prétend rendre son triomphe illustre dans tous les siècles, il ne peut souffrir un combat obscur. Les victoires secrètes, les vertus cachées, ne laissent point d'exemple à la postérité : voilà la cause de la fuite de Jésus-Christ : il cède au temps, et non à Hérode... Si Jésus-Christ avoit tenu ferme, les

saints Innocents n'auroient pas été sacrifiés; la synagogue les reconnoîtroit pour ses enfants ; l'Eglise ne les reconnoîtroit pas pour ses martyrs (1).

Il y a plus de naturel dans ce qu'on va lire :

Pag. 383. La nature enseigne ce que peut et ce que mérite l'enfance. Quel homme assez barbare pour résister aux manières simples et aimables d'un petit enfant? il adoucit le monstre le plus féroce, il inspire de la tendresse aux cœurs les plus durs. Les pères et les mères sentent ce qui en est. Tout le monde l'éprouve ; et les mouvements qui s'excitent dans les entrailles à sa seule vue, en font foi. Celui donc qui vouloit être aimé, et qui ne vouloit point être craint, a voulu naître avec tous les agréments de l'enfance : *Sic ergo nasci voluit, qui amari voluit, non timeri.*

Bourdaloue développe admirablement cette pensée dans un de ses sermons pour la fête de Noël (2).

Pag. 311. Qu'est-ce que Jésus-Christ nous a pu refuser, puisqu'il n'a rien dédaigné de l'homme, et que par un excès d'amour il en a pris le péché et la mort : *Quid homini negare potuit, qui totum quod erat hominis etiam peccatum suscepit et mortem?*

Le prédicateur qui emprunte cette pensée ne man-

(1) Imité par Fromentières, *Serm.*, tom. 1, pag 263.
(2) *Avent*, pag. 226.

quera pas de la corriger par le texte de l'Apôtre : *Tentatum per omnia pro similitudine absque peccato* (1); et n'imitera pas le sermonaire moderne qui commente cette proposition dans ces termes : « Puisque Jésus-Christ » tient notre place, il peut bien porter notre nom; et » puisqu'il souffre pour les pécheurs, il peut bien être » appelé pécheur (2).» Hebr. IV. 15.

Jésus-Christ nous a sauvé par sa prière au mont des Oliviers, avant de nous sauver par ses souffrances sur l'arbre de la croix. Pag. 263.

Le Sauveur n'a donc pas cru que sa prière fût suffisante à la rédemption du genre humain, et à l'acquittement de la justice de Dieu son père, quand d'ailleurs sa volonté seule eût été toute-puissante, puisqu'il a voulu souffrir, et souffrir par la mort de la croix.

Parlant du jeûne. C'est (dit-il) un sacrifice où l'esprit est le prêtre, et la chair est la victime. Il nous consacre à Dieu sans nous ravir à nous-mêmes, et nous donne la qualité de victimes sans nous faire perdre la vie (3). Moïse, épuré par l'abstinence, élevé par le jeûne au-dessus de lui-même, entra Pag. 257.

(1) Jésus-Christ s'est bien fait victime du péché, le représentant de tous les pécheurs; c'est là le sens unique du mot de saint Paul : *Eum qui non noverat peccatum, pro nobis peccatum fecit.* (II. Cor. v. 21.) Ce mot doit toujours être modifié par la restriction. (Voyez Estius, *in Paul.*, tom. I, pag. 461.)

(2) Senault, *Panégyr. de Jésus-Christ*, tom. I, pag. 26.

(3) Traduit par le même, *Ibid.*, pag. 87.

dans la gloire de Dieu, et descendit de la montagne
Exod. xx. 19. avec tant d'éclat sur le visage, que les Israélites ne le pouvoient regarder. Le Démon voyant Jésus-
Luc. iv. 2 Christ soutenir le long jeûne de quarante jours, commença à soupçonner qu'il étoit d'une nature supérieure. Quand cet Esprit superbe vit qu'une si longue abstinence n'avoit point abattu ses forces, il se douta que celui qui n'avoit point besoin d'aliments pour soutenir sa vie, étoit un Dieu caché sous la foiblesse de la chair.... L'aumône, le jeûne, la prière, s'entretiennent et se fortifient réciproquement. C'est la prière qui frappe l'oreille et le cœur de Dieu; c'est l'abstinence qui impètre, mais c'est l'aumône qui reçoit. Ces trois vertus ne sauroient se séparer l'une de l'autre : qui n'en possède qu'une ne pos-
Pag. 284. sède rien. Le jeûne sans l'aumône n'est qu'une épargne : c'est la peine de l'avarice; et quand il n'est point accompagné de miséricorde, il tient plutôt de la rigueur d'un supplice, que de la sévérité d'une pénitence.

Le jeûne guérit les plaies que le péché a faites à l'âme; mais les cicatrices, non ; il n'y a que la miséricorde qui ait le pouvoir de les guérir.

Cette pensée y est retournée en vingt manières, qui n'y ajoutent que des métaphores triviales et des paroles oiseuses.

Pag. 279. *A l'occasion de l'incrédulité de saint Thomas.* Cet

Apôtre veut renouveler la passion du Sauveur. Il veut encore ouvrir son côté; il veut que ses doigts fassent l'office de clous, et qu'ils percent encore les pieds et les mains du Sauveur du monde.

Mais Jésus-Christ étoit impassible depuis sa résurrection. Il ajoute : Ces plaies adorables qui avoient déjà répandu de l'eau pour nous baptiser, et du sang pour nous racheter, répandirent encore la foi dans l'Eglise, quand elles furent ouvertes par les mains de cet Apôtre curieux et infidèle.

Jésus se rend à la maison de Pierre. Quelle est cette maison de Pierre? celle dont le Seigneur avoit dit par la bouche de son prophète : *Et toi Bethléem, ville de Juda, tu es la plus petite des villes de Juda; mais c'est de toi que sortira celui qui doit être le conducteur du peuple.* Pag. 263. Mich. v. 2.

L'application manque de vérité : elle n'est exacte que par rapport au Messie.

Ce que l'hydropisie est au corps, l'hypocrisie l'est à l'âme. Hypocrite! vous vous êtes engagé dans les flots de l'abstinence, vous naviguez dans la mer du jeûne, et vous trouvez le naufrage au port du jeûne (1). Pag. 252.

Nous ne qualifions pas un pareil langage.

(1) *Hypocrita, abstinentiæ fluctus intrasti, continentiæ conscendisti undas, enatasti jejunii pelagus, et in ipso jejunii portu naufragasti.*

Pag. 306. Les quatre sermons sur la résurrection de Lazare n'ont de remarquable qu'un jeu continu de paroles sur les principaux textes de cette histoire, qui se termine par un dialogue étrange, dont les interlocuteurs sont le Tartare, les Anges et Jésus-Christ.

Au moment où Jésus-Christ se présente aux portes de l'infernal abîme, et les ouvre pour en délivrer les captifs, et pour abroger l'antique sentence portée contre le genre humain, toutes les puissances de l'enfer s'émeuvent : elles s'avancent pleines de rage, tenant à la main l'arrêt de mort qui leur livroit à perpétuité toute la race humaine. A la présence d'un homme, on lui demande de toutes parts quel il est, ce qu'il veut, pourquoi seul, dans quelle vue il a pénétré sans pâlir le redoutable abîme. Les prophè-
Ps. XXIII. 10. tes ont répondu : Cet homme, *c'est le roi de gloire ;* les Anges répètent : Cet homme, *c'est le Dieu des vertus.* Et Jésus-Christ, du sein de Dieu son père, a répondu : Mon père, il est juste que la prison retienne non les innocents, mais les seuls coupables, etc.

Pag. 260. *Sur l'évangile du centenier.* Il n'est pas encore élevé au rang de disciple, et le voilà qui déjà parle avec l'autorité d'un maître, nous fournissant et la manière dont nous devons prier, et la règle de notre foi, et l'exemple de toutes les vertus. *Un cen-*
Matth. VIII. 3 et suiv. *turion s'approche de Jésus en le priant*, et lui disant :

Mon serviteur est malade dans ma maison. Mon serviteur, puisqu'il est malade; car s'il étoit le vôtre, il ne seroit pas dans la souffrance. *J'irai*, lui répond Jésus-Christ, *et je le guérirai.* A quoi celui-ci réplique : *Seigneur, je ne suis pas digne, etc.; mais dites seulement une parole.* Bien que ce centurion fût étranger à la loi, il n'agit point sans la loi. Commandez seulement à cette parole toute puissante de qui il est dit : *Elle a parlé, et tout a été fait...* Car *je ne suis qu'un homme*, et vous êtes Dieu. *Soumis à la puissance* de mes supérieurs; vous êtes, vous, le maître des maîtres. *Ayant sous moi des soldats;* vous toutes les vertus des cieux. *Et je commande à l'un qu'il aille, et il va;* vous commandez à la maladie qu'elle attaque un homme sain, et elle l'attaque : j'ordonne à l'autre de revenir, et il revient. Ordonnez de même à la santé d'aller retrouver ce malade, et elle y retournera; car vous êtes le Souverain de l'univers. La santé respecte votre puissance, les maladies dépendent de vous, et les cures des maladies sont les ouvrages de vos mains. Ps. XXXII. 9.

Cette traduction, que nous avons modifiée par l'imitation qu'en a faite un de nos modernes prédicateurs (1), laisse encore apercevoir tout le mauvais goût de l'écrivain original.

Ce ne fut pas un moindre miracle d'inspirer la Pag. 272.

(1) L'ancien évêque de Senez, *Serm.*, t. I, p. 499.

libéralité à un avare, que de rendre la vie à un mort: *Quod est dare vitam mortuo, hoc est largitatem tribuere avaro.*

Ne craignons pas de le répéter : De pareilles épigrammes ne conviennent pas à la dignité du ministère évangélique.

Voici comment il définit la mort : *Mors est desperationis domina, incredulitatis mater, germana corruptionis, inferni parens, omnium malorum regina.* Nous n'entreprenons pas de traduire ces expressions.

Sur la virginité. Il y avoit plus de difficulté et de mérite à être vierge qu'à être Ange; parce que celui-ci devoit sa pureté à son bonheur, et celle-là, la sienne à son travail : *Habet virgo ex viribus, quod habet Angelus ex naturâ.*

Pag. 303. *Résurrection de la fille du prince de la synagogue.* Le corps en étoit encore tout chaud ; et il sembloit que l'âme ne l'ayant pas tout-à-fait abandonnée, fût demeurée sur ses lèvres.

Cette pensée semble anéantir le miracle de la résurrection.

Le début de ses homélies sur la prédication de saint Jean-Baptiste est remarquable par la singularité des métaphores. C'est l'exorde de l'Homélie LXIII.

Après qu'armé du soc de la loi, et que grâces à une culture infatigable, le saint précurseur eut étouffé les germes toujours renaissants de la super-

stition judaïque (que restoit-il donc à faire à Jésus-Christ et à lui-même), il se rend au désert pour y consumer par le feu de l'Esprit Saint les buissons criminels, portant la coignée de la vengeance au pied des arbres stériles, aplanissant les collines de l'orgueil, comblant les vallons de l'humilité, préparant ainsi les voies à la semence évangélique... *Il parcourt toute la contrée que baigne le Jourdain.* Pourquoi le Jourdain ? parce qu'il falloit un fleuve entier, non quelques gouttes d'eau (un simple vase), pour laver les souillures de la nation juive, conformément à cette parole de l'Evangile : *Or, il y avoit là six vaisseaux de pierre pour servir aux Juifs à se purifier.* Pourquoi encore les eaux du Jourdain ? pour abreuver les pénitents d'eau et non pas de vin (comme aux noces de Cana). Matth. II. 6.

On ne se permet point de commentaire après un semblable texte.

Parlant du saint précurseur :

Joannes par Angelis, *major homine*, *legis summa*, *vox Apostolorum*, *silentium prophetarum* (style d'énigme). L'orateur veut dire que saint Jean-Baptiste présente dans sa personne l'abrégé de la loi, qu'il a la sainte liberté des Apôtres, qu'il accomplit toutes les prophéties. Pag. 325.

Pag. 330. *A l'occasion de son tressaillement dans le sein d'Elizabeth.* (Pour dire qu'il étoit prophète même avant que de naître) : *Joannes suum sensit auctorem, et extat nuntius suæ matris qui nescius erat vitæ.*

Pag. 397. *Sur sa mort.* On apporta la tête du saint dans un plat. Quel spectacle! le palais d'Hérode est changé en un amphithéâtre sanglant, sa table en un cirque rempli de carnage; les convives deviennent des spectateurs, les mets des objets d'horreur, le festin un homicide; le vin s'y tourne en sang. Le jour de la naissance d'Hérode s'y change en un jour de deuil et de mort; les instruments de musique n'y ont que des sons tristes et lugubres. Ce n'est pas une fille qui entre dans la salle, c'est une bête féroce; elle ne cherche pas à danser, mais à dévorer. Celle qui paroît et qui danse, est moins une femme qu'une hyène ou une tigresse. Ce ne sont pas des cheveux qui lui pendent épars sur le cou et sur les épaules, c'est le crin d'une bête féroce. Si en dansant elle s'élève de terre et paroît d'une taille avantageuse, ce n'est que la fureur qui lui donne ce grand air (1).

Le jour de la naissance d'Hérode est devenu celui

(1) Traduit par le P. Bouhours (*Pensées ingénieuses*, pag. 372). Ce Père s'écrie dans son enthousiasme : « Il n'y a peut-être pas, dans tous les auteurs profanes, une description plus vive ni plus ingénieuse que celle-là. » Nous sommes loin de partager cette opinion.

de sa mort, et le jour de la mort de Jean-Baptiste, celui de sa naissance éternelle.

Cette barbare exécution nous rappelle un morceau vraiment éloquent d'un discours à ce sujet, attribué, tantôt à saint Fulgence, tantôt à saint Pierre Chrysologue.

Une femme est toujours à craindre en quelque disposition qu'elle se rencontre. Si elle veut plaire, son amitié est un poison subtil qui vous donne la mort; si elle vous persécute, sa vengeance n'a point de terme. Mais à tout prendre, sa haine vaut mieux que son amitié; l'une ne peut que vous ôter la vie du corps, l'autre vous fait perdre celle de l'âme.

Cette sentence, qui a besoin d'être modifiée, est ici justifiée par l'exemple d'Hérodias.

Cette impudique dédaigne la couronne qui lui est offerte, et n'ambitionne que la tête de Jean-Baptiste, haïssant plus le prophète qui s'étoit déclaré contre l'inceste, qu'elle n'aimoit le prince qui lui avoit promis un royaume...

Le sang de la tête coupée couloit encore dans le bassin; c'étoit le seul mets qui manquât à un festin si pompeux. Les têtes des poissons et des animaux les plus exquis avoient sans doute déjà paru sur la table; mais qu'est-ce cela pour la magnificence et

pour le plaisir d'un roi barbare? Ces sortes de mets pourroient peut-être se voir à la table d'un particulier; on n'auroit pas fait grande chère, si une tête humaine avoit manqué à ce festin royal. Et ce qui rend la chose moins commune, c'est que ce fut de sa prison que l'on apporta la tête du prophète toute sanglante. Les rois ont coutume, dans des jours solennels, de chercher sur terre et sur mer ce qui rend les repas qu'ils font plus magnifiques et plus délicieux; les cachots fourniront à Hérode de quoi augmenter la délicatesse du sien : *Herodi cœpit et carcer delicias ministrare.*

Nous avons trop donné peut-être à la critique, livrons nous au plaisir de louer.

L'une des homélies les plus renommées de l'archevêque de Ravenne est celle du mauvais riche. Elle mérite sa réputation. Citons en quelques passages.

La prospérité du mauvais riche fait le plus cruel supplice du pauvre Lazare. Rien ne lasse plus sa patience, que le spectacle continuel de la pompe et des festins somptueux qui règnent dans la maison de cet impie. Il est plus tourmenté de cette abondance et de cet orgueil, que de sa propre misère et de ses infirmités.

L'Evangile pourtant ne le dit pas. Lazare, envieux de la prospérité d'autrui, auroit-il mérité d'être transporté au sein d'Abraham? Est-ce là un exemple à proposer aux pauvres?

Quelle révolution ! quel changement ! les Anges portent Lazare au ciel ; l'enfer dévore le riche. Le trépas bienheureux du pauvre efface tous les délices et toute la gloire de la vie du riche, ternit tout l'éclat et tout l'appareil de sa sépulture. Pourquoi se laisse-t-on éblouir par les apparences? Pourquoi les pompes funèbres nous en imposent-elles? Aux funérailles du riche, une troupe nombreuse de serviteurs et d'esclaves, en habits de deuil, marchent devant le corps, le visage abattu et les yeux baignés de larmes. Une multitude innombrable d'Anges mène le pauvre en triomphe avec des concerts mélodieux et des cantiques d'allégresse... Abraham ne s'estimeroit pas bienheureux, si au milieu de sa gloire il n'interrompoit le pieux office de la miséricorde ; et si, continuant dans le ciel ce qu'il avoit toujours pratiqué sur la terre, il ne recevoit encore les pélerins et les pauvres.... Pag. 356.

Dieu voyant que le riche avoit les oreilles fermées à la voix du pauvre, et que les gémissements d'une seule bouche n'étoient pas capables de lui toucher le cœur, il couvrit de plaies tout le corps de Lazare, afin que, pour faire entendre au riche ce que la charité exigeoit de lui, le pauvre eût autant de bouches que d'ulcères.

Ce n'est pas toutefois que cette homélie soit sans beautés : ce qui suit en est la preuve....

Quoi donc ! le lin n'empêche pas de brûler? La

pourpre ne défend pas du feu de l'enfer ! ou plutôt ces vêtements si délicats et si précieux ne vous sont
Pag 357. plus de nul usage. Vous, qui autrefois braviez les chaleurs de la saison, portiez des toiles fines et transparentes qui laissoient voir votre corps en le couvrant, maintenant tout nu, vous brûlez dans des feux que rien ne pourra tempérer, et qui ne s'éteindront jamais! Vous demandez un peu de rafraîchissement : où sont ces liqueurs exquises que vous aviez en abondance? où sont ces vins de plusieurs années, et que le temps avoit rendus si doux et si agréables? Tout cela est perdu pour vous, et il ne vous reste que d'être coupable du mauvais usage que vous en avez fait. Vous qui ne demandez qu'une goutte d'eau pour vous soulager, vous ne seriez pas altéré comme vous êtes, si vous aviez seulement donné une goutte d'eau a l'indigent.

Il commence bien tard, ce mauvais riche, à tourner vers le ciel les yeux qu'il n'avoit abaissés jamais que sur la terre. Malheureux ! ces mêmes yeux que tu lèves ne s'étant jamais occupés qu'à regarder tes trésors, sont tes propres accusateurs; ces yeux ayant toute la vie dédaigné de se lever vers ton Juge ne sont plus présentement capables par leurs regards que d'enflammer sa colère, au lieu de l'appaiser; que d'attirer sa vengeance, et jamais son
Pag. 358. pardon (1)... Il étoit bien juste que les Anges du ciel

(1) Traduit par Fromentières, *Carême*, tom. 1, pag. 359, 360.

prêtassent assistance à ce pauvre, à qui les derniers secours de l'humanité avoient été si impitoyablement refusés.

On s'étonne qu'Abraham, autrefois opulent, dédaigne dans sa détresse la prière d'un riche qui l'implore. C'est que le saint patriarche fut riche moins pour lui que pour les autres. (Eloge de son hospitalité).

L'insensé, il invoque la miséricorde, lui qui l'avoit refusée à son frère.

Le mauvais riche dans les enfers est plus déchiré par l'image toujours présente du bonheur dont il est déchu, que par l'horreur des peines qu'il endure; le ciel brûle plus que l'enfer (1). Le plus amer de tous les supplices, le feu le plus insupportable qui le consume, est de voir dans le séjour de la félicité ces pauvres pour qui il n'avoit eu que du mépris. Pag. 353.

La péroraison qui termine les quatre homélies à ce sujet est touchante. Pag. 359.

S'il est un enfer, un cachot ténébreux, une fournaise brulante qui attend le mauvais riche après sa

(1) Massillon, *Homélie du mauvais riche*, *Carême*, tom. II, p. 185; Segaud : « Oui, le Ciel agit sur ce patient plus vivement que l'enfer même : *Plus torquetur cœlo, quam inferno.* Les feux de l'un ne l'ont pas encore pénétré, que déjà les regrets de l'autre le dévorent.» (*Sur l'enfer*, *Carême*, tom. I, pag. 503.)

mort, pourquoi cette léthargie brutale où nous vivons ensevelis? pourquoi cet oubli de notre dernière heure? Pourquoi ne cherchons-nous pas à tout prix à échapper à un châtiment si effroyable? Et s'il est en notre pouvoir d'aller un jour reposer
Pag. 374. dans le sein d'Abraham, à côté de Lazare, pourquoi n'achetterions-nous pas un tel bonheur par le sacrifice de nos biens périssables?...

Devant Dieu, point de piété sans justice, pas plus que de justice sans piété, comme il n'est point d'équité sans bonté ni de bonté sans équité. Séparez
Pag. 376. ces vertus, elles s'anéantissent. L'équité détachée de la bonté n'est plus que dureté, et la justice sans piété n'est plus que cruauté.....

Pourquoi, ô homme, t'estimer si peu toi-même, quand tu es si précieux aux yeux de ton Dieu? Après les marques d'honneur que tu as reçues de lui, d'où vient que tu te déprises tant toi-même? Tu t'inquiètes d'apprendre d'où tu tires ton origine; et tu ne t'inquiètes pas de savoir à quoi tu es destiné!

Pag. 368. Cette même homélie sur la prédication de saint Jean-Baptiste, dont l'exorde ressemble à une parodie plus qu'à un discours sérieux (1), renferme quelques mouvements oratoires que nous nous plaisons à recueillir.

Matth. III. 7. Quelle est-elle cette *colère à venir* dont le saint prophète menace le peuple venu pour l'entendre? Celle qui n'a point de terme, dont la mort bien loin

(1) Voyez plus haut, pag. 324.

de rompre le lien, ne fait que le rendre plus étroit, et ne laisse plus pénétrer l'espérance dans les sombres cachots destinés à l'éternel châtiment du pécheur. Avertis par une aussi effrayante menace, les Juifs apprendront à connoître de qui ils descendent, jusqu'où ils ont porté le crime. Aussi les entendez-vous dire : *Que ferons-nous pour obtenir le salut?* Luc. III. 10. Et que va leur répondre le saint précurseur? Ce qu'il va leur répondre, mes frères, je tremble moi-même de le répéter, de peur que ceux d'entre vous qui l'entendront sans en profiter n'en fassent, par leur endurcissement, la matière de leur condamnation. Quel parti prendre? Je crains de parler; je ne puis vous le laisser ignorer. D'un côté, ma paternelle affection pour tous ces enfants me commande de vous le dire; de l'autre, la peur de vous rendre plus coupables par le mépris que vous en allez faire, me tient et balance, et m'empêche de me déterminer. Toutefois je vais parler.

Sur la parole de Dieu. : « On ne peut pas la forcer, il faut qu'elle se donne d'elle-même : *Non exigitur, sed donat.* La parole de vie, qui commande à nos volontés, ne reçoit pas la loi de nos mouvements (1). » « Souvent (dit un ancien Père), les lumières de ceux qui enseignent viennent des prières de ceux qui écoutent : *Hoc accipit doctor quod meretur auditor* (2). »

(1) Chrysolog., *Serm.* LXXXVI ; traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. V, pag. 313.

(2) Le même, *Serm. sur l'unité*, tom. V, Collect. in-4°, pag. 519.

Pag. 354. « Saint Pierre Chrysologue parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuse et une commission bien honorable, lorsqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, et qu'il nous fait considérer la main du pauvre comme le trésor de Dieu sur la terre : *Gazophilacium Dei manus pauperis* (1). »

« Abraham sentant arriver les pauvres ne se souvient plus qu'il est maître, et il fait toutes les fonctions d'un serviteur (2). »

« S'il y a du bonheur à se sauver par la fuite des biens et des grandeurs du monde, il y a du courage et de la vertu à vaincre leurs charmes dans leur possession même : *Evasisse est felicitatis, vincere virtutis* (3). »

Pag. 335. Prenez garde qu'en voulant arracher l'ivraie, vous n'arrachiez aussi le bon grain. C'est ce qu'alloit faire Ananie, quand il adressoit à Dieu cette Act. IX. 13. plainte au sujet de Saul : *Seigneur, combien de maux n'a-t-il pas causés à votre Eglise?* Il sembloit dire : Arrachez cette ivraie; que fait ce loup au milieu du troupeau? Ananie ne voyoit que Saul; les yeux du Seigneur bien plus perçants découvroient Paul :

(1) Bourdaloue, *sur l'aumône*, *Carême*, tom. I, pag. 125.

(2) Chrysolog., *Serm.* CXXI, traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. II, pag. 312, et tom. VI, pag. 39[illegible].

(3) Traduit par Fromentières, *Serm.*, tom. III, pag. 214; Chrysolog. *Serm. de terrenor. cura despicienda.*

il en faisoit un vase d'élection ; et l'ivraie qu'Ananie condamnoit au feu de l'enfer, devenoit le froment que Jésus-Christ destinoit à ses greniers.

Sur les devoirs de la profession militaire. Le vrai soldat, c'est celui qui ne bouleverse point les cités, mais qui les protège, qui repousse l'agression et ne la provoque point, qui vole à l'ordre du prince pour en assurer les droits, non pour être l'oppresseur de ses concitoyens. Le saint précurseur traçant le plan des devoirs religieux, n'oublie pas ceux de la vie civile. Pag. 368 Luc. III. 13.

Qui ne cache point son trésor, l'expose : les vertus que vous affectez ne vous profitent pas. Pag. 252.

L'envie arme Caïn contre les jours de l'innocent Abel. Le monde tout entier ne peut contenir deux frères. Ce n'est pas assez pour l'envieux Caïn d'être le premier dans l'ordre de la nature, il y veut être seul. Pag. 250.

Les miracles s'accordent à la foi, non à l'artifice ; à celui qui croit, non à celui qui tente. Ils ont pour but le salut de l'homme qui les demande, non d'insulter à la puissance de celui à qui il appartient d'en faire. Pag. 257.

Bourdaloue, l'abbé Clément, Cambacérès, le P. Lenfant, ont extrait de ses homélies, et particulièrement de celles sur l'aumône, diverses pensées qu'ils ont su dégager de l'alliage de mauvais goût qui les dépare (1).

(1) Bourdaloue, *Carême*, tom. I, pag. 125 ; l'abbé Clément, *Ca-*

Pag. 254. « Homme insensé (s'écrie saint Pierre Chrysologue), ah! donnez à Dieu le peu qu'il vous demande, si vous voulez en obtenir ce que vous désirez ; écoutez ses plaintives instances, si vous voulez qu'il exauce vos impatients désirs; entrez dans les besoins qu'il partage, si vous voulez qu'il s'intéresse aux soins qui vous occupent (1). »

Nous ne parlons pas des autres prédicateurs qui n'ont pas eu cette sage discrétion.

C'est à ce Père que s'appliquent naturellement ces paroles d'un de nos plus célèbres moralistes : « Si l'on ne sait mêler cette beauté naturelle et » simple à celle des grandes pensées, on est en dan- » ger d'écrire et de parler d'autant plus mal que l'on » s'étudiera à bien écrire et à bien parler; et plus » on aura d'esprit, plus on tombera dans un genre » vicieux; car c'est ce qui fait qu'on se jette dans » le style des pointes, qui est un très mauvais ca- » ractère. Quand même les pensées seroient solides » et belles en elles-mêmes, néanmoins elles lassent » et accablent l'esprit, si elles sont en trop grand » nombre, et si on les emploie en des sujets qui ne » les demandent point (2). »

rême, tom. I, pag. 484, 489, 509, 155; Lenfant, *Serm.*, tom. VII, pag. 548.

(1) Segaud, *Carême*, tom. II, pag. 353, tom. I, pag. 297.

(2) Nicolle, *Essai de morale* (*de l'éducation*, 3e part., p. 252.)

II. Saint Maxime de Turin.

Il a fleuri sous les règnes d'Honorius et de Théodose. On a contesté à cet évêque les homélies qui portent son nom, parce qu'il en est dans le nombre qui appartiennent à saint Ambroise ou à saint Augustin. Mabillon et Muratori en ont su faire la distinction (1).

Saint Maxime a moins de recherches d'esprit que saint Pierre Chrysologue. Il plaît davantage par sa simplicité. Citons quelques passages :

Homélie pour la veille de Noël. Si la naissance d'un roi de la terre est un jour de fête pour ses sujets, combien plus doit l'être pour les chrétiens l'avènement du Maître du monde, qui vient nous appeller à une gloire éternelle. Pag. 194.

(De quelle manière nous devons nous disposer à la célébrer.)

Mystère de la divine incarnation. Les deux générations du Verbe, impénétrables à la raison humaine, ne se manifestent qu'à la foi : *Rationi cæca sunt, fidei manifesta.* Pag. 195.

L'aspect de ce vil berceau où Jésus-Christ prend Pag. 197.

(1) *S. Maximi Taurinens. sermones,* au IVe vol. des *Anecdotes de l'Eglise de Milan.* (Mediolani, 1697, 4 vol. in-4°.) Voyez D. Ceillier, *Hist.*, tom. XIV, à son article, et tom. XVIII, pag. 98. Combéfis a donné plusieurs de ces homélies dans sa *Bibliothèque des prédicateurs.* Nous suivons l'édition de Muratori.

naissance, de ces langes ignobles qui l'enveloppent, vous font peut-être douter de sa divinité. C'est là précisément, ô mon frère, que vous devez la reconnoître. Ce même enfant que couvrent des haillons misérables, la Chaldée tout entière lui envoie ses hommages et ses présents; une étoile miraculeuse l'annonce à l'univers; les chœurs célestes font retentir en son honneur l'hymne du triomphe. Attendez, et vous l'allez voir nourrir dans le désert un peuple entier avec quelques pains, arracher les morts au tombeau, rendre la vue aux aveugles, marcher sur la mer devenue pour lui une terre ferme, et Dieu, du haut du ciel, le reconnoître solennellement pour son fils...

Israël s'agite, il tremble, il s'étonne, tandis que Moïse, enfermé dans la nue, s'entretient seul avec Dieu sur le sommet du Sinaï. Malheur à quiconque eût osé franchir la barrière placée au pied de la montagne : la mort l'eût puni de son attentat. Au contraire Jésus-Christ, dans son berceau, est accessible à tous : quiconque ne vient pas à lui ne peut espérer de vivre.

Pag. 201. *Sur l'étoile qui dirigeoit les mages vers la crèche du Sauveur.* La terre s'étonnoit de voir un nouvel astre briller au ciel : le ciel s'étonnoit plus encore à la vue du nouveau soleil qui venoit éclairer la terre.

Pag. 206. *Tentation au désert.* (Long dialogue entre Jésus-Christ et le tentateur.) Trois fois le Démon revient

à la charge, trois fois il est repoussé. Ce jeûne surnaturel de quarante jours lui avoit fait soupçonner dans Jésus-Christ quelque chose de plus qu'humain. Les réponses du Sauveur, loin de l'enlever à son incertitude, ne font que l'y plonger davantage. Pag. 207.

Sur l'interrogatoire de Jésus devant Pilate. On s'étonne du silence que garde Jésus-Christ en présence de ses juges : car le silence est pris quelquefois pour un consentement ; et il semble qu'en ne disant rien sur les questions que l'on nous fait, nous confirmons les choses dont on nous accuse. Est-ce donc que le Sauveur confirme par son silence les reproches que lui adressent ses ennemis? Non, certes; au contraire, il détruit l'accusation par son silence même. Celui-là se tait à propos qui n'a pas besoin d'apologie. Que ceux qui craignent de succomber, cherchent à se défendre et se hâtent de parler. Pour Jésus-Christ, il est victorieux lorsqu'on le condamne, il triomphe lorsqu'on le juge Ainsi Pilate dira-t-il : *Je suis innocent du sang de ce juste.* La cause donc qu'on ne défend point et qu'on gagne est la meilleure. La justice la plus parfaite est celle, non que les paroles font valoir, mais que la vérité soutient. Je ne veux pas que l'équité soit défendue de la même manière que l'iniquité l'est ordinairement. Pag. 210. Math. XXVII. 24

(Exemple de Susanne accusée par les impudiques vieillards.) Elle se tait; à défaut de paroles, sa chasteté

plaidoit éloquemment pour elle ; sa chasteté intervenoit au jugement, et la défendoit sur la terre comme dans le ciel.

Pag. 212. *Sur la croix du Sauveur.* Les poètes racontent qu'Ulysse, voulant échapper aux piéges des syrènes, se fit attacher au mât de son vaisseau, et par cette précaution fut sauvé du danger où il étoit de périr. Cette fiction s'est vérifiée à la lettre dans la passion de Jésus-Christ. L'arbre de la croix est devenu l'instrument du salut pour tout le genre humain. Qui s'y tient attaché, n'a plus à redouter les perfides chants des syrènes.

L'homélie, redevenue plus chrétienne, roule tout entière sur le rapprochement entre le serpent élevé par Moïse dans le désert, et la croix réparatrice des ravages que l'ancien serpent avoit introduits dans le monde.

Pag. 213. La passion de Jésus-Christ a fait la rédemption du genre humain : sa mort est notre vie.

La croix est le mât du vaisseau de l'Eglise. Moïse, tenant ses mains élevées en croix, donnoit la victoire à son peuple, etc.

Pag. 216. *Sur les larmes de saint Pierre.* Je trouve qu'il a pleuré ; je ne trouve point qu'il ait rien dit. Je lis ses larmes, je ne lis point sa prière. Pierre a eu raison de verser des larmes et de garder le silence ; car ce qu'on a coutume de pleurer, on ne l'excuse point ordinairement ; et ce qui ne peut se justifier par les

paroles peut être effacé par les larmes. Les larmes lavent le péché que la bouche a honte de confesser : elles ménagent la pudeur, et procurent en même temps le salut. Les larmes sont des prières tacites, ou plutôt elles ne demandent pas le pardon, à proprement parler ; elles le méritent. Elles ne plaident point la cause des pécheurs, mais elles leur attirent leur grâce. La prière des larmes est plus utile et plus efficace que celle des paroles, parce que les discours dans les prières peuvent tromper, et que les larmes ne trompent point. En parlant, on ne dit pas quelquefois tout ce qu'on pense ni tout ce qu'on sent : en pleurant, on exprime tout ce qu'on a dans l'esprit et dans le cœur. Et de là vient que Pierre ne se sert plus de la parole, parce qu'il avoit trompé, et qu'il confesse par ses larmes celui qu'il avoit eu le malheur de renier par sa voix.

Jésus-Christ l'appelle *pierre*, il en fait le fondement sur lequel est édifiée son Eglise, parce que le premier il devoit fonder la foi parmi les nations, et être le rocher immobile sur lequel tout l'édifice de l'Eglise chrétienne alloit reposer.

Les Juifs, en répandant le sang de Jésus-Christ, disoient : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants*. Hommes cruels ! sacrilége férocité qui dévoue à la malédiction, non pas seulement la génération présente, mais celle qui n'est pas encore, et enchaîne au crime ceux qui n'ont pas encore vu le

Pag. 219.

Math. xxvii. 25.

jour! Barbare impiété, qui rend parricides ceux qui ne sont pas encore pères, et associe au crime des malheureux dont on ignore même s'ils naîtront du même sang! Etonnez-vous, après cet acte de fureur, que les Juifs s'abandonnent à d'aussi violents excès.

Nous nous réjouissons tous de voir Jésus-Christ ressuscité : réjouissons-nous plutôt d'être nous-mêmes ressuscités en Jésus-Christ.

Pag. 229. *Sur le ravissement de saint Paul.* Pourquoi cet Apôtre est-il transporté au troisième ciel? c'est afin qu'étant destiné à instruire toutes les Eglises, il apprît parmi les Anges ce qu'il devoit enseigner parmi les hommes. Eh! qui oseroit ne pas croire un homme, lequel, s'expliquant sur les mystères du Seigneur, ne parle pas seulement de ce qu'il a entendu dire, mais rend témoignage de ce qu'il a vu? Quelle a été la miséricorde de notre Dieu, d'avoir voulu que l'apostolat de celui qui a été appelé du Ciel à l'apostolat fût autorisé et consacré dans le ciel!

Pag. 231. A la tête de tout le collége apostolique, brillent éminemment les deux Apôtres saint Pierre et saint Paul : une prérogative particulière leur assure cette prééminence. Lequel des deux a la priorité sur l'autre : voilà sur quoi je n'oserois prononcer. Je vois en eux une égale supériorité de mérites; leur confession les met de pair l'un avec l'autre ; une foi égale leur a mérité l'honneur de souffrir ensemble. Car ce ne

fut pas sans une disposition particulière de la Providence, que tous deux, au même jour, au même lieu, ont reçu leur arrêt de mort de la bouche du même persécuteur. Ils meurent le même jour, pour se réunir ensemble à Jésus-Christ ; dans le même lieu, pour que l'absence de l'un ne privât point Rome de ses deux Apôtres ; par l'ordre du même tyran, victimes d'une même cruauté, qui les réunit dans le même tombeau ; à Rome, la maîtresse et la reine des cités, afin que là où la superstition païenne avoit établi son empire, fût établi le domicile de la religion. Les princes de l'Eglise devoient mourir là où si long-temps avoient résidé les princes de la gentilité.

Sur saint Cyprien. Homme admirable, vraiment digne d'être proposé aux hommages et à l'émulation de tous, comme ayant été consacré prêtre par sa sainteté, docteur par sa science, martyr par la gloire de sa confession. Pag. 235.

Le martyr ne souffre pas seulement pour lui, mais pour ses concitoyens. Sa confession lui vaut, à lui, sa récompense, et sert d'exemple aux autres. Il nous apprend à témoigner notre foi à Jésus-Christ, à mériter la vie éternelle par le mépris des souffrances, à ne pas craindre la mort. Nos saints martyrs n'ont pas vécu, ils ne sont pas morts pour eux seuls : le Seigneur a voulu qu'il y en eût dans tous les lieux de l'univers, afin que partout leur exemple ranimât Pag. 237.

la foi languissante. Nous devons donc honorer avec la plus tendre piété tous les martyrs indistinctement, mais plus particulièrement encore ceux dont nous possédons les précieuses reliques. Ils sont sans cesse résidents au milieu de nous, ils nous gardent pendant la vie, ils nous protègent au moment de notre mort.

Pag. 240. La mort, quand on la compare à la vie, semble être un remède, et n'être plus une peine. Aussi Dieu a-t-il voulu que la vie fût courte, afin que les chagrins qui en sont inséparables ne finissant point par la prospérité, finissent du moins par le peu de durée qu'a la vie elle-même.

Senault, Fromentières, Montargon, lui ont fait quelques emprunts. Nos controversistes surtout s'appuient de son autorité, en faveur du dogme de la suprématie du pontife romain (1).

Boèce, sénateur.

Mort en 524.

Au milieu de l'éclipse générale des arts et des sciences dans l'Italie, au sixième siècle, on s'étonne de rencontrer deux hommes qui auroient honoré les plus beaux temps de la Grèce et de Rome. Ce sont Boèce et Cassiodore.

(1) Voyez Barruel, *Du pape et de ses droits*, tom. 1, pag. 290.

Le premier naquit en 470 (1), dans l'ancienne capitale du monde, tombée depuis cinquante ans sous la domination des Goths. Il n'avoit que dix ans lorsque son père, Flavius Boèce, allié à la famille des empereurs, charmé des heureuses dispositions qui se développoient dans cet enfant, l'envoya étudier à Athènes, que son antique renommée faisoit regarder comme le centre des belles connoissances. Cette ville n'avoit conservé que ses écoles et ses vices. Le jeune Boèce sut profiter des premières pour son instruction, et se défendre de la contagion des autres. Après y avoir séjourné dix ans, il revint à Rome, rapportant dans sa patrie les traductions qu'il avoit composées de plusieurs philosophes Grecs (2). Cassiodore estimoit ces traductions supérieures aux originaux.

(1) P. Bertius avance de quinze ans la date de sa naissance (*Præfat. ad libr. de Consol. philos.*). Nous suivons ici l'opinion la plus commune et la plus accréditée

(2) Tels que les traités de musique de Pythagore, de l'astronomie de Ptolémée, de l'arithmétique par Nicomaque, de la Géométrie par Euclides, la théologie de Platon, la logique d'Aristote, les mécaniques d'Archimède. L'étude qu'il avoit faite de ces livres l'amena à connoître à fond les arts qu'ils traitent. On raconte à ce sujet les deux anecdotes suivantes : « Clovis, roi des Goths, informé de la magnificence de la cour de Théodoric, le pria de lui envoyer un musicien qui sût parfaitement chanter et toucher les instruments. Boèce, à qui Théodoric en écrivit, trouva un musicien tel que Clovis le souhaitoit, et l'envoya avec les deux ambassadeurs de ce prince. Il fut encore chargé d'envoyer à Gondebaud, roi des Bourguignons, des cadrans solaires et des hydrauliques Il fit faire des cadrans solaires pour tous les diffé-

De retour à Rome, il y fut nommé patrice, et s'engagea dans le mariage. Sa première femme fut la pieuse et savante Elpis, morte peu de temps après son mariage (1). Il épousa en secondes noces Rusticienne, fille de Symmaque, sénateur romain.

Théodoric, qui avoit fixé à Ravenne sa résidence et le siége de son empire, s'étant rendu à Rome sur la fin de l'an 500, Boëce fut chargé par le sénat de haranguer le prince, et prononca un discours qui plut également au roi, aux vainqueurs et aux vaincus. Théodoric l'appela dans ses conseils, lui conféra les dignités de patrice et de consul, et lui donna la direction des affaires les plus importantes.

rents aspects du soleil, et des hydrauliques qui marquoient exactement le cours du soleil, de la lune et de tous les astres ; il y travailla lui-même avec les plus habiles maîtres qu'il avoit fait venir de tous côtés. Ces hydrauliques, quoique sans roues, sans poids et sans ressort, marquoient toutefois le cours des astres, par la vertu d'une certaine quantité d'eau enfermée dans un vase d'étain en forme de boule, qui tournoit sans cesse, entraînée par sa propre pesanteur. Les Bourguignons ne pouvant comprendre comment ces machines marquoient si exactement toutes les heures du jour et de la nuit, sans être déplacées ou sans qu'on avançât le style, firent long-temps la garde auprès pour s'assurer que personne n'y touchoit. Ils reconnurent enfin la vérité du fait ; mais ne pouvant en comprendre la raison, ils s'imaginèrent que quelques divinités animoient intérieurement ces machines, et leur donnoient le mouvement. « (*Vie de Boëce*, par Gervaise, prevôt de Saint-Martin de Tours ; D. Ceillier, *Hist.*, tom. xv, pag. 558.)

(1) Nous avons d'elle les hymnes pour la fête de saint Pierre et de saint Paul, conservées dans le Bréviaire romain.

Il profita de la faveur que ce prince lui accordoit pour travailler à la réforme d'abus criants et invétérés. La répression des Manichéens fut le premier objet de son zèle. Ces sectaires bravoient impunément la rigueur des ordonnances rendues contre eux par les empereurs et les pontifes; Boèce en écrivit en ces termes au pape Symmaque : « Une maladie désespérée ne peut se guérir que par des remèdes extrêmes. Si nous avions affaire à des gens raisonnables, on pourroit espérer de les réduire par la raison : vos exhortations paternelles, vos remontrances charitables, le zèle de vos prédicateurs, les discussions de vos théologiens, pourroient lever le bandeau que cette secte abominable porte sur leurs yeux, et leur faire apercevoir la vérité. Mais que peut la raison sur des hommes qui n'en ont plus, et qui ne débitent que des extravagances? Si leur impiété n'étoit pas montée à son comble, et ne les eût pas rendus indignes de la miséricorde de Dieu, nous nous flatterions encore que l'ardeur de vos saintes prières, et les gémissements de tant de bonnes âmes qui s'intéressent à leur conversion, feroient violence au Ciel en leur faveur, et fléchiroient peut-être la justice divine irritée contre leurs désordres. Mais le mélange monstrueux qu'ils font du christianisme avec l'idolâtrie, de Jésus-Christ avec Bélial, du souverain Être avec le Démon, à qui ils donnent plus de pouvoir qu'à Dieu même, ne nous

permet plus d'espérer leur changement. Tout ce que l'indulgence et la charité ont pu inspirer jusqu'à présent pour les faire rentrer en eux-mêmes a été inutile ; le mal au lieu de diminuer, croît de jour en jour ; l'erreur se sentant appuyée de l'autorité humaine triomphe insolemment ; les ménagements seroient donc désormais hors de saison. »

Cette lettre ne resta point sans effet. Théodoric renouvela et fit exécuter les édits portés contre cette hérésie. Les Manichéens ne reparurent plus dans Rome.

Préjugeant avec raison que la source de tous les désordres étoit dans l'ignorance, Boèce entreprit de ramener ses concitoyens à la vraie science, celle qui consiste à connoître Dieu, et à se connoître soi-même, en publiant un traité de philosophie universelle, propre au moins à diriger les études de la jeunesse. Tandis qu'il s'occupoit de cet ouvrage, il fut nommé consul par une commune délibération du sénat et du roi en 510. Ennode, depuis évêque de Pavie, lui écrivit à cette occasion : « Je me réjouis de l'honneur qui vous a été conféré, et j'en rends grâce à Dieu, non parce qu'il vous élève au-dessus des autres, mais parce que vous en êtes véritablement digne. Ce n'est pas ici un consulat donné à une illustre naissance sans autre mérite : qui ne l'obtient que par ce seul titre est indigne de succéder au grand Scipion ; il est la récompense de ses aïeux,

non la sienne. Le vôtre étoit bien dû à la noblesse de votre extraction ; mais il l'étoit davantage encore à vos qualités personnelles. Point ici de sang répandu, point de provinces subjuguées, point de peuples asservis ni enchaînés à un char de triomphe, triste prélude d'une charge qui doit être tout entière pour la conservation des peuples et non pour leur destruction. Aujourd'hui que Rome jouit d'une paix profonde, et qu'elle est devenue elle-même le prix et la récompense du courage de nos vainqueurs, on demande des vertus d'une autre nature dans ses consuls. »

Boèce répondit parfaitement aux espérances dont il étoit l'objet : il fit paroître dans toutes les circonstances une intégrité inviolable, une capacité profonde dans les affaires, et une sagesse à l'épreuve de la surprise et de la corruption. Poursuivant tous les abus avec inflexibilité, il ne pouvoit qu'aigrir tous les ressentiments : il en fut bientôt la victime. Théodoric, arien, protecteur déclaré de sa secte, vouloit la faire triompher par tout l'empire. Il essaya d'engager dans ses desseins le pape Jean; et n'ayant pu triompher ni de sa prudence ni de sa fermeté, il le fit mourir en prison. Boèce et Symmaque son beau-père avoient donné trop de preuves de leur attachement à la foi catholique pour n'être pas suspects aux yeux de la tyrannie, toujours ombrageuse; on les accusa d'avoir conspiré en faveur du

rétablissement de la liberté : tous deux furent mis à mort (1).

Les ouvrages que nous avons de lui font voir qu'il s'étoit rendu également habile dans les sciences sa-

(1) « Le roi, sans approfondir les chefs d'accusation, fit mourir Symmaque à Pavie, en 524, et Boèce l'année suivante, dans un château situé au territoire de Calvance, au milieu d'un désert également éloigné de Rome et de Pavie. Avant de le faire mourir, on le mit à la torture par le moyen d'une roue qui se tournoit avec une manivelle. On y attacha une corde, dont on ceignit sa tête, en sorte qu'à mesure que la roue tournoit, la corde le serroit davantage. Ce supplice lui fit sortir les yeux de la tête, mais il ne put tirer aucune plainte de sa bouche. Ensuite on l'étendit sur une poutre, où deux bourreaux le frappèrent long-temps avec des bâtons sur toutes les parties du corps, depuis le cou jusqu'à la plante des pieds. Mais il paroît qu'il n'expira point dans ce tourment, et qu'il finit sa vie par la hache ou l'épée. » (*Hist. de Boëce*, pag. 288; D. Ceillier, *Hist. des écriv.*, tom. xv, pag. 463.) Il est honoré comme confesseur : *Extinctus divinos honores a nobis consecutus est, quod pro catholicis contra perfidiam Arii mortem sustineret.* (*Boetii vita ad calcem libri de consolat.*, pag. 159, Amsterdam., 1649.)

« Dieu ne laissa pas long-temps de si grands crimes impunis. Car peu de temps après Théodoric fut enlevé du monde par une espèce de frénésie, dont il fut frappé tout à coup en voyant la tête d'un gros poisson qu'on lui avoit servi, et qu'il prit pour celle de Symmaque, qui le menaçoit. » (Maimbourg, *Hist. de l'Arianisme*, tom. II pag. 299.)

L'académicien Thomas parle du meurtre de Symmaque, et ne dit pas un mot de celui de Boèce (*Essai sur les éloges*, chap. XXIII, t. I, pag. 321). Pourquoi cette réticence affectée ? Car Symmaque étoit chrétien aussi-bien que Boëce. Seroit-ce que l'auteur auroit voulu paroître confondre le Symmaque, beau-père de notre philosophe, avec le Symmaque défenseur du paganisme du temps de saint Ambroise, et faire ressortir par là le crime de Théodoric ?

crées et profanes; qu'il étoit bon orateur, excellent poète, profond théologien (1). Le plus célèbre est son traité *De la Consolation* (2). Il est en forme de dialogue entre l'auteur et la philosophie (ou sagesse incréée), mêlé de prose et de vers, et distribué en cinq livres, plusieurs fois traduits en françois et dans la plupart des langues de l'Europe. On a plus d'un motif de croire qu'il n'a pas été achevé (3).

Les motifs de consolation développés dans cet excellent ouvrage sont tous ceux qui se débitoient dans les écoles du Portique. Epictète et Sénèque pouvoient en dire autant Mais le christianisme avoit apporté au monde un autre ordre de philosophie qui pénètre bien plus avant, adoucit bien mieux les maux de l'humanité, jusqu'à en changer la nature; capable de faire retentir les chants de joie au sein des cachots, et les hymnes du triomphe sur les échafauds. Celle là, Boëce la connoissoit bien. Il est aisé de s'apercevoir à sa lecture, combien il

(1) Ses principaux écrits théologiques sont : 1° un *Traité des deux natures, et d'une personne en Jésus-Christ*, contre les Nestoriens et les Eutichiens. On lui reproche des obscurités; 2° un livre *de l'unité de Dieu* (il traite spécialement de la sainte Trinité); 3° *Profession de foi*, tout-à-fait orthodoxe, une des plus méthodiques et des plus complètes que nous ayons dans l'antiquité.

(2) *De Consolatione philosophiæ*, lib. v *cum præfatione* P. Bertii.

(3) Ces motifs sont doctement discutés dans la préface que Bertius a mise en tête de son édition, imprimée à Amsterdam, en 1644, 1649, 1668, et à Leyde en 1671.

s'étoit nourri de ses sublimes leçons; et à la manière dont il écrit et dont il est mort, on reconnoît que ce n'est pas le sophiste qui disserte, mais le philosophe vraiment chrétien qui reçoit ses inspirations et sa force d'une autre source que d'une sagesse purement humaine.

Tous ses ouvrages portent l'empreinte d'une raison supérieure, fécondée par les plus hautes méditations et par l'étude la plus vaste. Boèce peut être compté au nombre des génies privilégiés, universels, qui unissent la souplesse à la vigueur, la précision à l'abondance, toujours maîtres de la matière qu'ils traitent, s'énonçant avec une noblesse et une correction de langage, indice de l'élévation et de la vigueur du caractère, et dont la plupart de ses contemporains avoient perdu l'usage. Ses vers sont de mètres divers, et chacun a le genre qui lui convient (1). Avec l'élégance et la pureté de la prose, elle a toute la grâce qui distingue si éminemment les productions antiques des muses grecques et la-

(1) Scaliger en parle ainsi : *Quæ libait ludere in pocsi divina sane sunt. Nihil illis cultius, nihil gravius. Neque densitas venerem, neque acumen abstulit ardorem. Equidem censeo paucos cum illo comparari posse.* Qui ne connoît ces vers charmants :

Nubibus atris
Condita nullum
Fundere possunt
Sidera lumen.

tines. Mais ce qui attache encore davantage, c'est qu'il est aisé d'y remarquer à la fois un enjoûment qui n'a rien de frivole ni d'affecté, et le sérieux d'une philosophie vraiment chrétienne, où il n'y a

Si mare volvens
Turbidus auster
Misceat æstum;
Vitrea dudum
Parque serenis
Unda diebus,
Mox resoluto
Sordida cœno
Visibus obstat;
Quique vagatur
Montibus altis
Defluus amnis,
Sæpe resistit,
Rupe soluti
Objice saxi.
Tu quoque, si vis
Lumine claro
Cernere verum,
Tramite recto
Carpere callem:
Gaudia pelle,
Pelle timorem,
Spemque fugato,
Nec dolor adsitque.
Nubila mens est,
Vinctaque frænis,
Hæc ubi regnant.

Essayons de les traduire.

Voilés sous des nuages sombres, les astres ne peuvent plus répandre leur lumière au dehors. Que le vent orageux du midi, venant à

rien de stoïque ni de contraint. Vous vous associez à ses infortunes, vous en êtes plus touché que lui-même : en admirant le talent de l'écrivain, vous êtes plus pénétré encore d'estime et de vénération pour ce cœur noble et généreux qui parle de ses odieux persécuteurs avec plus d'indulgence que l'histoire, s'appliquant à lui-même les graves leçons qu'il

souffler sur les mers, en bouleverse les flots, l'onde, auparavant transparente à l'égal de l'air, dans un beau jour dont rien ne trouble la sérénité, chargée tout à coup d'un limon fangeux, n'y laisse plus pénétrer les regards. Le fleuve qui, se précipitant du haut des monts, s'abandonne à sa pente rapide, vient-il à rencontrer un rocher ? il recule, et brise son impétuosité. Voulez-vous de même découvrir la vérité pure? voulez-vous marcher dans ses voies, sans craindre de vous égarer? Loin de vous les joies dissolues, les frayeurs pusillanimes, les espérances présomptueuses, les douleurs immodérées. L'âme s'obscurcit, elle est sous le joug, et perd sa liberté du moment où ces passions dominent

Ces beaux vers de Boèce étoient sans doute présents à la pensée d'un illustre magistrat de nos jours, lorsqu'en se retraçant les malheurs de Bélisaire, il écrivoit : « A la vue du tableau que représente l'agitation des passions humaines, on s'enfonce avec intérêt dans ces perspectives sombres, au fond desquelles lutte avec l'adversité le grand homme qui, sur le devant de ce même tableau, paroît environné de gloire au milieu de plusieurs peuples heureux de ses exploits, et surtout de ses bienfaits. Lorsqu'en le suivant dans ces deux positions, on trouve une âme qui a toujours été la même; lorsqu'après avoir admiré l'homme de bien dans le héros tout puissant, on retrouve encore le héros dans l'homme de bien malheureux, alors on jouit réellement du grand homme tout entier; on peut analyser sa vie pendant le cours d'une brillante ou triste existence, on n'a rien à craindre en scrutant ses vertus; au contraire, elles gagnent à cet examen; on gagne soi-même à les approfondir. S'il est vrai que la prospérité est quelquefois

donne aux autres, s'ouvrant à toutes les consolations qu'il présente à l'infortune, aussi libre dans les fers qu'au sein de l'opulence et des honneurs, partout se montrant supérieur aux biens terrestres qu'il a perdus, comme aux calamités nouvelles qui l'attendent.

IV. Cassiodore (Magnus Aurelius), sénateur.

Après avoir exercé sous quatre rois, durant plus de cinquante ans, les plus hautes magistratures, avoir été nommé comte des domaines par Odoacre, et intendant de ses finances, questeur, préfet du prétoire, patrice et consul par Théodoric, confirmé dans ces éminentes dignités par Athalaric son successeur, par Théodat et par l'empereur Justinien, chancelier et premier ministre du royaume des Goths établis en

un grand écueil, il est encore plus vrai que pour l'homme à qui tout succède, les vertus sont agréables et faciles. C'est pour l'infortuné que leur route est âpre et difficile à tenir. En effet, réfléchissez-y : vous verrez que le premier n'a souvent qu'à s'abandonner à ses vertus, pendant que le second est presque toujours obligé de se sacrifier aux siennes. Dans cette situation pénible, mais honorable, tout appartient sans partage au sage, qui a la force de la supporter, qui a acquis et qui pratique la vraie science, celle de mettre également à profit les maux et les biens de la vie. Au milieu de cet isolement, de cette solitude, qui est un poison pour l'âme dont elle n'est pas l'asile, Bélisaire conquit seul la vénération de la postérité. Après avoir été digne des plus grandes faveurs de la fortune, il fit bien plus encore, il fut digne de ses revers. » (*Esprit de l'histoire*, par M. Ferrand, Lettre XXVI, tom II, pag. 25, 26. Paris, 1802.)

Italie, Cassiodore, dégoûté du monde, voulut aller chercher dans la solitude, l'indépendance et les assurances du salut qu'il avoit été loin de trouver dans la pompe des honneurs, et donner tout entière à Dieu seul une vie employée si utilement au service de ses concitoyens. Il choisit son monastère de Squillacci, bâti par lui-même, connu sous le nom de Castel dans les lettres de saint Grégoire-le-Grand, et sous le nom de Viviers. Tout ce qui peut contribuer à la salubrité et à l'embellissement d'une habitation s'y trouvoit rassemblé. L'agrément de la situation et les ressources du voisinage attiroient les étrangers et fixoient ceux qui s'y étoient engagés. Des jardins spacieux, arrosés d'eaux vives, y donnoient des promenades délicieuses. La rivière du Pellène, qui couloit aux environs, fournissoit du poisson en abondance ; il étoit facile d'en tirer aussi de la mer, qui se déployoit au pied du monastère, et de les conserver dans les bassins qu'il avoit fait creuser à travers les rochers du mont Castel. Des bains, fournis de l'eau la plus douce, ménagée dans de vastes réservoirs, étoient pratiqués pour l'usage des infirmes. Là, remplissant avec la plus rigoureuse exactitude tous les exercices de la vie religieuse, Cassiodore employa ses loisirs à la composition d'ouvrages utiles, qui honorent sa mémoire, autant que la sagesse de son administration avoit illustré son consulat(1).

(1) D. Garet a publié une savante édition de ses œuvres, imprimée

Nous lui devons, 1° la version latine des trois historiens grecs de l'Eglise, Socrate, Sozomène et Théodoret : c'est celle que l'on appelle *l'Histoire tripartite*. Il les fit traduire par son ami Epiphane, afin, dit-il, que la Grèce ne se vantât pas de posséder seule une collection si admirable et si nécessaire à tous les chrétiens (1), rédigea lui-même tout l'ouvrage, fondant les trois histoires en une seule, les distribuant par chapitres, avec l'attention de marquer ce qui appartient à chacun de leurs auteurs. Elle est divisée en douze livres, et sert de continuation à celle que Ruffin a faite des dix livres d'Eusèbe, en y ajoutant un onzième ; ce qu'on trouva si commode, que depuis sa publication les latins n'ont guère connu d'autre histoire de l'Eglise. 2° Une *Histoire des Goths et des Romains*, en douze livres, que nous n'avons plus, mais qui se retrouve dans l'abrégé de Jornandès, évêque de Ravenne, qui l'a poursuivie jusqu'à la mort de Vitigès; 3° *Commentaire sur les psaumes*, dont il fait ce magnifique éloge :

S'il est vrai que l'éloquence consiste à donner aux choses le ton qui leur est convenable, quoi de plus éloquent, même dans la simplicité du langage? Aussi l'impression en est telle, qu'elle s'est fait sentir à tous les peuples du monde. C'est là qu'est la vraie lumière

d'abord à Rouen, en 1679 ; puis à Venise, en 1729. L'éditeur a mis en tête une Vie de Cassiodore, tirée de ses écrits.

(1) *Prolog. in Hist. tripart.*, pag. 189.

qui nous dirige dans les voies du salut, ne nous commande rien qui ne nous donne la vie, et ne défend que ce qui peut nuire; qui me détourne de l'amour des choses terrestres, et me persuade de ne m'attacher qu'aux biens célestes. Point de sujet de consolation qui ne s'y rencontre. Ceux qui pleurent y trouvent de quoi essuyer leurs larmes. Quand nous les chantons, il nous semble, comme l'écrivoit saint Athanase à Marcellin, que les paroles du Saint-Esprit deviennent les nôtres, et s'accommodent à tous nos besoins.

Dans ce travail, l'auteur s'est particulièrement servi de celui de saint Augustin, dont il fait le plus pompeux éloge (1), mais en l'enrichissant de beaucoup d'observations nouvelles dont il rapporte l'honneur à celui qui donne la vue aux aveugles, la parole aux muets et l'ouïe aux sourds.

4° Livre *de l'Institution aux lettres divines*, ou Introduction à l'étude de l'Ecriture sainte. Tandis que les lettres profanes étoient enseignées avec faste par des maîtres publics, les lettres divines étoient délaissées; elles manquoient à Rome de professeurs

(1) *Est enim litterarum omnium magister egregius; et, quod in ubertate rarum est, cautissimus disputator. Decurrit quippe tanquam fons purissimus, nulla fœce pollutus, sed in integritate fidei perseverans. Nescit hæreticis dare unde se possint aliqua colluctatione defendere. Totus catholicus, totus orthodoxus invenitur, et in Ecclesia Dei suavissimo nitore resplendens, superni luminis claritate radiatur.* (*Præfat. in psalm.*)

et d'écoles : Cassiodore s'en étoit plaint au pape Agapet, dont les vœux secondoient les siens pour le rétablissement de la science, mais n'obtenoient pas plus de succès. Les troubles et les révolutions dont l'Italie étoit le théâtre ne le permettoient pas. Cassiodore entreprit d'y suppléer par la publication d'une sorte de cours élémentaire, où sont exposés les principes de la science nécessaire pour former le chrétien. Elle doit embrasser à la fois les lettres divines et humaines. Telle est la méthode qu'il recommande : il veut que l'on commence par apprendre de mémoire l'Ecriture sainte, particulièrement le livre des psaumes ; puis, étudier les Pères et les saints docteurs qui en ont été les plus sûrs interprètes : il cite nommément parmi les Grecs, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, et surtout saint Ambroise, saint Augustin chez les Latins.

Cassiodore ne permet pas que l'on ignore l'his- Pag. 525.
toire de l'Eglise et de ses conciles, qui ont affermi les fondements de notre foi, qui en ont établi les vérités contre les mauvaises doctrines des hérétiques. A cette étude doivent s'unir celle de la cosmographie et de la géographie, une notion suffisante des écrivains profanes, que les grands maîtres de l'éloquence chrétienne, les Cyprien, les Optat, les Lactance, les Victorin, les Hilaire, les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, ne dédaignèrent pas de con-

noître; pourvu, dit-il, qu'à l'exemple de ces grands hommes, on ne s'y livre qu'avec discrétion; il indique les livres à consulter, dans la seule vue de les faire servir à l'intelligence des livres sacrés.

Pag. 524. Il recommande à ceux de ses religieux qui seroient moins aptes aux sciences et aux lettres, le travail des mains et les occupations de la vie champêtre, comme la culture des terres et les détails divers de l'économie rurale; exercices non-seulement utiles à ceux qui s'y adonnent, mais profitables par les secours qu'ils facilitent en faveur des indigents et des malades.

Pag. 525. Il demande encore que les loisirs de ses frères soient employés à des transcriptions de livres, qui les multiplient et en répandent au loin les précieux avantages. Ces copistes ou écrivains, qui faisoient alors une profession connue sous le nom d'*antiquaires*, imitent, dit-il, en quelque sorte Dieu même qui a écrit sa loi de sa propre main; utile occupation, qui se répandit bientôt, du monastère de Viviers dans plusieurs autres communautés religieuses. C'est elle qui a valu à l'Eglise, à la religion, à la science, et à tout le monde littéraire, la conservation des trésors de l'antiquité savante, qui alloient périr, entraînés dans un naufrage inévitable, par les torrents de Barbares qui vinrent tour-à-tour inonder l'Italie, la Sicile, l'Afrique et les plus belles provinces de l'empire romain.

Cassiodore avoit pris soin d'approvisionner son monastère d'une nombreuse bibliothèque, dont tous les volumes, ramassés à grands frais, étoient remarquables par la richesse des couvertures, autant que par la correction des manuscrits. Il la pourvut aussi d'instruments de toutes sortes, tels que lampes qui brûloient jour et nuit, s'entretenant d'elles-mêmes, et d'horloges dont l'eau faisoit mouvoir les ressorts (1).

5°. *Traités de grammaire, de rhétorique et de philosophie.* Sur chacun de ces arts, l'auteur remonte aux principes, établit les définitions, analyse les théories, retrace l'histoire, propose des exemples, indique les écrivains qui en ont donné des leçons, prouve qu'il les avoit approfondis tous. On estime surtout son *Traité de l'âme.* Il n'est point d'écrit sur Pag. 595.
cette matière qui rappelle mieux l'excellent traité de Bossuet : *De la connoissance de Dieu et de soi-même.* Même dessein, même plan, mêmes aperçus dans l'un et l'autre ouvrage. Tous deux ont pour but de conduire leurs lecteurs à la connoissance de Dieu par la connoissance que l'homme a de lui-même, c'est-à-dire par un examen approfondi des deux natures qui constituent l'homme. Pour cela, rien n'étoit plus propre à compléter un travail si

(1) « Les unes marquoient les heures au soleil, les autres par le moyen de l'eau, qui imitoit le cours du soleil, et servoit pour la nuit aussi-bien que pour le jour. » (D. Ceillier, *Hist.*, t. XVI, p. 426.)

important qu'un exposé clair et lumineux de toutes les parties de cet admirable mécanisme, qui donne la vie à l'homme avant même qu'il ait vu le jour, jusqu'au moment où les ressorts qui entretiennent le mouvement, viennent à s'altérer ou à se briser. Aussi, le sénateur et l'évêque eurent-ils soin d'apporter la plus sérieuse étude à la connoissance de l'anatomie, afin de pouvoir transmettre à leurs lecteurs les notions suffisantes pour leur donner l'idée
Pag. 596. de l'organisation du corps humain (1). Ils parlent dans les mêmes termes de l'union de l'âme et du corps, de cette espèce de miracle perpétuel, général et subsistant, qui paroît dans toutes les sensations de l'âme et dans tous les mouvements volontaires du corps ; miracle dont il est difficile, et peut-être impossible à l'esprit humain de pénétrer le secret, mais dont on ne peut contester la vérité. Bossuet n'a fait que développer ce qu'avoit dit Cassiodore sur la nature de l'âme et son origine, qu'elle tient de Dieu seul ; sur sa simplicité, qui en fait une substance spirituelle, sur l'influence

(1) L'historien de Bossuet raconte avec quel soin il s'étoit appliqué à l'étude de l'anatomie, dans le temps qu'il s'occupoit de son traité de la connoissance de Dieu et de soi-même. (*Hist. de Bossuet*, liv. IV, n° XIV, tom. I, p. 346 et suiv.) Et D. Ceillier, parlant du traité de l'âme de Cassiodore : « Ce traité, dit-il, est une preuve qu'il savoit fort bien traiter cette matière, et qu'il étoit aussi instruit de l'anatomie, dont il parle dans cet ouvrage par occasion. » (*Hist. des écriv. ecclés.*, tom. XVI, pag. 375.)

que les sens usurpent trop communément sur ses facultés ; sur son excellence et l'incontestable supériorité qui la distingue éminemment de l'instinct des animaux; sur les systèmes divers qui ont partagé à ce sujet les écoles les plus célèbres; sur la raison, attribut essentiel de l'âme, ses perceptions, l'énergie de son entendement et de sa volonté ; sur l'action de l'esprit, qui de deux choses connues en infère une troisième, qui auparavant étoit inconnue, les compare, les discute et les juge, étend ses regards sur toute la nature, embrasse l'enchaînement de toutes les parties qui composent un si grand tout, s'élève par-delà les choses créées, s'associe en quelque sorte à la toute-puissance du Créateur ; sur les passions et l'empire qu'une volonté ferme peut et doit prendre sur elles; sur le principe d'immortalité qui réside dans notre âme, et survit à la destruction de ce corps misérable auquel elle se trouve assujettie. Toutes ces grandes questions de métaphysique et de physiologie peuvent être exprimées par le plus étonnant génie du dix-septième siècle avec plus de précision et d'éloquence ; mais certes ce n'est pas une gloire médiocre pour l'écrivain du sixième, de les avoir analysées avec une sagacité et une justesse de raisonnement qui ne laisse que bien peu de choses à désirer ; et quand on pense que tous deux s'attachent à ne présenter dans leur ouvrage que les preuves qui dérivent uniquement de leur

sujet, c'est-à-dire de la seule notion de l'homme, il est vrai de dire de l'un et de l'autre, que de tels hommes deviennent eux-mêmes un des plus magnifiques témoignages de la Divinité.

Ainsi que Bossuet, Cassiodore, après avoir puisé sa démonstration dans le seul ordre des vérités philosophiques, conclut en ouvrant aux yeux de son lecteur le livre des révélations, et le laisse entre les mains de la religion.

Pag. 602. Sa raison, quoiqu'imparfaite, lui découvre une image et une étincelle de cette raison première, dont il porte l'ineffaçable empreinte, lui apprend à Pag. 602. discerner le juste d'avec l'injuste, le bien d'avec le mal, et le contraint de reconnoître qu'en s'écartant de la règle du devoir, il mérite d'être châtié, comme en s'y conformant il mérite d'être récompensé.

Jugement dernier. Résurrection générale. Différence que l'arrêt du Juge suprême établit entre les bons et les méchants. Félicité des bienheureux dans le ciel. Supplice des réprouvés dans l'enfer. Feu éternel.

Pag. 603. Vous diriez qu'il ne brûle le pécheur que pour le conserver, et qu'il ne le conserve que pour le brûler.

Cassiodore termine ce beau traité par une humble et touchante prière, où respire l'onction des Akempis, des Thérèse, des François de Sales, des Fénelon.

O vous, notre Dieu, notre Sauveur, qui vous êtes humilié jusqu'à vous faire semblable à nous, immolé jusqu'à mourir pour nous, divin Jésus, si aimable et si peu aimé, ne permettez pas que l'objet d'un si héroïque amour devienne la proie de la mort. Nous n'avons de mérite que par votre grâce. Donnez-moi de quoi présenter à mon Juge; gardez vous-même le dépôt que vous m'aurez confié, afin de couronner en moi ce dont vous aurez fait l'œuvre de votre miséricorde. Triomphez en moi de ce monde ennemi, jaloux, qui nous trompe en nous caressant, et ne nous caresse que pour nous perdre; ennemi qui nous enchante, ami perfide, dont les douceurs deviennent si amères. Qui sait mieux que vous avec quelle souplesse artificieuse le Démon s'insinue dans nos âmes, comme il déguise sa marche, pour nous surprendre, comme il s'avance et se glisse dans l'ombre, pour nous attaquer bientôt avec violence, et vous ravir, ô mon Dieu, ces âmes dont vous avez fait votre héritage. Non content d'avoir entraîné dans sa chute la première famille du genre humain, il poursuit contre la postérité d'Adam la guerre insolente qu'il osa faire au Tout-Puissant, et ne veut que des complices pour multiplier ses victimes. Que lui reste-t-il à gagner ou à perdre désormais? Banni de votre présence, condamné à des feux éternels, il n'a d'espérance que dans le nombre de ses conquêtes. C'est à votre force souveraine à vous main-

tenir dans la possession de votre créature. Vous l'avez abattu par la croix : couvrez-moi donc tout entier de votre croix. Je ne puis rien sans vous, je puis tout par vous. Je n'ai rien dans moi qui mérite vos récompenses, rien, au contraire, qui ne mérite vos vengeances. Enfant ingrat, serviteur indocile et rebelle, je suis tout péché. Arrachez-moi donc à moi-même, et conservez-moi pour vous et dans vous. Châtiez mes œuvres par le don de la pénitence, mais retenez l'œuvre de votre main. Vous serez véritablement mon Dieu quand je serai votre bien. Vous êtes la voie dans laquelle on ne s'égare point, la vérité qui ne trompe point, la vie qui ne craint point la mort. Accordez-moi de haïr ce qui peut me perdre, d'aimer ce qui doit être mon salut. Soyez toutes mes prospérités; éprouvez-moi par les disgrâces de la vie présente; apprenez-moi à goûter combien sans vous je ne suis que néant, et à connoître tout ce que je puis être avec vous. Faites-moi bien comprendre ce que je suis, afin que je puisse parvenir à être ce que je ne suis pas. Vous aimer, c'est gagner tout; vous perdre, c'est tout perdre. Combien votre Apôtre avoit raison de dire qu'en vous servant, on est roi et bien plus que roi, car de vos serviteurs vous faites vos enfants. Opposez donc à nos péchés votre infinie miséricorde; nous ne vous le demandons que parce que vous nous l'avez commandé; nous frappons à la porte, parce que vous l'avez or-

donné ; nous sommes importuns, parce que vous êtes inépuisable. O amour sans bornes ! ô abîme incompréhensible de clémence et de bonté ! parce que toute force est vaine, quand vous ne voulez pas, vous voulez que nos prières vous fassent une sainte violence. Des coupables peuvent-ils en effet trop vivement implorer leur juge ? Souverain monarque de l'univers, nous vous disons donc : Pardonnez-nous nos péchés, et remettez-nous nos dettes. Toutes les créatures vous bénissent. Nous reconnoissons que nous vous devons l'existence, et tous les biens dont nous jouissons. Vous nous en avez accordé déjà de si précieux ; vous ne nous refuserez pas le plus nécessaire de tous. Régnez seul dans nos cœurs, modérez-en tellement toutes les affections, qu'il s'élève sans orgueil, qu'il s'abaisse sans langueur. Remplissez-les tellement de l'amour des célestes béatitudes, qu'il n'y ait plus de place pour les désirs terrestres.

6° La partie la plus considérable des œuvres de Cassiodore est le Recueil de ses Lettres, rédigé par lui-même d'après les vives instances de ses amis. Il est partagé en douze livres, qu'il intitula *Diverses* (1). Les cinq premiers renferment sa cor-

(1) « Soit à cause des divers sujets et de la variété de la matière, soit à cause des différentes personnes auxquelles elles sont adressées, ou au nom desquelles elles sont écrites ; soit parce qu'ayant été obligé d'en écrire au nom de plusieurs personnes, il en avoit varié le style,

respondance avec Théodoric. Ce prince lui accorda constamment une estime particulière : on ne peut lui refuser d'éclatantes qualités, mais qu'il ternit, sur la fin de son règne, par l'oppression où il tint le pape Jean, et par la cruelle exécution de Boèce et de Symmaque. Il fut conquérant et législateur, protégea Byzance, subjugua Rome, la répara et l'embellit après l'avoir conquise, établit différents tribunaux pour juger les Italiens et les Barbares, et promulgua des lois pleines de sagesse pour réunir les deux nations divisées. Ce fut l'ouvrage de Cassiodore. Son style s'y fait aisément reconnoître. Ceux de nos prédicateurs qui ont cité diverses de ses maximes, les lui ont restituées.

Pag. 41. « C'est un beau mot de Cassiodore : Qu'un sujet oblige l'état et son prince, lorsqu'il se rend digne des emplois où le maître l'appelle, pour le bon ordre et la prospérité de l'empire (1). »

Pag. 135. « Je pourrois rapporter un beau mot d'un grand roi chez Cassiodore, qui dit qu'il y a certaines rencontres où les princes gagnent ce qu'ils donnent, lorsque leurs libéralités leur font honneur (2). »

suivant la condition de ceux pour qui il les écrivoit, et à qui il les adressoit. En effet, il y en a à des rois, à des empereurs, à des sénateurs, à des évêques et à de simples particuliers, comme à des architectes, à des ouvriers en marbre, à des médecins, à des Juifs. » (D. Ceillier, *Hist.*, tom. XVI, pag. 385.)

(1) La Rue, *Panégyr.*, tom. I, pag. 233.

(2) Bossuet, *Serm.*, tom. II, pag. 176.

« Qu'est-ce que le monde, sinon le grand théâtre Pag. 41.
et la grande école de la Providence, où, pour peu que l'on fasse de réflexion, l'on apprend à tout moment qu'il y a dans l'univers une puissance et une sagesse supérieures à celle des hommes, qui se joue de leurs desseins, qui ordonne de leurs destinées, qui élève et qui abaisse, qui appauvrit et qui enrichit, qui mortifie et qui vivifie, qui dispose de tout comme l'arbitre suprême de toutes choses (1). »

« Dès qu'on n'a pas bonne opinion de son prochain, on cesse de l'aimer, dit Cassiodore, qui, pour cet effet, appelle les soupçons et les jugements téméraires le poison de l'amitié : *Amicitiæ venenum* (2). »

Sur le mariage. Peut-on ignorer qu'il a été élevé à la dignité de sacrement, et qu'on n'en peut violer la sainteté sans une témérité sacrilége?

Les rois ne peuvent commander à personne d'em- Pag. 31.
brasser une religion, parce qu'on ne croit point par contrainte.

Rien de plus digne d'un roi que de faire des heu- Pag. 41.
reux : c'est par les bienfaits qu'il étend sa puissance... Il n'y a point d'orphelins dans les états d'un Pag. 68.
bon prince, parce qu'il est le père commun de tous ceux qui n'en ont point.

(1) Bourdaloue, *Serm. sur la Providence*, tom. II, pag. 257.

(2) Joli, *Dominic.*, tom. III, pag. 514. Le même prédicateur cite encore de lui un autre passage *sur l'envie* (*Ibid.*, tom. IV, pag. 268.)

Pag. 46. Un juge n'est digne de ce nom qu'autant qu'il observe les lois de la justice d'où il le tire.

Pag. 77. La vraie noblesse, celle que personne ne songe à contester, est celle qui se prouve par les mœurs.

Pag. 79. Une loi n'a rien de difficile quand le prince est le premier à s'y soumettre.

Pag 103. Lorsqu'il s'agit de prononcer sur la vie des hommes, les juges doivent temporiser, parce qu'il n'en est pas de la sentence prononcée en cette occasion comme des autres, qui peuvent se corriger avec le temps.

Pag. 122. Un bon prince permet toujours qu'on lui parle pour la justice; au contraire, la marque certaine d'une cruauté tyrannique, est de ne vouloir point entendre parler des lois anciennes.

Cassiodore mourut saintement en 562, âgé de plus de quatre-vingt-treize ans. Le père de sainte Marthe, mort supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, a écrit sa *Vie*, et l'a accompagnée de savantes notes (Paris, 1694, in-12). Le P. Garet, son confrère, a publié une bonne édition de ses œuvres, en 1679, à Rouen, 2 vol. fol.

Outre son commentaire sur les psaumes, dont nous avons parlé, on lui attribue un commentaire sur le Cantique des cantiques, parce qu'il porte son nom dans quelques manuscrits; on convient aujourd'hui qu'il n'est pas de Cassiodore. Nous devons regretter la perte de celui qu'il avoit fait sur les Épîtres de saint Paul, sur le

livre des Actes et sur l'Apocalypse, ainsi qu'un Mémorial des saintes Ecritures (1).

V. Saint Prosper d'Aquitaine, docteur de l'Eglise.

Florissoit vers l'an 444.

L'histoire de saint Prosper est liée à celle de tous les grands hommes de son temps. Elle s'unit intimement à celle des papes saint Célestin, à qui il déféra l'hérésie pélagienne (2), et Saint Léon, qui se servit de sa plume pour combattre l'impiété d'Eutychès (3); de saint Augustin, dont il défendit la doctrine contre tous les ennemis de ce saint évêque et de la grâce. Controversiste, poète, chronologiste, saint Prosper a laissé dans tous ses écrits le témoignage d'une érudition très étendue, d'une pénétration et d'une vivacité d'esprit habile à saisir les nuances les plus délicates du vrai et du faux, à fixer avec précision les principes et les conséquences, à répandre sur les matières les plus abstraites les richesses de l'imagination : exact et solide dans son raisonnement,

(1) Natal. Alexander., *Hist. eccles.*, tom. v, pag. 411.

(2) D. Ceillier, *Hist. des écriv. eccles.*, tom. xiv, pag. 519.

(3) Quesnel, *Dissert.* i *inter opera S. Leonis*, tom. ii, pag. 137, col. i. Dans un vieil exemplaire du traité de Gennade, *De scriptor. eccles.*, il est appelé conseiller du pape saint Léon, *Consiliarius papæ Leonis.* (Baluz., *in notis ad Lup. ferrar.*, pag. 477.) Conseiller ou ministre d'état. C'étoient des offices de Syncelles, commensaux ou camériers, quelquefois appelés *deliciosi favoris.* (Voyez Thomassin, *Disciplin.*, tom. i, pag. 1173.)

profond et sûr dans sa doctrine, nerveux et quelquefois brillant dans son élocution.

Nous devons au docte et judicieux Tillemont le peu de notions qui nous sont restées sur sa personne. Pourtant, nous n'avons rien de bien déterminé ni sur l'époque, ni sur le lieu de sa naissance (1).

On le suppose évêque, et Bellarmin l'affirme (2) sans preuves. Il ne fut que laïque, mais du petit nombre de ceux que Dieu suscite quelquefois pour confondre l'orgueil de l'hérésie par les plus foibles instruments ; c'est la réflexion d'un pieux moderne, sur la profession de certaines personnes qui s'ingèrent à traiter, sans y être appelées par une vocation spéciale, les plus hauts mystères de la religion (3). Prosper, aussi humble que savant, eût laissé ce soin à ceux qu'il reconnoissoit comme étant beaucoup au-dessus de lui par la dignité du souve-

(1) Tillemont, *Mém. ecclés.*, tom. XVI, pag. 1 et suiv. « On ne marque ni le lieu ni le temps de sa naissance ; on la met ordinairement en 403. » (D. Ceillier, *supr.*, p. 518.) Les Biographes l'ont appellé Prosper d'Aquitaine, seulement pour le distinguer d'un autre saint Prosper, évêque d'Orléans (Butler, tom. V, pag. 423.), ou d'un autre de même nom, évêque de Riez en Provence, ou de Regge en Lombardie. (Tillemont, *Mém.*, tom. XVI, pag. 26.) L'édition la plus estimée de ses œuvres est celle de Mangeant, 1 vol. in-fol. Paris, 1711.

(2) *De scriptor. eccles*, p. 205, edit. Paris, 1644.

(3) Garnier, *Not.*, *in Marium Mercator. in proemio*, pag. 7. Paris, 1673.

rain sacerdoce, si les instances des hommes les plus respectables ne lui avoient fait voir l'ordre de Dieu qui s'expliquoit par leur bouche (1).

« Les Pélagiens faisoient fonds sur leurs bonnes œuvres naturelles, et se persuadoient que Dieu y avoit égard dans la distribution de ses grâces, et que la raison pourquoi il appeloit les uns et n'appeloit pas les autres, pourquoi il choisissoit les uns préférablement aux autres, étoit que les uns se disposoient avec plus de soin que les autres, par les bonnes œuvres de la nature, à recevoir cette grâce de vocation et de choix. Et il faut avouer avec saint Prosper, que cette erreur avoit quelque chose de spécieux; mais c'étoit une erreur (2). »

Le pélagianisme, foudroyé par saint Jérôme et par saint Augustin, se replioit dans ses captieuses équivoques; il essayoit de s'adoucir, de se tempérer, de se rapprocher de la doctrine orthodoxe, mais sans être encore la vérité. A l'en croire, Augustin lui-même ne l'avoit pas saisie; et pour établir la nécessité de la grâce, il détruisoit le libre arbitre (3). « Accord en effet difficile, a dit notre Bossuet : Il faut tenir fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se conti-

(1) S. Prosper, *Epist. ad Ruffin.*, p. 301; Tillemont, *supr.*

(2) Bourdaloue, *sur la foi*, *Dominic.*, tom. 1, pag. 99.

(3) Voyez saint Augustin, *Lettre à Sixte*, et *Traité de la correction et de la grâce*, dans notre *Bibliothèque chois.*, tom. XXII.

nue (1). » Ce milieu, les semi-Pélagiens crurent l'avoir saisi. Ils convenoient bien que la tradition et l'Ecriture enseignoient qu'on ne pouvoit rien faire de méritoire pour le salut sans un secours surnaturel ; mais, sous prétexte de maintenir la liberté de l'homme, ils soutenoient que le commencement ou le désir de la foi, ainsi que d'autres vertus et actions surnaturelles, qui, étant fondées sur la foi, deviennent méritoires pour le ciel, étoient uniquement l'ouvrage du libre arbitre ; système qui contredisoit ouvertement la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres. Saint Augustin, qui avoit répondu à l'avance, acheva d'éclaircir la question par son livre de la *Prédestination des saints et du don de la persévérance* (2). La lumière de sa démonstration suffisoit pour éclairer des esprits de bonne foi, non pour changer des cœurs dominés par l'orgueil. On n'y répondit que par des calomnies. Saint Prosper, pour venger à la fois et la vérité catholique et l'honneur du saint évêque, qui en étoit déjà regardé comme l'oracle, entra dans l'arène, et composa son poème *Des ingrats* (3). « La poésie a cet avantage, qu'elle rend sensibles au peuple les vérités les plus abstrai-

(1) *Traité du libre arbitre*, chap. III.

(2) Voyez *Bibliothèque chois.*, t. XXII, p. 231 et suiv.

(3) « Par la dénomination d'*ingrats*, il entendoit les semi-Pélagiens, qui étoient tels effectivement envers la grâce de Jésus-Christ » (Butler, dans sa *Vie*, pag. 126.)

tes, par les images sous lesquelles elle les présente, et que, par sa mesure et son harmonie, elle les imprime dans la mémoire (1). » Cet ouvrage, qui n'est guère susceptible d'être analysé, bien que l'ordre en soit méthodique, n'est lui-même qu'une analyse des sentiments du grand évêque d'Hippone, sur la matière de la grâce et du libre arbitre (2). La nécessité de la grâce, surtout par rapport à l'amour divin, s'y trouve solidement démontrée. «On s'étonne, » a dit un critique de l'avant-dernier siècle, que » ce saint ait pu accorder la beauté de la versi- » fication avec les épines de sa matière, et que » l'exactitude pour les dogmes de la foi soit si ré- » gulièrement observée, malgré la contrainte des » vers et la liberté de l'esprit poétique. Les vérités » y sont présentées avec les ornements naturels de » la poésie, c'est-à-dire avec une hardiesse égale- » ment agréable et ingénieuse (3). » Le Maistre de Sacy en a donné une traduction en vers et en prose.

(1) L. Racine, *Préface du poème de la Grâce*, p. 334, édit. Paris, 1785. Voyez aussi la page 378.

(2) Afin de se bien pénétrer de sa doctrine, il avoit recueilli de ses divers ouvrages tout ce qui avoit rapport à cette matière; il en avoit composé un corps de sentences, que nous avons encore, au nombre de trois cent quatre-vingt-dix; et ce qu'il n'avoit fait que pour son usage particulier nous présente un abrégé de théologie complet. Il se trouve dans l'Appendice du dixième tome de la nouvelle édition de saint Augustin par les Bénédictins.

(3) Baillet, *Jugement des savants*, tom. v, in-4°, pag. 236.

Le beau poème de Louis Racine *sur la grâce* en est aussi une imitation.

Cette question de l'accord du libre arbitre avec la prescience divine, et l'action de la grâce sur les opérations de la volonté dans l'homme, à quoi s'enchaîne celle de la prédestination et du petit nombre des élus, a de tout temps exercé les spéculations de la philosophie (1). Elle a enfanté des milliers de volumes. Le prédicateur doit-il la porter dans son enseignement public? Les ennemis de saint Augustin lui en faisoient un reproche : A quoi bon, disoient-ils, entrer dans ces questions impénétrables de la grâce, sonder ce ténébreux mystère de la prédestination? C'est-à-dire, avoit déjà répondu saint Augustin, que nous craignons d'offenser par nos paroles ceux qui ne sont pas en état d'entendre la vérité; et nous ne craignons pas que ceux qui sont en état de l'entendre soient trompés par notre silence? Faut-il, pour ces vaines terreurs, renoncer à la vérité, effacer de l'Evangile un dogme qu'il nous commande de prêcher jusque sur les toits? Un saint Cyprien, un saint Ambroise, poursuivoit-il, tant d'illustres docteurs avant nous les ont prêchés, sans

(1) Si l'on en veut connoître l'histoire, on la trouvera suffisamment éclaircie par une dissertation que D. Calmet a mise en tête de l'Epître aux Romains. Mieux encore par les savants traités de saint Augustin sur la matière elle-même, insérés au vol. XXII de cet ouvrage, p. 137 et suiv., et par l'*Histoire du Pélagianisme* du cardinal Norris.

être arrêtés par ses obscurités; ils n'ont pas cessé d'employer les exhortations et les corrections pour porter les hommes à l'observation des commandements de Dieu, et ils ne craignoient pas qu'on leur en fît un reproche (1). « J'aimerois autant qu'on de-
» mandât si l'on doit prêcher l'Evangile en chaire.
» Prêchons-le sans en rien retrancher, ni rien
» adoucir; prêchons-le dans toute son étendue,
» dans toute sa sévérité. Malheur à quiconque s'en
» scandalisera (2). » Est-il en effet un prédicateur catholique, vraiment dispensateur des mystères de Jésus-Christ, qui puisse s'abstenir de traiter, au moins accessoirement, ces matières dans les sermons que j'appellerai obligés, sur la conversion de Magdeleine, sur la Samaritaine, sur l'aveugle-né, sur le petit nombre des élus? Ceux qui nous ont précédés dans la carrière ont ils redouté d'aborder les questions mêmes de la grâce et de la prédestination, sous prétexte qu'elles sont enveloppées de ténèbres, et qu'il faut laisser à Dieu son secret : *Judicia Domini abyssus multa?* Parce que tous les efforts de l'éloquence humaine viennent ici se terminer au mot de saint Paul : *O altitudo!* « à cet arrêt définitif, pro-
» noncé en dernier ressort et sans appel, touchant

Ps. xxxv. 7.

Rom. xi. 33.

(1) *De dono persever.*, cap. xvi et xix, *Bibliothèque choisie*, t. xxii, p. 237; S. Hilar., *Epist. ad S. August.*, t. ii *Oper.*, p. 825; S. Prosper, *Carm.*, p. 134.

(2) Bourdaloue, *Pensées*, tom. i, pag. 92, édit. Paris, 1736.

» les disputes de la grâce, qui oppose une forte » digue aux inondations des raisonnements (1) » , je ne chercherai pas à le comprendre ; mais je n'oublierai pas non plus que, si c'est un abîme, c'est un abîme de richesses : *Altitudo divitiarum ;* et sans prétendre le sonder jusqu'au fond, je n'en essaierai pas moins d'expliquer à mon peuple ce qu'il a en soi de redoutable et de consolant, ce qu'il a par rapport à chacun de nous de plus propre à nous soutenir entre la présomption et le désespoir, à nous abattre sous la puissante main du Dieu sans qui nous ne pouvons rien, à nous relever par une confiance toute filiale dans la miséricorde et la grâce du Dieu Sauveur, par qui, et avec qui nous pouvons tout. Or cet enseignement, bien loin d'effrayer le prédicateur, doit exciter tout son zèle : *Væ mihi si non evangelizavero.* Seulement ne nous engageons pas sans boussole et sans guide sur cette profonde mer semée d'écueils. « On doit, dit un prédicateur célèbre, » d'après saint Augustin, prêcher aux peuples la » prédestination des bienfaits de Dieu, afin que ce- » lui qui a des oreilles pour entendre les entende. » Il faut la prêcher, comme on prêche la vraie piété, » afin qu'on serve Dieu d'un culte pur et sincère, » comme on prêche la pudicité, afin qu'on ne prêche » rien d'impur ni d'illicite. Il faut la prêcher, pourvu

1. Cor. IX, 16.

(1) Bayle, *Dictionn. crit.*, article *Arminius*.

» que l'instruction que l'on donne aux peuples sur un » sujet si difficile serve à leur inspirer de la reconnois- » sance, de l'amour, de la fidélité, de la crainte, de » la confiance en Dieu, qui les prédestine (1).» Il faut la manifester, comme elle se manifeste elle-même aux cœurs humbles et soumis, avec force et douceur : *Attingens a fine usque ad finem fortiter et disponens omnia suaviter;* lui laissant ses ténèbres, mais s'éclairant soi-même des rayons échappés du sein de la nue, quand elle veut abattre les résistances les plus opiniâtres ; associant l'instruction à l'exhortation, le dogme tel que l'Eglise l'a défini dans ses Conciles, à la morale qui en dérive ; ce que ne faisoient pas, ni les prédicateurs de la réforme, parce que, comme le leur reprochoit Bourdaloue, leurs principes leur en ôtoient le droit (2), ni même certains catholiques d'avant lui, transformant leur chaire en une école de théologie ; mais, ainsi que l'a fait ce grand, cet admirable prédicateur dans tous ses sermons à ce sujet, où il ne marche qu'accompagné de saint Prosper et de saint Augustin, appuyant de leur autorité chacune de ses propositions. Sap. VIII. 1.

Ce n'est pas seulement dans le langage de la poésie que saint Prosper a combattu l'hérésie, il le fait avec

(1) Fromentières, *Carême*, t. II, p. 109; La Rue, La Colombière, Chesnard, etc.. *Serm. sur la grâce et la prédestination.*

(2) Bourdaloue, *Serm. sur la prédestination*, *Carême*, tom. I, pag. 321.

non moins de talent et d'exactitude dans ses réponses aux Gaulois, au prêtre Vincent, à ceux de Gênes, dans sa réfutation de la treizième des conférences de Cassien, qu'il intitule : *Contre le collateur*. La doctrine qu'il y développe a été analysée par deux de nos modernes prédicateurs : « Les sentiments que » la grâce nous inspire, sont (dit saint Prosper) des » sentiments de joie aussi souvent que de frayeur : » *Trahit lætitiam, trahit timorem* ; de désir ou d'es- » pérance aussi-bien que de charité : *Trahit deside- » rium, trahit delectationem.* Eh ! qui pourroit con- » noître, qui pourroit compter dans le détail toutes » les diverses affections dont la grâce se sert pour at- » tirer, pour s'attacher un cœur (1)? » Ce détail est parcouru par le second avec une admirable sagacité, en décrivant les secrètes opérations de la grâce, qui peut, quand elle le veut, nous élever par degrés du fond de l'abîme au faîte de la vertu. « Pour cela, » dit le P. de La Rue en s'appuyant de saint Prosper, » le moindre lien, la plus foible grâce lui suffit, dès » que la volonté s'y attache. Vous eussiez senti le pro- » grès de cette succession de grâces et leur accroisse- » ment par degrés, si vous leur eussiez fidèlement » obéi depuis votre enfance. Mais vos péchés en ayant » rompu la chaine, et vous ayant jeté dans la disgrâce » de Dieu, vous n'en sortirez que pas à pas, en vous

(1) L'abbé Clément, *sur la Samaritaine*. *Carême*, tom. II, p. 219.

» attachant constamment aux liens et aux filets que » sa main vous tend pour vous prendre et vous at- » tirer à lui. Jusques là, dit saint Prosper, vous êtes » comme un malade insensible au péril de son état ; » vous vous croyez en bonne santé, vous vous faites » un plaisir de votre ignorance et de votre insensi- » bilité : *Pro sanitate habet quod ægrotare se nescit ; » amat languores suos.* Le premier rayon de santé, » continue le même saint, la première grâce de sa- » lut, c'est, dit-il, un dégoût subit de vous-même » et de votre état. On a honte de sa misère, on » s'ennuie, on se déplaît, on se hait : *Prima salus » ut sibi displicere incipiat.* Ensuite c'est un désir » d'être guéri de ses plaies, d'être affranchi de ses » péchés. On veut appaiser sa conscience, et se » mettre en liberté : *Sequens ut sanari desideret.* » Ensuite c'est une lumière qui vous fait chercher » un libérateur, qui vous fait voir qu'il n'y a que » Dieu seul qui puisse vous rendre la santé, le repos » et le salut : *Sequens ut à quo sanata sit noverit.* » Enfin, c'est un retour absolu et déterminé à ce » divin Libérateur. On implore sa miséricorde, on » court se jeter entre ses bras (1). »

C'est encore d'après saint Prosper (dans sa réponse à Cassien), que le même prédicateur définit la prédestination et la salutaire obscurité où Dieu nous laisse sur le secret de nos futures destinées : « Elle

(1) *Serm. sur la grâce*, *Carême*, t. II, p. 297, 298.

est comprise dans ces paroles de saint Prosper : « La » prédestination de l'élection nous est cachée, dit-il, » afin qu'une crainte salutaire appuie la persévérance » de l'humilité, et que celui qui est debout prenne » garde à ne pas tomber : *Præfinitio electionis abscondita est, ut perseverantem humilitatem utilis metus servet, et qui stat, videat ne cadat* (1).» Saint Prosper termine cet important ouvrage par ces paroles remarquables : « Je crois avoir assez prouvé que les adversaires de saint Augustin n'ont que de vaines objections à opposer à sa doctrine ; qu'ils combattent la vérité, et défendent le mensonge; et que, se servant des armes des ennemis vaincus et terrassés pour exciter une guerre intestine, ils s'élèvent contre la parole de Dieu et contre les saints décrets de l'Eglise. Néanmoins, tant qu'ils ne seront pas retranchés du corps des fidèles, il faut les tolérer, excuser leur intention, plutôt que de désespérer de leur changement. Pour nous, tâchons avec la grâce de Dieu de les supporter avec toute la tranquillité, la modération et la patience possibles; de nous venger de leur haine par l'amour que nous leur porterons; d'éviter les disputes avec des personnes incapables d'entendre raison, de soutenir généreusement la vérité, sans nous commettre avec les partisans de l'erreur, et de prier continuellement celui qui s'appelle le principe de

(1) *Serm. sur la prédestin.*, *Caréme*, tom. II, pag. 145.

toute chose, d'être véritablement le principe de toutes nos pensées, de tous nos désirs, de toutes nos paroles et de toutes nos actions (1). »

Saint Prosper s'est également distingué par son érudition. On consulte avec fruit son ouvrage sur la chronologie, sous le titre de *Chronicon*, dont nous avons diverses éditions, la première, que l'on appelle vulgaire, venant, dans l'édition de Scaliger, à la suite de celles, d'Eusèbe et de saint Jérôme; la seconde, celle de Duchesne, poursuivie jusqu'à l'an 445; la troisième, celle de Pithou; enfin celle de Labbe, bien plus complète qu'aucune des précédentes (2).

On a souvent cité sous son nom, même dans nos chaires chrétiennes, les deux ouvrages de *la Vocation des gentils* et de *la Vie contemplative* (3). Bossuet, toujours exact, rend le dernier à son légi-

(1) *Contr. collator.*, cap. XXII, pag. 369; traduit par D. Ceillier, t. XIV, p. 581.

(2) On croit, avec quelque fondement, que la Chronique publiée sous le nom de Prosper Tyro n'est pas différente de celle du saint prêtre d'Aquitaine, sauf quelques erreurs dont celle-ci a été chargée par un Pélagien. (Tillemont, *supr.*, p. 15.)

(3) Fromentières, *Carême*, t. I, p. 465; t. II, p. 225, qui les donne tantôt à saint Ambroise, tantôt à saint Léon. La Rue l'attribue à saint Prosper, dans le discours que nous venons de citer. Le *Traité de la vocation des gentils* passe aussi pour être l'ouvrage de saint Léon; opinion du P. Quesnel, combattue par des critiques plus exacts.

time auteur, Julien Pomère (1), que nous ferons connoître à son article.

Saint Prosper n'a pas besoin de titres empruntés pour mériter l'éloge qu'en a fait Photius et d'après lui Cave, dans son Histoire des écrivains ecclésiastiques, qui l'appelle « un homme d'une » grande érudition, non moins signalé par son zèle » pour la foi catholique; jusque là que Photius lui » fait honneur d'avoir contribué plus qu'aucun autre » à l'anéantissement de l'hérésie pélagienne (2). »

Il écrivoit à saint Augustin (3), le qualifiant son admirable et incomparable maître :

« Quoique je n'aie jamais eu le bonheur de vous voir, je ne vous suis pourtant pas tout-à-fait inconnu; et je crois que vous vous souviendrez que vous avez reçu de mes lettres par mon cher frère le diacre Léontius, et que même il m'a apporté des vôtres. C'est ce qui m'a fait prendre la liberté d'écrire présentement à votre sainteté; et je le fais avec d'autant plus de confiance, que ce n'est pas seulement pour vous donner des marques de mon respect comme alors, mais encore par le zèle que je dois avoir pour la foi, qui est la vie de l'Eglise.

(1) Bossuet, *Serm.*, t. I, p. 122; t, VI, p. 137.

(2) *Vir certe magnæ eruditionis, nec minoris pro fide catholica zeli; adeo ut pelagianæ hæreseos ruinam illi præ aliis acceptam referat Photius.* (*Script. eccles.*, col. 281.)

(3) Lettre CCXXV, parmi les lettres de saint Augustin, t. II Bened., pag. 820

Car sachant avec combien de soin et d'application vous veillez pour le salut de tous les membres du corps de Jésus-Christ, et avec combien de force vous employez les armes de la vérité contre les attaques des hérétiques, je n'ai pas cru devoir appréhender de vous être à charge dans une chose qui vous regarde sans doute, puisqu'il y va du salut de plusieurs âmes; et je craindrois plutôt de me rendre coupable, si, voyant naître ici des erreurs qui me paroissent d'une très pernicieuse conséquence, je manquois d'en informer celui qui est particulièrement chargé de la défense de la foi.

Parmi les fidèles de la ville de Marseille, il y en a plusieurs qui, ayant vu les ouvrages de votre sainteté contre les Pélagiens, ont cru que ce qu'elle y enseigne de cette vocation des élus, qui est fondée sur le décret de la volonté de Dieu, étoit contraire à la doctrine des Pères, et au sentiment commun des fidèles. Néanmoins ils ont mieux aimé durant quelque temps s'en prendre à leur peu de lumière, que de condamner absolument ce qu'ils ne pouvoient pas même s'assurer de bien entendre; et quelques-uns d'eux avoient dessein sur cela de demander à votre sainteté un éclaircissement encore plus grand, lorsqu'il arriva, par une providence et une miséricorde de Dieu toute particulière, que les mêmes choses ayant fait de la peine à quelques per-

sonnes en Afrique, vous publiâtes le livre *De la Correction et de la Grâce* (1).

Cet ouvrage, tout plein de l'esprit et de la force divine des saintes Ecritures, étant venu jusqu'à nous par un bonheur inespéré, nous crûmes qu'il feroit cesser tous les murmures de ceux qui résistoient encore. Car il est vrai qu'il éclaircit si pleinement et si précisément toutes les difficultés sur lesquelles on vouloit consulter votre sainteté, qu'il sembloit fait exprès pour appaiser les troubles qui commençoient à naître parmi nous.

Mais comme la lecture de ce livre a rendu plus éclairés et plus savants ceux qui faisoient déjà profession de suivre l'autorité toute sainte et toute apostolique de votre doctrine, elle n'a fait aussi qu'en éloigner de plus en plus ceux dont l'esprit étoit offusqué par les ténèbres de leurs préventions.

Une opposition de sentiments si ouverte et si déclarée n'est pas seulement à craindre pour ceux qui se sont élevés jusqu'à présent, et qui par là, quelque mérite et quelque vertu qu'ils aient, se trouvent en danger de tomber insensiblement dans l'impiété des Pélagiens, mais encore pour beaucoup de personnes peu éclairées, qui, étant prévenues d'un grand respect pour la vertu de ceux-ci, et accou-

(1) Voyez *Bibliothèque choisie*, t. XXII, p. 170 et suiv.

tumées à suivre leurs sentiments sans les examiner, les suivront encore en ceci, et croiront le pouvoir faire en toute sûreté (1).

(Il expose la doctrine des semi-Pélagiens, et lui demande la solution des difficultés qu'elle présente.) C'est à ces difficultés que le docteur de la grâce a répondu par les savants traités que nous en avons fait connoître (2). Saint Prosper ne fut pas moins suscité de Dieu pour combattre l'erreur et pour la détruire. L'étendue que nous avons donnée à toute cette question dans l'article saint Augustin nous dispense d'en reproduire ici la partie théologique, pour nous borner simplement à quelques citations qui fassent connoître le génie poétique de Prosper.

Extraits du poème contre les ingrats.

Voici dans quels termes il exalte le siége de Rome :

Sedes Roma Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundi, quidquid non possidet armis,
Religione tenet.

« La ville de Pierre, Rome, devenue sous ce titre le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, Rome

(1) Traduction de Dubois.

(2) Au vol. xxi de cette *Bibliothèque choisie*. Godeau (dans l'approbation donnée par lui à la traduction de Sacy) appelle le poème de saint Prosper, l'abrégé de tous les livres de saint Augustin sur cette matière.

s'assujettit par la religion tout ce qu'elle n'avoit pu subjuguer par les armes (1).»

Parlant de saint Jérôme, le premier antagoniste du Pélagianisme :

Tunc etiam Bethlei præclari nominis hospes,
Hebræo simul et graio latioque venustus
Eloquio, morum exemplum, mundique magister,
Hieronymus libris valde excellentibus, etc.

L'illustre solitaire de Bethléem, à qui les langues hébraïque, grecque et latine étoient si familières, Jérôme, modèle de conduite, oracle du monde, dans ses excellents ouvrages, etc.

An alium in finem posset procedere sanctum
Concilium, cui dux Aurelius, ingeniumque
Augustinus erat? Quem Christi gratia cornu
Uberiore rigans nostro lumen dedit ævo,
Accensum vero de lumine : nam cibus illi
Et vita et requies Deus est; omnis que voluptas
Unus amor Christi est, unus Christi est honor illi;
Et dum nulla sibi tribuit bona, fit Deus illi
Omnia, et in sancto regnat sapientia templo.

Quelle autre fin pouvoit se proposer un aussi vénérable concile d'Afrique, que présidoit le grand Aurèle, et dont Augustin étoit l'âme? Augustin, sur qui la grâce de Jésus-Christ a répandu ses tré-

(1) Traduit par Bossuet, *Serm. sur l'unité*, tom. v, in-4°, p. 498.

Cette ville autrefois maîtresse de la terre,
Rome, qui par le fer et le droit de la guerre,
Domina si long-temps sur toute nation,
Rome domine encor par la religion.

L. Racine, *Poème de la Religion*, chant III.

sors avec abondance ; Augustin, la lumière de nos jours formée à la source même de la lumière, qui trouve en Dieu seul, et sa nourriture, et sa vie, et sa félicité, ne connoît de bonheur et d'affection que dans Jésus-Christ, ne respire que pour la gloire de Jésus-Christ. Ne rapportant à soi-même nul bien : pour lui, Dieu est tout. Il n'y a de sagesse que celle qui a établi son trône dans le sanctuaire de la vérité.

Quem non recto via limite ducit,
Quanto plus graditur tanto longinquior errat.

Qui s'est une fois écarté du droit chemin, plus il marche, et plus il s'égare.

Nous ne multiplierons pas davantage les citations, la poésie n'étant qu'un objet accessoire dans nos études.

La poésie française a rendu cet éclatant hommage au maître et au disciple :

De ce grand défenseur le ciel ayant fait choix,
Lui mit la plume en main, le chargea de ses droits.
Augustin tonne, frappe, et confond les rebelles.
Sa doctrine aujourd'hui guide encore les fidèles,
Rome, tout l'univers admire ses écrits.
Disciple d'Augustin, et marchant sur sa trace,
Prosper s'unit à lui pour défendre la grâce,
Il poursuivit l'erreur dans ses derniers détours,
Et contre elle des vers emprunta le secours.

Racine, *Poème de la grâce*, chant. II.

VI. Gennade, prêtre de Marseille.

Vers 490.

Un de ces hommes laborieux dont la mémoire leur tient lieu de génie. Ils ne se contentent pas de lire, mais ils aiment à se rendre compte de leurs lectures, à les enregistrer en quelque sorte, à les juger; et par là se rendent doublement utiles, et à leur siècle dont ils conservent les productions, et à la postérité, à qui ils sauvent le dégoût de tout lire.

Saint Jérôme en avoit donné l'exemple (1), Gennade l'a suivi (2), d'autres l'ont imité (3); mais tous n'ont pas apporté dans leurs décisions la même rectitude de jugement, ni la même sagesse de critique, qui recommande les analyses du vertueux prêtre de Marseille.

On a accusé Gennade de semi-pélagianisme; reproche que l'on n'a pas épargné à Cassien, à Sulpice-Sévère, à d'autres après eux. Peut-être ne seroit-il pas difficile de les disculper.

Dupin dit de Gennade, à son article : « Il est inutile de parler de ce traité, puisque nous l'avons en-

(1) Dans son Traité, ou Catalogue des hommes illustres : *De viris illustribus, seu de scriptoribus ecclesiasticis.*

(2) *De Viris illustribus.* Son recueil en comprend le catalogue, depuis saint Jérôme jusqu'à son temps.

(3) Entre autres saint Isidore de Séville, Sigebert, l'abbé Trithème, Sixte de Sienne, Bellarmin, Cave, Oudin, Labbe, etc.

tièrement copié dans ce livre (1). » On auroit tort de prendre cette déclaration à la lettre. L'ouvrage de Gennade ne va pas au-delà de 491, tandis que le travail du moderne bibliographe ne s'arrête qu'au dix-septième siècle.

VII. PAUL OROSE, prêtre espagnol, disciple de saint Augustin, fleurit sous les empereurs Arcade et Honorius.

Vers l'an 415.

La ville de Rome ayant été prise en 410 par Alaric, roi des Goths, les païens, qui vouloient rendre les chrétiens odieux, les accusèrent d'être cause de ce malheur, et de toutes les autres calamités qui accabloient l'empire romain. Saint Augustin répondit à l'accusation par ses livres de *la Cité de Dieu*; Orose, par son Histoire des plus mémorables événements qui avoient eu lieu depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à son temps. Son but étoit de démontrer qu'il étoit toujours arrivé de temps à autre de grands malheurs dans le monde, et que l'empire romain n'en avoit jamais éprouvés moins que depuis la naissance de Jésus-Christ. Il l'a publié sous le titre énigmatique d'Hormeste, et l'a divisé en sept livres. On prétend qu'elle a été pour Bossuet le germe de son admirable *Discours sur*

(1) *Biblioth.*, v^e^ siècle, part. III, pag. 66.

l'Histoire universelle. On ne tiendra pas à cette opinion, du moment où l'on aura lu l'histoire générale d'Orose. Il se trouve souvent cité par les écrivains qui ont traité des antiquités celtiques et gauloises. Ils étoient les seuls qu'elle pût intéresser. Nous avons encore de lui un écrit sur le libre arbitre contre Pélage, sous le nom d'*Apologie*, qui a donné matière à de vives altercations (1). Il le termine en prenant Jésus-Christ à témoin qu'il hait, non l'hérésie, mais l'hérétique. Mais, ajoute-t-il, à cause de l'hérétique, j'évite l'hérésie. Que s'il renonce à son erreur, je m'attacherai à lui par tous les liens de l'union fraternelle.

VIII. JULIEN POMÈRE, prêtre et abbé.

Marqué à l'an 498.

De la vie contemplative (2), en trois livres.

(Extraits.)

Pag. 3. *Livre I.* La vie contemplative est celle où la créature intellectuelle, purifiée de tout péché et guérie parfaitement de toutes ses infirmités, jouira de la vue de son Créateur. Est-ce dans la vie présente, remplie

(1) Ceux qui en voudroient connoître l'objet et l'historique pourront consulter Noël Alexandre, *Hist. ecclés. du cinquième siècle*, chap. II, tom. V, pag. 44; D. Ceillier, *Hist.*, t. XIV, p. 9.

(2) A la suite de saint Prosper de l'édit. de Paris, 1711, part. II, pag. 2 et seq.

comme elle est de misère et d'erreurs, qu'il est possible de contempler Dieu tel qu'il est? Non, sans doute. Ce bonheur est donc réservé à la vie future. Si la suprême félicité consiste à voir Dieu, si la plénitude du bonheur est promise aux bienheureux, et si la récompense ne se donne qu'à ceux qui ont vaincu et non pas à ceux qui ont encore les armes à la main, il est clair que ce ne peut être là le privilége que des heureux habitants de ce séjour des im- Pag. 4.
mortelles récompenses, où il n'y a plus ni combats, ni ennemis.

Ici-bas ennemis toujours renaissants: nous avons beau les vaincre, nous ne les anéantissons pas; jamais de trêve.

Mais qu'est-ce que le bonheur de la vie future? L'impuissance où nous sommes de le décrire ne Pag. 5.
doit pas être un motif de n'en pas parler. La nature de Dieu est ineffable; faut-il pour cela n'en pas parler? Il en est ici de même : ce bonheur échappe à toutes les intelligences. Quelque carrière que puisse se donner l'imagination, la description en sera toujours au-dessous de la réalité. Définissons simplement cette vie future des bienheureux dans le ciel : une félicité souveraine, une félicité immortelle, sans trouble, sans mélange, sans crainte qu'elle se perde ni s'affoiblisse jamais, où l'on jouit d'une paix profonde et d'un calme inaltérable, un jour sans lendemain, où le cœur et l'esprit, dans le

transport de la plus vive joie, s'occupent continuellement de contempler Dieu, de la douce confiance de le posséder à jamais ; séjour de gloire et de béatitude où, dans la sainte compagnie des Anges et des justes, brillent les plus éclatantes vertus; où la vérité règne, d'où toute feinte et toute défiance est bannie ; où tous ceux qui l'habitent sont assurés de n'en être jamais exclus; où enfin l'on ne connoît pas ce que c'est que souffrir.

S'il y a pour les élus une vie future reservée à d'immortelles récompenses, nous croyons aussi que, par un juste jugement de Dieu, les méchants, séparés des bons et condamnés à d'éternels supplices, subiront dans un autre lieu la peine que leurs péchés leur auront méritée. Là, châtiments immortels, qui punissent leurs corps sans les consumer.

Le jugement qui interviendra entre les justes et les pécheurs, a déjà été rendu entre les saints Anges et les esprits immondes, qui furent créés les uns et les autres
Pag. 6. sans péché, et pour servir leur Créateur. Quelques-uns d'entre eux sont déchus volontairement de l'état de félicité où ils avoient été formés. S'étant révoltés par un sentiment d'orgueil contre leur Créateur, ils ont été chassés de la région supérieure du ciel par un jugement irrévocable, ayant perdu et la volonté et le pouvoir de rentrer dans leur premier état. Les bons Anges, au contraire, demeurés fidèles à Dieu, ont persévéré dans leur dignité ; d'où il est arrivé,

par un divin et juste jugement, que la volonté qu'ils ont eue de demeurer inviolablement attachés à Dieu est devenue une généreuse nécessité d'y demeurer attachés, en sorte que parce qu'ils n'ont jamais péché ils ne peuvent plus pécher. Une fois introduits dans cette vie contemplative, ils jouissent, sans en être rassasiés, du bonheur de voir face à face l'auteur de leur béatitude, et puisent dans cette divine contemplation une source immortelle des plus ravissantes délices; tellement au comble des félicités, qu'ils n'ont ni le désir, ni la puissance d'y rien ajouter.

Sans cesse occupés à louer, à bénir Dieu, leur vie est une continuelle action de grâces; et l'affluence de tous les biens n'en amène jamais la satiété. Dans cet heureux séjour, l'homme est redevenu ce qu'il fut dans le premier dessein de la création, la vive image de son Créateur, rentré en possession de tous les biens qu'il reçut au moment où il sortit de ses mains, mais avec un nouveau perfectionnement. Intelligence sans nuage et sans écarts, mémoire sans infidélité, faculté de penser sans divagation, d'aimer sans feinte, d'exercer sa sensibilité, mais sans amertume; vigueur constante, force inaltérable, vie impérissable; plus de privations, plus d'infirmités, plus de vicissitudes, plus d'obstacles ni d'ennemis; la résurrection a tout réparé : le corps lui-même est régénéré au sein d'une immortelle jeunesse. Quelque diversité qui ait pu se rencontrer dans les

mérites des saints, nulle différence dans la récompense, puisqu'elle est parfaite, absolue dans tous.

La méditation des récompenses immortelles promises à cette vie future est dès la vie présente une source de délices pour l'âme chrétienne, qu'elle élève au-dessus de toutes les affections terrestres. Toutefois il n'y a nulle comparaison à établir entre la pen-
Pag. 8. sée et la possession. Autrement l'Apôtre n'auroit
I. Cor. XIII. 9. pas dit : *Nous connoissons en partie, et nous pro-*
Joan. I. 18. *phétisons en partie ;* ni le saint Evangéliste : *Nul homme n'a jamais vu Dieu;* mais ce qui lui est refusé
Matth. V. 8. pour le temps lui est promis pour l'éternité : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* Ils le verront, il ne leur est pas donné encore
Pag. 9. de le voir. Ce que l'on appelle bonheur dans cette vie n'est que l'espérance du bonheur pour l'autre,
Pag. 10. il n'en est donc pas la consommation : encore ce bonheur, combien n'est-il pas traversé dans les justes eux-mêmes par la crainte de le perdre, par les combats qu'ils ont perpétuellement à soutenir contre les ennemis du salut, par les obligations où
Pag. 11. les engage la vie active, laquelle consiste à soumettre le corps à l'empire de la raison, à dompter ses passions, à vaincre tous les mouvements déréglés des sens, à pratiquer toutes les vertus, ne se regardant sur la terre que comme voyageurs marchants
Pag. 12. vers la céleste patrie! D'où il faut conclure que la vie active est accompagnée de travaux et de sollici-

tudes, au lieu que la contemplative jouit d'une joie éternelle. Dans l'une on acquiert un royaume, dans l'autre on le possède.

Les ministres du Seigneur, les évêques surtout, ont plus que tous les autres l'obligation de travailler à y parvenir, par les seuls moyens qui peuvent y conduire, à savoir la méditation assidue des saintes Écritures, par l'éloignement de toutes les occupations mondaines, la prédication de la divine parole, la pratique de toutes les vertus.

Que si, ce qu'à Dieu ne plaise! on les voit, engagés dans les intérêts du siècle, travailler à étendre Pag. 13.
leurs domaines sans borner leur cupidité, rechercher les plaisirs et s'abandonner à la mollesse, s'occuper de leur propre gloire plutôt que de celle de Jésus-Christ, abusés par les hommages qu'ils reçoivent d'un peuple adulateur, accorder plus de confiance à des rapports étrangers qu'au témoignage de leur propre conscience, faire consister leur grandeur dans l'élévation de leur rang, plutôt que dans la sainteté de leurs mœurs, se complaire dans l'idée qu'ils se font de leur propre mérite, de tels hommes assurément n'ont pas droit aux béatitudes de la vie contemplative.

De là Julien Pomère prend occasion de développer Pag. 14-20.
les devoirs du ministère sacerdotal, et d'invectiver énergiquement contre ceux qui les méconnoissent ou

les transgressent. Il fait ressortir ce tableau par le contraste des mœurs du prêtre fidèle à ses obligations.

Pag. 21. Si donc les saints prêtres, bien différents de ces ministres pervers à qui les divins oracles réservent un jugement sévère et de rigoureux châtiments, ramènent les peuples au Seigneur par l'exemple de leur vie et l'autorité de leurs prédications ; s'ils agissent en tout, non avec la hauteur du commandement, mais avec la douceur de l'humilité ; s'ils sont animés par un esprit d'affection fraternelle qui montre en eux les égaux de ceux auxquels ils sont préposés ; s'ils travaillent à guérir par de salutaires représentations les infirmités de leurs frères vivants dans l'égarement ; s'ils opposent une courageuse patience à celles qu'ils jugent incurables ; s'ils cherchent, tant par leur vie que par leurs prédications, à faire glorifier Jésus-Christ, non à satisfaire l'amour-propre, rapportant à Dieu seul l'honneur de leurs succès, plutôt que d'en repaître leur vanité personnelle (1), et de s'en faire de malheureux titres pour aspirer à la faveur ; si les empressements et les louanges de la flatterie sont pour eux une charge plutôt qu'une tentation d'orgueil ; s'ils sont appliqués à consoler les affligés, à secourir les indigents, à racheter les

(1) Le P. de Neuville rappelle cette pensée dans un de ses sermons, où il cite les paroles de notre écrivain, *Carême*, tom. III, pag. 73.

prisonniers, à recueillir les étrangers, à ramener dans les voies du salut ceux qui s'en éloignent, à prévenir le découragement, à exciter les tièdes, à enflammer la ferveur; en un mot, s'ils acquittent fidèlement toutes les charges du ministère sacré qui leur a été confié, nul doute que les béatitudes de la vie contemplative ne soient assurées à des hommes qui, par l'influence de leur exemple et de leur enseignement, auront gagné tant d'âmes au royaume de Jésus-Christ. Voilà le vrai ministre de la parole di- Pag. 32
vine, le véritable successeur des Apôtres, le digne organe de l'Esprit Saint.

Liv. II. Nous avons vu un saint Paulin de Nole, un Pag. 32.
saint Hilaire d'Arles vendre leurs biens, et se réduire à l'indigence pour soulager les indigents (1). Devenus évêques, ils ont conservé soigneusement les biens possédés par leurs Eglises, et les ont même augmentés par les legs pieux qu'ils recevoient pour elles. Ils les administroient, non à titre de possesseurs, mais d'économes. Ils savoient que les biens de l'Eglise ne sont autre chose que les biens des fidèles, la rançon des péchés et le patrimoine des pauvres; qu'ils en avoient la dispensation, non pour se les approprier, mais pour en faire jouir les pauvres; ils les possédoient non pour eux-mêmes, mais pour les autres (2). Pag. 33.

(1) Voyez à la page 60 de ce volume xxiii.

(2) Massillon : « Si la Providence nous a ménagé d'ailleurs des se

Cette doctrine est dure, je ne le dissimule pas : elle est dure ; oui, pour ceux qui refusent de s'y soumettre. Qu'on la mette en pratique, elle cessera d'être dure. Que l'on me dise ce qu'il y a de si dur et de si difficile qu'un homme qui n'a pas besoin ne reçoive rien ou qu'il se défasse de son propre bien quand l'Eglise lui fournit de quoi vivre? Si cet homme ne veut pas quitter ce qu'il a, parce qu'il veut avoir de quoi vivre, pourquoi reçoit-il des revenus dont il doit rendre compte? Pourquoi multiplier ses péchés par ceux d'autrui?... « Combien, hélas! le plaisir, cet artisan de tromperies, nous joue d'une manière bien puérile pour nous empêcher, malgré toute notre avidité pour la joie, de discerner d'où vient la véritable joie (1)! » Les seules richesses que le prêtre doive ambitionner, c'est la pureté, la justice, la piété, la prudence, la tempérance, le détachement des biens de ce
Pag. 35. monde. La Providence accorde quelquefois les biens de ce monde aux méchants pour récompenser en eux quelques vertus ; aux justes, pour adoucir leurs peines. Elle en dépouille les uns et les autres ; mais dans

cours temporels, il est contre l'équité naturelle (dit Julien Pomère) de convertir les aumônes dont nous sommes chargés, en nos propres usages ; c'est un bien que nous usurpons sur les malheureux ; nous sommes les premiers pauvres, mais nous ne sommes que cela. » (*Conjér. ecclés*, t. 1, p. 370 ; Corgne, *Droits des évêques*, t. 1, p. 331.)

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, t. 1, p. 122. Il lisoit, *pueriliter*, au lieu de *subtiliter* que porte notre édition.

des vues bien différentes, les premiers pour les punir, les seconds pour les éprouver. Ces biens du monde, est-il possible de les rechercher sans travail, de les acquérir sans peine, de les conserver sans embarras, de les posséder sans inquiétude, de les perdre sans regrets et sans amertume?

La cupidité vient d'un ton impérieux nous conseiller de fermer l'oreille aux divins oracles, de concentrer nos affections dans les biens du monde, de nous abandonner à leur dangereux enchantement, de travailler à étendre notre patrimoine bien plutôt que de penser à se faire pauvre d'esprit. Déplorable égarement! On a peur du joug de Jésus-Christ, et l'on se courbe sous la chaîne de fer de la cupidité! Il en auroit coûté bien moins pour la vaincre que pour la satisfaire. Tel qui s'est donné à elle librement ne peut plus aujourd'hui s'arracher à sa tyrannique domination. Ainsi Dieu le permet-il par un juste jugement. On n'a pas voulu lui refuser l'entrée de son cœur; on ne peut plus l'en chasser. Pag. 36.

Funeste empire de la cupidité! vous pouviez en être le maître, vous en êtes devenu l'esclave. Elle vous faisoit de magnifiques promesses! Combien elle vous a cruellement déçu! elle vous pousse, de désordre en désordre, aux plus honteux excès. Tout ce qui restoit au fond de votre cœur de germes d'innocence et de pudeur, elle en fait sa proie; plus de liberté, plus de vie : ce cœur ainsi traîné de passion en pas-

sion, n'est plus qu'un cadavre abandonné à la fureur de tous les esprits impurs, qui s'en partagent les lambeaux. Il n'a plus même la force de sentir qu'il est mort.

Pag. 37. Parce que le souverain Créateur ne sauroit entrer en comparaison avec aucun des ouvrages de ses mains, il ne se laisse point posséder avec rien de ce qu'il a fait.

Que peut désirer après Dieu celui pour qui Dieu est tout? et comment s'arrêteroit dans ses désirs celui à qui Dieu ne suffit pas?

Le troisième livre traite plus particulièrement des vices et des vertus. Il commence par l'examen de la distinction entre les vertus apparentes et les véritables.

Pag. 47. Il y a entre elles la même différence, je ne dirai pas qui en existe entre du poison et un médicament, puisque le dernier, capable quelquefois de guérir, n'empêche pourtant pas de mourir, et que le premier en tuant le corps ne fait qu'accélérer une mort à laquelle il auroit fini par succomber tôt ou tard; je dis plus : qu'il y a aussi loin des vertus réelles à celles qui n'en ont que le masque, qu'il y a loin du mensonge à la vérité. Ce qui ne fait que ressembler à la vertu, n'étant pas la vertu même, n'est que mensonge; on a donc tort de l'appeler vertu. C'est parmi les vices que l'on doit
Pag. 48. le ranger.

L'âme peut pécher en deux manières. Soit en ne Pag. 48.
faisant pas le bien, soit en faisant un mal qu'elle déguise sous l'apparence d'une vertu. Par exemple, tel est orgueilleux, il veut passer pour être ferme; le prodigue s'appelle libéral, l'avare économe, le téméraire veut passer pour généreux. Si ces différences peuvent être saisies par notre intelligence humaine, et que cependant il faille une grâce particulière de Dieu pour embrasser et pratiquer les véritables vertus, il n'en faut pas moins pour éviter les fausses vertus qui en ont l'apparence et qui ne sont que des vices déguisés.

Je suis donc persuadé qu'il n'a servi de rien aux infidèles d'avoir témoigné quelques vertus extérieures, parce qu'il n'ont pas cru qu'elles dussent venir de Dieu seul, et qu'ils manquoient de les rap- Pag. 49.
porter à Dieu, qui est la fin de tous les biens. Que dis-je? loin de leur avoir été profitables, elles leur auroient été plutôt nuisibles; c'est l'Apôtre qui nous l'assure : *Tout ce qui ne vient pas de la foi est péché.* Rom. XIV. 13.
Saint Paul ne dit pas que tout ce qui n'a pas son principe dans la foi n'est rien, mais qu'il est péché; par où il déclare que tous les biens ou viennent de la foi, et alors ce sont des vertus qui justifient; ou s'ils ne viennent pas de la foi, alors, loin d'être regardés comme des biens, ce ne sont plus que des vices qui, au lieu d'être de quelque secours à ceux qui les font, servent de fondement à leur condam-

nation, en les enflant d'orgueil, en les égarant, et les éloignant des voies du salut.

Pag. 24. S'il n'y avoit qu'une seule et même espèce de maladies spirituelles, il n'y auroit point non plus de différence dans la manière de les traiter. Mais comme il n'est pas une maladie de ce genre qui ressemble à l'autre, il doit y avoir aussi de la différence dans les remèdes. Les uns pèchent par fragilité naturelle; d'autres par séduction, d'autres par ignorance. L'habitude vient entretenir un funeste penchant au mal, et l'attrait que l'on goûte à pécher ne permet plus que le cœur s'ouvre à l'impression du bien que l'on ne connoît pas. Je ne parle pas de ceux qui se laissent entraîner par l'influence du mauvais exemple. On pèche par emportement, par un mouvement délibéré, par paroles, par actions; on pèche sans le vouloir, ou par un consentement libre. Les remèdes doivent donc varier comme les maladies.

Pag. 50. Eccli. x. 15. *Le principe de tout péché*, dit le sage, *c'est l'orgueil.* Il ne dit pas de quelques péchés, mais de tous; pour exprimer non-seulement qu'il est péché en soi, mais qu'il n'en est point auquel l'orgueil ne se trouve mêlé. Quest-ce en effet que le péché, sinon un mépris de Dieu et de sa loi (1)? Or, ce qui porte à ce mépris, c'est l'orgueil. N'est-ce pas lui qui a

(1) Développé par Laur. Chesnard (*Disc.*, t. III, p. 86), qui en le citant le donne à saint Prosper.

perverti l'ange et en a fait un Démon, en le précipitant dans une ruine éternelle? Non content d'être la victime de son orgueilleuse ambition, ce même sentiment l'a porté à se donner pour complice l'homme sorti sans péché des mains de Dieu. Il savoit bien que s'il parvenoit à insinuer dans son cœur le péché d'orgueil, il y introduisoit à la suite tous les autres, dont celui-ci est la tige féconde. De cette source fatale s'est répandue sur toute la postérité d'Adam la corruption et la mortalité dont elle est infectée. L'héritage de son crime est devenu la punition de ses enfants. Il lui suffisoit à lui, pour ne pas pécher, de ne vouloir pas pécher; il ne nous suffit plus à nous pour vivre dans l'innocence de le vouloir: il faut que l'assistance divine vienne soutenir nos langueurs. Adam eût trouvé, s'il l'avoit voulu, dans l'énergie de sa nature encore saine, un préservatif suffisant contre le péché; nous, notre nature, entée sur sa corruption, nous y entraîne même sans le vouloir. Ce n'est point parce que nous péchons que nous tombons dans la corruption; nous ne péchons que parce que nous portons dans nous mêmes le germe de la corruption.

Portrait de l'orgueilleux. Je ne parle pas de celui qui se fait assez reconnoître tel à tout son extérieur. Vous le voyez la tête haute, l'œil dédaigneux, et le regard farouche; le son de sa voix est élevé et menaçant; l'amour de domination dont il est possédé

Pag. 56.

courbe sous son joug quiconque ne sait pas s'en défendre; le sacré, le profane, tout lui est égal; enflé de ses honneurs, il pille à droite et à gauche, il n'a de joie qu'à mal faire, il ne sauroit contenir l'orgueil dont il est tout rempli. Non, je ne parle pas de ces sortes d'orgueil qui ne daignent pas se déguiser et ne le pourroient pas; je n'accuse ici que celui qui se mêle à quelques commencements de vertu. Ceux
Pag. 57. qui en sont atteints, sans respect pour les vieillards, jugent les ordres qu'ils en reçoivent, au lieu d'obéir. Qu'on les reprenne de leurs manquements : ou ils se révoltent avec insolence, ou ils murmurent. Il leur faut les premières places, et ne pardonnent pas que ceux qui valent mieux passent avant eux. La simplicité des autres n'est pour eux qu'un objet de risée. Ils vous jettent à la tête ce qu'ils ont pensé, comme si c'étoient autant d'oracles; ils vous en assiègent. A les en croire, personne ne les vaut. On leur feroit honte de les mettre de pair avec ceux qui ont sur eux la supériorité de l'âge. Toujours prêts à parler sans savoir, se jetant à travers les conversations, sans nul égard pour les bienséances qui sont le lien de la société, rien ne les effraie, rien ne les arrête; ils ne parlent pas, ils crient. A peine ils daignent vous écouter. Quand ils rient, c'est aux éclats. Ils n'ont point d'amis à qui ils ne soient à charge. Si vous leur faites du bien, ils l'ont bien vite oublié.

Portrait de l'envieux. Racontez en présence de Pag. 58.
l'envieux quelqu'action vertueuse, il n'y croit pas, ou il la dénature par de perfides suppositions ; mais que l'on mette sur le compte d'une personne vertueuse quelque chose de mal, il y croit comme s'il l'avoit vu. Malheur à qui viendroit démentir la chose ! Tout est croyable, quand il s'agit de la réputation de personnes qu'ils jalousent, et dont l'avancement fait leur supplice. Tout le monde déteste l'envieux : il ne sauroit se supporter lui-même. Il s'attriste de ce qui fait la joie des autres, et se réjouit de ce qui est pour eux un sujet de peine. Il sème la discorde entre les amis, attise, toutes les fois qu'il en a l'occasion, les dissensions qui s'allument. Il prendra le ton de l'amitié pour faire des dupes, etc. (1).

Parmi les conseils utiles que donne Julien Pomère, pour apprendre à se garantir de ces passions, il insiste sur la méditation du dernier jugement, des peines de l'enfer. Au prétexte de la fragilité humaine, il oppose l'exemple des saints.

« Ceux-là, dit-il, sont à la vérité tombés quelquefois par foiblesse; mais s'étant aussi relevés, ils porteront contre vous ce témoignage fidèle, que, malgré la

(1) Le P. de La Rue a transporté dans son sermon *sur l'envie* les principaux traits de cette description (*Avent*, pag. 306). De même Chesnard, *Disc.*, tom. II, pag. 54 et 57.

fragilité, ils ont toujours triomphé autant de fois qu'ils ont voulu combattre; et, comme dit Julien Pomère, ils montreront par ce qu'ils ont fait, ce que vous pouviez faire à leur exemple aussi-bien qu'eux (1). »

Pag. 52. Il n'est pas possible que la vertu règne dans un cœur où le vice n'a pas encore été mis sous le joug. Autrement celui-ci ne tardera pas long-temps à reparoître.

Pag. 54. 55. Les discours déshonnêtes décèlent une conscience sans honnêteté. On ne parle que comme l'on est affecté; on trouve du plaisir à entendre ce dont on aime à s'entretenir dans sa pensée. Quand le cœur est chaste, la langue et les oreilles le sont également. Vous écoutez des chants obscènes, des paroles licencieuses : c'est que votre cœur étoit déjà corrompu. L'image de la volupté ne vient troubler votre sommeil que parce que durant le jour vous aimiez à vous en entretenir. Ce n'est point telle action qui vous rend criminel, elle prouve seulement que vous l'étiez.

Pag. 56. On finit par faire par amour ce que l'on a commencé à faire par crainte.

Matth. XXII. 13. Qu'est-ce à dire : *Liez-lui les pieds et les mains, emportez-le dehors, et jetez-le dans les ténèbres extérieures; c'est là qu'il y aura des pleurs et des*

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. 1, pag. 291.

grincements de dents, un ver qui ne meurt pas, un feu qui ne s'éteindra jamais. C'est-à-dire être précipité dans l'abîme de l'enfer, pour y être sans mouvement, sans action, sans parole, dans un lieu où, comme dit le prophète : *Personne ne loue le Seigneur.* Qu'est-ce que ces ténèbres extérieures, sinon l'éternelle privation du Dieu qui est la lumière de nos âmes? Qu'est-ce que ces pleurs et ces grincements de dents? un désespoir éternel, une souveraine douleur, des tortures cuisantes qui déchirent sans épuiser, qui châtient et n'expient rien ; un feu qui dévore et ne consume pas, qui prolonge le supplice avec l'existence, fait souffrir et ne fait pas mourir; une seconde mort qui enchaîne à l'immortalité. Pag. 63. Prov. VI. 6.

De la justice naît l'équité qui nous rend propres à nous-mêmes les intérêts de tous, en nous persuadant que nous ne sommes pas nés pour nous seuls, mais pour toute la société humaine ; que nous devons éviter tout ce qui peut nuire à autrui, avec autant de soin que s'il nuisoit à nous-mêmes. Pag 73.

IX. Saint CÉSAIRE, archevêque d'Arles,

Mort en 542.

Né en 470 près de Châlons-sur-Saône, sortoit d'une famille où la piété étoit héréditaire. Elu en 501 pour gouverner l'Eglise d'Arles, il

fit monter avec lui toutes les vertus sur le trône épiscopal. Sa fidélité à la loi de Dieu et à celle du prince fut mise à de rudes épreuves. Il en triompha par une résignation héroïque et par l'ascendant de sa vertu. Théodoric, d'abord prévenu contre lui, l'avoit fait arrêter et conduire à Ravenne ; mais lorsqu'il le vit en sa présence, il fut singulièrement frappé de son air vénérable et majestueux, ainsi que de son intrépidité ; et lui fit présent d'un bassin du poids de soixante livres avec trois cents pièces d'or, que le saint évêque employa au rachat des captifs. Le mérite de ses charités étoit encore relevé par le zèle de ses prédications. Non content de prêcher dans les assemblées qui avoient lieu le soir et le matin dans sa principale église, il composoit encore d'autres discours qu'il envoyoit en d'autres provinces, pour y être récités par les évêques qui n'avoient pas apparemment eux-mêmes le don de la parole. On ne peut donc douter qu'il n'en ait composé un très grand nombre ; et qu'encore qu'il nous en reste beaucoup, la plupart ne soient perdus ou attribués à d'autres auteurs. Il y en a environ quarante dans la *Bibliothèque des Pères*, et cent deux dans l'*Appendice* du cinquième tome des Œuvres de saint Augustin. Saint Césaire faisoit profession d'en être le disciple. Non-seulement il en suit la doctrine, il en emprunte aussi les pensées et les termes, et quelquefois des endroits entiers aux-

quels il ne fait que joindre un exorde et une sorte de péroraison pour en faire un discours (1).

Nous avons, tant dans la *Bibliothèque des Pères* que dans celles *des Prédicateurs* (du P. Combéfis), plusieurs de ces homélies de saint Césaire d'Arles. Nous sommes forcés de convenir qu'il ne s'y rencontre pas un seul trait à citer. L'auteur de l'*Histoire de la Prédication* se montre plus indulgent que nous, et transcrit l'exorde d'un de ses sermons (2). Le voici :

« Je vous rappelle souvent, mes chers frères, » l'obligation de retourner à Dieu, lorsqu'un crime » grief vous a fait perdre ses bonnes grâces? Ceux » qui, du rivage de la continence, ont été poussés » par la tempête de la tentation dans la vaste mer » de l'impureté, et dont la chasteté a fait un mal- » heureux naufrage, ne doivent point tarder à saisir » la planche qu'on leur offre pour les tirer du péril, » et les faire surgir au port d'une heureuse péni- » tence. Il faut que chacun pleure la mort de son » âme bien plus amèrement que celle du meilleur » de ses amis, et pousse des gémissements pro- » portionnés à la perte qu'il a faite. Imitez la dou- » leur d'une tendre mère, à qui la mort d'un fils » unique fait verser des larmes en abondance. Vous » n'avez qu'une âme, combien vous doit-elle être

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. XVI, pag. 226; Butler, Fleury, etc., Baillet, *Vies des saints*, tom. VI, in-4°, pag. 331 et suiv.

(2) Se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, tom. IV, pag. 31.

» chère? vous devez l'aimer bien davantage que tous
» vos enfants. Si donc vous l'avez fait mourir par le
» péché, il faut que vous vous pénétriez d'une vive
» et profonde douleur. C'est par la chaleur de la
» contrition que vous ranimerez votre foi éteinte,
» que vous ferez revivre la charité que vous avez
» perdue. J'avertis les pécheurs qu'ils sont dans une
» illusion grossière, s'ils pensent qu'on puisse s'af-
» franchir du joug de ses iniquités à force d'aumô-
I.Cor.xiii.2. » nes. Quand je distribuerois tous mes biens aux
» pauvres, ces libéralités ne me serviroient de rien,
» si la charité me manque. Vous me direz : Com-
» ment se peut-il qu'on ne recouvre pas la charité en
» soulageant les pauvres? Je vous réponds qu'il n'est
» pas possible de conserver cette vertu envers le pro-
» chain, dès que l'on en manque pour soi-même,
» et que l'on est cruel à son propre cœur. Tout
» homme qui pèche ne donne-t-il pas la mort à son
» âme? On devient son propre homicide en com-
» mettant un larcin, un adultère, enfin tout autre
» crime. Or, dès le moment qu'on s'est privé de la
» vie spirituelle, quel profit peut-on tirer du bien
» que l'on fait aux autres, tandis que l'on se porte à
» soi-même un si grand préjudice (1)? »

(1) Le P. Romain Joli, pag. 245. Nous ne mettons pas sur le compte de l'orateur les incorrections de langage qui se trouvent dans cette traduction ; mais, de bonne foi, est-ce ainsi que d'aussi importantes vérités se présentoient sous la plume et dans la bouche des Augustin,

Rien sans doute de plus édifiant que ces maximes ; mais aussi rien de moins éloquent. La lecture attentive donnée aux écrits de saint Césaire ne nous a rien révélé de plus. Il peut fournir un article intéressant à l'histoire ecclésiastique ; il est nul pour celle de l'art qui nous occupe. Parmi ses homélies, plusieurs traitent des devoirs de la vie monastique; pas une qui s'élève au-dessus de la médiocrité. Celles que l'on a publiées sous son nom ne lui ressemblent que par une extrême simplicité, caractère propre du style de cet évêque, disent les savants éditeurs de saint Augustin (1), et ne présentent que des textes mal assortis des Pères anciens, ou de saint Césaire lui-même.

X. FERRAND, diacre de l'Eglise de Carthage.

Outre la Vie de saint Fulgence de Ruspe (2), et quelques lettres (3), nous avons de lui un Abrégé des

des Basile, des Chrysostôme ? Où est là cette voix majestueuse et terrible, qui éclatant avec magnificence, renverse les cèdres du Liban ? L'historien de sa vie raconte, qu'étudiant la rhétorique à Arles, une vision effrayante l'en avoit détourné. Saint Césaire nous semble avoir trop profité de la leçon. Il est plus distingué par la sagesse et la vigueur de ses statuts synodaux, que par ses discours. Aussi quelques martyrologes se contentent-ils de faire l'éloge de sa sainteté et de sa piété, sans y ajouter celui de sa doctrine.

(1) Tom. v, part. II, *in Appendice*, pag. 2 et suiv. ; D. Ceillier, *Hist.*, tom. XVI, pag. 233, 266.

(2) Elle lui est attribuée, parce qu'elle porte dans les manuscrits le nom de Ferrand ; mais les critiques s'accordent aujourd'hui à croire qu'elle n'est pas l'ouvrage du diacre de Carthage dont nous parlons ici.

(3) Publiées dans le vol. IX de la *Bibliothèque des Pères*, et, à part,

canons de discipline qui régissoient l'Eglise d'Afrique (1). Dans tous les différends qui s'élèvent au sein de la famille catholique, ne perdons pas de vue ces maximes consacrées par une Eglise si justement célèbre et si jalouse de ses libertés.

Pour peu que vous soyez jaloux de connoître la vérité, consultez par-dessus tout l'évêque du siége apostolique, comme imprimant à ses décisions dans les points de dogme le sceau de la vérité, dont elles deviennent les oracles (2).

Les Conciles généraux, particulièrement ceux dont les décrets sont consentis par l'Eglise romaine, occupent pour l'autorité le second rang après les livres canoniques (3).

Aussi prononce-t-il affirmativement qu'il n'étoit permis sous aucun prétexte, et nonobstant tout

à Dijon en 1649, par Chifflet, ainsi que dans l'édition de saint Fulgence, par Mangeant. Elles traitent de matières théologiques.

(1) « Ce savant diacre nous a laissé une collection de canons des Conciles, tant d'Orient que d'Occident. C'est une des plus anciennes que l'on connoisse parmi les Latins. Elle se compose de deux cent trente-deux canons, dont toutefois il ne donne pas le texte entier, mais seulement le sommaire et l'extrait. » (D. Ceillier, tom. XVI, p. 173.)

(2) *Interroga, vir prudentissime, si quid veritatis cupis audire, principaliter Apostolicæ sedis Antistitem, cujus sana doctrina constat judicio veritatis, et fulcitur munimine veritatis.* (*Epist. ad Sever., scolastic., seu advocat. constinopolit.*)

(3) *Universalia Concilia, præcipue illa quibus Ecclesiæ romanæ consensus accessit, secundæ auctoritatis locum post Libros Canonicos tenent.* (*Epist. ad Pelag. et Anatol., roman. Eccles. diacon.*, cap. VII.)

usage contradictoire, d'appeler des décrets du concile de Chalcédoine, par la raison, dit-il, qu'ayant été approuvés par l'évêque du siége apostolique, représenté par ses légats, ils avoient reçu une sanction qui les rendoit inviolables (1).

XI. Le pape saint Léon-le-Grand, docteur de l'Eglise.

Elu pape en 440, mort en 461.

Ce pontife, à qui tous les siècles chrétiens venus après lui ont unanimement décerné le titre de grand, l'a mérité par ses talents comme par ses vertus. La divine Providence, qui régit si manifestement notre Eglise chrétienne, voulut qu'il naquît au milieu des circonstances les plus propres au développement de son génie. Il sortoit d'une des premières familles de Toscane, mais il naquit à Rome, comme nous l'apprenons de lui-même et de saint Prosper (2). Ayant dirigé vers la science ecclésiastique les brillantes études qu'il avoit faites dans cette capitale, il

(1) *Appellationi forsitan secundum consuetudinem locus pateret, sed quo iret? Aut ubi majores reperiret in Ecclesia judices : Ante se habens in Ecclesia in legatis suis Apostolicam sedem, qua consentiente, quidquid illa definivit Synodus, accepit robur invictum?* (*Ibid.*, cap. VII.)

(2) Voyez le P. Quesnel, *Dissert. I de vit. et reb. gestis S. Leonis magni*, *Oper.* in-fol., Ludg., 1700, pag. 131, en deux tomes. Il se fit aider pour son travail de plusieurs savants de l'Oratoire. (Richard-Simon, *Critique de Dupin*, tom. I, pag. 191.)

s'y fit remarquer du pape saint Célestin, qui l'employa utilement aux affaires les plus importantes (1). Sous le pontificat de Sixte III, qui lui avoit succédé, ce fut lui qui démasqua les intrigues de Julien d'Eclane pour rentrer dans son siége, d'où il avoit été déposé (2), et qui, par la pénétration de ses vues autant que par la fermeté de sa conduite, empêcha les progrès de l'hérésie pélagienne. Saint Léon étoit alors archidiacre de l'Eglise de Rome (3). Les différends survenus dans les Gaules entre les deux généraux romains qui y commandoient sembloient ne pouvoir se terminer que par une guerre civile. Saint Léon reçut la mission de s'y transporter comme négociateur, et vint à bout de les réconcilier. Il n'étoit pas encore de retour à Rome, lorsque Sixte y mourut. Tous les suffrages se réunirent en faveur de l'archidiacre : une solennelle députation lui fut envoyée, et son entrée à Rome fut un triomphe. La cérémonie de son exaltation se fit un dimanche 29 septembre de l'an 440. Jamais pontife ne se montra plus digne du haut rang où il venoit d'être élevé. L'Eglise avoit à combattre les Manichéens, les Priscillianites, les Pé-

(1) *Ipse Leo*, *Epist.* XCII *ad Maxim. Antioch.* : *Cujus lectione edocemur ipsum Cœlestino velut primarium administrum adfuisse, ad ipsumque inprimis delata esse operosiora negotia.* (Quesnel, p. 133.)

(2) S. Prosper, *in Chron. ad ann.* 439; D. Ceillier, *Hist.*, t. XIV, p. 317; Butler, *Vies des saints*, t. III, p. 304.

(3) Quesn., *supr.*, pag. 135; Maimbourg, *Hist. du pontificat de saint Léon*; Tillemont, *Mém.*, tom. XV, pag. 415.

lagiens, les Eutychiens, surtout, soutenus par l'autorité de la cour, et de leur faux concile, connu sous le nom de brigandage d'Ephèse. L'empire étoit menacé par les incursions des Barbares; et la dissolution des mœurs vengeoit l'univers si long-temps opprimé (1). Il falloit définir le dogme, rétablir et fortifier la discipline, relever la majesté de l'empire, faire reconnoître la suprématie de la chaire pontificale, opposer une digue au torrent des mauvaises mœurs; pour cela réunir l'esprit le plus délié au caractère le plus vigoureux, une science consommée à toute l'élévation de l'éloquence, les vertus les plus humbles aux qualités les mieux faites pour le commandement. On sentoit généralement le besoin d'un tel concours, mais sans pouvoir l'espérer. « Saint » Léon surpassa même les espérances par les gran» des actions qui illustrèrent son pontificat (2). »

Les Manichéens, chassés d'Afrique, se réfugioient à Rome. Saint Léon les y poursuivit, dévoila leurs artifices, leurs abominations secrètes, en obtint d'eux l'aveu public (3), et ne leur laissa de

(1) Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
JUVEN., *Sat.* VI.

(2) Butler, *supr.*, p. 304

(3) *Omnium par fuit horum et una confessio, et patefactum est execratum, quod aures nostræ vix ferre potuerunt.* (S. Léon, *Serm.* XV, chap. IV, pag. 64; tom. I, edit. Quesnel, et tom. II, pag. 140;

ressource que dans la rétractation de leurs erreurs, ou le bannissement (1).

Le pélagianisme commençoit à reparoître dans la province d'Aquilée. Saint Léon excite le zèle des évêques et des pieux écrivains contre cette secte captieuse, enveloppée dans ses équivoques, et vient bientôt à bout d'en triompher (2).

Le priscillianisme dominoit en Espagne. Le saint pape seconde puissamment les efforts de saint Turribius d'Astorga, et ne réussit pas moins à écraser cette dangereuse hérésie (3).

Mais la plus formidable d'alors étoit celle d'Eutychès, qui, par son refus opiniâtre de reconnoître les deux natures en Jésus-Christ, et les violences qu'elle provoqua dans la suite du concile d'Ephèse, avoit bouleversé tout l'Orient. Saint Léon soutint noblement la cause de la foi, l'honneur de Flavien de Constantinople, et les droits de la hiérarchie.

L'Occident, de son côté, étoit en proie à la fureur des Barbares. Attila, surnommé *la terreur du monde et le fléau de Dieu*, se répandit dans les provinces

Cacciari, edit. Rom., lib. II, cap. VII, pag. 142; Bossuet, *Hist. des Variat.*, lib. XIII, pag. 526, edit. in-4°.

(1) D. Ceillier, *supr.*, pag. 320; Tillemont, *Mém.*, tom. XV, pag. 434.

(2) S. Leo, *Epist.* VI, p. 214.

(3) *Ibid.*, *Epist.* XV, pag. 232; *supr.*, pag. 308; D. Ceillier, *supr.*, pag. 322.

de l'empire. Rome étoit incapable de se défendre. Elle trembloit de voir arriver dans ses murs le farouche conquérant, qui venoit y porter le fer et la flamme. Saint Léon en sortit pour aller au-devant d'Attila. Il le rencontra près de Ravenne, et, par l'autorité comme par l'insinuation de ses discours, obtint de lui qu'il repassât les Alpes, et fît retraite par-delà le Danube.

Ce ne fut pas la seule fois que l'Italie dut son salut à son pontife. Deux ans après, Genséric, roi des Vandales, s'étant montré aux portes de Rome, saint Léon réussit encore, par ses prières, à épargner le sang de ses concitoyens.

Sa sollicitude vraiment pastorale s'étendoit à toutes les Eglises du monde. De là une correspondance non interrompue avec tous les évêques, une surveillance attentive à maintenir les droits et les intérêts de tous, à prévenir ou réprimer dans les uns les écarts d'un faux zèle ou l'extension arbitraire du pouvoir (1), dans les autres les désordres qui s'introduisent toujours à la suite du relâchement de la discipline et des mœurs (2), à régler l'ordre de la liturgie, à en établir l'uniformité (3). De là

(1) Bérault-Bercast., *Hist. de l'Eglise*, liv. XVI, t. III, p. 500.

(2) Voyez l'article *Saint Hilaire d'Arles*, au commencement de ce volume, pag. 7 et 8; Thomassin, *Discipl. anc. et mod.*, t. I, p. 227; Tillemont, *Mém.*, t. XV, p. 419.

(3) Lettres III, XIII, CIII, CXXXVI.

cette belle suite de discours et de lettres décrétales, dont le moindre mérite est d'avoir acquis à leur auteur le droit d'être compté parmi « les plus célèbres » écrivains qui aient illustré cette langue romaine, » devenue classique depuis le règne d'Auguste. Son » style rappelle l'élocution de Cicéron, et ses ta- » bleaux oratoires ont une onction et un éclat qui » en reproduisent quelquefois l'éloquence (1). »

L'abbé Fleury nous donne la plus haute idée du caractère de majesté que ce grand pape savoit imprimer aux cérémonies religieuses. « Représentons-nous, dit-il, les fidèles de Rome assemblés la veille de Pâques, sous le pape saint Léon, dans la basilique de Latran. Après la bénédiction du feu nouveau, lorsqu'un nombre incroyable de lumières rendoit cette sainte nuit aussi belle qu'un beau jour c'étoit sans doute un charmant spectacle de voir cet auguste lieu rempli d'une multitude innombrable de peuple, sans tumulte et sans confusion, chacun étant placé selon l'âge, le sexe et le rang qu'il tenoit dans l'Eglise. On y regardoit entre autres ceux qui devoient recevoir le baptême dans cette nuit même, et ceux qui deux jours auparavant avoient été réconciliés à l'Eglise, après avoir accompli leur pénitence. Les yeux étoient frappés de tous côtés

(1) Le cardinal Maury, *Essai sur l'éloq.*, tom. II, pag. 221, édit. Paris, 1810,

par les marbres et les peintures, et par l'éclat de l'argent, de l'or et des pierreries, qui brilloient sur les vaisseaux sacrés, principalement près du saint autel. Le silence de la nuit n'étoit interrompu que par la lecture des prophéties, distincte et intelligible, et par le chant des versets qui y sont entremêlés, pour rendre l'un et l'autre plus agréables. Par cette variété, l'âme, frappée tout à la fois de grands et de beaux objets, étoit bien disposée à profiter de ces lectures divines, y étant préparée d'ailleurs par une étude continuelle. Quelle étoit la modestie des diacres et des autres ministres sacrés, choisis et élevés par un tel prélat, et servant en sa présence ou plutôt en la présence du Dieu, que la piété leur rendoit toujours sensible! Mais quelle étoit la majesté du pape lui-même, si vénérable par sa doctrine, son éloquence, son zèle, son courage et toutes ses autres vertus! Avec quel respect et quelle tendresse de piété prononçoit-il sur les fonds sacrés ces prières qu'il avoit composées, et que ses successeurs ont trouvées si saintes, qu'ils nous les ont conservées dans la suite de douze siècles! Je ne m'étonne plus si les chrétiens oublioient en ces occasions le soin de leurs corps, et si, après avoir jeûné tout le jour, ils passoient encore toute cette sainte nuit de la résurrection en veille et en prières, sans prendre de nourriture que le lendemain (1). »

(1) *Mœurs des chrétiens*, IIIe part., nº XLIII.

L'éloquence de ce grand pape a un caractère spécial, et qui semble appartenir à lui seul. Ce n'est point la vigueur mâle, impétueuse, de saint Grégoire de Nazianze, ni la pompe et la magnificence de saint Jean Chrysostôme, ni l'abondante subtilité d'esprit de saint Ambroise, de saint Augustin : c'est une éloquence grave, sans passions, pleine de dignité, et qui respire son Souverain; celle, en un mot, qui convient éminemment au vicaire de Jésus-Christ toujours maître de lui-même comme de toute la nature. C'est vraiment la religion du Roi des rois, qui, assise sur le trône de saint Léon, dicte ses oracles par la bouche de son pontife.

Fénelon lui reproche d'être enflé; mais, ajoute-t-il, il est grand (1). D. Ceillier, qui semble partager l'opinion de Fénelon, reconnoît qu'il plaît par un certain arrangement de mots qui se soutient partout, et par une variété de figures bien ménagées (2). Ce qui passeroit pour enflure dans un écrivain ordinaire, n'est que grandeur dans saint Léon. On remarque dans les endroits où il est le plus élevé une facilité qui écarte toute apparence d'affectation, et qui montre qu'il ne faisoit que suivre l'im-

(1) *Dialog. sur l'éloq.*, p. 235.

(2) *Hist. des écriv.*, t. XV, p. 515. Cave, qui avoit, comme tous les protestants, intérêt à blâmer son administration, rend un bien plus éclatant hommage à la beauté de son génie et au caractère de son éloquence. (*De scriptor. eccles.*, pag. 278, col. 2.)

pression d'un génie naturellement noble, et porté au sublime (1).

Saint Léon mourut couronné de gloire devant Dieu et devant les hommes, après avoir gouverné l'Eglise romaine durant vingt-un ans (2).

Ce qui nous intéresse au moins autant que son élocution, c'est sa doctrine. Personne n'a exposé comme lui le dogme de l'incarnation et de la rédemption divines. Ses plus beaux sermons sont ceux qui traitent de cette matière.

Le recueil de ses œuvres, dans l'édition du P. Quesnel (3), commence par l'ouvrage intitulé : *De la Vocation de tous les peuples*, en deux livres, suivi d'une *Lettre ou Traité à Démétriade, sur l'humilité chrétienne*, que l'on reconnoît généralement pour n'être point de saint Léon (4), malgré tous les efforts du

(1) Butler, *supr.*, pag. 317.

(2) On ne détermine pas bien l'année de sa mort. (Voyez Quesnel, tom. II, pag, 183, col. I.) L'opinion la plus suivie est qu'il mourut le 10 novembre 461. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Pierre.

(3) Elle ne doit être lue qu'avec précaution. On lui a reproché d'avoir altéré en quelques endroits le texte de saint Léon. Ce qu'il y donne sous le titre d'*Ancien canon de l'Eglise romaine* est apocryphe. (Voy. Coustant, *in Collect. Epistol. pontif. roman., præf.*, p. 57.) L'Eglise romaine n'en connoissoit pas d'autre que le recueil des canons des quatre premiers conciles généraux, des conciles d'Ancyre, de Gangres, de Néocésarée et d'Antioche. (Cacciari, édit. de S. Léon, tom. II, pag. 56. Rome, 1753)

(4) On les a communément attribués, tantôt à saint Léon, tantôt

savant oratorien pour les lui adjuger. Ses œuvres authentiques présentent assez de titres à sa gloire, et de modèles à notre émulation. Nous suivons l'édition du P. Quesnel, 1 vol. fol., Lyon, 1700, partagé en deux tomes.

I. SERMONS.

Les premiers sont des discours prononcés par le saint pontife, au nombre de quatre, sur son exaltation au souverain pontificat; le premier, en présence d'un grand nombre d'évêques, qu'il appelle les tabernacles du Dieu vivant, et les membres les plus excellents du corps mystique de Jésus-Christ. Dans le second : Bien qu'il n'y ait rien, dit-il, de plus redoutable que le sacré ministère, on ne doit point toutefois désespérer d'en pouvoir remplir les obligations, parce que l'on s'appuie, non sur ses propres forces, mais sur le secours de celui qui opère en nous. Comparaison du sacerdoce de Jésus-Christ avec celui d'Aaron et de Melchisédech, qui en étoit la figure. Le troisième est un éloge de saint Pierre.

Pag. 29. et suiv.

Pag. 51.

Pag. 52.

Suivent des homélies au nombre de six, à l'occasion des collectes ou quêtes qui avoient lieu en faveur des indigents dans les principales églises de Rome. Précepte de l'aumône et du jeûne. Telle est la substance de sa doctrine sur l'aumône chrétienne.

Pag. 55.

On se fait du bien à soi-même, quand on en fait

à saint Prosper. Le parti le plus sûr, dit D. Ceillier, est d'avouer qu'ils sont d'un inconnu (tom. XIV, pag 453). L'un et l'autre sont une réfutation du Pélagianisme, et n'ajoutent rien aux raisonnements de saint Augustin contre cette hérésie.

aux autres. C'est mettre son trésor en dépôt dans le ciel que de l'employer à nourrir Jésus-Christ dans la personne du pauvre. Dieu a voulu que vous fussiez dans l'abondance pour vous mettre en état de soulager les misères d'autrui, pour subvenir aux besoins de l'indigent, et vous ménager à vous-même dans l'aumône le remède à vos propres iniquités. Admirable économie de la Providence et de la divine miséricorde! Par un seul acte, vous faites du bien à plus d'une personne, au pauvre et à vous.

Le précepte de l'aumône s'adresse à tous en raison des facultés. Si tous n'ont pas les mêmes moyens, tous doivent être dans les mêmes dispositions. L'aumône ne se mesure pas sur la valeur du don, mais sur l'intention et la bienveillance. Pag. 56.

Quelque vil que vous semble ce pauvre, il est homme comme vous. Quel qu'il soit, gardez-vous de mépriser dans lui cette même nature que le Créateur de l'univers a unie à sa propre personne. A quelle sorte d'indigent pouvez-vous refuser une aumône que Jésus-Christ vous demande pour lui-même? Pag. 57.

« En vous commandant l'aumône envers les pauvres, le dessein de Dieu n'est pas que vous les enrichissiez, mais que vous les soulagiez (1). »

Heureux celui qui est attentif aux besoins du Pag. 58.

(1) La Rue, citant saint Léon, *Carême*, t. III, p. 280.

Ps. XL. 2. *pauvre!* Qu'est-ce à dire? Que nous devons être à la recherche de celui que la honte de sa misère empêche de se produire de lui-même. Il est des pauvres qui rougiroient de demander en public : ils aiment mieux aggraver le poids de leur infortune, en la tenant cachée que de s'exposer à l'humiliation de la manifester. Voilà ceux auxquels il nous est prescrit d'être plus particulièrement *attentifs*, de qui nous devons à la fois et soulager la misère, et ménager la délicatesse.

Pag. 59. Ce qui nous sera reproché au dernier jugement, ce sera moins encore d'avoir péché que d'avoir négligé de racheter nos péchés par l'aumône. C'est donc être cruel envers soi-même que de ne pas secourir le pauvre. Nulle différence dans l'ordre de la nature entre le riche et le pauvre (1). Tous paient un égal tribut aux vicissitudes humaines : il n'est personne qui ne doive craindre pour soi-même les mêmes accidents qu'il voit arriver à d'autres. Compagnons d'infortune, nous nous devons les uns aux autres une réciproque commisération.

Pag. 60. Ne pas remercier Dieu de tout, n'est-ce pas prétendre le trouver en défaut? Et telle est pourtant la téméraire démence de la plupart des hommes, qu'ils se permettent de murmurer, non pas seulement

(1) Joli, d'après saint Léon, *Dominic.*, t. III, p. 292; Le P. Lenfant, *sur l'aumône*, *Serm.*, t. VII, p. 530.

quand il leur manque quelque chose, mais alors même qu'ils sont dans l'abondance; querelleurs, quand ils n'ont pas; ingrats, quand ils ont tout à souhait.

Qu'on ne craigne pas de porter atteinte à son bien par les aumônes : la pauvreté chrétienne est toujours riche, ce qu'elle possède étant plus précieux que ne peut l'être ce dont elle manque. Il n'y a point de pauvreté à redouter dans ce monde pour celui qui espère tout posséder dans l'autre.

Sur le jeûne. Le jeûne est l'aliment de la vertu. Pag. 61. C'est l'abstinence qui enfante les chastes pensées, les désirs raisonnables, les salutaires réflexions. Ces mortifications que vous vous imposez à vous-mêmes mortifient la concupiscence, retrempent les âmes, leur impriment une énergie nouvelle. De ce que vous retranchez à votre table, faites-en la part du pauvre : *Fiat refectio pauperis abstinentia jejunantis.*

Après ces homélies, l'éditeur a placé les neuf qui concernent spécialement le jeûne du dixième mois.

Sermon XI, *pour le jeûne du dixième mois* (1).

Si nous méditons, mes très chers frères, avec Pag. 60. attention et avec intelligence l'histoire de notre pre-

(1) Celui qui se pratiquoit en hiver, au mois de décembre, pour préparer à la fête de Noel. Les Juifs avoient aussi le jeûne du dixième mois. Nous lisons dans le prophète Zacharie : *Jejunium decimi erit*

mière origine, nous trouverons que l'homme n'a été créé à l'image de Dieu qu'afin qu'il imitât celui qui l'a formé, et que la dignité de notre nature exige que nous soyons par notre conduite un miroir fidèle où éclate l'image de sa divine bonté. C'est pour rétablir en nous cette image altérée et défigurée par le péché, que notre Sauveur nous donne continuellement sa grâce ; et le second Adam répare avec avantage ce que le premier avoit honteusement dégradé. Mais ne cherchons d'autre cause de réparation que la pure miséricorde de notre Dieu, que nous n'aimerions pas s'il ne nous avoit pas aimé le premier, et que nous ne connoîtrions même pas s'il n'avoit dissipé les ténèbres de notre ignorance par l'éclat lumineux de sa vérité. Comment s'est opérée cette merveille de la miséricorde de Dieu ? L'Apôtre saint Jean nous l'apprend, lorsqu'il dit :

1. Joan. v. 20. *Nous savons que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu, et que nous soyons dans son vrai*

Ibid. iv. 1. *Fils.* Et ensuite : *Aimons donc Dieu, puisqu'il nous a aimés le premier.* C'est donc en nous aimant, que

domui Juda in gaudium, et in solemnitates præclaras. (Zachar. viii. 19.) Du temps de saint Léon, l'Eglise romaine avoit quatre grands jeûnes dans l'année, celui du printemps au Carême, de l'été à la Pentecôte, de l'automne au septième mois, de l'hiver en décembre. Ce jeûne duroit trois jours, le mercredi, vendredi et samedi. C'est le jeûne des quatre-temps.

Dieu retrace en nous son image ; et afin qu'il trouve en nous la ressemblance de sa bonté, il nous donne de quoi opérer en nous-mêmes avec lui ce qu'il opère en nous avec nous. Il fait pour cela briller sa lumière dans nos âmes, et il nous embrase du feu de sa charité, afin que non-seulement nous l'aimions lui-même, mais que nous aimions encore tout ce qu'il aime. Car si, parmi les hommes, la conformité de goûts et d'inclinations rend l'amitié ferme et solide, quoique cette conformité tende souvent au mal : combien devons-nous nous efforcer de rendre toutes nos affections conformes à celles de Dieu! Puisque Jésus-Christ nous dit : *Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur et de toute votre âme, et vous aimerez votre prochain comme vous-même :* que l'âme fidèle s'abandonne tout entière à la volonté de son Créateur ; qu'elle s'étudie à se former sur le modèle de l'éternelle charité d'un Dieu, dans les jugements de qui tout est justice, tout est miséricorde dans ses œuvres. Le juste, à la vérité, est exercé par toutes sortes de peines et de travaux dans cette vie ; mais il doit les supporter avec patience, en pensant que les adversités sont pour lui des épreuves ou des remèdes salutaires. Mais l'amour de Dieu ne seroit pas véritable, si l'on n'aimoit aussi le prochain ; et l'on doit entendre par le prochain, non-seulement ceux qui nous sont unis par la nature, qui est commune à

Matth. XXII. 37.

tous, soit ennemis ou alliés, soit libres soit esclaves; parce que c'est du même Auteur que nous tenons tous l'existence et la vie.

Les ordonnances de l'ancienne loi donnent beaucoup de force et d'autorité aux préceptes de l'Evangile, quand on observe dans la nouvelle alliance quelques-unes des pratiques de l'ancienne, et qu'on voit dans la discipline même de l'Eglise, que Jésus-
Matth. v. 17. Christ n'est pas venu détruire la loi, mais la perfectionner. Car, lorsque les figures qui annonçoient la venue de notre Sauveur ont cessé, et que la présence de la vérité a fait disparoître les ombres, nous avons retenu de l'ancienne loi tout ce qui avoit été établi, soit par rapport aux règles des mœurs, soit par rapport au culte essentiel qui est dû à Dieu. Tout ce qui convenoit aux deux alliances, n'a jamais été sujet à aucun changement. On peut mettre au nombre de ces pratiques le jeûne solennel du dixième mois, que nous allons célébrer selon l'usage.

« Tout au dehors est plein de périls et d'écueils. On en trouve dans l'abondance des richesses; il y en a dans les rigueurs de la pauvreté: celles-là enflent le cœur et font naître l'orgueil, celles-ci jettent dans l'âme le désespoir, et font éclater en plaintes et en murmures. La santé comme la maladie est une occasion de chute: l'une porte au relâchement, soit par les plaisirs qu'elle fait goûter et qui amollissent le cœur, soit par les affaires qu'elle fait entre-

prendre et qui dissipent; l'autre est cause d'une tristesse qui rend assez souvent la vie également malheureuse et criminelle. Quels obstacles ne forme pas à la résolution qu'on a prise de servir Dieu dans le monde, cette lâche crainte que le monde inspire, et qui fait échouer tous les jours les plus beaux projets de sainteté et de perfection! Il n'est pas jusqu'à la paix que le monde nous présente, qui ne soit à craindre pour notre innocence : c'est une bonace souvent plus dangereuse que la tempête même. Concluez donc avec moi, qu'étant attaqués par tant d'ennemis, nous avons besoin d'une vigilance continuelle pour n'être pas vaincus (1). » Tout l'esprit du christianisme consiste dans la prière, le jeûne et l'aumône. Nécessaire dans toutes les circonstances de l'année, l'exercice de ces vertus l'est plus particulièrement dans cette saison. La prière nous rend Dieu favorable, le jeûne amortit les mouvements déréglés de la chair, l'aumône rachette les péchés que l'on a commis. C'est par là que se retrace en nous l'image du Dieu Sauveur.

Contre l'usure. De quelque manière que les choses tournent, un usurier a toujours tort. Qu'il gagne ou qu'il perde, il n'est pas sans péché. Malheureux s'il vient à perdre ce qu'il a prêté : plus à plaindre Pag. 65.

(1) Traduit par Montargon, *sur la Vigil. chrét.*, *Dictionn. apostol.*, tom. VI, pag. 365.

encore, s'il reçoit plus qu'il n'a prêté. Il y a donc dans toute usure un germe d'iniquité dont il faut se défier. Evitons toute espèce de gain qui ne s'accorde pas avec les principes de l'humanité. On grossit son bien par des gains usuraires et funestes, on appauvrit son âme. En faisant profiter son argent, on donne la mort à son âme.

Pag. 67. L'abstinence est une guerre faite à tous les vices. Elle tempère la soif de l'avarice, arrête les saillies de l'ambition, réprime les mouvements de la concupiscence. Puisque telle est l'efficacité de cette vertu, peut-on douter de ses avantages? Ce que nous devons en conclure, c'est que l'abstinence ne consiste pas seulement à s'interdire l'usage de tels aliments, mais à étouffer toutes les convoitises charPag. 68. nelles. Autrement, à quoi sert de souffrir les incommodités de la faim, si l'on ne renonce pas à ses affections déréglées; de se mortifier en se refusant le nécessaire, si l'on continue de s'abandonner au péché; de ne pas ménager son corps, si l'on persévère dans des habitudes qui rendent plus criminels que l'excès même de la délicatesse? Jeûne charnel, nullement jeûne spirituel. Quel profit revient-il à votre âme qu'elle conserve son empire sur le corps, pour le perdre sur elle-même, maîtresse au dehors, esclave au dedans?

Pourquoi le jeûne du carême? Pour nous préparer à la célébration de la Pâque. « C'est pour cela (dit

saint Léon pape), que les Apôtres animés de l'esprit de Dieu, ont établi dans l'Eglise un temps de pénitence, pour disposer les chrétiens à célébrer avec joie la résurrection de Jésus-Christ; car, pour ressusciter avec Jésus-Christ, il faut avoir été attaché à la croix avec lui. Non, continue ce grand pape, point d'espérance solide de participer à la gloire de Jésus-Christ, qu'après avoir participé à ses douleurs (1). »

Dans le quinzième sermon, sur la même matière, il s'élève contre les hérétiques, en particulier contre les Manichéens.

Parce qu'il n'est plus permis à l'ennemi du salut de nous attaquer à force ouverte, par de sanguinaires persécutions, il tâche au moins de nous séduire par les trompeuses apparences d'un faux christianisme. Pour cela, il emploie le ministère des hérétiques, qui servent ses desseins en se partageant sous des bannières diverses... S'ils se montroient à visage découvert, ils ne réussiroient pas à égarer les brebis simples et fidèles. Mais, comme le Démon, ils se transforment en Anges de lumière. Basilide, Marcion, Sabellius, Photin, Arius, Eunomius, suivent docilement les impressions de leur maître; ils ont renoncé à la vérité pour suivre le parti du mensonge. Mais

Pag. 63.

II. Cor. XI. 14.

(1) Surian, *Serm. sur la résurrection*, non imprimé, conservé par Montargon, *Dictionn. apostol.*, tom. VIII, pag. 83.

l'arsenal où le Démon semble avoir retranché toutes ses forces, c'est l'hérésie des Manichéens, assemblage de toutes les erreur set de toutes les impiétés. Tout ce qu'il y eut jamais de plus extravagant dans l'idolatrie païenne, de plus aveugle dans le judaïsme, de plus criminel dans les secrets de la magie, de plus sacrilége et de plus blasphématoire dans les autres hérésies, se trouve ramassé dans celle-là, comme dans un cloaque commun. Il seroit trop long de raconter en détail leurs impiétés et leurs abominations. Tout langage humain est au-dessous d'une aussi profonde corruption. La décence elle même nous fait un devoir de les taire. Qu'il nous suffise de savoir que leurs sacrifices sont le comble de l'infamie. La Providence divine a permis qu'ils nous fussent manifestés, au point de n'en pouvoir douter : autrement on pourroit croire qu'ils ne nous auroient été déférés que par des bruits populaires et d'équivoques préventions. En conséquence, nous avons fait comparoître ceux qu'ils appellent leurs élus, de l'un et de l'autre sexe, en présence d'une assemblée composée d'évêques, de prêtres et de personnes les plus qualifiées du sénat et de l'empire. Là, ils se sont reconnus coupables des croyances les plus monstrueuses, et ont été convaincus de mêler à leurs superstitions des infamies que la pudeur défend de nommer. Les informations ont été prises, de manière à ne laisser aucun doute sur la vérité de leurs déposi-

tions. Tous les complices étoient présents, jusqu'à l'évêque lui-même, qui présidoit à ces impudiques orgies. Tous les ont accusés publiquement des horreurs que les oreilles refusoient d'entendre (1).

Toutes ces homélies sont autant d'exhortations familières, revenant à peu près sur les mêmes idées. Il y a plus d'élévation dans celles qui suivent. Les sermons qui traitent des mystères ne sauroient être trop médités. Ils présentent une sorte d'arsenal où l'Eglise trouvera dans tous les siècles des armes propres à confondre les hérétiques (2). C'est à cette riche source qu'elle a emprunté la plupart des leçons insérées dans le Bréviaire, pour les jours où nous les célébrons; et nos plus célèbres prédicateurs les raisonnements par lesquels ils développent sa doctrine. Tous sont extrêmement courts. Le saint pontife se contente d'y saisir l'esprit particulier de chaque solennité. Ceux qui ont pour objet la divine incarnation renferment toute la substance du dogme. Depuis le sermon vingtième jusqu'au vingt-neuvième, il y expose

(1) On sait quels efforts les écrivains de la réforme ont faits pour contredire des témoignages aussi décisifs, qu'ils ne pouvoient ignorer ni éluder. Bossuet s'est vu obligé de répondre à leurs prétendues apologies. Il les foudroie dans son *Hist. des Variations*. Dans un autre ouvrage : « Pour couvrir leur impiété, ils ont, dit saint Léon, la hardiesse d'assister à nos mystères, et voici comment ils se gouvernent en la communion des sacrements. Pour se cacher plus sûrement, ils reçoivent avec une bouche indigne le corps de Jésus-Christ; mais ils évitent absolument de boire le sang de notre Rédempteur, etc. » (*Défense de la tradition sur la communion sous une espèce*, en réponse au ministre de La Roque, *OEuvre posth.*, tom. II, in-4°, pag. 230.)

(2) Butler, *Vies des saints*, p. 317.

doctement la miraculeuse économie du mystère, et les dispositions chrétiennes avec lesquelles nous devons nous disposer à le célébrer ; pourquoi Jésus-Christ a voulu naître d'une vierge ; l'union des deux natures divine et humaine ; les propriétés de l'une et de l'autre. Dieu a choisi ce moyen comme étant le plus efficace et l'unique remède pour l'expiation des péchés et la rédemption du genre humain. Les figures et les promesses contenues dans l'ancien Testament, accomplies par l'incarnation de Jésus-Christ. L'Eglise a de tout temps cru et professé la foi de ce mystère, tout inexplicable qu'il est à la raison. Quelle est la paix que l'avènement de Jésus-Christ a apportée dans le monde. Consubstantialité du Verbe. Le saint docteur y combat en passant les blasphèmes de l'arianisme, les impiétés des Manichéens, les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, l'opiniâtreté des Juifs, les rêveries de l'astrologie judiciaire. Rappelons les principaux passages de ces belles homélies.

Pag. 71. Le Dieu tout puissant et plein de clémence, dont la nature est la bonté même, dont la volonté est la toute-puissance, dont toutes les œuvres sont marquées par la miséricorde, aussitôt que la malice et l'envie du Démon nous eut donné la mort, voulut nous faire connoître, dès l'origine du monde, le remède que sa bonté avoit choisi pour rétablir l'homme dans l'heureux état d'où il étoit déchu. Il déclara au serpent
Gen. III. 15. qu'une femme enfanteroit un fils qui, par sa vertu toute puissante écraseroit sa tête orgueilleuse. Ainsi désignoit-il de loin le Christ qui devoit naître un

jour, Dieu et homme; qui, par la pureté même de son origine, condamneroit l'infâme corrupteur de la nature humaine. Le Démon se glorifioit en effet d'avoir enlevé à l'homme les dons de Dieu, en le séduisant par ses artifices, et de l'avoir fait condamner à la mort en le rendant indigne de l'immortalité. C'étoit là pour lui une sorte de consolation qu'il s'étoit procurée dans sa disgrâce; d'y associer l'homme en l'associant à sa prévarication. Il voyoit avec une satisfaction maligne que Dieu, conformément au décret de sa justice, avoit changé de sentiment et de conduite à l'égard de l'homme devenu criminel, après l'avoir comblé d'honneur, lorsqu'il étoit innocent. Il falloit donc, mes très chers frères, la plus profonde sagesse pour que Dieu, qui est immuable de son essence, et dont la volonté cependant est inséparable de sa miséricorde, mît le comble à ses premières grâces par un bienfait insigne, mais plus caché; en sorte que l'homme rendu coupable par les perfides manœuvres du Démon, ne fût pas perdu sans ressource, contre le dessein de son Créateur.

Les temps marqués pour la rédemption de l'homme étant donc arrivés, le fils de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ entre dans le monde, descendant du trône sublime qu'il occupe dans le ciel, sans rien perdre néanmoins de la gloire qu'il possède à la droite de Dieu son père. Un ordre nouveau de Pro-

vidence lui donne une naissance toute nouvelle. Nouvel ordre de choses : celui qui étoit invisible dans tout ce qui lui est propre, est devenu visible dans tout ce qu'il a pris de nous ; celui qu'aucun lieu ne pouvoit renfermer se resserre dans un espace étroit ; celui qui subsistoit avant tous les temps a voulu commencer dans le temps. Le souverain Maître de l'univers a voilé l'éclat de sa majesté sous la forme d'un esclave. Le Dieu impassible n'a pas dédaigné de devenir homme passible, et de se soumettre aux lois de la mort, quoiqu'il fût immortel. Génération, naissance nouvelles. Conçu par une vierge, il n'a point de père, et ne blesse point en naissant l'intégrité parfaite de sa mère. Il convenoit, en effet, que celui qui devoit sauver les hommes se revêtît de la nature humaine, sans participer en rien à ce qui peut la souiller.

Pour la fête de la nativité de Notre Seigneur.
(Serm. XX.)

Pag. 70. C'est en ce jour, mes très chers frères, que notre Sauveur est né ; livrons-nous aux transports d'une sainte joie. Il n'y a plus lieu à la tristesse lorsqu'on célèbre la naissance de l'Auteur de la vie. Toute crainte de la mort est bannie par la promesse qui nous est faite d'une vie éternelle. Personne n'est exclu de cette joie sainte : le sujet de notre joie est commun à tous. Notre Seigneur Jésus-Chris, vain-

queur du péché et de la mort, ne trouvant aucun homme qui ne fût coupable, est venu pour les délivrer tous (1). Que le juste se réjouisse donc, parce que la couronne lui est assurée. Que le pécheur même se réjouisse, parce que le pardon lui est offert. Que le gentil se console, parce qu'il est appelé à la vie. Les temps marqués par la divine sagesse, dont les profondeurs sont impénétrables étant arrivés, le fils de Dieu, devenu fils de l'homme, s'est uni à la nature humaine pour la réconcilier à son Créateur, afin que le Démon, auteur de la mort, fût vaincu par la nature même dont il avoit été vainqueur.

En attaquant pour nous notre ennemi, remarquez que Jésus-Christ a voulu le combattre, si j'ose ainsi parler, à armes égales, selon toutes les règles les plus exactes de l'équité. Il ne l'attaque pas en Dieu tout puissant avec tout l'éclat de sa majesté, mais en homme, avec toutes les foiblesses de l'humanité, et ne lui oppose que la même nature qu'il avoit déjà vaincue, nature mortelle, mais exempte de péché. Car on ne peut appliquer à cet enfant ce qui est dit de tous les autres : *Personne d'entre les hommes n'est parfaitement pur, pas même l'enfant d'un seul* Job. XIV. 4.

(1) Dans le XXIIIe sermon à ce sujet : « Dieu seul pouvoit opérer un semblable prodige, et si Jésus-Christ n'étoit pas le vrai Dieu que nous devons adorer, le monde tout entier gémiroit encore sous le joug du péché et de la mort.

jour. Loin, loin de cette naissance admirable, toute trace de concupiscence, toute tache de péché.

« Le Fils de Dieu tout puissant, égal en tout à Dieu son père, et parfaitement consubstantiel à lui, a daigné se faire semblable à nous, en se donnant pour mère une vierge, par une naissance toute miraculeuse. N'allez pas en conclure qu'il ait pris une nature différente de la nôtre : non, car véritablement Dieu, il n'en est pas moins véritablement homme. De même qu'il n'est rien dans cette union qui soit indigne de lui ; car en prenant la nature humaine, il élève ce qu'il prend, et il ne perd point ce qu'il communique. Par là il témoigne son amour, il exerce sa munificence, il conserve sa dignité : *Et nostra suspiciendo provehit, et sua communicando non perdit* (1). »

La nature humaine renouvelée et consacrée par l'adoption que Jésus-Christ en a faite. A quelle dignité, et par conséquent à quels devoirs cette adoption nous appelle.

Pag. 74. Une querelleuse incrédulité trouve mauvais que Jésus-Christ se soit fait attendre si long-temps parmi les hommes. Pourquoi avoir refusé aux temps d'autrefois le bienfait qui a été accordé dans les derniers temps? Elle se trompe. Le mystère du salut n'est

(1) Traduit par Bossuet, *Serm.*, tom. II, pag. 427.

resté jamais sans exécution, et l'incarnation divine, ou promise ou donnée, a fait les élus de tous les temps. Ce que les Apôtres ont prêché, les prophètes l'avoient annoncé; et il est faux de dire que l'on a commencé tard à apprendre ce qui a toujours été cru. Mais il entroit dans les vues de la sagesse et de la bonté de Dieu, que cette œuvre fût différée. Il vouloit que le genre humain, préparé par un si grand nombre d'oracles, de symboles et de mystères, qui l'avoient signalée à l'avance, n'eût plus de peine à la reconnoître du moment où l'Evangile la manifesteroit; qu'une naissance aussi miraculeuse, puisqu'elle surpasse et tous les autres prodiges et toutes nos intelligences, trouvât dans les esprits une disposition d'autant plus facile à y croire, qu'elle avoit été ménagée par une plus longue et plus antique prédication. Ce n'est donc pas un dessein conçu de la part de Dieu depuis une date récente, ni inspiré par une tardive commisération pour les misères humaines. Dès le commencement du monde, Dieu avoit pourvu à son ouvrage, en nous assurant une seule et même rédemption. La grâce divine, qui dans tous les temps a justifié les saints, a pu s'étendre par l'avènement de Jésus-Christ dans sa chair mortelle : elle n'a pas commencé à sa naissance, et ce mystère ineffable de l'amour d'un Dieu, que nous voyons aujourd'hui répandu par tout l'univers, étoit dès long-temps auparavant si efficace dans les emblè-

mes qui le représentoient, qu'il n'y a pas eu moins de priviléges attachés à la foi qui l'espéroit qu'à la foi qui recueille les fruits de son accomplissement.

L'homélie XXIII retrace sommairement les prédictions et les figures qui avoient annoncé le futur avènement de Jésus-Christ dans une chair mortelle. Les suivantes sondent les profondeurs du mystère.

Pag. 84. L'excellence des œuvres de Dieu surpasse infiniment tout ce que nous pourrions dire pour les exprimer. C'est précisément parce qu'elles présentent à nos discours une matière trop vaste et trop abondante, pour qu'il soit possible d'en parler dignement (1).

Isa. LV. 8. En effet, ces paroles du prophète : *Qui pourra raconter sa génération?* ne doivent pas moins s'entendre de l'humanité que le Fils de Dieu s'est unie, que de sa divinité. Car que la nature divine et humaine se soient réunies dans la seule personne du Verbe fait chair, c'est ce que personne ne fera jamais entendre, si la foi ne le persuade. C'est ce qui fait aussi qu'on trouve toujours dans les œuvres de Dieu une source intarissable de louanges, parce qu'on ne peut jamais en parler que d'une manière infiniment au-dessous de leur grandeur. Réjouissons-nous donc de ce que nous sommes trop foibles pour développer les mystères de la miséricorde incompréhensible de

(1) Molinier, *Serm. chois.*, tom. VIII, pag. 466.

notre Dieu ; et si nous ne pouvons exprimer l'excellence de ce qu'il opère pour notre salut, comprenons au moins qu'il nous est avantageux de ne pouvoir atteindre à la sublimité de ce bienfait. Personne, en effet, n'approche plus de la connoissance de la vérité que celui qui comprend que, quelque progrès qu'il puisse faire dans la connoissance des choses divines, il lui restera toujours infiniment à apprendre. Au contraire, celui qui croit être parvenu à la science qu'il cherche, non-seulement n'a rien trouvé de ce qu'il espéroit, mais s'est épuisé inutilement dans ses recherches.

Il ne faut pas cependant que notre foiblesse nous trouble et nous alarme : l'Evangile et les prophètes y suppléent. Ils nous parlent de la naissance temporelle du Verbe fait chair en termes si vifs et si frappants qu'il nous semble plutôt la voir qu'en entendre le récit. Ce que les Anges ont annoncé aux pasteurs qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, nous l'avons entendu, nous, qui sommes les pasteurs du troupeau du Seigneur ; et c'est pour vous le répéter, pour vous le faire entendre, après nous en être bien pénétrés nous-mêmes, que nous sommes vos pasteurs. Ce que les Anges disoient aux bergers, nous vous le disons donc pareillement, mes frères : *Je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie : c'est qu'il vous est né dans la ville de David un Sauveur, qui* Luc. II. 15.

est le Seigneur notre Christ. Les concerts d'une multitude innombrable d'Esprits célestes se font entendre en même temps, afin que le témoignage de l'Ange qui annonce la naissance du Sauveur ait plus de poids, étant ainsi confirmé par les acclamations de toute la milice céleste qui loue et bénit le Seigneur, en disant : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! L'enfance de Jésus-Christ, qui naît d'une mère vierge, est donc la gloire de Dieu ; et la paix, que le ciel accorde à la terre, consiste à donner aux hommes une bonne volonté. Car le même esprit qui forme Jésus-Christ dans le sein d'une mère vierge fait renaître le chrétien dans le sein de la sainte Eglise ; et la véritable paix qui lui est donnée consiste à n'avoir plus d'autre volonté que celle de Dieu, et à ne mettre sa joie que dans ce qui peut lui plaire.

Ibid. 13.

Ces grands sujets envisagés par un homme de génie lui fournissent toujours une foule de pensées qui ne viennent s'y réunir qu'accessoirement, mais que l'on peut transporter ailleurs avec un égal succès. Celle-ci, par exemple, qui se rencontre dans un de ses sermons, et que Bourdaloue a bien fait valoir dans un sermon sur la *sévérité chrétienne*. « La voie étroite du salut ne consiste pas seulement dans la pratique et dans l'action, mais encore plus dans la foi et dans la créance qui suppose nécessairement la soumission de l'esprit : *Non in solâ*

mandatorum observantia, sed in recto tramite fidei arcta via est quæ ducit ad cœlum (1). »

Homélies pour la fête de l'Epiphanie.
(Serm. XXX.)

Il n'y a que peu de jours nous avons célébré l'heu- Pag. 89.
reux jour où le Sauveur des hommes a daigné naître d'une vierge pure et sans tache. La fête de l'Epiphanie, que nous célébrons aujourd'hui, est pour nous un nouveau sujet de joie, afin que ces différents mystères dont nous renouvelons successivement la mémoire entretiennent la vivacité de notre foi et la ferveur de notre dévotion. C'est pour le salut du genre humain, que l'enfance du médiateur de Dieu et des hommes est manifestée à tout l'univers, dans le temps même où il est encore caché dans une petite bourgade. Quoiqu'il eût choisi le peuple d'Israël, et parmi ce peuple une famille pour y prendre naissance et pour s'unir à la nature humaine, il ne borna point à la maison de sa mère la connoissance de son arrivée en ce monde; mais ayant daigné naître pour le salut de tous les hommes, il voulut aussitôt être reconnu de tous. Une étoile d'une clarté nouvelle se fit voir à trois mages dans l'Orient. Son éclat et sa

(1) *Dominic.*, tom. II, pag. 286. Le même prédicateur fait, dans un de ses sermons *sur les mystères*, une application bien plus hardie de cette proposition. (*Serm. sur la fête de l'Annonciation*, *Mystères*, tom. II, pag. 96.)

beauté, qui surpassoit de beaucoup celle des autres, fixa aisément les yeux et l'attention de ceux qui la virent. Ils comprirent que la lumière de ce nouvel astre leur annonçoit quelque chose d'extraordinaire. Celui qui fit paroître ce signe en donna aussi l'intelligence : il inspira le désir de chercher ce qu'il vouloit faire connoître, et permit que ceux qui le cherchoient le trouvassent en effet.

Ces trois hommes suivirent la route que leur traçoit cette lumière extraordinaire; et tandis qu'ils s'appliquoient à comprendre ce que signifioit le nouvel astre qui leur servoit de guide en marchant devant eux, la lumière intérieure de la grâce les conduisit à la connoissance de la vérité. Ne jugeant encore que par le sens humain, ils crurent qu'il falloit chercher dans la ville royale le roi dont la naissance leur étoit annoncée. Mais celui qui s'étoit revêtu de la forme d'un esclave, qui étoit venu pour être jugé et non pour juger le monde, avoit choisi Bethléem pour le lieu de sa naissance, et Jérusalem pour celui de sa passion. Hérode apprenant que le roi des Juifs étoit né, craignit que ce ne fût un successeur venu pour le détrôner; et ayant formé le dessein de faire mourir celui qui étoit l'auteur de la vie, il feignit de vouloir aussi aller lui rendre hommage. Heureux, s'il eût imité la foi des mages! s'il eût converti en actes de religion les artifices dont il se servoit pour les tromper! O aveugle impiété,

Matth. II. 7.

suggérée par une folle ambition, tu crois, par ta fureur, pouvoir changer l'ordre des décrets divins! le Maître du monde, qui donne le royaume éternel, n'est pas venu pour en chercher un temporel : Pourquoi fais-tu de vains efforts pour renverser le cours immuable des choses que la divine Providence a disposées? Le temps de la mort de Jésus-Christ ne dépend pas de ta volonté.

Il faut auparavant que l'Evangile soit établi, que le royaume de Dieu soit prêché, que les malades soient guéris, et que d'autres miracles aient été opérés. Pourquoi veux-tu prendre sur toi le crime d'une mort dont d'autres doivent être les auteurs? Sans en voir l'effet, tu t'en rends coupable, pour en avoir formé le dessein dans ton cœur! Tous tes projets criminels échoueront. Celui qui est né quand il l'a voulu ne perdra la vie que lorsqu'il le voudra. Les mages donc, enflammés de saints désirs, continuent leur route. Ils arrivent au lieu où étoit l'enfant Jésus, guidés par la même étoile qui marchoit devant eux. Ils adorent ce Dieu fait homme ; ils reconnoissent la sagesse éternelle sous les voiles de l'enfance, le Tout-Puissant dans la foiblesse apparente qui le couvre ; ils rendent hommage au Seigneur de la gloire dans l'homme dont il a pris la nature ; et, pour donner des marques authentiques de leur foi et de l'intelligence qu'ils ont du mystère, ils lui offrent des présents qui font connoître le se-

cret de leurs cœurs. Ils offrent de l'encens à Jésus-Christ parce qu'il est Dieu, de la myrrhe parce qu'il est homme, et de l'or parce qu'ils le reconnoissent pour leur roi. L'esprit qui les éclairoit leur fait ainsi honorer la nature divine et la nature humaine, unies en une seule personne, qui rassembloit les propriétés des deux natures sans les confondre.

Ibid. 15. Les mages étant retournés dans leur pays, et Jésus ayant été transporté en Egypte selon l'ordre venu du ciel, Hérode entre en fureur, voyant ses desseins renversés : il ordonne d'égorger tous les enfants de Bethléem ; et ne connoissant pas celui qu'il *Ibid.* 16. redoutoit, il étend sa cruauté sur tous les enfants de cet âge, qui lui sont également suspects. Mais Jésus-Christ donne une place dans le ciel aux innocentes victimes que ce roi impie avoit sacrifiées à sa jalousie. Il honore de la gloire du martyre ceux pour lesquels il n'avoit pas encore versé son sang. Elevez donc avec foi vos esprits, mes chers frères, pour contempler la lumière divine qui nous éclaire ; rendez hommage à ces mystères de grâce par lesquels la bonté divine opère le salut du genre humain ; recueillez-en les fruits, en répondant avec fidélité aux affections de la miséricorde du Seigneur. Aimez la chasteté ; soyez purs d'esprit et de corps, puisque nous avons un Sauveur qui est le fils d'une vierge. Abstenez-vous des passions charnelles qui combattent contre l'âme : *Soyez*, comme nous le recom-

mande l'Apôtre, *soyez enfants pour n'avoir point de malice;* le Seigneur de la gloire s'est rendu conforme à l'état d'un enfant. Pratiquez l'humilité : le fils de Dieu a daigné lui-même enseigner cette vertu à ses disciples. Revêtez-vous de la force que donne la patience ; elle vous rendra maîtres de vous-mêmes avec le secours de celui qui nous a tous rachetés, et qui est aussi la force de tous. N'ayez d'affection que pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre. Marchez constamment dans la voie de la vérité et de la vie : les biens de la terre ne doivent point vous arrêter dans votre course, puisque vous êtes destinés à avoir part aux biens célestes par les mérites de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit dans l'éternité. Ainsi soit-il.

I. Petr II. 2.

Coloss. III. 2.

Serm. XXXI. Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le vrai Monarque de l'univers fait éclater la gloire de son nom ; elle se répand dans l'Orient par le récit que les mages en publient ; et tout l'empire romain ne tardera pas à l'apprendre. Hérode lui-même, le farouche Hérode, voulant égorger le nouveau-né dont son ambition s'alarme, ne fait, sans le savoir, qu'étendre la connoissance de son avènement. Le massacre des innocents, exécuté par les ordres du prince barbare, devient un éclatant manifeste, par lequel il déclare que le Dominateur promis vient de naître. Par suite de sa tyrannie, le Sauveur, est con-

Pag. 89.

duit en Egypte, afin que cette contrée, depuis si long-temps plongée dans l'idolatrie, fût en quelque sorte préparée par une grâce secrète au salut qu'elle devoit bientôt recevoir, et qu'avant de renoncer à ses erreurs, elle commençât par servir d'hospice à la vérité.

Pag. 90. Reconnoissons dans les mages adorateurs de Jésus-Christ, les prémices de notre vocation et de notre foi; célébrons avec une sainte allégresse les fondements de notre bien heureuse espérance.... Adorons comme tout-puissant dans les cieux celui que les mages ont adoré comme Sauveur dans son berceau.

Pag. 91. Matth. II. 3. Hérode se trouble en apprenant la naissance de Jésus. Le nom de cet enfant lui fait peur : il tremble pour son trône, il s'informe avec inquiétude des oracles qui prédisoient la naissance du Messie à Bethléem; il ne peut plus les ignorer, et cherche à les anéantir dans le sang du nouveau-né. Le moment n'est pas venu encore, où Jésus-Christ doit donner son sang pour la rédemption du monde; il se laisse conduire dans l'Égypte, berceau antique du peuple d'Israël; et, nouveau Joseph, il vient sauver cette contrée d'une famine bien plus redoutable que celle dont elle gémit autrefois, en lui apportant le Pag. 92. pain vivant de la vérité descendu du ciel. Sanguinaire Hérode! ta frayeur fut donc bien vaine : ton barbare complot contre la vie de l'enfant a échoué;

il n'en veut pas à ton sceptre. Ce n'est pas là un royaume assez vaste pour suffire à Jésus-Christ. Le Dominateur de l'univers n'est pas resserré dans des bornes aussi étroites. Il règne par tout le monde, celui-là que tu craignois de voir régner dans la Judée.

Une lumière plus brillante encore que celle qui apparoît aux yeux des mages dirige leurs esprits vers celui qu'ils viennent adorer dans sa crèche. C'est l'Esprit Saint lui-même qui les éclaire sur la nature du divin enfant. Reconnoissons-le au caractère des présents qu'il déposent à ses pieds, ils lui présentent de l'or pour l'honorer comme roi; de l'encens pour l'adorer comme Dieu, de la myrrhe comme étant le symbole de sa future mort.

Elle brille toujours à nos yeux cette étoile qui se montra aux yeux des mages, pour les amener aux pieds de Jésus-Christ; et les mêmes prodiges subsistent encore parmi nous. Tous les jours, ils y viennent encore dans la personne de ces peuples étrangers que nous voyons se ranger sous le joug de l'Evangile, et rendre hommage à la puissance du Maître souverain de l'univers. Tous les jours aussi, Hérode frémit de rage, et le Démon, furieux des conquêtes de la foi chrétienne qui lui enlèvent son empire, continue ses sanguinaires complots contre les âmes jeunes dans la foi, qu'il immole et fait mourir à la grâce de l'Esprit Saint... Ceux qu'il ne

Pag. 94.

Pag. 97.

peut plus entraîner par la violence des persécutions, il essaie de les engager à lui par les feux de la concupiscence, par les amorces des passions.

En méditant sur les mystères de Jésus-Christ, l'on y découvre un abîme de grâces et de vertus, avec une source abondante d'instruction et de lumière. Tous ont pour but de nous faire imiter par nos œuvres celui que nous adorons par l'esprit de la foi. Car les foiblesses mêmes de l'enfance, dont le fils de Dieu a bien voulu se charger en naissant pour nous d'une vierge mère, servent infiniment à augmenter en nous la piété. Les remèdes que Jésus-Christ a établis pour nous guérir sont donc en même temps pour nous des règles de conduite. Ce n'est pas sans un dessein secret, que, lorsque les mages vinrent à Jésus-Christ, guidés par la clarté d'une nouvelle étoile, ils ne le trouvèrent point chassant les Démons avec empire, ressuscitant les morts, rendant la vue aux aveugles, faisant marcher les boiteux, donnant aux muets l'usage de la parole, ou opérant quelque chose de divin. Ils ne virent qu'un foible enfant, sans parole, dépendant des soins de ses parents; en qui il ne paraissoit aucune marque de sa souveraine puissance. Tout ce qu'on pouvoit remarquer en lui, c'étoit un excès incompréhensible d'humilité. Mais cette enfance à laquelle le fils de Dieu, Dieu lui-même, avoit bien voulu s'assujettir, étoit elle-même une prédication muette, mais prédication

éloquente, qui frappoit les yeux sans frapper les oreilles, et qui ne nous instruit que plus efficacement(1). Toute la victoire du Sauveur sur le Démon et sur le monde a été remportée par l'humilité de sa crèche. Il a commencé et terminé sa vie dans les persécutions; et comme il n'a cessé de souffrir dès son enfance, il n'a jamais cessé de conserver la douceur d'un enfant dans ses souffrances. Il a voulu naître homme, afin de pouvoir mourir par les mains des hommes.

Sermons pour le carême. Le peuple juif, opprimé par les Philistins, en punition de ses péchés, gémissoit sous un joug cruel. L'histoire sainte raconte que pour recouvrer leur liberté et triompher de leurs ennemis, on ne trouva point de plus sûr moyen que d'établir un jeûne auquel tous les enfants se soumirent. Le malheur les avoit instruits qu'il devenoient leurs humiliations et leurs disgrâces à l'oubli des commandements de Dieu, et qu'ils auroient beau combattre par les armes, tous leurs

Pag. 99.

II. Mac. XIII. 12.

(1) Nous portons en vain le nom de chrétiens, dit ailleurs le même saint docteur, si nous ne ressemblons point à Jésus-Christ, devenus enfants à son exemple par l'innocence et la simplicité de nos mœurs : *Frustra appellamur Christiani, si imitatores non sumus Christi.* Sur quoi un de nos prédicateurs, après avoir rapporté ce texte de saint Léon, conclut ainsi : « De sorte que c'est renoncer au christianisme et aux promesses de son baptême, que de ne pas imiter Jésus-Christ. » (Laur. Chesnard, *Disc. sur l'imitation de N. S. J. C., Serm.*, tom. IV, pag. 206.)

efforts seroient inutiles, tant qu'ils ne se corrigeroient pas de leurs vices. Il fut donc résolu que l'on s'imposeroit une sévère abstinence dans le boire et
Pag. 100 le manger, et que l'on commenceroit par attaquer dans sa propre sensualité l'ennemi dont on vouloit se défaire. Ce qui eut lieu. Ce même peuple, vaincu quand il étoit dans l'abondance, reprit l'ascendant aussitôt qu'il se soumit à une indigence volontaire. Tels que les Juifs, nous sommes sous le joug des adversités et des ennemis. Employons les mêmes remèdes, si nous voulons être guéris comme eux. Notre plus dangereux ennemi, c'est notre propre cœur.

Pag. 103. Nos pieux empereurs, pour honorer la passion et la résurrection du Sauveur, consentent à se relâcher de leur suprême autorité, et veulent bien adoucir la rigueur de leurs ordonnances, en faveur des prisonniers. Que les peuples chrétiens imitent l'exemple de leurs princes. Il ne conviendroit pas que les particuliers se montrassent plus inexorables que ceux qui les gouvernent. Que les offenses soient donc remises, les vengeances amorties, les dettes déliées.

Pag. 104 *Voici maintenant le temps favorable, voici les*
II. Cor. VI. 2. *jours du salut.* Quoiqu'il n'y ait aucun temps où Dieu ne nous comble de ses bienfaits, et que par sa grâce nous puissions toujours avoir accès auprès du trône de sa miséricorde, il convient cependant que, maintenant surtout, chacun s'excite à faire de plus

grands progrès dans la piété, et soit animé d'une confiance encore plus vive, maintenant, dis-je, que le retour anniversaire du grand jour où s'est opérée notre rédemption nous invite à multiplier nos bonnes œuvres, afin de nous disposer à célébrer l'auguste et sublime mystère de la passion de notre Sauveur avec une sainteté qui se répande également sur le corps et sur l'âme. Il est vrai qu'un si grand mystère demanderoit de nous une piété et une reconnoissance assez soutenues pour que nous fussions toujours devant Dieu tels que nous devons être à la fête de Pâques. Mais ce degré de ferveur est donné à peu de personnes. Et d'ailleurs, vu la fragilité de la chair, qui fait qu'on se relâche insensiblement, et les sollicitudes de la vie, qui troublent souvent nos meilleures actions, il est comme impossible que les cœurs, même les plus religieux, ne contractent quelque espèce de souillure dans cette poussière du monde où ils sont forcés de ramper. C'est donc par une attention salutaire de la Providence qu'il a été ordonné que, pour réparer ce qui a pu altérer la pureté de nos âmes, nous passerions quarante jours dans les exercices de piété, afin d'expier par un jeûne saint les fautes que nous avons commises pendant le cours de l'année, et de les racheter par nos bonnes œuvres. Puis donc que nous commençons cette quarantaine mystérieuse, consacrée à des jeûnes salutaires, ayons soin d'obéir au précepte de l'A-

pôtre, en purifiant nos âmes et nos corps de toute iniquité, afin qu'ayant appaisé les révoltes qui s'excitent souvent entre les deux substances, l'esprit qui doit commander au corps, étant lui-même soumis à Dieu, rentre dans les droits que lui donne l'excellence de sa dignité (1); afin que, ne donnant à personne aucun sujet de scandale, nous ne devenions point le sujet des discours des langues médi-
Pag. 105. et suiv. santes. Car nous serons blâmés justement par les infidèles, et ce sera vraiment à notre condamnation que nous armerons les langues des impies, si, pendant que nous jeûnons, nos mœurs ne répondent pas à la pureté qu'exige une parfaite continence; puisque le mérite du jeûne ne consiste pas seulement dans l'abstinence des aliments; et que c'est en vain qu'on refuse au corps une partie de sa nourriture, si l'on ne purifie le cœur de toute iniquité.

L'obligation du jeûne et de la pénitence est imposée à tous, parce que tous sont plus ou moins pécheurs. Personne qui soit absolument innocent. Est-il quel-
Pg. 107. qu'un assez présomptueux pour se croire tellement pur qu'il n'ait pas besoin de se renouveler? Ce seroit une étrange méprise, et un fonds d'orgueil bien coupable, d'imaginer qu'au milieu des tentations de cette vie présente, on puisse être invulnérable.

(1) Bourdaloue : « Toute la pénitence du carême, comme l'a très bien remarqué saint Léon pape, etc. » (*Exhortat*, tom. II, pag. 199, *Instruct. pour le Carême.*

Point de miséricorde là où manque la vérité, comme il n'y a point de justice sans piété : ces vertus ne peuvent se détacher ; autrement elles restent sans récompense. La charité est le lien de la foi ; la foi, le ciment de la charité. Il n'y a de fruits réels à recueillir que dans leur union intime.

Le jeûne doit être fortifié par l'aumône, charité envers tous. « Exercer la patience à l'égard des uns, et la miséricorde envers les autres : *Alios per patientiam, alios per misericordiam* (1). »

Sermons sur la passion. Saint Léon a plusieurs sermons à ce sujet. Nos grands maîtres, qui l'ont traité après lui, se sont enrichis de ses grandes conceptions, de ses expressions les plus éclatantes, et de ses plus pathétiques mouvements. Toute la théologie du mystère de la rédemption vient se réduire à ce double point de vue : que la croix, instrument de notre salut, est un sacrement, parce qu'un Dieu y est mort pour nous racheter; un exemple, parce que nous devons la porter pour notre sanctification particulière. Ainsi parle Joli, l'évêque d'Agen ; et il cite les paroles de saint Léon : *Crux quæ salvandis impensa est mortalibus sacramentum, nobis est et exemplum* (2). Analysons les passions les plus célèbres des temps modernes, celles entre autres de Bourdaloue, dont on regarde avec raison chacun de ses discours et exhortations Pag. 110.

(1) Bossuet, *Fragm.*, *Serm.*, t. III, p. 267.

(2) *Dominic.*, tom. II, pag. 436; S. Leo, *Serm.* LXX, t. I, p. 150, col. 2.

à ce sujet comme autant de chefs-d'œuvre (1). C'est à saint Léon qu'il doit non pas seulement les beautés de détail qu'il y a répandues avec une si prodigieuse élévation, mais les grandes et sublimes idées d'après lesquelles il en a tracé les plans. Nous ne sommes pas les premiers qui fassions cette observation; le savant auteur du Journal ecclésiastique et de tant d'autres excellents ouvrages, l'abbé Barruel, l'affirme avec autorité (2). Bourdaloue, lui-même, le déclare dans celle de ses passions que l'on place d'ordinaire au premier rang (si toutefois il est permis d'assigner des rangs parmi ses chefs-d'œuvre), où il démontre que c'est le péché qui a causé la mort du Sauveur. Il s'exprime ainsi : « D'où » nous conclurons avec saint Léon : que la passion du » Fils de Dieu a été la pénitence universelle, la péni- » tence publique et authentique, la pénitence parfaite et » consommée de tous les péchés des hommes (3). » Fromentières, Pérusseau, l'abbé Clément, expliquent de même, par les termes de saint Léon, le dessein de Dieu dans l'admirable économie de l'incarnation du Verbe, et des circonstances de sa mort (4). Duguet, qui le cite fréquemment dans son explication de la Passion, reconnoît lui devoir les solides pensées qu'il a répandues dans cet excellent ouvrage.

Supérieur à tous les modernes par l'élévation et la

(1) Outre ses quatre grandes passions, Bourdaloue nous a laissé une suite d'Exhortations sur les principales circonstances de l'événement, au nombre de dix.

(2) *Journal ecclés.*, février 1788, pag. 153.

(3) *Mystères*, tom. I, pag. 115.

(5) Fromentières, *Carême*, t. II, p. 304; Pérusseau, *Serm.*, t. II, p. 346; l'abbé Clément, *Carême*, t. III, p. 345.

profondeur de ses pensées, Bossuet ne manque pas de les appuyer de l'autorité des Pères. Dans toute la suite de ses éloquents discours sur la passion, il en ramasse les témoignages dans un faisceau; et, tout pénétré de leur substance, il en fait rejaillir les rayons sur tout l'ensemble de sa doctrine. Après en avoir exposé les raisonnements, particulièrement de saint Léon, s'adressant à son auditoire : « Ceux, dit-il, qui sont tant soit peu versés dans » la lecture de nos saints docteurs, me rendront bien ce » témoignage : qu'encore que je n'aie point cité leurs pa- » roles, je n'ai rien dit en ce lieu qui ne soit tiré de leur » doctrine, et que c'est en cette manière qu'ils nous ont » souvent expliqué l'ouvrage de la rédemption (1) » Ecoutons maintenant le saint pontife, en nous bornant à quelques traits principaux, choisis dans ses sermons à ce sujet, au nombre de dix-neuf.

L'Evangile a décrit avec tant de netteté toutes les circonstances de la Passion du Sauveur, à laquelle il a bien voulu se soumettre, pour la rédemption du genre humain et pour attirer tout à lui, après qu'il auroit été élevé de terre, qu'il semble qu'en lisant cette histoire, nous ayons l'événement même sous les yeux. Puisque la foi de ce mystère ne peut être révoquée en doute, essayons, avec la grâce du Seigneur, de vous en donner une intelligence claire. Pag. 118. Joan. XII, 32.

Après la révolte du premier homme, qui entraîna sa postérité tout entière dans son châtiment, il n'y

(1) *Serm. du vendredi saint*, t. VII, p. 392.

avoit personne exempt de la tyrannie du Démon ; tous gémissoient sous le poids d'une dure captivité : nul espoir de réconciliation avec Dieu, à moins que le Fils de Dieu, coéternel à Dieu son Père, ne daignât s'abaisser jusqu'à se faire homme, et qu'il ne vînt chercher et sauver ce qui étoit perdu...

Pag. 119. Jusque dans les ignominies de la Passion, vous voyez éclater la gloire du Sauveur, et se manifester
Joann. xviii. sa toute-puissance. Lorsque Judas, exécutant son infâme trahison, eut amené les soldats féroces qui avoient ordre de le saisir, leurs yeux couverts de ténèbres ne purent apercevoir celui qui est la vraie lumière. Il faut que Jésus-Christ qui, selon la remarque de l'évangéliste, auroit pu se soustraire à leurs mains plutôt que de les attendre, s'avance au-
Ibid. 4. devant d'eux, et qu'il s'en fasse reconnoître : *Que cherchez-vous*, leur demande-t-il? *je suis celui que vous cherchez*. Et les voilà par cette simple parole renversés comme par la foudre. Y avoit-il conspiration ourdie contre leurs personnes? où sont les armes et les moyens de résistance? quelles paroles menaçantes a-t-on fait entendre? Rien de tout cela : *C'est moi* que vous cherchez, a dit Jésus-Christ. C'en est assez ; ce seul mot a précipité par terre toute cette troupe furieuse. Que sera-ce de sa majesté au jour de son dernier jugement, puisque telle est son autorité dans un moment où lui-même se met à la merci de ses ennemis!

Il permet à ses persécuteurs de consommer leur crime. Certes, s'il ne l'eût pas permis, nulle puissance humaine n'auroit eu d'action contre lui. Mais s'il n'avoit consenti à se livrer à leurs fureurs, comment les hommes auroient-ils pu être sauvés? Que son Apôtre, dans le mouvement d'un zèle impétueux, réprime par le glaive l'insulte faite à son maître, s'opposant ainsi à l'accomplissement du mystère de la rédemption, Jésus-Christ condamne à son tour l'indiscrète ardeur de l'Apôtre. Il donne un libre cours à la fureur de ses ennemis, et témoigne sa puissance en guérissant la blessure qui a été faite, en faisant voir qu'il est vraiment l'auteur de la nature.

Cette divine toute-puissance ne se fait pas moins reconnoître dans les paroles qu'il adressa au voleur mourant à ses côtés. Cet homme dont la vie entière Pag. 120.
avoit été un long tissu de crimes, devenu tout à coup confesseur de Jésus-Christ, oublie ses cuisantes souffrances, pour dire : *Souvenez-vous de moi, Seigneur, lorsque vous serez venu en votre royaume.* Luc. XXIII. 42
Quelle exhortation l'avoit amené à cette profession de foi? quelle doctrine l'a éclairé de la sorte? quel est le prédicateur qui ait allumé en lui cette soudaine ardeur? il n'avoit pas été le témoin des miracles de Jésus; point, à ce moment, de malades guéris sous ses yeux, d'aveugles rendus à la lumière, de morts rappelés à la vie; rien encore de tout ce qui

alloit s'opérer, quand il ne seroit plus. Il n'a sous les yeux qu'un compagnon de supplice ; et c'est celui-là même qui le proclame Seigneur et Roi. Ce langage, qui portoit si visiblement son principe surnaturel et divin, fut suivi à l'instant même de la récompense : *Je vous dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le paradis.* Une semblable promesse passe le pouvoir d'un homme ordinaire ; elle part plutôt du trône de la souveraine puissance que de l'arbre de la croix. Si Jésus-Christ n'eût agi en Dieu, eût-il pu, mourant sur la croix, se faire connoître à ce malheureux, et lui faire confesser sa divinité? «Et ce miracle de la grâce ne sert-il pas encore à confirmer tous les prodiges de la nature, dont le ciel et la terre, comme de concert, honorèrent ce Dieu agonisant et expirant (1)? »

C'est à ce peu de lignes que Bourdaloue ramène le paragraphe suivant, où saint Léon développe les prodiges qui s'opérèrent, tant dans le ciel que sur la terre, au moment de la mort de Jésus-Christ.

Pag. 125. Juifs incrédules, le ciel et la terre ont rendu témoignage contre vous; le soleil a refusé de vous prêter sa lumière, l'ordre qui régnoit parmi les éléments a été renversé ; les lois de la nature ont été confondues, pour marquer votre aveuglement et le désordre de votre esprit. Puisque vous avez pro-

(1) Bourdaloue, *Carême*, tom. III, pag. 250.

noncé vous-mêmes : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ;* c'est avec justice que les grâces dont votre impiété vous à rendus indignes ont été transportées aux gentils. Math. xxvii. 25.

Tous les mystères opérés antérieurement, n'avoient été que des préparations à celui-ci. La mort sanglante de Jésus-Christ Messie avoit été figurée à l'avance par les sacrifices sanglants ordonnés dans la loi ancienne, et annoncée par les oracles des prophètes. Il falloit donc dans Jésus-Christ l'union des deux natures divine et humaine pour l'accomplissement des prédictions. Chacune des deux natures a conservé ses propriétés; et toutes deux sont si inséparablement unies, qu'il est impossible de les diviser (1) : tout l'excès de l'abaissement au plus haut degré de gloire, toute l'élévation de la majesté au sein de l'abaissement le plus profond, sans que le mélange apporte aucune altération, ni qu'aucune des deux natures perde rien de leur union. L'une est passible, l'autre inviolable ; et cependant la même qui est frappée de tant d'opprobres est aussi comblée de gloire. C'est toujours le même Dieu dans sa foiblesse et dans sa force, tout à la fois sujet à la mort et vainqueur de la mort. Le Verbe opère ce qui convient au Verbe, le corps fait ce qui convient au corps ; l'un éclate par les prodiges qu'il fait, Pag. 121.

(1) Bossuet, *Serm.*, tom VII, pag. 23 et 24.

l'autre s'assujettit aux opprobres de sa Passion. L'un reste inséparablement uni à la gloire de Dieu son Père, l'autre a consenti à porter toutes nos foiblesses, qu'il endure par un acquiescement libre de sa
Math. XVIII. 11. seule volonté : *Le Fils de l'homme étoit venu sur la terre pour chercher et pour sauver ce qui étoit perdu.* Il faisoit servir la malice de ses persécuteurs à la réparation du genre humain ; de sorte que ceux mêmes, qui le faisoient mourir pouvoient participer aux fruits de sa mort et de sa résurrection, s'ils l'eussent voulu. Judas, lui-même, le traître, le sacrilége Apôtre, pouvoit, s'il ne se fût abandonné à son furieux désespoir, trouver son salut dans le sang même qu'il avoit fait répandre (1).

Pag. 123. Deux voleurs sont crucifiés à côté de Jésus-Christ, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche : image du discernement qui se fera au dernier des jours. La foi du voleur qui se convertit est le symbole de ceux qui doivent être sauvés ; l'impiété du voleur qui blasphémoit en mourant est le symbole des réprouvés.

Les princes des prêtres, ajoutant l'insulte aux tor-
Ibid. XXVII. 42. tures, disoient : *Il a sauvé les autres, et il ne sauroit se sauver lui-même : s'il est le roi d'Israël, qu'il descende présentement de la croix, et nous croirons en lui.* Mais où donc les Juifs avoient-ils lu que,

(1) Pacaud, *Serm. du vendredi saint*, t. III, p. 159.

pour se faire connoître comme étant le Messie, il falloit que le Christ ou ne fût pas attaché à la croix, ou qu'il en descendît. Ni la loi, ni les prophètes n'avoient rien dit de semblable. Tout le contraire, car Isaïe : *J'ai exposé mes épaules aux fouets et mes joues aux soufflets ; je n'ai point détourné mon visage pour me garantir des crachats ;* David : *Ils m'ont abreuvé de fiel et de vinaigre dans ma soif ;* et encore : *Ils ont percé mes pieds et mes mains, etc.* Il n'étoit donc pas écrit qu'il descendroit de la croix : il étoit écrit que *le Seigneur triompheroit par le bois.*

Isa. L. 6. Ps. LXVIII. 22. *Ibid.* XXI. 16. *Ibid.* XCV.

La croix de Jésus-Christ est l'autel véritable, l'autel annoncé par tant d'oracles, où devoit s'opérer l'immolation sanglante de la nature humaine, par une victime propitiatrice (1). Sur cet autel devoit couler le sang de l'Agneau sans tache, réparateur de l'antique prévarication, où la tête du serpent ennemi devoit être écrasée, et sa longue domination abattue, où l'humilité d'un Dieu devoit triompher de l'orgueil, qui osa se révolter contre la majesté d'un Dieu.

Si la Divinité toute seule eût racheté les pécheurs, la victoire remportée sur le Démon seroit

Pag. 127.

(1) L'abbé Clément, *Mystères*, tom. III, pag. 297 ; le P. Lenfant, *Sacrifice de la messe*, *Serm.*, tom. I, pag. 322 : « La croix devenue alors, selon la belle expression de saint Léon, l'autel du monde. »

moins l'effet de la raison que de la toute-puissance de Dieu ; ou si l'humilité toute seule s'étoit employée pour nous relever de notre chute, comment eût-elle pu affranchir la nature humaine, n'étant que de la même condition ?

Matth. VI. 10. Pag. 128. *Sur la parole de Jésus-Christ : Que votre volonté soit faite.* Cette parole du chef assure le salut de tous les membres. C'est une leçon qui s'adresse à tous les fidèles ; c'est elle qui enflamme le courage des confesseurs, elle qui a couronné tous les martyrs. Qui pourroit endurer la haine du monde, résister aux violences de la tentation, à la frayeur des persécutions, si Jésus-Christ ne disoit à Dieu son Père, en tous et pour tous : *Que votre volonté soit faite ?* (Efficace *de la prière.*)

Caïphe déchirant ses habits. Sans le savoir, il s'est dépouillé lui-même de sa dignité sacerdotale ; Levit. XXI. 10. oubliant cet ordre donné au grand prêtre : *Il n'ôtera point la thiare de sa tête, et il ne déchirera point ses vêtements.* Ainsi, ô Caïphe ! êtes-vous devenu l'instrument de votre propre honte, et par cette exécution volontaire vous témoignez que l'ancienne loi est prête à expirer.

Pag. 129. *Jésus-Christ portant sa croix.* Armé de ce sceptre, il alloit signaler sa puissance. Objet de dérision pour les impies ; mystère ineffable pour les fidèles. Vainqueur glorieux du Démon, destructeur des puissances ennemies, il portoit dans ses mains le trophée

de sa victoire; et sur ses royales épaules, courbées sous le poids de sa croix, alloit bientôt s'offrir aux adorations de tous les peuples de la terre, le signe du salut. Il la portoit pour témoigner que tous ceux qui voudroient l'imiter seroient obligés de la porter comme lui; et sembloit dire encore : *Qui ne prend pas sa croix et ne marche pas sur mes traces, n'est pas digne de moi.* Matth. x. 38.

Jésus-Christ consomme son sacrifice, non dans le temple, pour marquer que le temple de Jérusalem n'avoit plus de droits aux respects, ses sacrifices étant abolis; ni dans l'enceinte de ses murailles, la cité déïcide devant être bientôt détruite en punition de son crime; mais hors du temple, hors du camp, pour témoigner que les anciens sacrifices, étant abolis, sont remplacés par une victime nouvelle, et que la croix de Jésus-Christ n'est plus l'autel du temple, mais l'autel de l'univers.

Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. O pouvoir admirable de la croix! ô gloire ineffable de la Passion du Sauveur! sa croix est le tribunal d'où il juge le monde, le trône où il fait éclater sa puissance(1). Oui, ô mon Dieu, vous avez Pag. 130.

(1) Bourdaloue, d'après le saint pontife, réunit tous ces divins caractères : *O ineffabilis gloria Passionis, in qua et tribunal Domini et judicium mundi et potestas Crucifixi*, s'écrie le savant pape saint Léon : O Passion adorable et mystérieuse, qui nous a fait voir par avance, et même qui nous a fait sentir la rigueur infinie du jugement que nous

attiré à vous toutes choses, quand après avoir tenu durant tout un jour vos bras étendus vers un peuple opiniâtre dans son incrédulité, vous avez forcé l'univers tout entier à se courber sous le joug de votre Evangile, et à rendre hommage à votre Majesté souveraine. Vous avez attiré tout à vous, quand la nature entière bouleversée a témoigné par son deuil l'horreur dont le crime des Juifs la pénétroit, quand les astres qui éclairent le monde s'éclipsoient, que le jour se changeoit dans une épaisse nuit, que la terre s'agitoit ébranlée par de violentes secousses, et que toutes les créatures refusoient leur ministère à des impies. Vous avez attiré tout à vous, lorsque le voile du temple s'est déchiré, et que le Saint des saints s'est dérobé à des pontifes sacriléges; quand les figures ont fait place à la réalité, les ombres à la manifestation, et la loi à l'Evangile. Votre croix est devenue pour tous une source féconde de bénédictions; par elle la foiblesse se change en force, l'opprobre en un titre de gloire, la mort en un principe de vie. Plus de victimes charnelles : l'univers tout entier ne connoît plus d'autre sacrifice que l'oblation pure de votre corps et de votre sang.

attendons, la sainteté du Maître devant qui nous devons comparoître, et le pouvoir suprême de ce Dieu crucifié qui, tout mourant qu'il étoit, ne laissoit pas, selon saint Paul, d'être le Dieu vivant, entre les mains de qui il est terrible, mais infaillible de tomber. » (*Mystères*, tom. 1, pag. 180.

Parce que vous êtes le véritable agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, vous avez rassemblé en vous tous les mystères. Comme le sacrifice nouveau remplace tous les anciens sacrifices, ainsi tous les peuples du monde ne font plus qu'un seul royaume. Joan. I. 29.

Serm. LX. Enfin la voici, mes frères, cette solennité si désirée, si désirable en effet, et si intéressante pour le monde, la solennité de la Passion de Jésus-Christ Notre Seigneur. Dans les transports de la joie spirituelle qu'elle nous inspire, il ne nous est pas permis de demeurer dans le silence, parce que, quoiqu'il soit difficile de parler souvent du même mystère avec l'élévation et la dignité convenable, il n'est pas libre néanmoins à un pasteur de priver son peuple des instructions qu'il peut lui donner à l'occasion d'un si grand bienfait de la divine miséricorde; d'autant que plus le sujet est ineffable, plus il nous fournit de quoi parler, sans que nous puissions craindre d'épuiser jamais une matière infiniment au-dessus de tous nos discours. Entre toutes les œuvres merveilleuses de la sagesse divine qui surpassent toujours notre admiration, qu'y a-t-il d'aussi admirable et d'aussi incompréhensible que la Passion de notre Sauveur? Pouvons-nous penser à la toute-puissance qui lui est commune par sa nature avec le Père et le Saint-Esprit, sans trouver son humilité plus admirable encore que sa puissance, et sans avouer que l'abaissement profond Pag. 133.

auquel il réduit sa souveraine majesté est infiniment plus incompréhensible que la plus sublime grandeur à la quelle il éleva notre nature?

Pag. 134. Jésus-Christ voulant délivrer l'homme du péché qui lui avoit causé la mort, cacha au Démon sa toute-puissance divine, et ne lui laissa voir en sa personne que la foiblesse de notre humanité; parce que si cet ennemi superbe et furieux avoit pu pénétrer les desseins de miséricorde que Dieu avoit sur nous, au lieu d'exciter dans le cœur des Juifs une haine injuste contre le Sauveur; il les auroit plutôt fait pencher du côté de la douceur, afin de ne pas perdre tous les captifs qui lui étoient abandonnés en attentant à la liberté d'un innocent, sur lequel il n'avoit aucun droit. Il fut donc trompé par sa propre malice, et il fit souffrir au Fils de Dieu un supplice qui devint le salut de tous les enfants des hommes. Il répandit un sang innocent, qui fut et le prix et le gage de la réconciliation du monde. Le Seigneur, au reste, ne s'est chargé que de ce qu'il avoit choisi lui-même, par le pur mouvement de sa propre volonté. Il a souffert que des furieux portassent sur lui des mains impies; mais lorsqu'ils ne pensent qu'à accomplir leurs criminels desseins, ils deviennent les ministres de son amour; et cet amour s'étend sur ses meurtriers mêmes. Du haut de la croix, il adressa pour eux ses prières à son Père, et demanda leur grâce au lieu de demander vengeance.

L'attentat commis contre la personne de Jésus-Christ, dans la Passion, par de faux témoins, des princes cruels et des prêtres impies, qui faisoient agir un timide gouverneur, et une troupe de soldats grossiers et barbares; cet énorme attentat est en même temps un objet d'horreur, et un motif de confiance pour tous les siècles. Car comme la croix de Jésus-Christ est un prodige de cruauté de la part des Juifs, elle devient par la puissance de celui qui y est attaché un prodige admirable de grâce et de miséricorde. Tous participent à la mort d'un seul. Jésus-Christ a pitié de nous. Il reçoit, parce qu'il le veut ainsi, tous les coups que lui porte une aveugle fureur, afin que le crime qu'il souffre que l'on commette à son égard accomplisse les desseins éternels de sa volonté miséricordieuse. C'est pourquoi nous devons comprendre que nous trouvons en Jésus-Christ, non-seulement la rémission pleine et entière de tous nos péchés, mais encore un parfait modèle de justice, qui nous est proposé à imiter.

Ce n'est pas pour les justes seulement que Jésus-Christ est mort, mais pour les pécheurs. Parce que sa divine nature étoit inaccessible à l'aiguillon de la mort, il a pris en naissant une nature semblable à la nôtre, qui pût être immolée pour nous.

Ce sang a été répandu pour purifier le ciel et la terre, non-seulement les hommes à Dieu, mais les hommes entre eux, et avec toutes les créatures. Le

péché des hommes avoit mis en guerre les créatures contre eux, et eux-mêmes contre eux-mêmes ; c'est pour leur donner la paix que Jésus a versé son sang (1).

« C'est le grand mystère du christianisme que le grand pape saint Léon nous explique admirablement par cette belle doctrine. Il y a, dit-il, cette différence entre la mort de Jésus-Christ et la mort des autres, que celle des autres hommes est singulière, et celle de Jésus-Christ universelle ; c'est que chacun de nous en particulier est obligé à la mort, et il ne paie en mourant que sa propre dette. Il n'y a que Jésus-Christ seul qui soit mort véritablement pour les autres, parce qu'il ne devoit rien pour lui-même. C'est pourquoi sa mort nous regarde tous, et il est le seul, dit saint Léon, en qui tous les hommes sont morts, en qui tous les hommes sont ensevelis, en qui tous aussi sont ressuscités (2). »

Pag, 147. Que le chrétien aime à s'établir sur cette montagne où Jésus-Christ l'appelle avec lui ; que tous ses pas se dirigent vers ce calvaire où s'est opérée la rédemption du genre humain. La Passion du Sauveur se prolonge jusqu'à la consommation du monde, et comme c'est lui que l'on aime dans ses saints, lui que l'on nourrit dans les pauvres, de même, c'est

(1) Bossuet, *Serm.*, tom. IX, pag. 271.

(2) Traduit par le même, *sur la résurrection*, *Serm.*, t. VIII, p. 68; S. Léon, *Serm.* LXI *sur la Passion* XII.

lui encore qui souffre dans tous ceux qui endurent persécution pour la justice. Mais c'est lui encore qui triomphe dans ses serviteurs, lorsqu'ils châtient leurs corps, qu'ils domptent les affections de la chair et du monde. Pag. 148.

Sur la résurrection (1). La mort de Jésus-Christ avoit porté le trouble dans l'âme de ses disciples. Ce supplice, cette croix, ce corps expiré, anéanti dans le tombeau, les jetoient dans une tristesse mêlée de défiance. Nous lisons dans l'Evangile que quand les saintes femmes vinrent annoncer aux Apôtres et aux autres disciples qu'elles avoient vu la pierre renversée, le sépulchre vide, entendu les Anges leur déclarer que le Seigneur étoit vivant, on les traita de visionnaires. Ces doutes et ces incertitudes sembloient naturelles. L'Esprit Saint ne les eût pas permis, s'il n'eût voulu qu'ils servissent eux-mêmes à assurer notre foi. C'étoit pour nous servir d'instruction à nous-mêmes, pour nous mettre entre les mains les armes les plus victorieuses contre les objections de l'incrédulité et contre les raisonnements de la sagesse humaine, que les Apôtres se refusoient d'abord Pag. 152. Luc. XXIV. 11.

(1) Fromentières : « J'entre en matière, et, pour vous faire connoître la part que nous avons aux mystères de Jésus-Christ glorieux, je remarque avec saint Léon pape, que sa résurrection est en effet un accomplissement, et une consommation de tous les desseins qu'il avoit eus pour nous, quand il a souffert la mort sur l'arbre de la croix. » (*Carême*, tom. II, pag. 453.)

I. Joan. I. 1. à croire au miracle de la résurrection. Il falloit qu'ils vissent de leurs yeux, qu'ils entendissent de leurs oreilles, qu'ils touchassent de leurs mains, pour enlever tout prétexte à la défiance. Ils ont douté, pour qu'à l'avenir il n'y eût plus lieu de douter.

Pag. 153. L'intervalle écoulé depuis la résurrection de Jésus-Christ jusqu'à son ascension n'a point été stérile. Luc. XXIV. C'est alors que les plus augustes sacrements ont été confirmés, que les plus sublimes mystères ont été révélés; que la mort a été dépouillée de tout ce qu'elle a de formidable, que la foi de l'immortalité a été assurée, non plus pour l'âme seulement, mais pour la chair elle-même ; alors que le Sauveur en soufflant sur ses Apôtres leur communique le Saint-Esprit; que le bienheureux Pierre reçoit avec les clefs du royaume du ciel la prééminence sur les autres Apôtres, et le gouvernement de tout le troupeau ; que les yeux des disciples s'ouvrent à la lumière; qu'à la fraction du pain ils reconnoissent leur divin maître ressuscité ; que leurs cœurs s'embrasent des plus vives ardeurs; que par la glorieuse ascension de Jésus-Christ dans le ciel, non-seulement nous sommes remis en possession du Paradis, mais nous acquérons le droit de pénétrer avec notre auguste chef jusqu'au plus haut des cieux. Fortifiés par le Pag. 154 miracle de l'ascension du Sauveur, et par les grâces qu'ils ont reçues de l'Esprit Saint, désormais ses Apôtres ne redoutent ni chaînes, ni prisons, ni

exils, ni les angoisses de la faim, ni les flammes des bûchers, ni les déchirements des animaux féroces, ni les tortures cruelles qu'invente contre eux la rage des bourreaux. Ils avoient encore quelque incertitude après la résurrection malgré l'éclat de tant de miracles, et des paroles si positives : son ascension a dissipé jusqu'à l'ombre du doute. Ils n'ont plus besoin de le voir désormais des yeux du corps. Leur foi, qui le voit assis à la droite de Dieu son Père, n'a plus de peine à comprendre que, ni durant son séjour sur la terre il n'avoit pas été séparé de Dieu, ni qu'en montant au ciel il ne s'éloignoit pas de ses disciples. Il ne s'est donc jamais manifesté avec plus d'éclat qu'au moment où il va se réunir à la gloire de Dieu son Père ; et c'est alors que son humanité s'éloigne, que sa divinité se montre plus présente. Une foi plus éclairée commence à mieux saisir la parfaite égalité du Fils et du Père; elle n'a plus besoin de voir réellement l'Être enveloppé d'une chair mortelle par laquelle seule il s'étoit rendu inférieur à son père.

La Trinité sainte a concouru tout entière à l'œu- Pag. 160.
vre de notre rédemption ; le Père a eu compassion de notre misère ; le Fils s'est chargé d'y remédier ; le Saint-Esprit a tout enflammé par le feu de sa charité. On s'égare sur la créance de la Trinité, si l'on ne croit pas en même temps une parfaite unité. Or, l'unité ne peut être parfaite, là où il se rencontre

quelque inégalité. Quand nous voulons nous appliquer à contempler le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il ne faut se former l'idée d'aucune chose visible ni sensible, ni d'une nature matérielle, de temps, de lieux, d'aucun corps qui occupe un espace quelconque plus ou moins limité. Qu'on ne se figure rien qui ne soit pas immense ou éternel.

Suivent des homélies sur les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, après lesquelles quatre exhortations très courtes sur le jeûne qui précède cette dernière solennité.

Pag. 154. *Pour la fête des saints Apôtres Pierre et Paul.* Lorsque les douze Apôtres, après avoir reçu par le Saint-Esprit le don de parler toutes les langues, partagèrent entre eux l'univers pour aller partout établir l'Evangile; saint Pierre, comme le chef du collége apostolique, fut destiné à la capitale de l'empire romain, afin que la lumière de la vérité qui commençoit à briller pour le salut de toutes les nations se répandît plus aisément de la capitale dans toutes les parties du monde. Y avoit-il alors sous le ciel une nation qui n'eût un de ses citoyens à Rome? et quel peuple pouvoit ignorer ce que Rome avoit appris? C'est donc là surtout qu'il falloit confondre l'orgueil des philosophes; c'est là qu'il falloit montrer la vanité de la sagesse humaine; c'est là qu'il falloit détruire le culte sacrilége des Démons, faire cesser

leurs sacrifices impies, et ruiner l'idolatrie dans le lieu même où la superstition avoit rassemblé les erreurs de l'univers entier. Vous ne craigniez donc point, ô grand Apôtre, d'entrer dans cette ville formidable; et tandis que Paul, votre glorieux collègue, est encore occupé du soin des autres Eglises, vous venez dans cette forêt remplie de toutes sortes de bêtes féroces, vous affrontez ce profond Océan avec bien plus de courage que vous ne marchiez autrefois sur les eaux. Déjà vous aviez donné aux Juifs fidèles la connoissance de l'Evangile; déjà vous aviez fondé l'Eglise d'Antioche, le berceau du nom chrétien: déjà le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, la Bithynie, se trouvoient soumis par vos travaux aux lois de l'Evangile: et maintenant, sans avoir le moindre doute sur le succès, et sans être arrêté par le peu de temps qui vous reste à vivre, vous portez le trophée de la croix de Jésus-Christ sur le Capitole, Pag. 155. où la divine Providence avoit placé dans ses conseils éternels et le théâtre de votre martyre et le siége de votre dignité.

Paul vient s'associer à votre généreuse confession, Paul, vaisseau d'élection, le docteur spécial des nations; il s'unit à votre apostolat dans un temps où tous les principes de justice, de vertu et de liberté étoient opprimés par la tyrannie de Néron. La soif de sang dont il étoit animé s'irritant encore par ses voluptés brutales, le poussa à donner le signal de la

persécution qui, comme un torrent qu'aucune digue ne retient, se déborde et se précipite sur tout le nom chrétien, comme si la grâce de Dieu pouvoit être anéantie par la mort de ses serviteurs. Il ne savoit pas que la mort est pour eux le plus grand bienfait, puisque par le mépris de cette vie passagère ils achettent les immortelles félicités. Non, les fureurs sanguinaires des tyrans ne peuvent rien contre une religion à qui la croix de Jésus-Christ a donné un fondement impérissable. Bien loin d'affoiblir l'Eglise, les persécutions ne font que l'accroître. Le champ du Seigneur fructifie d'autant plus que les grains que l'on y sème sont en plus grand nombre....

Pour la fête de saint Laurent, diacre et martyr.

Pag. 160 La charité qui nous porte à aimer Dieu et le prochain est le comble de la vertu, et la perfection de la justice. Jamais elle n'a paru avec plus d'avantage et plus d'éclat que dans les bienheureux martyrs, dont les souffrances et la ferveur de leur charité pour Jésus-Christ en ont fait les imitateurs de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes, bien que la charité de Jésus-Christ, qui l'a porté à se dévouer à la mort pour la rédemption du genre humain, ne puisse être égalée; car il y a bien de la différence entre la mort d'un homme, toujours condamné à mourir par la nécessité de sa condition, quand il

meurt pour la justice, et celle du Dieu qui, n'étant point obligé à mourir, se sacrifie pour des pécheurs; il faut néanmoins convenir que l'exemple des martyrs a été d'une grande utilité pour tous les hommes. Le Seigneur, qui soutenoit leur intrépide courage, vouloit, en les élevant au-dessus des terreurs de la mort et des plus affreuses tortures, apprendre qu'elles n'avoient rien de redoutable, et inspirer à d'autres la même générosité. Si donc il est vrai que quand on est vertueux et sage, on ne l'est pas seulement pour soi, comme le propre de la lumière est d'aimer à se répandre; rien aussi de plus propre à instruire les autres que l'exemple des saints confesseurs. Quelque facilité qu'ait l'éloquence pour exhorter, quelqu'efficace que soit la raison pour persuader, l'exemple a toujours plus d'autorité que les paroles; on enseigne bien mieux par les actions que par la voix.

Lorsque les empereurs païens exerçoient leur fureur contre l'élite des membres de Jésus-Christ, et qu'ils cherchoient surtout à exterminer les ministres de notre sainte religion; le préfet de Rome, animé d'un zèle impie, fit arrêter saint Laurent, qui tenoit le premier rang parmi les lévites pour l'administration des sacremens et la distribution des aumônes. Le persécuteur se promettoit une double victoire, persuadé que s'il réussissoit à rendre le saint diacre violateur du sacré dépôt, il en feroit bientôt un déserteur de la religion de Jésus-Christ.

Avide d'argent, et ennemi de la vérité, le tyran cherchoit donc en même temps à satisfaire et son avarice et sa haine contre les chrétiens. Il commence par demander au fidèle dépositaire des trésors de l'Eglise, qu'il lui remît l'or et l'argent dont il étoit gardien. Le saint diacre, pour lui apprendre quelles sont les vraies richesses de l'Eglise, lui amène une troupe de pauvres dans le sein desquels il avoit caché ces trésors, qui, fragiles et périssables comme ils sont, ne peuvent être en sûreté qu'autant qu'on les répand avec sagesse.

Le persécuteur, frustré de ses espérances, frémit de rage, et, redoublant de haine pour une religion qui prescrit un tel usage des richesses, entreprend de ravir au saint lévite un trépas infiniment plus précieux que celui qu'il cherchoit. Il lui ordonne de renoncer à Jésus-Christ; et, pour l'y forcer, il attaque sa constance par toutes sortes de tourments. Les premiers sont inutiles : de plus affreux leur succèdent. Le corps déchiré et tout en lambeaux du saint martyr est mis sur un gril ardent; et pour rendre le supplice plus lent, et par là même la douleur plus vive, on le retourne successivement de tous les côtés. Tyran, tu te trompes; et quel fruit retires-tu de ta cruauté? L'âme du saint martyr s'envole dans les cieux : que peux-tu contre lui désormais? Tous tes feux n'ont pu vaincre la charité dont il étoit enflammé. Il n'est point de brasiers

que ne fasse mépriser cette flamme céleste. Eh bien! qu'as-tu gagné par tous tes supplices? en multipliant ses combats, tu n'as fait qu'enrichir sa couronne. Autant d'instruments de ta cruauté, autant de trophées qui ornent son triomphe(1). Pour nous, mes chers frères, réjouissons-nous de l'heureuse mort d'un si illustre martyr, et glorifions-nous dans le Seigneur, qui est vraiment admirable dans tous ses saints, dans lesquels, en nous proposant de grands exemples, il nous donne aussi de puissants protecteurs (2). Dans celui-ci en particulier, avec quel éclat ne signale-t-il pas sa gloire!

(1) Bossuet traduit : « Les instruments mêmes de leur supplice sont employés à la pompe de leur triomphe », et il cite saint Léon. (*Serm. pour la Fête de tous les Saints*, tom. 1, pag. 74.)

(2) Bourdaloue a commenté en grand maître ces paroles de notre saint pontife Voici comment il les annonce et les développe dans son sermon sur la Toussaint, pour en faire le fonds et le partage de tout son discours : « Renonçant à mes vues particulières, et profitant de celles qu'ont eues les saints, je m'attache à celle du pape saint Léon, qui renferme tout le dessein de ce discours : ce Père, expliquant les paroles de David : *Mirabilis in sanctis Dominus*, et considérant par rapport à nous l'excellence de cet état de gloire où les bienheureux sont élevés, il dit que deux choses y doivent être « comme les deux » objets principaux de notre admiration, l'une, de ce que Dieu nous a » donné dans les saints de si puissants protecteurs, et l'autre, de ce » qu'il nous a proposé dans ces mêmes saints un si parfait modèle de » sainteté : *Mirabilis in sanctis suis, in quibus et præsidium nobis contulit,* » *et exemplum.*» Voilà, ajoute Bourdaloue, tout le partage de cet entretien. Dans la première partie, je montrerai combien Dieu est admirable de nous avoir donné les saints pour intercesseurs et pour pa-

Pag. 169 Deux grands martyrs ont illustré l'ordre lévitique : l'un, ce me semble, ne le cède point à l'autre : et autant Jérusalem se glorifie du martyre d'Etienne, autant Rome peut se glorifier de celui de Laurent.

II. *Lettres de saint Léon.*

A la suite des sermons ou homélies du saint pape, nos éditions communes placent ses Décrétales, l'un des codes les plus précieux que l'antiquité nous ait transmis pour la connoissance du dogme et de la discipline. «L'on vit, » par ses doctes instructions et ses exhortations animées, » le sacerdoce reprendre tout son lustre et toute sa dignité » dans toutes les provinces de l'Italie; les gens de condi- » tion servile exclus du saint ministère, et les bigames » plus exactement que jamais, ainsi que les personnes » engagées en des négoces illicites ou simplement en des » affaires incompatibles avec le recueillement et l'assi- » duité qu'exige le service de l'Eglise. De là cette pureté » de discipline qui s'étendit partout (1). »

Pag. 203. La première, adressée aux évêques de la Mauritanie, est la censure des ordinations irrégulières, que la brigue

trons; et dans la seconde partie, je vous ferai voir combien il est admirable de nous les avoir proposés pour exemple. Les saints sont nos intercesseurs et nos protecteurs, nous avons donc une obligation indispensable de les honorer et de les invoquer, première partie; les saints sont nos exemples et nos modèles : nous avons donc un engagement essentiel à nous former sur eux, et à les imiter. » (*Mystères*, tom. II, pag. 315, 316.)

(1) Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*, tom. III, pag. 501.

et des émotions populaires avoient introduites dans plusieurs églises de cette province.

Ce n'est pas là pourvoir aux besoins des peuples, mais en compromettre les intérêts; ce n'est pas leur donner des évêques, mais accroître le désordre. De l'intégrité de ceux qui gouvernent dépend le salut de ceux qui obéissent. L'évêque qui doit sa promotion, soit à la cabale, soit à la cupidité, auroit beau être irreprochable dans ses mœurs et dans son administration : on remontera toujours à la source; et son exemple devient de la plus funeste conséquence. Il est difficile de bien finir quand on a mal commencé.

Dans la lettre à Vigilantius d'Arles, saint Léon sollicite avec non moins de vigueur le zèle de ce métropolitain, contre la simonie et l'ordination des néophytes qui déshonoroient les élections catholiques dans les Gaules. Sur quoi l'on peut remarquer avec quelle vigilance l'Eglise romaine a de tout temps combattu cette ivraie croissant dans le champ du père de famille (1).

Découragé par les fatigues et les contradictions, Rustique de Narbonne pensoit à se démettre du fardeau de l'épiscopat. Saint Léon l'en dissuade : Pag. 205.

La persécution ne consiste pas seulement dans les supplices à endurer pour la cause de la foi. Une

(1) Voyez à ce sujet la dissertation du docteur Launoy : *Venerabda romanæ Ecclesiæ circa simoniam traditio*, 1 vol. in-8°. Paris, 1675.

persécution non moins cruelle est celle qu'il faut s'attendre à souffrir de la part des contradictions, des révoltes, des calomnies; personne qui soit à l'abri de ces sortes d'agressions. La paix n'en est pas plus exempte que la guerre. Jamais de calme parfait. Que le pilote quitte le gouvernail, qui prendra soin du vaisseau? Qui défendra le troupeau de l'attaque du loup, si le pasteur l'abandonne? Tenons-nous immuablement attachés à la justice, sans nous écarter des règles de l'indulgence. Haïssons les péchés, jamais les hommes. Ne nous effrayons point des tribulations les plus violentes, comme si nous n'avions à leur opposer que nos seules forces; n'oublions pas que notre sagesse et notre force, c'est Jésus-Christ, sans qui nous ne pouvons rien, avec qui nous pouvons tout.

Dans cette même décrétale, saint Léon décide que la continence parfaite est d'obligation pour tous les ministres de l'autel, y compris les sous-diacres; que ceux qui ont été mariés avant qu'on les élevât à ces ordres doivent non pas pour cela éloigner leurs femmes, mais vivre avec elles comme avec leurs sœurs. Il prononce encore que les filles qui se sont engagées librement à garder la virginité, quoiqu'elles n'aient pas encore reçu la consécration, ne laissent pas de se rendre coupables en se mariant, mais d'un moindre crime que si elles avoient été consacrées.

Il est bien plus sage de prévenir les manquements, que d'avoir à les punir.

Les fautes commises par les inférieurs, doivent le plus souvent se rapporter à la négligence des supérieurs : ceux-ci entretiennent le mal, quand ils n'ont pas soin d'y appliquer des remèdes sévères.

La lettre XXIV^e^ dans ce recueil est la fameuse lettre à Flavien, évêque de Constantinople (1), à l'occasion d'Eutychès (2), « où le mystère de l'incarnation est

(1) Flavien, patriarche de Constantinople, avoit réuni dans cette ville un synode, auquel Eutychès fut appelé pour connoître de sa doctrine. Elle y fut discutée, et convaincue d'hérésie. Le patriarche prononça l'anathème, toutefois avec des ménagements que la charité chrétienne n'exigeoit pas; ce qui n'empêcha point Eutychès d'en conserver un furieux ressentiment. Ses intrigues ayant réussi à gagner jusqu'à l'impératrice Eudoxie, il rassembla à son tour quelques évêques, à la tête desquels étoit Dioscore, patriarche d'Alexandrie (1), et une grande quantité de moines de Syrie et d'Egypte, dévoués aveuglement aux volontés de leur patriarche. Le lieu de la convocation étoit Ephèse; Dioscore y présida, non pas seulement en tyran, mais en bourreau. Eutychès y fut déclaré innocent, Flavien déposé, les évêques fidèles livrés à des soldats féroces, menacés, insultés, traînés en prison, Flavien envoyé en exil ; « mais auparavant, dit le nouvel historien de l'Eglise, il fut si cruellement battu, et, selon quelques auteurs, il reçut de Dioscore même tant de coups de pied dans l'estomach, qu'il mourut au bout de quelques jours ; acquérant ainsi la couronne du martyre, non par la main des idolâtres, mais par celle d'un évêque. » (Bérault-Bercastel, *Hist.*, tom. III, pag. 542 ; Pluquet, *Dict. des hérésies*, tom. I, pag. 43.) C'est là ce concile si fameux sous le nom de *Brigandage d'Ephèse.*

(2) Eutychès, prêtre, abbé d'un monastère de trois cents moines,

(1) On peut voir son portrait dans Tillemont, *Mém.*, tom. XIV, pag. 335.

» autant développé qu'il est permis à un homme de le » faire (1). »

Bossuet en parle dans ces termes : « Cette divine lettre, » qui a fait l'admiration de toute l'Eglise, où le mystère » de Jésus-Christ est si hautement et si précisément » expliqué, que les Pères du grand concile quatrième » œcuménique s'écrioient à chaque mot : Pierre a parlé » par Léon (2). »

« Cette sublime lettre étoit parfaitement claire (a dit un autre de nos pontifes français; le digne héritier de la doctrine de Bossuet), et les Pères l'avoient reconnue telle par leurs acclamations (3). »

Pag. 242. Remontant à la source de toutes les erreurs : Est-il rien de plus déraisonnable, demande saint Léon, que de ne vouloir pas se rendre à l'autorité des plus sages et de plus savants? Mais voilà comme l'on fait, quand, au mépris des oracles des prophètes,

près de Constantinople, et fort avancé en âge, s'étoit acquis la réputation de défenseur de la foi par l'ardeur de son zèle à combattre Nestorius. Celui-ci nioit que, dans le Verbe, la nature divine fût unie essentiellement à la nature humaine, et supposoit deux personnes en Jésus-Christ, comme il y a deux natures. Eutychès avança, et soutint qu'il n'y avoit dans le Fils de Dieu qu'une seule nature, les deux natures divine et humaine étant tellement unies et confondues entre elles qu'elles n'en faisoient qu'une; ce qui anéantissoit l'humanité dans Jésus-Christ.

(1) D. Ceillier, *Hist.*, tom. XIV, pag. 515.

(2) *Hist. des Variations*, liv. XIII, n° 20, pag. 545, tom. III, édit. in-4°.

(3) M. le cardinal de La Luzerne, *Sur la déclaration de* 1681, pag. 328, 1 vol. in-8°. Paris, 1681.

des Apôtres et de l'Evangile, on ne veut écouter que soi; et l'on se fait maître d'erreur, parce qu'on n'a pas voulu consentir à n'être que le disciple de la vérité.

De là, le saint docteur traite avec autant d'étendue que d'exactitude, la question de l'incarnation, renversant également les deux erreurs opposées de Nestorius et d'Eutychès.

Quelle intelligence des Ecritures peut-on supposer à cet étrange docteur (Eutychès), qui paroît ignorer les premiers articles du Symbole? Ce qu'on fait confesser à tous ceux qui sont régénérés par le baptême n'a pas encore été compris par cet imprudent vieillard, qui ne sait ni concevoir des pensées dignes de nos augustes mystères, ni écouter ceux qui sont plus sages et plus doctes que lui. Ne semble-t-il pas que c'est de cet endurci que le psalmiste disoit qu'il avoit refusé d'entendre pour se dispenser de bien agir? Et que lui eût-il fallu écouter? Rien autre chose que cette formule ordinaire par laquelle les fidèles font profession de croire en Dieu, le Père tout puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique, né de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit. Confesser que le Tout-Puissant est Père, c'est dire que son Fils lui est consubstantiel, ce Fils, ce même Fils qui est né de la Vierge, sans aucune lésion de la virginité, par une pure et merveilleuse opé-

Ps. XXXV. 4.

ration de l'Esprit Saint. La génération temporelle n'a rien ajouté ni rien ôté à la génération éternelle. Mais ce Fils engendré de toute éternité, n'en a pas moins pris dans le temps notre nature, qu'il a ainsi rendue la sienne, en se rendant lui-même consubstantiel à nous. Sans quoi la domination de la mort et du péché, ou la puissance de Satan, n'auroit pu être détruite; c'est-à-dire que la nature divine et la nature humaine ont été unies dans la personne de Jésus-Christ, afin que le Médiateur pût satisfaire en souffrant et en mourant, et demeurât cependant impassible et immortel.

Après ce début, saint Léon établit sur l'Ecriture toutes ces vérités capitales qui font la substance et la base du christianisme; il les développe, il les présente sous toutes les faces, il les manie avec tant d'aisance, de noblesse et d'exactitude, qu'on imagine plutôt entendre en effet l'Apôtre Pierre ou Paul, qu'un docteur encore revêtu d'une chair mortelle.

Notre divin Médiateur, poursuit-il, a véritablement dans sa personne tout ce qui est naturellement en nous, tout ce qu'il y a mis en la créant, et qu'il vouloit réparer en nous rachetant. Mais il n'a point ce que le tentateur y a surajouté. Il a pris la forme de l'esclave ou du pécheur, et non la souillure du péché. Il a relevé la bassesse de l'humanité, sans dégrader la divinité. L'anéantissement par lequel le

Maître et le Créateur des immortels a voulu devenir un homme sujet à la mort, est non pas un défaut de puissance, mais un effort tout puissant de miséricorde; de sorte qu'en prenant toutes les propriétés de notre nature, il n'en a perdu aucune de la sienne. La nature divine n'est point altérée par la grâce qu'il nous a faite; la nature humaine n'est pas absorbée par la dignité qu'elle a reçue. Il est devenu aussi véritablement homme, qu'il demeure immuablement Dieu. Il est Dieu, puisque, avant tout commencement, *étoit le Verbe, et que le Verbe étoit* Joan. I. 1. *Dieu;* puisque *le Verbe a été fait chair, et qu'il a* 14. *conversé parmi les hommes*. Il est homme, né d'une femme, et sujet à toutes nos infirmités, à l'exception du péché; mais toutes choses ont été faites par lui, *Ibid.* 3. et sans lui rien n'a été fait. Sa naissance temporelle marque la nature humaine; cette naissance tirée d'une vierge manifeste la puissance divine. C'est un enfant dans la bassesse du berceau, et c'est l'Eternel célébré au plus haut des cieux. Hérode le cherche Math. II. pour le mettre à mort; mais les mages viennent de l'Orient pour l'adorer. Il reçoit comme un pécheur le baptême de Jean; et, dans le même instant, le *Ibid.* III. 17. Dieu trois fois saint le déclare son Fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par Satan; comme *Ibid.* IV. 2. Dieu, il est servi par les Anges. Il est visiblement de l'homme d'éprouver la faim, la soif, la lassitude, le besoin de vêtements et de sommeil; mais il est

incontestablement d'un Dieu de rassasier cinq mille hommes avec cinq pains, de donner le breuvage qui étanche à jamais la soif, de marcher sur les flots et de commander aux tempêtes. Il n'est pas d'une même nature de pleurer la mort d'un ami, et de le ressusciter; d'expirer sur un gibet, et de mettre toute la nature en deuil, d'obscurcir le soleil, de faire trembler la terre, de briser les rochers et les cœurs endurcis dans le crime et d'ouvrir au scélérat contrit la porte du ciel. Depuis que le Fils, engendré avant tous les temps, a reçu dans le temps une naissance nouvelle, il existe un nouvel ordre de choses. Celui qui est invisible de sa nature, s'est rendu visible à la nôtre; l'incompréhensible s'est mis à la portée de notre conception; le Principe de tous les êtres a commencé d'être; le Maître des choses qui sont et de celles qui ne sont pas encore, a pris la forme d'un esclave; l'Infini s'est renfermé dans le corps d'un enfant; l'Impassible s'est revêtu de membres souffrants; et l'Auteur de la vie s'est rendu sujet à la mort. Ainsi les choses opposées se trouvent réunies; et quoiqu'en Jésus-Christ il n'y ait qu'une personne, il y reste constamment et sans nul mélange deux natures différentes. Autre est
Joan. x. 30. celle qui lui fait dire : *Le Père et moi ne sommes qu'une même chose;* et celle qui lui fait dire aussi
Ibid. xiv. 28. véritablement : *Le Père est plus grand que moi.* C'est à cause de cette unité de personnes qu'il est

marqué, tant dans les Ecritures que dans les symboles, que le fils de l'homme est descendu du ciel, et que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge, qu'il a été crucifié et enseveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. Quand il conversoit sur la terre avec ses disciples, il demanda à ses Apôtres ce qu'ils croyoient du fils de l'homme, c'est-à-dire, de lui-même, qu'ils voyoient revêtu d'une chair mortelle. Pierre prenant la parole, lui dit qu'il étoit le Christ, Fils du Dieu vivant; le reconnoissant Dieu et homme tout à la fois. Après sa résurrection, il fit remarquer par les vestiges de ses plaies, que son corps étoit réel, sensible, palpable, et en même temps il entra, les portes fermées, dans l'endroit où se cachoient ses disciples, leur donna le Saint-Esprit, l'intelligence des Ecritures, le don des miracles; et il montra ainsi dans sa personne les deux natures unies et distinctes. Sur quoi donc est appuyé celui qui ne veut pas que le Fils de Dieu ait véritablement notre nature? Qu'il tremble le téméraire Eutychès à ces paroles de saint Jean : *Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu; et tout esprit qui divise Jésus-Christ, n'est pas de Dieu, mais un ante-christ.* Or, qu'est-ce que diviser Jésus-Christ, si ce n'est en retrancher la nature humaine? Cette erreur ruineuse anéantit la passion du Sauveur, et la vertu de son sang.

Matth. xvi. 13. 16.

Joan. xx.

I. Joan. iv. 2. 3.

Saint Léon termine enfin son épître en relevant ce qui

avoit échappé aux évêques assemblés à Constantinople, pour juger Eutychès. Le novateur avoit répondu à leurs interrogations, qu'il reconnoissoit deux natures en Jésus-Christ avant l'incarnation, et une seule après. Cette seconde erreur avoit tellement attiré l'attention des Pères, qu'ils n'avoient rien prononcé contre la première. Je m'étonne, leur dit à ce sujet le saint pontife, que vous n'ayez pas condamné un pareil blasphème, puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'incarnation, que de soutenir qu'après l'incarnation il n'y en a plus qu'une. Ne manquez donc pas de lui faire rétracter cette erreur, s'il vient à se convertir. En ce cas, néanmoins, usez avec lui de toute sorte d'indulgence. La foi n'est jamais mieux vengée que quand l'erreur est condamnée par ses propres auteurs (1).

Cette lettre, lue dans le concile de Chalcédoine, y excita des transports d'admiration universelle. Elle fut insérée tout entière dans les actes du concile, et regardée comme une règle invariable de foi. Le pape Gélase, après avoir exprimé son estime pour son auteur, prononce l'anathème contre quiconque voudroit en retrancher un seul iota (2).

Pag. 255. Ecrivant à Ravennius, successeur de saint Hilaire au siége d'Arles :

Sachez allier la fermeté du commandement à la modestie, la force à la douceur, mais aussi que l'in-

(1) Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Eglise*, tom. III, pag. 531; Fleury, *Hist ecclés.*, liv. XVIII, n° 35, tom. VI, in-12, pag. 392 et suiv.; D. Ceillier, *Hist.*, t. XIV, p. 395 et suiv.; Nicolle, *Symbole*, tom. II, pag. 90 et suiv.

(2) Bellarmin, *de Script. eccles.*, pag. 203.

dulgence tempère la rigueur de la justice, et que la patience arrête l'ardeur du zèle. Défendez-vous bien de l'orgueil qui ne s'élève guères que pour tomber : aimez à pratiquer l'humilité, à qui l'on rend d'autant plus qu'elle s'abaisse.

Si l'ignorance est impardonnable dans le laïque, combien plus n'est-elle pas inexcusable dans le prêtre! Pag. 260.

La vérité se montre avec bien plus d'éclat, et s'imprime avec plus de force, quand ce que la foi avoit enseigné auparavant se trouve ensuite confirmé par l'examen et la discussion. Pag. 312.

« Dans l'Eglise de Dieu, il n'y auroit ni vrai sacerdoce, ni vrai sacrifice, si le vrai sang de l'Agneau n'y étoit pas réellement offert pour le péché. (1) »

Tous nos prédicateurs se sont fait un devoir de lire ce saint docteur, de l'étudier et de s'appuyer de son autorité.

Nous avons cité plus haut le jugement qu'en a porté M. le cardinal Maury, pag. 419, 420.

Il est peu de souverains pontifes qui aient fait valoir comme celui-ci les droits de la suprématie réelle conférée à son siége par le divin Instituteur. Les protestants seuls ont pu l'accuser de l'avoir exagérée. Les vrais catholiques sauront toujours distinguer le légitime exercice d'un pouvoir qu'on ne peut négliger sans foiblesse, d'avec l'abus de prétentions arbitraires qu'il ne fut jamais permis de manifester sans mettre l'Eglise en péril. Autant saint Léon étoit zélé à maintenir la plénitude d'autorité de sa chaire apostolique, autant l'étoit-il à respecter

(1) Traduit par le P. Pacaud, *Serm. sur le sacrifice*, t. 1, p. 221.

et à défendre, dans chacune de ses prérogatives, la juridiction hiérarchique des Eglises particulières. L'histoire de son pontificat est pleine de monuments qui l'attestent. On voit qu'il se regardoit comme le vengeur, nullement comme le dispensateur des décrets de la sainte antiquité; fidèle à y conformer sa conduite et son gouvernenent, intrépide à y rappeler ceux qui s'en écartoient, dans quelque rang qu'ils fussent élevés.

SUPPLÉMENT.

I. Le pape saint Innocent I.

Elu en 402.

Les Décrétales de ce saint pape ont conservé dans l'Eglise la plus imposante autorité. La plus célèbre est celle qu'il adressa à l'évêque d'Eugubium, Décentius (1). En s'y plaignant de la négligence de plusieurs Eglises par rapport aux traditions que le siége apostolique tient de saint Pierre, Innocent dit, comme un fait constant et manifeste, que dans l'Italie, les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les îles adjacentes, il n'y a point d'Eglises qui n'aient été instituées par les ouvriers évangéliques que l'Apôtre saint Pierre ou ses successeurs avoient établis évêques. On voit dans la suite de cette Décrétale, comment, par le spectacle des cérémonies et par les instructions de vive voix, on apprenoit

(1) Tom. I *Epist. Decret.*, pag. 855, et suiv.

ce qui concerne l'administration des sacrements, qu'on tenoit encore fort secrète ; d'où l'on doit peu s'étonner des omissions qu'on remarque à ce sujet dans les anciens monuments. Il y témoigne que les sacrements de la confirmation et de l'extrême-onction sont établis sur la tradition et l'Ecriture. Après avoir dit qu'il est du ministère épiscopal d'imprimer aux enfants le sceau sacré qui les rend parfaits chrétiens : C'est ce que nous apprenons, ajoute-t-il, tant par la coutume uniforme des Eglises, que par l'Ecriture sainte, spécialement par ce qui est dit de saint Pierre et de saint Jean dans le livre des Actes. Les prêtres peuvent faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque ; mais ils n'en sauroient marquer leur front; cela n'est permis qu'aux évêques quand ils donnent le Saint-Esprit. Pour l'onction des malades, elle peut se faire encore par les prêtres suivant l'Epître de l'Apôtre saint Jacques ; mais l'huile de cette onction doit toujours être consacrée par les évêques. Du reste on ne la donne point aux pénitents, parce que c'est un sacrement. Quant aux paroles dont il faut se servir, je ne les confie pas au papier, de peur de trahir les saints mystères.

Act. VIII. 14. 15.

Jac. V. 14.

Nous apprenons par la même décrétale, que dans l'Eglise romaine c'étoit déjà l'usage de jeûner le vendredi et le samedi de chaque semaine, et qu'on ne célébroit pas le saint sacrifice pendant ces deux jours

de pénitence. Il y avoit des Eglises qui, de tous les samedis de l'année, ne jeûnoient que le samedi saint (1).

Innocent I passe avec justice pour un des plus grands papes de ces temps antiques, tant pour la sainteté de sa vie, que pour ses lumières, son zèle à maintenir la discipline, sa sage fermeté à soutenir la dignité de son siége, et surtout pour sa vigilance pontificale, et le soin qu'il prenoit du bon ordre dans toutes les Eglises : qualité qu'il a fait particulièrement paroître dans l'affaire de saint Jean Chrysostôme. Seulement il n'est pas exact de dire qu'il ait frappé d'excommunication l'empereur Arcadius et l'impératrice Eudoxie, pour l'inique persécution dont ils s'étoient rendus coupables envers le saint patriarche de Constantinople. Cette assertion est démentie par le silence des contemporains.

II. Saint Hormisdas, pape.

Bossuet, dans un de ses sermons sur la nativité de Notre Seigneur, développant le mystère de l'alliance de l'humanité et de la divinité dans Jésus-Christ, s'exprime en ces termes : Le grand pape saint Hormisdas, ravi en admiration de cette céleste économie, du haut de la chaire de saint Pierre, d'où il enseignoit tout ensemble, et régissoit toute l'Eglise,

(1) Natal. Alex., *Hist. Eccles.*, t. v, p. 4.

invite tous les fidèles à contempler avec lui cet adorable mélange, ce mystérieux tempérament de puissance et d'infirmité. « Le voilà, dit-il aux fidèles, » celui qui est Dieu et homme, c'est-à-dire la force » et la foiblesse, la bassesse et la majesté ; celui qui » étant couché dans la crèche paroît dans le ciel » en sa gloire. Il est dans le maillot, et les Anges » l'adorent; il naît parmi les animaux, et les Anges » publient sa naissance; la terre le rebute, et le ciel » le déclare par une étoile; il a été vendu, et il nous » rachette; attaché à la croix, il y distribue les cou- » ronnes et donne le royaume éternel; infirme qui » cède à la mort, puissant que la mort ne peut re- » tenir; couvert de blessures, et médecin infail- » lible de nos maladies; qui est rangé parmi les » morts, et qui donne la vie aux morts; qui naît » pour mourir, et qui meurt pour ressusciter; qui » descend aux enfers, et ne sort point du sein de » son père (1).

Ces contrastes ont été reproduits cent fois, rarement avec cette brillante énergie.

Saint Hormisdas venoit à peine d'être élevé sur le siége pontifical, lorsque saint Remi lui écrivit pour lui faire part de la conversion et du baptême du roi Clovis. A quoi le pape lui répond par une

(1) Bossuet, *Serm.*, t. II, p. 395, 396; S. Hormisd., *Epist.* LXXIX *ad Justin. Aug.*; dans Labbe, *Collect. Concil.*, tom. IV, pag. 1553.

lettre de congratulation, où il investit l'archevêque de Reims de la plénitude du pouvoir apostolique dans tout le royaume de France : *Qua sedis Apostolicæ vices per omne regnum Clodovæi*, en reconnoissance de ce mémorable événement (1). Toutes ses lettres roulent sur des objets de discipline. On y voit un grand caractère de prudence et de charité, un zèle vraiment apostolique pour la discipline, une souplesse merveilleuse pour assoupir les différends et entretenir la paix. Elles roulent pour la plupart sur des conflits de jurisdiction, élevés entre divers évêques. « Elles sont assez bien écrites, dit Dupin, quoiqu'elles se ressentent de la barbarie de son siècle (2).

III. Saint Benoit, abbé du Mont-Cassin.

Saint Grégoire le Grand a consigné dans le second livre de ses *Dialogues* les principales circonstances de la vie de ce saint patriarche des monastères d'Occident, vrai dramaturge, favorisé du don des prophéties : le peu qu'il en dit vaut le plus éloquent panégyrique.

S. Benoît naquit à Norcia, dans l'Ombrie, en 480. Ses parents l'envoyèrent à Rome pour y apprendre

(1) *Ibid.*, pag. 1412. Il est pourtant vrai de dire que cette lettre doit se rapporter à Symmaque son prédécesseur, plutôt qu'à saint Hormisdas.

(2) VIe siècle, pag. 45.

lessciences. Mais bientôt éclairé sur les dangers du monde par la société de ses jeunes compagnons d'étude, il se détermina à la retraite, et s'échappa secrètement pour aller s'enfermer dans une caverne à Sublaco, éloignée de quarante mille de Rome. En peu de temps il se vit environné d'un nombre considérable de disciples, qui venoient se ranger sous sa conduite. Il les distribua en douze monastères, dans chacun desquels il établit douze religieux avec un supérieur. De là, il passa en 529 sur le mont Cassin, où il jeta les fondements d'un ordre qui se répandit en peu de temps dans toute l'Europe. Ce fut là qu'il écrivit sa règle dont on ne peut trop admirer la profonde sagesse et la discrétion singulière qui l'a dictée. Le célèbre Cosme de Médicis, et plusieurs autres habiles législateurs lisoient souvent la règle de saint Benoît; ils la regardoient comme un fonds riche de maximes propres à former dans l'art de bien gouverner les hommes.

C'est là le seul ouvrage qui soit véritablement de lui. Elle est divisée en soixante-treize chapitres (1). Il y distingue quatre sortes de moines; des cénobites, vivants dans un monastère sous la conduite d'un abbé; des anachorètes, qui, après s'être formés Pag. 7.

(1) Dupin n'en compte que soixante-sept (VIe siècle, pag. 153). Nous suivons la belle édition qu'en ont donnée les Bénédictins de Saint-Maur (1 vol. in-8°. Paris, Desprès, 1760). Suivent les Constitutions de la Congrégation de Saint-Maur.

aux exercices de la vie monastique dans un monastère, se retirent au désert pour y vivre seuls; les Sarabaïtes, qui habitent deux ou trois dans une même cellule; et les Gyrovagues, qui vont de monastère en monastère, sans s'arrêter dans aucun. Il n'approuve point ces deux dernières, principalement la seconde, et ne s'attache qu'aux cénobites. C'est pour eux qu'il a composé sa règle. Il y parle d'abord des qualités que doit avoir l'abbé, à qui il recommande surtout de gouverner par son exemple, d'unir la douceur à l'autorité du gouvernement; il entre dans tous les détails, marque les heures des offices, du travail et des repas, les temps et les conditions du noviciat et de la profession, pourvoit à la réception des hôtes. Il termine son ouvrage en
Pag. 101. disant que sa règle ne contient que les premiers éléments de la vie spirituelle et religieuse, et que les livres des Pères en contiennent la perfection.

Le P. Mabillon fixe sa mort en 543.

Saint Benoit d'Aniane a réuni cette excellente règle aux Constitutions qui régissoient les monastères d'Orient et d'Occident, dont il fait voir la conformité avec celle du saint fondateur. Il publia son ouvrage sous le titre *de la Concorde* (1).

(1) Imprimé d'abord à Rome par les soins d'Holstenius, ensuite à Paris par le P. Menard.

IV. Saint Germain, évêque de Paris.

La vie de ce saint évêque, écrite par Fortunat de Poitiers, son contemporain, nous offre une longue suite de miracles. L'un des plus avérés, et néanmoins du nombre de ceux que son historien a omis, est la guérison qu'il procura par ses prières au roi Childebert, en la quarante-septième année du règne de ce prince, la quatrième de son épiscopat. Childebert voulut laisser lui-même à la postérité des marques de sa reconnoissance, par les pieuses donations qu'il fit à l'Eglise, entre les mains de saint Germain. Voici comme il s'en expliqua dans les lettres-patentes qu'il en fit expédier. « Notre père et seigneur Germain, évêque de Paris, cet homme apostolique, nous a appris, par ses prédications, que tant que nous sommes dans cette vie nous devons continuellement songer à celle de l'autre monde. Ce prélat, sachant que nous étions dangereusement malade au château de Celles, près de Melun, et que nous avions inutilement employé toute l'industrie des médecins, et tous les autres secours humains, pour notre guérison, vint nous visiter, et passa toute la nuit à prier Dieu pour le rétablissement de notre santé. Le lendemain, il nous imposa les mains, et il ne nous eut pas plutôt touché que nous fûmes parfaitement guéri. En reconnoissance, etc., (1).

(1) Baillet, *Vies des saints*, tom. IV, in-4°, p. 462.

On a conservé une lettre de ce saint évêque à la fameuse Brunehaut (1), pour l'engager à faire cesser la guerre qui s'étoit élevée entre les rois Sigebert et Chilperic. « L'excès de mon affliction, lui écrivoit-il, et mes infirmités, ne m'ont pas permis d'aller en personne solliciter votre commisération ; mais je serois coupable, si je négligeois de vous donner avis des plaintes qui se font entendre de toutes parts. L'on vous accuse de fomenter la guerre entreprise par Sigebert ; non que je donne confiance à ces bruits injurieux, à Dieu ne plaise ! je n'ai d'autre intention que de vous supplier de ne pas fournir de prétexte à d'aussi odieuses imputations, qui blessent le respect dû à votre majesté. Bien que nous eussions mérité de la justice du Seigneur le châtiment sévère qui nous frappe, nous ne désespérions pas non plus que sa miséricorde ne voulût bien suspendre les nouveaux coups de sa miséricorde, si nous recourions à la pénitence. Nous nous sommes adressés à notre peuple, pour en obtenir une réformation de mœurs qui auroient fléchi le courroux du Ciel; mais n'en ayant pas été écoutés, nous avons

(1) Le nouvel historien de l'Eglise a tracé ainsi le portrait de cette princesse : « Brunehaut, dont la renommée est encore si problématique, princesse la plus odieuse de son temps, après Frédegonde, suivant une foule d'historiens; justifiée, et presque canonisée par des écrivains postérieurs; très vraisemblablement fameuse, et pour de grands vices, et pour de grandes vertus. » (Bérault-Bercastel, t. IV, p. 450.)

jugé à propos de nous adresser à vous-même, pour intéresser votre clémence en sa faveur. Que Chilpéric vienne à perdre son royaume, ce ne sera pas ni pour vous ni pour vos fils un bien glorieux triomphe; vous gagnerez bien davantage à ce que cette contrée vous doive son salut. »

(Il expose sous ses yeux la vanité des conseils des méchants, les funestes effets de la division parmi les frères, s'appuyant de textes de l'Ecriture).

Nouvelle Esther, obtenez d'un autre Assuérus la grâce qui vous est demandée (1).

V. Saint Germain, évêque d'Auxerre.

« Cet illustre évêque a cet avantage assez particulier, dit Tillemont, que sa vie a été écrite par le célèbre prêtre Constance (2), auteur contemporain,

(1) *Concil. Labbe*, tom. v, col. 923—925; Gregor. Turon., *Hist.*, lib. iv, pag. 194, et *in Append.*, pag. 1343.

(2) Ce simple prêtre, à qui la sagesse de ses conseils et l'éclat de sa bienfaisance envers les gens de lettres ont fait décerner, par ses contemporains, le surnom de *Mécène* et d'*Aristarque*, n'a plus aujourd'hui la même célébrité, ni dans la république des lettres, ni dans les fastes de l'Eglise. Sidoine Apollinaire lui a prodigué des éloges dictés par sa reconnoissance, autant que par la plus juste estime de ses vertus. Plus zélé même pour la gloire de ses amis que pour la sienne propre, il n'a laissé à la postérité qu'un ouvrage unique et même d'une étendue médiocre, la vie de saint Germain d'Auxerre (car il n'est pas bien prouvé qu'il soit l'auteur de la *Vie de saint Just*, archevêque de Lyon, qui lui est attribuée; du reste nous ne combattons ni n'adoptons cette opinion). Ce fut cet archevêque qui détermina saint Sidoine à donner le recueil de ses lettres, partagées en sept livres, mais qu'il ne voulut

dont la piété, la science et l'éloquence ont reçu de grands éloges. Cette vie, ajoute-t-il, est estimée de tout le monde, et les plus habiles s'y arrêtent comme à une autorité incontestable, quoiqu'elle n'ait été écrite que quelque temps après le saint, lorsque la mémoire de ses miracles commençoit à s'effacer, c'est-à-dire quarante ans après sa mort (1).» Ce fut par les instantes sollicitations de deux grands évêques des Gaules, que Constance, qui n'avoit jamais voulu donner au public aucun ouvrage, se résolut enfin de publier la vie de saint Germain. Ces deux évêques étoient saint Patient, archevêque de Lyon, et son frère Censurius, évêque d'Auxerre et successeur immédiat de saint Germain. Patient, qui venoit d'élever Constance au sacerdoce, l'engagea, à la prière de l'évêque d'Auxerre, son frère, à mettre par écrit la vie et les merveilles de saint Germain, qui étoit en fort grande vénération à Lyon, où il avoit fait quelque séjour. On s'y souvenoit encore des prédications qu'il y avoit faites, et des grands miracles qu'il y avoit opérés, lorsqu'il y passa dans le voyage qu'il fit d'Auxerre à Arles, pour aller faire des remontrances au préfet du prétoire Auxiliaris, sur

rendre publiques qu'après en avoir soumis l'examen à Constance, comme à l'oracle le plus sûr qu'il pût consulter (*Epist.* 1, lib. 1). Une inscription en vers, mise par Constance sur le frontispice de l'église des Machabées à Lyon, l'a fait placer au nombre des poètes de ce siècle.

(1) *Mém. eccles.*, tom. xv, pag. 6; *Hist. episc. Autissiodor. Nova Biblioth. Labbe*, pag. 418.

les impôts exorbitants dont son peuple d'Auxerre étoit accablé. Ce fut en quittant Lyon pour s'embarquer sur le Rhône, que Germain trouva sur son passage une double haie de malades de toute espèce, qui l'attendoient avec impatience pour recevoir de lui la guérison. Personne n'étoit plus propre à rendre à la postérité un compte fidèle de ces merveilles que Constance, qui en avoit vu une partie dans ses premières années, et qui avoit pu apprendre le reste de ceux qui en avoient été les témoins.

Cette vie, que l'auteur partagea en deux livres, se trouve au 31 de juillet dans la collection de Surius; et l'on peut assurer qu'elle en fait un des plus beaux ornements.

L'Eglise d'Auxerre en possession d'être gouvernée par de saints évêques, depuis saint Pérégrin, qui en avoit été le fondateur vers le milieu du troisième siècle, parvint au plus haut degré de gloire sous le pontificat de saint Germain. On peut le comparer à saint Martin de Tours, pour ses miracles, pour l'austérité de sa vie, et l'ardeur de sa charité. Nous voyons, dans la liturgie gallicane du P. Mabillon, la messe que l'on disoit autrefois le jour de la fête de saint Germain : elle est toute remplie des éloges de ses vertus, et des travaux apostoliques que son zèle pour le salut des âmes lui fit entreprendre durant trente ans en divers endroits de la terre (1).

(1) L'abbé Racine, *Hist. eccles.*, tom. II, pag. 425.

Les progrès du Pélagianisme en Angleterre commençoient à alarmer les fidèles de cette contrée. Ils députèrent aux évêques des Gaules, pour implorer leur secours. Saint Germain d'Auxerre, et saint Loup de Troyes, furent choisis, comme ayant tous deux la grâce et la vertu des Apôtres. Les deux saints évêques arrivèrent en Angleterre, y répandirent la doctrine de la grâce contre ceux qui en étoient ennemis. Ils prêchoient non-seulement dans les églises, mais dans les chemins et dans les campagnes; tant la foule qui les suivoit étoit grande. Tout en eux étoit apostolique, la vertu, la doctrine, les miracles (1). Les Pélagiens acceptèrent une conférence où ils parlèrent les premiers; et après qu'il eurent long-temps discouru, saint Germain et saint Loup les confondirent par l'autorité des saintes Ecritures.

Il mourut à Ravenne, le dernier jour de juillet, l'an 448. Durant sa maladie, l'impératrice Placidie vint le visiter. Il avoit demandé que son corps fût reporté dans son Eglise; ce qui eut lieu. Ses obsèques furent un vrai triomphe.

VI. Saint Loup, évêque de Troyes.

Ce saint est plus célèbre par ses vertus que par ses ouvrages. Ce que l'éloquence n'auroit pu faire,

(1) S'étant arrêté à Paris, et de là au village de Nanterre, saint Germain fut instruit par une révélation particulière des vertus de sainte Geneviève, dont il présagea les hautes destinées.

saint Loup l'obtint par l'ascendant de sa sainteté et l'efficacité de sa prière auprès de Dieu. Attila, roi des Huns, qui s'appeloit lui-même le *fléau de Dieu*, après avoir ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, s'étoit répandu dans les plus belles contrées des Gaules; il menaçoit Troyes, dont les habitants consternés s'attendoient aux plus affreuses calamités. L'évêque ne craignit point d'affronter le barbare, qui, pénétré de respect en sa présence, promit d'épargner la ville, et s'en éloigna en effet.

Saint Loup partage avec saint Germain d'Auxerre l'honneur d'avoir purgé l'Eglise d'Angleterre du levain de l'hérésie pélagienne, qu'y avoit apporté Agricola, disciple de Célestius.

VII. Marius Mercator.

Ce n'est que comme écrivain, et nullement comme orateur, que Marius Mercator peut être compté dans l'histoire des auteurs ecclésiastiques du cinquième siècle. On s'accorde à croire qu'il ne fut qu'un simple laïque. Il ne prend d'autre titre que celui de serviteur de Jésus-Christ; et la dureté de son style fait juger qu'il étoit Africain, bien qu'il ait longtemps habité Rome. Il s'y fit connoître par l'ardeur avec laquelle il propagea la réfutation et la condamnation de la doctrine pélagienne. Saint Augustin l'en remercia par une lettre (CXIII), où il le félicite

de son zèle en faveur de la vérité. Le recueil de ses ouvrages ne comprend guères que des mémoires historiques concernant l'hérésie de Pélage et de Célestius, revêtus des pièces justificatives ou actes originaux tirés des écrits du temps. On y combat également Nestorius, Théodore de Mopsueste et Julien le pélagien. Le seul mérite de ce recueil consiste dans la fidélité des traductions du grec en latin. « Son style, dit Dupin, n'est point embarrassé, mais il n'a ni grandeur ni noblesse ; et il dégénère même en puérilités, quand il veut se mêler de réfuter les autres de son chef. »

VIII. FACUNDUS, évêque d'Hermiane, ville de la province Bizacène en Afrique,

Se distingua par sa défense des *Trois Chapitres*, en faveur desquels il composa un ouvrage en douze livres. Il y traite des mystères de l'incarnation, du concile de Chalcédoine, y réfute les Nestoriens et les Eutychiens, explique les passages de saint Cyrille d'Alexandrie, mais s'embarrasse quelquefois dans ses apologies, défend la mémoire de Théodore de Mopsueste et la lettre d'Ibas, établissant pour règle, que l'on doit interpréter les passages obscurs et ambigus par ceux qui sont clairs et évidents. Il ne ménage point l'empereur Justinien, à qui il reproche de s'être immiscé dans une querelle théologique étrangère à sa juridiction.

Cet évêque écrit avec une chaleur qui va jusqu'à la véhémence, mais que l'on ne sauroit appeler de l'éloquence. Ce n'est point dans ce style que saint Athanase défendoit contre les empereurs le dogme de la consubstantialité du Verbe. La cause du Fils de Dieu méconnu, outragé par l'impiété arienne, étoit plus propre à enflammer le zèle, et à l'armer de tous les foudres de l'éloquence, que les méprises de Justinien, et surtout la réhabilitation d'un homme tel que Théodore de Mopsueste juridiquement condamné par saint Cyrille et par le concile de Chalcédoine. Aussi, plusieurs de nos théologiens l'ont-ils accusé de schisme (1). Il est plus facile de défendre sa doctrine sur la présence réelle contre les assertions des protestants (2).

IX. Fauste de Riez.

Cet évêque doit la célébrité dont il jouit aux éloges de ses contemporains, et peut-être à l'esprit de parti, plutôt qu'au mérite de ses propres ouvrages. Elevé dans le monastère de Lérins, il en fut élu abbé, lorsque saint Maxime, qui le gouvernoit, fut appelé au siége de Riez, où il devoit encore le remplacer; ce qui fait dire au poète Sidoine Apollinaire, dans

(1) Natal. Alex., *Hist. eccles.*, tom. VI, pag, 408. D. Luc d'Achery publia le premier le livre de Facundus, dans le III^e^ vol. de son *Spicilège.*

(2) Dupin, *Biblioth.*, VI^e^ siècle, pag. 184.

une pièce de vers qu'il lui adressa sur sa nouvelle promotion :

Fuerit quis Maximus ille
Urbem tu cujus monachosque antistes et abbas,
Bis successor agis.

Un faux amour de gloire, et peut être une jalousie secrète de la renommée dont jouissoit saint Augustin, l'engagea dans l'erreur du semi-pélagianisme. Les éloges que Gennade lui prodigue ne sauroient prévaloir contre la sentence du pape Gélase, qui l'a condamné.

Il assista au concile de Rome, tenu sous le pape Hilaire en 462. De retour en France, il composa divers ouvrages théologiques dont Gennade nous a laissé le catalogue : ce sont, dit-il, une Explication du symbole, un Traité de la divinité du Saint-Esprit, un Traité de la grâce, où il enseigne que la grâce de Dieu invite, précède et secourt toujours notre volonté, et que tout ce que la liberté acquiert de récompense par son travail n'est pas de son propre mérite, mais un don de la grâce. Il a de plus écrit un livre contre les Ariens et les Macédoniens. Gennade ajoute que Fauste s'étoit acquis la réputation d'orateur par ses prédications. Le patrice Magnus Félix, préfet du prétoire des Gaules, ayant renoncé au monde pour embrasser la vie cénobitique, l'évêque de Riez lui adressa une lettre éloquente, dont

quiconque veut faire pénitence peut faire son profit (1). Baillet lui donne rang parmi les saints, et fixe sa fête au 28 septembre.

x. Saint Victor, évêque de Vite en Afrique.

Saint Victor de Vite nous a laissé un mémoire sur la persécution exercée contre les catholiques d'Afrique, par Hunéric, roi des Vandales.

Cette relation, écrite d'un style simple, contient cinq livres dont nous donnons la substance.

« Genséric, roi des Vandales, étant mort après avoir exercé les catholiques par une persécution longue et cruelle, Hunéric son fils lui succéda. A la prière de l'empereur Zenon et de Placidie, dont Hunéric avoit épousé la sœur, il permit d'ordonner un évêque à Carthage, qui en étoit privée depuis vingt-quatre ans. Eugène fut élu et sacré avec une joie incroyable du peuple. Il s'attira bientôt l'amour et la vénération de tout le monde, par son rare mérite et par son éminente sainteté. Mais cette apparence de paix ne fut pas de longue durée. Hunéric, naturellement cruel, commença la persécution en faisant souffrir aux catholiques divers supplices, qui n'étoient encore que le prélude de la persécution

(1) C'est là l'idée qu'en donne Dupin (*Bibliothèque*, ve siècle, pag. 582). Noel Alexandre n'en parle pas en termes aussi mesurés (*Hist. ecclés.*, tom. v, pag. 5[illegible]). Les expressions de Fauste et de Gennade sont au moins équivoques.

générale qui devoit suivre. Il ordonna d'abord que personne n'exerçât aucune fonction publique sans être arien ; et un grand nombre de catholiques abandonnèrent volontiers leurs charges pour conserver leur foi. Le roi les fit ensuite chasser de leurs maisons, les dépouilla de leurs biens, et les relégua en Sicile et en Sardaigne. Quelque temps après, il envoya en exil environ cinq mille, tant évêques que prêtres, diacres, lecteurs, acolytes, jusqu'aux enfants employés au service de l'Eglise ; il les fit mettre entre les mains des Maures, pour les mener dans les plus horribles déserts, et pour les y faire misérablement mourir de faim. Mais avant que d'y arriver, ils souffrirent tout ce qu'on peut imaginer de mauvais traitements pires que la mort même, jusque là qu'on poussoit à grands coups de dards ceux qui n'en pouvoient plus, pour les obliger à marcher ; et pour ceux qui tomboient par terre de lassitude et de foiblesse, les ayant liés par les pieds, on les traînoit comme des animaux au travers des pierres et des épines, jusqu'à ce que leurs corps étant tout en pièces, ils rendissent l'âme. Cependant les saints exilés chantoient des cantiques de louanges à Dieu, se glorifiant de leurs souffrances, et confessant hautement la trinité des personnes en un seul Dieu. Les peuples accouroient sur leur passage avec des cierges allumés ; et, se jetant à leurs pieds, ils leur crioient d'une voix lamenta-

ble : Entre les mains de qui nous laissez-vous, glorieux défenseurs de Jésus-Christ, vous qui allez maintenant recevoir les couronnes qui vous attendent? Qui baptisera nos enfants? Qui portera nos morts à la sépulture avec les prières solennelles de l'Eglise? Qui nous donnera l'absolution de nos péchés, en nous réconciliant avec Dieu par la pénitence; et qui aurons-nous désormais pour offrir le divin sacrifice avec les sacrées cérémonies?

Hunéric, après avoir bien concerté l'affaire avec les évêques ariens, jugea qu'avant de continuer cette violente persécution, il falloit engager les évêques catholiques dans une conférence où ils fussent tenus de prouver par l'Ecriture la consubstantialité du Verbe; et comme il seroit aisé de dire et de faire courir le bruit qu'ils ne l'auroient pu faire, dans l'état de foiblesse où les souffrances les avoient réduits, on auroit lieu après cela, s'ils persistoient dans leur croyance, de les traiter comme des hérétiques obstinés. La chose ainsi concertée, Hunéric fit porter, par l'ambassadeur de Zénon, à l'évêque Eugène, un édit daté du 20 mai, l'an septième de son règne, qu'il envoya par toute l'Afrique, et par lequel il lui ordonnoit, et à tous les évêques catholiques, de se rendre à Carthage le 1^er^ février de l'année d'après, pour rendre raison de leur foi dans une conférence publique, mais avec la précaution d'exclure de l'assemblée ceux qu'on lui dit être les

plus savants des évêques catholiques, qu'il fit condamner pour crimes supposés, les uns à l'exil, les autres à la mort. Il fit même brûler vif Lætus, l'un des plus distingués par sa doctrine et par l'énergie de son caractère, afin de donner par là tant de terreur à ceux qui seroient de la conférence, qu'ils n'eussent pas l'esprit assez libre pour bien défendre leur cause. Saint Eugène ne savoit pas s'il devoit ainsi exposer la vérité aux blasphèmes des hérétiques, et il craignoit de compromettre la cause commune de l'Eglise. Les autres évêques, aussi-bien que saint Eugène, furent pénétrés de douleur de n'avoir pu faire échouer ce projet de conférence. Mais Dieu les consola par un miracle éclatant. Un aveugle connu de toute la ville de Carthage s'adressa avec foi à saint Eugène. Le saint évêque fit le signe de la croix sur ses yeux, et l'aveugle recouvra aussitôt la vue. Le roi voulut lui-même examiner le miracle, et se convaincre de la vérité du fait. Les Ariens furent confondus sans être convertis. Ils persuadèrent à Hunéric que ce miracle ne pouvoit être attribué qu'au Démon.

La conférence commença. Ce ne fut de la part des Ariens qu'un brigandage. Eusèbe essaya vainement de présenter une exposition de la foi catholique sur la consubstantialité du Verbe et du Saint-Esprit, rédigée dans les propres termes de l'Ecriture et des saints Pères. La lecture en étoit interrompue

à tous moments par les clameurs emportées du parti, qui finit bientôt par rompre l'assemblée, accusant les catholiques de soutenir une doctrine que le concile de Rimini avoit condamnée.

La sentence étoit préparée à l'avance. Hunéric commanda qu'il fût donné à chacun des évêques catholiques un certain nombre de coups de bâton, et ils furent renvoyés en exil au nombre de quatre cent soixante-six. Leurs églises furent enlevées et données aux Ariens.

Après que l'on eût frappé de la sorte les pasteurs, tout le troupeau fut non-seulement dispersé, mais horriblement déchiré par toutes sortes de tourments qu'on fit souffrir à ceux qui persistèrent généreusement dans la confession de la divinité du Fils de Dieu. Hunéric envoya par toute l'Afrique des bourreaux, qui pratiquèrent impitoyablement contre les catholiques les barbares leçons de cruauté que ce tyran leur avoit faites. Tout ce que la fureur des anciennes persécutions inventa jamais de supplices contre les chrétiens, les chevalets, les fouets armés de pointes, les ongles de fer, les feux, les lames ardentes, les bêtes féroces, et tous les autres instruments de la cruauté des premiers persécuteurs du nom chrétien, furent employés par ce barbare contre les catholiques de toutes sortes de conditions, de tout âge et de tout sexe, sans épargner les dames de la première qualité, qu'il fit inhumainement dé-

chirer. Les saints évêques Vindémialis et Longinus expirèrent dans les tortures; Eugène, relégué dans un affreux désert, eut à subir un long et pénible martyre. Grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe, craignant la violence de la persécution, se condamnèrent à l'exil, et se retirèrent dans des solitudes affreuses, où elles moururent de faim et de froid. Il y eut par toute l'Afrique une infinité de martyrs, qui souffrirent avec une constance égale à celle des premiers héros du christianisme; et Dieu, de son côté, les voulut honorer par des miracles tout semblables à ceux qu'il fit en faveur de ces premiers martyrs. Plusieurs de ceux à qui l'on avoit coupé la langue jusqu'à la racine, non-seulement n'en moururent pas, mais parlèrent aussi bien qu'auparavant, confirmant par leurs voix miraculeuses la divinité de Jésus-Christ. Ce miracle éclatant a été attesté par tant et de si sûrs témoins, qu'il faut douter de tout si on refuse d'y ajouter foi. Que l'on prenne la peine de se rendre à Constantinople, dit Victor de Vite, témoin oculaire de tous ces faits, et l'on y verra le diacre Réparatus, l'un de ces confesseurs, qui parle admirablement, quoique sans langue, et qui est pour cela révéré de toute la cour de Zénon, et principalement de l'impératrice Ariadne, qui lui rend des respects qui vont jusqu'à une espèce de vénération religieuse. Le pape saint Grégoire le Grand l'affirme pour l'avoir vu lui-

même et examiné avec toute l'exactitude imaginable. L'historien Procope, qui servoit alors dans l'armée impériale, déclare la même chose, comme s'en étant assuré par ses propres yeux. Un autre contemporain, Enec de Gaze, philosophe platonicien, écrit dans son traité, *De l'Immortalité de l'âme*: que, sur le bruit d'un fait aussi extraordinaire, il avoit eu la curiosité de s'en éclaircir lui-même, et qu'il étoit resté également confondu et convaincu de la vérité de ce miracle (1).

Mais enfin cette persécution étoit trop violente pour durer long-temps. Dieu témoigna l'horreur qu'il en avoit, en punissant d'une manière terrible les Vandales par la famine et par la peste qui les ravagea, en attendant le fléau de la guerre qui les attendoit pour les exterminer; et cependant il abrégea les jours d'Hunéric, qui mourut cette même année d'un horrible genre de mort, étant rongé tout vif des vers qui sortoient de toutes les parties de son corps, se déchirant lui-même de ses propres dents, pour être son bourreau après avoir été celui d'une infinité de martyrs, afin qu'il mourût de la

(1) « Je les ai vus moi-même, dit ce philosophe, et je les ai ouïs parler, et j'ai admiré que leur voix pût si bien être articulée. Je cherchois l'instrument de la parole; et ne croyant pas à mes oreilles, j'ai voulu en juger par mes propres yeux, et leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu la langue arraché jusqu'à la racine, et me suis étonné, non de ce qu'ils parloient, mais de ce qu'ils vivoient encore. » (*De Immortal. animæ*, pag. 665, tom. VIII, *Biblioth. Patr.*)

mort de l'impie Arius, après avoir fait mourir tant de saints pour faire revivre l'arianisme (1).

XI. CHRYSIPPE, prêtre de Jérusalem.

Ce nom, plus connu dans l'histoire de l'ancienne philosophie que dans celle de la moderne éloquence, est celui d'un écrivain du sixième siècle (2), de qui nous avons quelques sermons insérés dans la Bibliothèque des Pères. L'auteur de l'histoire de la prédication y donne quelques fragments d'une traduction faite par lui du panégyrique de la sainte Vierge, qui débute ainsi : « C'est dans tous les temps que l'on doit célébrer Marie, cette racine de Jessé dont le fruit est la vie qu'elle communique à tout le genre humain; mais certains jours lui sont spécialement dévoués, jours où l'on ne peut se dispenser

(1) Racine, *Abrégé de l'Hist. ecclés.*, ve siècle, art. XI, no 35; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XXX, no 9; Maimbourg, *Hist. de l'Arian.*, tom. II, in-4o, pag. 237. Ce dernier donne à Victor la qualité d'évêque d'Utique. Il est ajouté dans les meilleurs manuscrits, *Vitensis*. Voyez Dupin, ve siècle, part. III, pag. 611 (note); Nat. Alex., *Hist. ecclés.*, tom. V, pag. 158.

(2) Dupin le met au cinquième, et le croit contemporain de Jean de Jérusalem. (*Bibliothèque*, ve siècle, part. III, pag. 499.) Il parle de ce sermon, « qui contient, dit-il, quantité de louanges extraordinaires pareilles à celles des litanies. » Photius parle d'un autre éloge du saint martyr Théodore, composé par le même, mais que nous n'avons plus. (Phot., *Cod.* LXVI.) D'après ce que nous venons d'en rapporter, la perte n'en est pas fort regrettable.

de faire son éloge ; nous commencerons celui-ci par la salutation de l'Ange.

Chrysippe (poursuit l'historien) se joue sur le mot d'*ave : Tuum est revera avere et gaudere.* Il dit qu'il ne convient qu'à elle seule d'être pleine de grâces ; elle seule a dans son sein le trésor de la joie : elle possède le roi, quoiqu'elle ne soit que la servante. La plus belle entre les femmes a mis au monde le plus beau des enfants des hommes ; le Créateur de toutes choses descend au dedans de vous afin que vous l'engendriez : il vous invite, en tant que Dieu, afin que vous le possédiez Dieu et homme tout ensemble : c'est ainsi que l'Ange vous a saluée ; il faut que je vous salue à mon tour, vous qui contenez celui que les cieux ne peuvent contenir. Je vous salue, source de la lumière qui éclaire tous les hommes, je vous salue lever du soleil, qui n'avez point de couchant pour nous ; je vous salue, le jardin du Père, la prairie émaillée et odorante du Saint-Esprit.

« Après une longue et ennuyeuse tirade de salutations, il explique ces paroles du prophète : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ.* Marie est cette arche précieuse qui renferme les trésors de la sainteté. Ce n'est point ici l'arche de Noé où tous les animaux étoient contenus au temps du déluge ; ce n'est point l'arche d'alliance où Moïse avoit renfermé les tables de la loi ;

c'est une arche dont l'architecte, le pilote est le Créateur du monde... Vous êtes une belle rose que le buisson hérissé d'épines a produite... Le Père éternel vous épousera, le Saint-Esprit sera l'agent de vos épousailles, etc.

XII. Denis le Petit.

Surnom qui lui vient de la petitesse de sa taille. Engagé dans l'état monastique, il y avoit été élevé au sacerdoce, et s'étoit fait une haute réputation de piété et de science. Quoique Scythe de nation, il avoit les mœurs d'un Romain. Il savoit si parfaitement le grec et le latin, qu'il lui étoit facile de traduire sur la simple lecture dans l'une et l'autre langue. Denis le Petit a publié un Recueil des canons de l'Eglise universelle, et des lettres décrétales des papes, comprenant celles des papes Sirice, Innocent, Sozime, Boniface, Célestin, Léon, Gélase, Anastase. Il est le premier qui ait introduit la manière de compter depuis l'incarnation. On ignore l'année de sa mort.

XIII. Saint Ennode, évêque de Pavie.

Né vers 473.

Poète, orateur renommé dans son temps, mais bien plus recommandable par ses vertus, qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Son courage à dé-

fendre le pape Symmaque lui mérita les éloges de l'Eglise romaine, qui fit insérer dans les actes du concile tenu à Rome en 503, le plaidoyer qu'il publia pour la justification de ce pontife (1). Il y soutient l'impeccabilité du pape. Sur l'invitation du pape Hormisdas, il entreprit deux voyages en Orient pour la cause de la foi orthodoxe ; la résistance de l'empereur Anastase fit tout échouer. Les menaces et les promesses avoient trouvé le saint évêque également inébranlable. Anastase s'en vengea avec la plus lâche perfidie. Il le renvoya sur un vaisseau à demi brisé et prêt à faire naufrage, avec défense de le laisser aborder dans aucun port de la Grèce. Ennode n'échappa au danger que par une suite de miracles. Sa réputation d'éloquence l'avoit fait choisir pour prononcer l'éloge du roi Théodoric, qu'il loue sous les seuls rapports de conquérant et de pacificateur de l'Italie ; l'ouvrage est parvenu jusqu'à nous. Il n'offre pas un seul trait à citer. Le style en est diffus, obscur, barbare ; sa dialectique peu convaincante. On ne sait, dit un écrivain moderne, dans quelle langue cet ouvrage est écrit : chaque phrase est une énigme à deviner (2).

« Entre ses deux cent quatre vingt dix-sept lettres,

(1) *Libellus apologeticus pro* IV *Synodo romana*, dans le tom. IV des *Conciles* de Labbe, pag. 1342, et dans l'édition des Œuvres diverses d'Ennode, publiée par Sirmond (Paris, 1611).

(2) Thomas, *Essai sur les éloges*, tom. I, pag. 322.

qui sont divisées en neuf livres, il n'y en a que très peu dont on puisse tirer quelque remarque importante pour la doctrine ou pour la discipline de l'Eglise. La quatorzième du second livre est de ce nombre. Elle est écrite aux chrétiens d'Afrique, qu'il console de la persécution qu'ils souffroient depuis long-temps, et de la perte de leurs évêques. « Ne craignez point, leur dit-il, de vous voir sans évêques. Vous avez avec vous celui qui est le pontife et la victime, qui ne cherche pas les hommes, mais les cœurs. La confession des martyrs est plus illustre que la dignité épiscopale. Souvent la faveur élève sur le trône épiscopal des personnes d'un mérite fort médiocre ; mais il n'y a que la grâce qui donne la qualité de confesseur (1). »

Ennode a-t-il plus de droits à l'éloge par ses poésies que par ses harangues et ses traités? Nous avons de cet évêque deux livres de poésies, dont le dernier consiste en épigrammes. Elles ne valent pas la peine d'être lues. L'auteur fut, dit-on, un bel esprit. Des critiques judicieux nous donnent la valeur de cet éloge dans le jugement qu'ils en ont porté : « Que, » selon le génie de son temps, il a préféré l'usage des » pointes à celui de la bonne latinité (2). C'est

(1) Dupin, *Biblioth.*, vie siècle, pag. 26.

(2) Le P. Briet, *De Poet. lat.*, lib. iv, pag. 59; Borrichius, *Dissertat.* ii, *de poet. lat.*, pag. 80; Baillet, *Jugem. des savants*, tom. v, in-4°, pag. 245.

reconnoître que le bon goût étoit exilé de son siècle.

Nous ne retrouvons en effet à cette époque le vrai génie de la poésie nulle part que chez Boèce, appelé à juste titre par un savant délicat (Laurent Valla), le dernier des littérateurs *eruditorum ultimus*. Vous n'en rencontreriez pas une étincelle dans Ennode.

XIV. ARATOR.

Nous porterons le même jugement des poésies d'*Arator*, qui avoit été intendant des domaines de l'empire, avant d'être élevé au grade de sous-diacre de l'Eglise de Rome, du temps de Justinien. Il mit en vers hexamètres le livre des Actes des Apôtres, partagé en deux chants, et le présenta au pape Vigile, qui en ordonna la lecture publique dans une des principales Eglises de Rome. Il y eut un nombreux concours. L'admiration éclatoit à chaque instant par de bruyantes acclamations ; on dut se croire transporté aux jours où Sophocle récitoit ses chefs-d'œuvre, en présence de la Grèce assemblée. Mais le succès ne détermine pas toujours le mérite. « Aujourd'hui que nous vivons dans un siècle plus » épuré, dit D. Ceillier, on ne trouve plus les vers » d'Arator ni assez coulants ni assez élevés (1). » C'est aussi l'avis de Scaliger, quoique ce critique

(1) *Hist. des écriv. ecclés*, t. XVI, p. 358.

accorde à l'auteur une sorte de talent pour l'allégorie. Mais l'allégorie portée dans un sujet semblable peut-elle être autre chose qu'un travestissement? Ce prétendu poème a été inséré dans le nouveau recueil des poètes ecclésiastiques, qui vient de s'imprimer à Cambrai (1).

XV. EUDOCIE.

Mariée à l'empereur Théodose le Jeune, se nommoit Athénaïs avant son baptême et son mariage. Elle étoit fille de Léonce, philosophe d'Athènes, qui donna les plus grands soins à l'éducation de sa fille. Il en recueillit le fruit par-delà toute espérance. Elle se distingua surtout par sa piété et son talent pour la poésie, qu'elle consacra à la gloire de la religion. Photius parle avec éloge de sa paraphrase en vers des livres de l'ancien Testament.

On lui attribue les *Centons d'Homère sur la vie de Jésus-Christ*. Ce dernier poème, d'une mauvaise exécution, est l'ouvrage de Pélage Patrice, qui vécut sous l'empereur Zénon.

(1) Tom. IV, pag. 310. Voici un échantillon de ces vers, tiré de la première des Préfaces : *Aratoris apostolicæ historiæ :*

Ad carmen concurre meum, pedibusque labanti
Porrige de placido sæpe favore manum.
Jejuno sermone quidem, sed pinguia gesta
Scripsimus, ac pelagi pondere gutta fluit, etc.

XVI. PROBA FALCONIA.

Nous avons d'une autre muse chrétienne un poème du même genre, dont Virgile a fourni le langage : c'est celui de Proba Falconia, sous le titre de *Cento Virgilianus de rebus divinis* (1). Proba Falconia vécut sous l'empire d'Honorius, et fut contemporaine de saint Jérôme. Il y a dans ce poème bien plus d'harmonie et d'élégance que dans le précédent. Ausone avoit mis à la mode ces sortes de mosaïque, qui supposent plus de mémoire que d'imagination. Du reste il n'est point prouvé que l'ouvrage appartienne à celle dont il porte le nom (2). Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il a été mis au rang des livres apocryphes par saint Isidore de Séville, dans son *Traité des illustres écrivains*.

XVII. PAULIN DE PÉRIGUEUX,

Mit en vers la Vie et les Miracles de saint Martin de Tours. Médiocre imitation de la prose de Sulpice Sévère. L'auteur convient dans plus d'un endroit qu'il n'avoit pas le génie de la poésie; et il y a plus que de la modestie dans ses aveux (3). Les

(1) Paris, 1568, col. 1061, vol. in-8°, *Biblioth. Patr*, tom. v, et dans le *Nouveau recueil des poètes ecclés*, Camer., t. III, p. 465 et suiv.

(2) Voyez Baillet, *Jugement des savants*, tom. v, à son article.

(3) Hæc paucis ausus propere percurrere verbis
Signavi indoctus populo relegenda fideli,

dit-il, au liv. VI de son poème, pag. 322, *Biblioth. Patr*, , tom. v.

règles de la prosodie n'y sont pas même observées. Ce poème en six livres, manque à la collection récemment publiée des poètes ecclésiastiques, imprimée à Cambrai, en 4 vol. in-12, 1826. Il pourroit s'y trouver tout aussi bien que les vers de tant d'autres écrivains qui ne valent pas mieux. Si l'éditeur donne suite à son travail, d'ailleurs intéressant, et remarquable par la netteté de l'exécution typographique, il aura rendu un service réel à la littérature, en complétant un recueil utile, qui ne présente pas toujours des chefs-d'œuvre, mais qui conserve les monuments. Il le rendroit plus précieux encore par les notices biographiques, dont il pourroit l'enrichir, avec la précaution de distinguer les productions apocryphes d'avec celles qui sont plus authentiques.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VINGT-TROISIÈME VOLUME.

LIVRE SEPTIÈME.

SALVIEN, VINCENT DE LÉRINS.

Pages.

I. S. Hilaire, archevêque d'Arles..... 1
II. S. Fulgence, évêque de Ruspe..... 9
III. S. Alcime Avite, archevêque de Vienne..... 19
IV. S. Eucher, archevêque de Lyon..... 36
V. S. Remi, archevêque de Reims..... 81
VI. Salvien, prêtre de Marseille..... 91
VII. Vincent de Lérins..... 269

LIVRE HUITIÈME.

SAINT LÉON.

I. S. Pierre Chrysologue..... 309
II. S. Maxime de Turin..... 337
III. Boèce, sénateur..... 344
IV. Cassiodore..... 355
V. S. Prosper..... 371
VI. Julien Pomère..... 392
VII. S. Césaire, archevêque d'Arles..... 409
VIII. Ferrand diacre..... 413
IX. Le pape S. Léon le Grand..... 415

Pages.

SUPPLÉMENT.

I. Le pape S. Innocent..... 494
II. Le pape S. Hormidas..... 496
III S. Benoît, abbé du Mont-Cassin..... 498
IV. S. Germain, évêque de Paris..... 501
V. S. Germain, évêque d'Auxerre..... 503
VI. S. Loup, évêque de Troies..... 506
VII. Marius Mercator..... 507
VIII. Facundus, évêque d'Hermiane..... 508
IX. Fauste de Riez..... 509
X. S. Victor de Vite..... 511
XI. Chrysippe de Jérusalem..... 518
XII. Denis le Petit..... 520
XIII. S. Ennode, évêque de Pavie..... *Ibid.*
XIV. Arator..... 523
XV. Eudocie..... 524
XVI. Proba Falconia..... 525
XVII. Paulin de Périgueux..... *Ibid.*

FIN DE LA TABLE.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 011257549b
GUILLON, MARIE NICOLAS
BIBLIOTHEQUE CHOISIE D